



Lumière d'encre

Crane lab

La chambre

La rue

Treignac Projet

Ergastule

Mains d'œuvres

La fourmi-e

L'atelier blanc

Parc  
culturel  
de  
Rentilly

Villa  
Arso

223

**RÉSIDENCES  
D'ARTS  
VISUELS  
EN FRANCE**

creal-

La maison  
populaire

La pommier

Mode  
d'emploi

Fructose

Ast

Savoir  
au  
présent

Glassbox

L'unique

Synesthésie

Le point du jour

Atelier expérimental

Terra Foundation for American Art

Maisons  
Daura

Pollen

Les bains-douches

Le cap

Sextant  
et plus

Surface sensible

Triangle  
France

Maison des arts de Malakoff

La kounsthalle

des lauzes

Les ateliers Vortex

Le grand café



**223**  
**RÉSIDENCES**  
**D'ARTS**  
**VISUELS**  
**EN FRANCE**

5	<b>Éditorial</b>
7	<b>Les résidences dans le domaine des arts visuels en France</b>
15	<b>Contrat d'accueil en résidence d'artiste-auteur dans le cadre d'une résidence de création, de recherche ou d'expérimentation</b>
31	<b>Répertoire de sites Internet ressources</b>
39	<b>Répertoire de résidences</b>
41	Avertissements
42	Mode d'emploi
43	Auvergne – Rhône-Alpes
49	Bourgogne – Franche-Comté
52	Bretagne
56	Centre-Val de Loire
60	Corse
61	Grand Est
66	Hauts-de-France
72	Île-de-France
84	Normandie
89	Nouvelle Aquitaine
98	Occitanie
104	Pays de la Loire
108	Provence-Alpes-Côte d'Azur
116	Réunion
117	<b>Index</b>
119	Résidences d'arts visuels en France
124	Résidences d'écriture et résidences de commissariat
125	Résidences croisées
127	<b>Entretiens</b>
129	Arts en résidence – Réseau national Entretien avec Ann Stouvenel
134	Résidences fondées et portées par des artistes Entretien avec Xavier Gonzalez et Marie-Blanche Pron d'Usine Utopik (Tessy-sur-Vire), et avec Annelise Ragno et Thomas Fontaine des Ateliers Vortex (Dijon)
144	Résidences croisées Entretien avec Mathilde Guyon d'Astérides (Marseille), et avec Élise Jouvancy de la malterie (Lille)
154	Réseau documents d'artistes Entretien avec les responsables des quatre structures du réseau
157	<b>Bibliographie</b>

Ce guide, consacré aux résidences proposées aux artistes, aux commissaires d'expositions, aux critiques, aux théoriciens ou aux historiens de l'art, est destiné à l'ensemble des professionnels des arts visuels. Il a été conçu en réponse aux nombreuses demandes de renseignements au sujet des dispositifs de résidence.

La multiplicité des résidences dans le domaine des arts visuels en France ouvre des possibilités d'échanges et d'expérimentations pour le développement d'une démarche artistique, critique, théorique, historique ou de commissariat. Cette diversité rend d'autant plus nécessaire d'apporter des éclaircissements quant aux enjeux et aux conditions de réussite d'une résidence.

L'objectif de ce guide est donc double : fournir des informations, tant aux organisateurs de résidence dans toutes les étapes de l'élaboration d'un programme, qu'aux futurs résidents pour sélectionner des dispositifs d'accueil en fonction de leurs pratiques et de leurs attentes, et, également, proposer un répertoire permettant de se repérer dans cette offre complexe.

Ayant pour ambition de constituer un outil de travail le plus complet possible, facile d'accès et d'utilisation, il nous a semblé indispensable d'associer à la conception de cet ouvrage les parties prenantes investies dans l'information professionnelle.

Cette publication a ainsi bénéficié du concours de l'Usopav (Union des syndicats et organisations professionnelles des arts visuels), de la Fraap (Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens), du Cipac (Fédération des professionnels de l'art contemporain), dont Arts en résidence – Réseau national, déjà engagés dans une réflexion sur les contrats de résidence, et du Réseau documents d'artistes. La Direction générale de la création artistique (département des artistes et professions) et les conseillers aux arts plastiques des Directions régionales des affaires culturelles du ministère de la Culture et de la Communication ont naturellement participé activement à la rédaction de cet ouvrage.

L'édition papier de ce guide est diffusée gratuitement dans tout le réseau de l'art contemporain en France et deux versions téléchargeables, en français et en anglais, sont disponibles sur le site Internet [www.cnap.fr](http://www.cnap.fr). J'espère que cette publication apportera les éléments de connaissance qui participeront à une amélioration des conditions de travail et d'accueil en résidence dans le domaine des arts visuels.

Yves Robert  
Directeur du Centre national  
des arts plastiques

# Les résidences dans le domaine des arts visuels en France

# Qu'est-ce qu'une résidence dans le domaine des arts visuels ?

Une résidence peut être définie comme un séjour en un lieu dédié, en relation avec une activité dans un contexte particulier. Dans le domaine de la création littéraire et artistique, et plus particulièrement dans celui des arts visuels, le terme est employé pour désigner un programme visant à donner un cadre et des moyens humains, techniques et financiers à une recherche, à une création, associée ou non à des actions de sensibilisation à l'art.

L'initiative de la résidence revient à une structure publique ou privée (institution, collectivité, association, fondation, etc.) poursuivant des objectifs d'intérêt général, dans la durée, qui impliquent des orientations et une programmation. Pour le résident accueilli, la résidence s'inscrit dans un parcours professionnel dont elle constitue une expérience, voire une étape.

Il importe de préciser les modalités d'organisation d'une résidence (publicité et procédures de sélection) ainsi que les conditions matérielles de son déroulement, qui doivent figurer dans le contrat qui lie le résident et la structure d'accueil : hébergement et/ou espace de travail, accompagnement humain, logistique, moyens de création et de réalisation, moyens financiers et assurances.

Les programmes de résidence sont à distinguer des dispositifs d'actions culturelles sur un territoire et des prêts d'espace de travail ou de l'accès à des équipements, si durables soient-ils. La simple exposition d'œuvres et les temps d'installation et de montage afférents ne peuvent pas davantage être considérés comme relevant d'une résidence de création, de recherche ou d'expérimentation.

# L'organisation et le déroulement d'une résidence : bonnes pratiques, cadre normatif

**La résidence s'inscrit dans un contexte de législations et de réglementations (fiscale, sociale, du travail, de la propriété littéraire et artistique) s'imposant à tous, mais aussi d'obligations résultant d'engagements contractuels.**

**Au-delà de ce socle normatif et des obligations liées à un financement public, les bonnes pratiques en matière de conditions d'accueil et de rémunération des résidents, de diffusion d'informations, de retours d'expérience et d'évaluation peuvent s'inspirer des chartes déontologiques auxquelles adhèrent les organisateurs de résidences. La qualité et la réussite d'un programme de résidence reposent ainsi sur un ensemble de conditions.**

## La procédure de sélection

Un grand nombre de responsables de résidence procèdent à des appels à candidatures. Dans ce cas, les dossiers sont composés d'un *curriculum vitæ* (CV), d'une lettre de motivation et de documents imprimés ou numériques présentant la démarche et les réalisations ou les publications du candidat. Il convient en effet de ne pas confondre appel à candidatures et appel à projets : le travail de conception d'un projet spécifique doit être rémunéré en tant que tel. Le cadre d'une résidence n'est pas celui d'une commande artistique. Les dossiers doivent en outre être reçus durant une période définie et les dates de réception strictement respectées.

Les candidatures peuvent aussi être spontanées. Certaines structures d'accueil en résidence les examinent tout au long de l'année et doivent alors veiller à y répondre dans un délai raisonnable. Il existe des résidences dont les responsables prennent eux-mêmes l'initiative de solliciter de futurs résidents. Le cadre de la résidence d'un commissaire d'expositions peut prévoir que ce dernier choisisse à son tour d'inviter un ou plusieurs artistes. Les candidatures électroniques, qui impliquent moins de frais à la charge du candidat, doivent être privilégiées, tout en lui laissant la possibilité d'envoyer un dossier papier par courrier.

Au regard des objectifs publics de parité, de diversité et de lutte contre l'exclusion, les responsables d'une résidence doivent s'efforcer d'assurer, dans la sélection des résidents, une représentation équitable entre hommes et femmes, ainsi qu'entre les générations.

## Publicité des appels à candidatures

Leur diffusion peut se faire à la fois par des publications papier et numériques, idéalement sur des durées suffisamment longues entre la publication et la date limite de dépôt des dossiers (voir « Répertoire de sites Internet ressources », p. 31).

## Les conditions d'accueil

Les conditions matérielles de déroulement de la résidence doivent être décrites le plus précisément possible : lieux dont dispose le résident (hébergement et/ou espace de travail) et leur situation, moyens de communication et de déplacement, matériel et moyens techniques et logistiques fournis. L'accompagnement du résident par un référent est essentiel pour faciliter l'accès aux ressources locales, pour organiser des rencontres avec d'autres acteurs du milieu professionnel et pour le suivre dans le développement de son travail en cours.

## Le programme de résidence

Ses caractéristiques doivent être clairement formulées (dans l'appel à candidatures comme dans toute communication de la structure) et orientées vers le travail de recherche et/ou de création. Sur ces bases, le programme d'accueil propre à chaque édition d'une résidence peut être co-construit par le résident et les organisateurs.

### Les pratiques observées distinguent notamment trois types de programme :

- les résidences de recherche et d'expérimentation, qui mettent à disposition un lieu avec des moyens techniques et financiers dédiés à la recherche permettant au résident de bénéficier d'un temps privilégié ;
- les résidences de création d'œuvre(s), qui offrent les moyens de la réalisation d'une ou de plusieurs œuvres et éventuellement d'une exposition, d'un catalogue ou autre édition, etc. Dans les arts visuels, le terme création vise la conception et la réalisation d'une œuvre, dont l'artiste est et demeure propriétaire (tant de son support matériel que des droits d'auteur qui lui sont attachés). En revanche, il convient d'éviter l'usage du terme production, qui prête à confusion en ce qu'il concerne indifféremment la création d'une œuvre et le financement ou co-financement de celle-ci ;
- les résidences de création d'œuvre(s) et d'intervention, qui donnent les moyens de la réalisation d'œuvre(s), en interaction avec des publics, voire avec la participation de ceux-ci.

## Les moyens financiers

Il est nécessaire de prévoir un budget dédié à la résidence et la plus grande précision est requise pour désigner les sommes engagées et leurs destinations respectives. Il convient en particulier de veiller à assurer au résident un revenu suffisant lui permettant de s'acquitter, durant la période de résidence, de ses charges habituelles.

La qualification des rémunérations revêt une importance particulière au regard des différentes législations et réglementations applicables. On peut à cet égard se référer à la circulaire interministérielle n° DSS/5B/2011/63 du 16 février 2011, relative aux revenus tirés d'activités artistiques relevant de l'article L. 382-3 du code de la sécurité sociale et au rattachement de revenus provenant d'activités accessoires aux revenus de ces activités artistiques.

### Les rémunérations artistiques ou d'auteur :

L'allocation de résidence ou « bourse » rémunère un travail de recherche et/ou de création, sans contrepartie. Cette allocation, comme la rémunération

de présentations orales en public, ainsi que les cessions de droits d'auteur (droits de reproduction ou de représentation) constituent des rémunérations artistiques ou d'auteur<sup>1</sup>. Ces rétributions sont payables sur factures et obligatoirement déclarées par la structure d'accueil en résidence et par le résident à l'organisme de recouvrement des cotisations sociales compétent<sup>2</sup>. Toute rémunération versée à ce titre doit faire l'objet d'une déclaration du diffuseur, au sens du code de la sécurité sociale et, le cas échéant, d'un précompte des cotisations sociales dues par l'artiste-auteur ou l'auteur. L'ensemble de ces rémunérations est imposable.

### Le budget alloué à la réalisation des œuvres ou à l'achat de matériel :

Les sommes parfois dénommées « aides à la production ou à la co-production » ou « bourses de production » doivent être distinguées de la rémunération artistique.

### Les défraiements :

La prise en charge de frais de transport ou de repas doit correspondre aux frais engagés et ne peut pas non plus être confondue avec une rémunération artistique.

## La durée

Elle peut être continue ou répartie sur plusieurs séjours. La résidence doit toutefois s'inscrire dans une temporalité suffisamment longue pour favoriser le travail de recherche.

## Les interventions auprès de publics

Comme le stipule la circulaire n° 2016/005 du 8 juin 2016 relative au soutien à des artistes et à des équipes artistiques dans le cadre de résidences, « les actions en direction du public ne sauraient [...] se substituer au travail de base d'éducation artistique, ni à celui de la constitution d'un public, qui relèvent de la responsabilité de la structure d'accueil et/ou de ses partenaires ».

Si les actions culturelles ou de sensibilisation (qu'il s'agisse d'ateliers de pratique artistique, de médiation culturelle, d'interventions en milieu scolaire ou de tout autre type de rencontre avec des publics) sont imposées par la résidence, elles doivent être coordonnées par les organisateurs et rémunérées sous la forme de salaires, dès lors qu'elles présentent le caractère d'un service organisé (avec horaires, public et lieux définis) impliquant un lien de subordination. Seule la présentation orale ou écrite de sa démarche artistique par l'artiste-auteur peut faire l'objet d'une facture de l'artiste.

## La diffusion et la valorisation du travail de recherche et/ou de création

Le travail de recherche et/ou de création réalisé à l'occasion d'une résidence peut être valorisé grâce au réseau professionnel avec lequel le résident aura été mis en contact dans le contexte de la résidence. Il peut aussi être diffusé par une ou plusieurs expositions, publications, éditions (le type et le nombre d'exemplaires, dont ceux qui sont réservés à l'artiste, étant à préciser) ou encore *via* des lettres d'information et autres modes de communication sur les réseaux numériques. Quel qu'en soit le support, ces diffusions impliquent obligatoirement la conclusion d'un contrat écrit relatif aux droits d'exploitation (droits de reproduction, de présentation et de représentations publiques) des œuvres de l'artiste. Le diffuseur ne peut en aucun cas imposer à l'artiste-auteur une cession de ses droits patrimoniaux à titre gratuit. La cession à titre onéreux est la règle, la cession gratuite est une faculté exclusive de l'artiste-auteur lui-même. La structure de résidence devra, le cas échéant, prendre contact avec la société de gestion des droits d'auteur de l'artiste-auteur (Saif, ADAGP, etc.) pour conclure le ou les contrats de cession de droits nécessaires.

## La protection des personnes et des biens

L'organisateur et le résident ont un certain nombre de responsabilités durant la résidence au regard d'éventuels accidents et dégradations (des œuvres, du matériel de l'artiste ou de la structure d'accueil), qui doivent être couverts par les assurances appropriées.

## Le contrat

Une fois la sélection du candidat effectuée, un échange entre l'organisateur et le futur résident permet de rassembler les informations nécessaires pour préparer la rédaction du ou des contrats fixant le cadre des engagements de chacune des parties (voir le contrat type, p. 15).

1. Circulaire interministérielle n° DSS/5B/2011/63 du 16 février 2011 relative aux revenus tirés d'activités artistiques relevant de l'article L. 382-3 du code de la sécurité sociale et au rattachement de revenus provenant d'activités accessoires aux revenus de ces activités artistiques.
2. Voir 149 *Questions-Réponses sur l'activité des artistes plasticiens*, Paris, Centre national des arts plastiques, « Guides de l'art contemporain », mars 2015.

# Contrat



Ce contrat type a été élaboré par l'Usopav, la Fraap et le Cipac, dont Arts en résidence – Réseau national', qui le recommandent conjointement. Il a été établi avec l'aide d'un avocat spécialisé. Ce contrat est également approuvé et recommandé par l'ADAGP et la Saif.

# Contrat d'accueil en résidence d'artiste-auteur

Dans le cadre d'une résidence de création,  
de recherche ou d'expérimentation

## Entre les soussignés :

Nom, prénom : .....  
Pseudonyme<sup>2</sup> : .....  
N° Siret<sup>3</sup> : .....  
N° de sécurité sociale : .....  
Code APE : .....  
N° TVA intracommunautaire<sup>4</sup> : .....  
Adresse : .....  
N° MDA ou Agessa<sup>5</sup> : .....  
Adresse @ : .....  
Activité artistique : .....

Ci-après dénommé-e « L'ARTISTE-AUTEUR<sup>6</sup> »  
D'une part

et

Dénomination sociale<sup>7</sup> : .....  
Forme sociale : .....  
Siège social : .....  
RCS ..... n° .....  
N° Siret : .....  
N° MDA-sécurité sociale ou Agessa diffuseur<sup>8</sup> : .....  
Code APE : .....  
N° TVA intracommunautaire : .....  
Représenté-e par<sup>9</sup> ....., en sa qualité de .....  
Adresse @ : .....  
N° tél. : .....  
N° télécopie : .....

Ci-après dénommée « LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE »  
D'autre part

## Étant préalablement exposé ce qui suit :

Les résidences d'artistes-auteurs font l'objet d'une circulaire n° 2016/005 du 8 juin 2016 du ministère de la Culture et de la Communication, à laquelle il sera utile de se référer en tant que de besoin.

La nature des œuvres créées par L'ARTISTE-AUTEUR rend incontestable leur protection en tant qu'œuvres de l'esprit au sens de l'article L. 112-2 du code de la propriété intellectuelle. Les œuvres éventuellement créées dans le cadre de la résidence sont la propriété de L'ARTISTE-AUTEUR. Toute vente, tout prêt, toute donation, toute exposition d'une œuvre doit faire l'objet d'un contrat distinct. L'ARTISTE-AUTEUR est également propriétaire de tous les droits d'auteur attachés à ses œuvres. Les éventuelles exploitations (présentation ou représentation publique, reproduction, adaptation) des œuvres de L'ARTISTE-AUTEUR doivent faire l'objet d'une autorisation concrétisée par un contrat distinct de cession de droits d'auteur<sup>10</sup>.

Le régime juridique régissant les rémunérations des artistes-auteurs est rappelé dans la circulaire du 16 février 2011 (ministère du Travail, des Relations sociales et de la Solidarité / ministère de la Culture et de la Communication). Si LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE envisage que L'ARTISTE-AUTEUR effectue des prestations d'actions culturelles ou d'enseignement auprès de publics (ateliers de pratiques artistiques, médiation, actions de sensibilisation, master class), le fait que ces prestations interviennent au sein d'un service organisé (horaires, publics et lieux prédéfinis) caractérise l'existence d'un lien de subordination. Elles doivent par conséquent être rémunérées en salaire et faire l'objet d'un contrat de travail conclu au cas par cas en plus du présent contrat. Il a été arrêté et convenu ce qui suit, les annexes au contrat ayant une nature contractuelle à part entière et engageant la responsabilité des parties.

## Article 1 — Objet

Le présent contrat a pour objet de fixer les modalités et conditions de l'accueil en résidence de L'ARTISTE-AUTEUR par LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE.

Par « résidence », on vise le séjour au cours duquel L'ARTISTE-AUTEUR va développer une activité de création, de recherche ou d'expérimentation en bénéficiant de la mise à disposition temporaire d'un lieu par LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE et d'un cadre dont la vocation première est de lui fournir les moyens humains, techniques et financiers de développer son activité artistique.

Un entretien<sup>11</sup> entre LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE et L'ARTISTE-AUTEUR a préalablement confirmé la pertinence d'une collaboration entre les parties et plus particulièrement la concordance du programme de résidence et de la démarche de l'artiste.

## LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE a retenu la candidature de L'ARTISTE-AUTEUR à la suite de :

- Un appel à candidatures lancé le: .....
- Une candidature spontanée reçue le: .....
- Autre (préciser): ..... le: .....

Les éléments du dossier de candidature fournis par L'ARTISTE-AUTEUR sont en annexe 1 du présent contrat.

## Les caractéristiques et particularités du programme de résidence sont :

- Lieu(x) d'accueil mis gracieusement à disposition de L'ARTISTE-AUTEUR: .....
- Adresse du lieu de recherche ou d'activité de création: .....
- Adresse du lieu d'hébergement: .....  
Période:  continue  fractionnable  
Durée de présence de l'artiste: .....  
Dates particulières où la présence de l'artiste est requise: .....  
Période(s) d'occupation des lieux (éventuellement fractionnées): .....

Toute modification de date ou de durée doit faire l'objet d'une concertation entre L'ARTISTE-AUTEUR et LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE et fera l'objet d'un avenant au présent contrat.

- Rencontre(s) avec les publics<sup>12</sup>: .....  
Présentation en public de sa démarche artistique par L'ARTISTE-AUTEUR:  non  oui  
Si oui, nombre et dates de rencontres prévues: .....  
Public(s) concerné(s): .....
- Présentation publique d'œuvres de L'ARTISTE-AUTEUR:  non  oui  
Si une exposition ou une diffusion dans un lieu public est prévue, qu'il s'agisse d'œuvres créées pendant la résidence ou non, il y a lieu impérativement de conclure un contrat spécifique entre LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE et L'ARTISTE-AUTEUR et/ou, le cas échéant, avec sa société d'auteurs<sup>13</sup>, notamment pour fixer les conditions et limites de la cession du droit de présentation publique, en désignant précisément les œuvres considérées.
- Reproduction(s) et télédiffusion d'œuvres de L'ARTISTE-AUTEUR.  
Quels que soient les supports de reproduction (cartons d'invitation, affiches, cartes postales, catalogues, film documentaire, etc.) et les moyens de télédiffusion (télévision, site internet, bornes interactives...)

envisagés par LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE, ces utilisations doivent faire l'objet d'un contrat distinct entre LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE et L'ARTISTE-AUTEUR pour fixer les conditions et limites de la cession de ces droits d'auteur, en désignant précisément les œuvres considérées. Le cas échéant, ce contrat est conclu avec sa société d'auteur.

## Article 2 — Moyens mis à la disposition de l'artiste-auteur par la structure de résidence

### 2.1 Rémunération et moyens financiers

Les moyens financiers mis à la disposition de L'ARTISTE-AUTEUR par LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE sont détaillés en annexe 2.

#### Rémunération(s)

- Bourse :  
LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE verse à L'ARTISTE-AUTEUR une bourse de résidence égale à ..... euros<sup>14</sup> pour lui permettre d'exercer son activité de création, de recherche ou d'expérimentation hors de son lieu habituel de création, conformément à la vocation première de la résidence.
- Rémunération des rencontres avec les publics :  
LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE verse à L'ARTISTE-AUTEUR un montant de ..... euros HT/ TTC par rencontre avec les publics.  
La rémunération de l'artiste est assujettie aux cotisations et contributions sociales du régime des artistes-auteurs. Les conditions de règlement sont précisées en annexe 2.

#### Droits d'auteur

La bourse de résidence n'inclut pas la rémunération des droits d'auteur, qui doit faire l'objet d'un contrat spécifique.

#### Frais

Les modalités de prise en charge directe par LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE ou de remboursement de L'ARTISTE-AUTEUR en matière d'achat de matériel nécessaire à l'éventuelle réalisation d'œuvres, d'hébergement, de déplacement, de restauration et de transport des œuvres sont détaillées en annexe 2. LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE s'engage à prendre en charge les frais afférents à la présence de L'ARTISTE-AUTEUR dans les limites définies en annexe 2. La prise en charge de toute dépense non prévue dans cette annexe doit faire l'objet d'un accord préalable écrit entre L'ARTISTE-AUTEUR et LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE.

## 2.2 Locaux

Descriptif des locaux mis à disposition

(surface, caractère de jouissance exclusive ou partagé, etc.):

- Lieu de recherche ou d'activité de création: .....
- Lieu d'hébergement: .....  
Décrire ici le type de logement (hôtel, studio meublé, gîte, chez l'habitant, etc.): .....
- Décrire ici le confort (chambre privative ou partagée, salle de bains privative ou partagée, présence d'une cuisine, présence d'une cuisine partagée ou pas, linge de lit fourni, linge de toilette fourni, présence d'un lave-linge, présence d'une connexion internet, etc.): .....

Les locaux mis gracieusement à la disposition de L'ARTISTE-AUTEUR par LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE conformément à l'article 1 ci-avant font l'objet d'un état des lieux au début et à la fin de la résidence en présence de L'ARTISTE-AUTEUR.

Ces locaux sont dès le début de la résidence librement accessibles à L'ARTISTE-AUTEUR, sous réserve du respect des horaires d'accès qui sont imposés à tous les occupants du lieu. L'ARTISTE-AUTEUR ne peut accéder aux locaux de recherche ou d'activité de création en dehors des horaires habituels prévus qu'avec l'accord formel de LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE. L'ARTISTE-AUTEUR dispose d'un jeu de clés à restituer à la fin de la résidence ou des codes d'accès à son espace de recherche ou d'activité de création.

Si le lieu d'hébergement n'est pas administré par LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE, une copie de la réservation de l'hébergement mis à la disposition de L'ARTISTE-AUTEUR est communiquée à ce dernier avant le début de la résidence d'artiste-auteur.

### 2.3 Personnels, moyens humains

LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE s'engage à désigner un interlocuteur référent de L'ARTISTE-AUTEUR, affecté au bon déroulement de la résidence.

L'interlocuteur référent de la résidence est le suivant:

- Nom et prénom: .....
- Numéro de téléphone portable: .....
- Horaires de travail: .....
- Numéro de téléphone d'urgence (hors des horaires de travail): .....

Les savoir-faire de l'équipe de LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE mis à la disposition de L'ARTISTE-AUTEUR sont précisés en annexe 3.

Assistant-e de L'ARTISTE-AUTEUR : si la démarche artistique de L'ARTISTE-AUTEUR en résidence nécessite la présence d'un-e assistant-e distinct-e du personnel mis à disposition par LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE, L'ARTISTE-AUTEUR s'assure au préalable des moyens dont dispose LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE pour l'accueillir. Le cas échéant, les conditions d'accueil et de prise en charge des frais afférents à cet assistantat (hébergement, déplacements, rémunération...) sont précisées en annexe 2.

## 2.4 Matériels, équipements

Les parties ont vérifié l'adéquation de l'activité de recherche ou de création de L'ARTISTE-AUTEUR avec le matériel disponible dans la structure d'accueil ou apporté par l'artiste. LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE s'engage à mettre à la disposition de L'ARTISTE-AUTEUR les moyens matériels et équipements définis en annexe 4. La mise à disposition de tout autre matériel devra faire l'objet d'un accord entre les parties.

## Article 3 — Obligations de L'ARTISTE-AUTEUR

### 3.1 Présence effective

En aucun cas L'ARTISTE-AUTEUR ne peut se faire remplacer pendant la résidence, sauf accord préalable écrit de LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE.

Par ailleurs, L'ARTISTE-AUTEUR s'engage à assurer une présence effective sur le lieu de la résidence, selon les modalités décrites à l'article 1. Toute modification de date ou de durée doit faire l'objet d'une concertation entre L'ARTISTE-AUTEUR et LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE et fera l'objet d'un avenant au présent contrat.

### 3.2 Locaux

L'ARTISTE-AUTEUR s'engage à user paisiblement des locaux mis à sa disposition en les conservant en bon état et à signaler tout dysfonctionnement observé.

### 3.3 Matériels mis à la disposition de L'ARTISTE-AUTEUR

L'ARTISTE-AUTEUR s'engage à prendre soin des matériels et équipements listés en annexe 4 qui lui sont prêtés, ainsi qu'à n'effectuer aucune modification ou réparation de ces matériels sans accord préalable de LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE. L'état du matériel et des équipements sera vérifié en début et en fin de résidence par LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE. L'ARTISTE-AUTEUR s'engage à signaler toute casse survenue ou dysfonctionnement observé pendant la résidence.

### 3.4 Rencontre(s) avec les publics

L'ARTISTE-AUTEUR accepte de participer à des rencontres avec les publics, tel que prévu à l'article 1.

### 3.5 Devenir des œuvres éventuellement créées en résidence

L'ARTISTE-AUTEUR devra libérer l'espace de recherche ou d'activité de création en fin de résidence. Il organisera, le cas échéant, le démontage et le retour des œuvres créées pendant la résidence selon les modalités prévues avec LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE en annexe 2.

## Article 4 — Assurances

LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE déclare avoir assuré ses locaux, son matériel et son personnel. Elle a contracté une assurance en garantie tous dommages clou à clou et au titre de la responsabilité civile par contrat souscrit auprès de la compagnie ..... sous le n° ..... L'ARTISTE-AUTEUR fournira au plus tard à son arrivée en résidence une attestation d'assurance au titre de sa responsabilité civile.

L'ARTISTE-AUTEUR est responsable de ses effets personnels.

L'ARTISTE-AUTEUR fournit, le cas échéant, à LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE le descriptif et la valeur du matériel lui appartenant apporté pour son activité de création, de recherche ou d'expérimentation durant la résidence. LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE ne pourra assurer ce matériel que si l'inventaire lui est parvenu au plus tard 15 jours avant le début de la résidence. Si elle existe, la liste détaillée du matériel apporté par L'ARTISTE-AUTEUR et sa valeur est en annexe 5.

L'ARTISTE-AUTEUR fournit, le cas échéant, à LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE le descriptif et la valeur des œuvres créées pendant la résidence afin qu'elles soient assurées par LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE jusqu'à la fin de la résidence. LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE ne pourra assurer les œuvres non déclarées par L'ARTISTE-AUTEUR. Chaque déclaration de valeur d'œuvre fournie par L'ARTISTE-AUTEUR est indexée au présent contrat.

## Article 5 — Sécurité

LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE s'engage à communiquer à L'ARTISTE-AUTEUR, dès son arrivée, des consignes de sécurité qui devront être strictement respectées par lui. LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE s'engage à mettre à la disposition de L'ARTISTE-AUTEUR des matériels et équipements répondant aux normes d'hygiène et de sécurité en vigueur.

## Article 6 — Résiliation de plein droit<sup>15</sup>

En cas de violation du présent contrat, par l'une des parties, l'autre partie la mettra en demeure, par voie de lettre recommandée avec demande d'acqué de réception, d'exécuter tout ou partie de ses obligations contractuelles. Si cette lettre de mise en demeure n'est pas suivie d'un effet pleinement satisfaisant dans un délai maximal de 15 jours à compter du jour de sa première présentation par La Poste, le présent contrat est résilié de plein de droit et sans sommation ni décision de justice.

## Article 7 — Cas de force majeure

La responsabilité de chacune des parties ne pourra être recherchée si l'exécution du contrat est retardée ou empêchée en raison d'un cas de force majeure. La force majeure s'entend de tout événement extérieur aux parties, présentant un caractère à la fois imprévisible et insurmontable, qui empêche l'une ou l'autre des parties d'exécuter une obligation essentielle mise par le contrat à sa charge.

Dans tous les cas, la partie empêchée devra faire tout ce qui est en son pouvoir pour limiter la durée et les effets de la force majeure. En cas de prolongation de l'événement au-delà d'une période de quinze jours, le contrat pourra être renégocié de bonne foi.

## Article 8 — Transfert du contrat

Aucune des parties ne peut transmettre à un tiers les droits et obligations qui lui sont attribués par le présent contrat, sauf accord préalable et écrit de l'autre partie.

## Article 9 — Bilan partagé

Conformément à la circulaire n° 2016/005 du 8 juin 2016 du ministère de la Culture et de la Communication relative au « soutien d'artistes et d'équipes artistiques dans le cadre de résidences », les parties s'engagent conjointement à élaborer un bilan partagé<sup>16</sup> relatif au déroulement de l'accueil en résidence. Le bilan partagé est établi conjointement en fin de résidence par LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE et L'ARTISTE-AUTEUR. Il s'agit d'un bilan qualitatif et quantitatif, mais aussi d'un bilan financier détaillé de l'action spécifique, précisant notamment le montant de la subvention allouée à la résidence et les postes de rémunération de L'ARTISTE-AUTEUR (bourse de résidence, rémunération des rencontres avec le public, droits d'auteur en cas de diffusion, salaire en cas d'actions culturelles...).

Ce bilan partagé est fait en autant d'exemplaires originaux que de signataires. Le présent contrat et ses annexes font impérativement partie des documents joints au bilan partagé transmis au moment de l'évaluation de la convention de LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE. Il en est de même des contrats de cession de droits d'auteur ou des contrats de travail éventuellement conclus entre LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE et L'ARTISTE-AUTEUR à l'occasion de la résidence.

Après établissement du bilan partagé, L'ARTISTE-AUTEUR et LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE peuvent, le cas échéant, convenir d'un avenant au présent contrat prévoyant la mention de LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE sur certains supports de communication relatifs aux œuvres créées en résidence.

## Article 10 — Loi applicable et compétence juridictionnelle

Le présent contrat est conclu sous l'égide de la législation française. Sauf disposition législative ou réglementaire s'y opposant, tout litige relatif à l'interprétation et/ou à l'exécution du présent contrat sera soumis aux juridictions compétentes de la ville de .....; étant précisé que les parties pourront avoir recours à la médiation<sup>17</sup> avant toute saisine d'une juridiction.

## Article 11 — Annexes

Les annexes au présent contrat ont une nature contractuelle et sont en conséquence signées par les parties. Leur modification suppose l'accord de l'ensemble des parties.

Fait à ..... le .....  
en autant d'exemplaires originaux que de signataires

LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE

L'ARTISTE-AUTEUR

## Annexe 1 — Dossier de candidature fourni par L'ARTISTE-AUTEUR

- Lettre de motivation
- CV
- Texte de présentation de la démarche
- Documentation d'œuvres antérieures

## Annexe 2 — Moyens financiers mis à la disposition de L'ARTISTE-AUTEUR par LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE

### Bourse de résidence

Montant: ..... €  
 Mode de règlement: .....  
 Coordonnées du destinataire de la facture de L'ARTISTE-AUTEUR: .....  
 Calendrier de paiements: .....  
 Paiement de la facture à réception et/ou délais de règlement: .....

### Frais pris en charge par LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE et modalités de cette prise en charge

Frais de réalisation des œuvres plafonnés à hauteur de ..... €  
 Préciser ici s'il s'agit d'une prise en charge directe ou les modalités de remboursement (délais, justificatifs...)

### Hébergement

Préciser ici s'il s'agit d'une prise en charge directe ou les modalités de remboursement (délais, justificatifs...)

### Déplacements

Préciser ici le nombre d'allers-retours domicile-lieu de résidence pris en charge, la base et les modalités de remboursement, l'éventuel plafond, les délais de remboursement, les justificatifs demandés... Préciser aussi l'éventuelle prise en charge des déplacements sur le territoire de la résidence (transports en commun, mise à disposition d'un véhicule, modalités de remboursement, délais, justificatifs demandés...)

### Restauration

Préciser ici l'éventuelle prise en charge sous la forme de *per diem*, accès à une cantine, notes de frais...

### Transport des œuvres éventuellement créées jusqu'au domicile de L'ARTISTE-AUTEUR après la résidence

Préciser ici les modalités et les conditions financières de ce transport.

## Annexe 3 — Moyens humains mis à la disposition de L'ARTISTE-AUTEUR par LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE

- Ressources humaines (savoir-faire, assistance technique, administrative...) de LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE mises à la disposition de L'ARTISTE-AUTEUR pendant la résidence: .....
- Acteurs du territoire pouvant être une ressource pour L'ARTISTE-AUTEUR dans le cadre de son activité de recherche ou de création (associations, autres artistes, enseignants, artisans, industriels ou autres entreprises...): .....
- Assistant(s) personnel(s) de L'ARTISTE-AUTEUR  
Conditions d'accueil et de prise en charge des frais concernant l'assistant-e éventuel-le de L'ARTISTE-AUTEUR (rémunération, hébergement, déplacements, restauration...).

## Annexe 4 — Matériel et équipement mis à la disposition de L'ARTISTE-AUTEUR par LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE

- Caractéristiques du lieu de recherche ou de création: .....
- Matériel disponible dans le lieu de recherche ou de création: .....
- Équipements spécifiques de LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE: .....
- Autres accès possibles à des équipements locaux: .....

## Annexe 5 — Matériel ou équipement apporté par L'ARTISTE-AUTEUR

Descriptif, date d'achat et valeur du matériel aux fins d'assurance par la structure.

1. Usopav (Union des syndicats et organisations professionnelles des arts visuels) : [www.usopav.org](http://www.usopav.org)  
Fraap (Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens) : [www.fraap.org](http://www.fraap.org)  
Cipac : [www.cipac.net](http://www.cipac.net)  
Arts en résidence – Réseau national : [www.artsenresidence.fr](http://www.artsenresidence.fr)
2. Si un artiste-auteur exerce sous un pseudonyme l'activité qui est l'objet du présent contrat, la résidence doit strictement garder secret le nom patronymique de L'ARTISTE-AUTEUR ; faute de quoi elle engagerait sa responsabilité.
3. Attention : s'il est précisé « n° d'immatriculation en cours », l'artiste fournira un document justifiant ses démarches d'immatriculation.
4. L'ARTISTE-AUTEUR inscrit ici son numéro de TVA intracommunautaire ou spécifie « exonéré » suivi de la mention « la TVA n'est pas due en application de l'article 293B-III-2-3 du code général des impôts »
5. Début d'activité : si L'ARTISTE-AUTEUR, déclarant fiscalement ses revenus en Bénéfices non commerciaux (BNC), n'est pas encore identifié(e) par l'un des organismes de sécurité sociale : MDA ou Agessa, il (ou elle) doit préciser « en cours » et effectuer d'urgence les démarches de début d'activité auprès de l'Urssaf, qui a le rôle de CFE (Centre de formalités des entreprises) pour les artistes-auteurs.
6. S'agissant d'un collectif d'ARTISTES-AUTEURS, deux options sont possibles : soit un seul contrat est signé par les membres du collectif, soit un contrat pour chacun des membres du collectif. Dans le premier cas, LES ARTISTES-AUTEURS sont solidairement responsables de l'exécution du contrat dans son ensemble. Dans le second cas, chacun est responsable de ses seules obligations.
7. Il est important d'identifier avec précision la personne ou entreprise qui s'engage par la signature du contrat. LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE peut être gérée sous la responsabilité d'une personne morale de droit privé ou sous la responsabilité d'une personne morale de droit public. Le présent contrat est établi pour ces deux cas de figure. Le contrat de résidence est soumis au respect du code de la propriété intellectuelle.
8. La personne morale doit être identifiée en qualité de diffuseur par l'organisme de sécurité sociale dont dépend L'ARTISTE-AUTEUR et s'acquitter de la « contribution diffuseur » (1,1% de la rémunération brute hors taxe qu'il verse à L'ARTISTE-AUTEUR). Cette contribution obligatoire est à sa charge.
9. La mention de la qualité du signataire du contrat (gérant, président, etc.) et des identifiants juridiques de la personne morale qu'il représente (dénomination et forme sociale, RCS, Siret, APE, siège social) est une condition de validité du contrat.
10. LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE ne peut en aucun cas imposer à L'ARTISTE-AUTEUR une cession de droits patrimoniaux à titre gratuit. La cession gratuite est une faculté exclusive de L'ARTISTE-AUTEUR lui-même. Si l'artiste a fait apport de ses droits patrimoniaux à une société de perception et de répartition des droits (SPRD ou société d'auteurs), LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE devra prendre contact avec la SPRD de L'ARTISTE-AUTEUR (ADAGP, Saif...) pour conclure spécifiquement un contrat de cession de droits quant à l'exploitation de l'image des œuvres en précisant ses limites (destination, étendue, territoire, durée). Les répertoires des sociétés d'auteurs sont librement consultables sur leurs sites internet ([www.adagp.fr](http://www.adagp.fr), [www.saif.fr...](http://www.saif.fr...)).
11. Quand le contact est à l'initiative de la structure et si un déplacement physique de l'artiste est nécessaire pour cet entretien, les frais afférents sont pris en charge par la structure.
12. Ces actions doivent demeurer secondaires par rapport au temps global de la présence de l'artiste, sauf lorsque la démarche de création l'induit spécifiquement.
13. ADAGP, Saif, ...
14. Par principe, les bourses et allocations sont imposables au titre des revenus professionnels mais ne sont pas assujetties à la TVA dès lors qu'elles ne viennent pas rémunérer une livraison de biens ou l'exécution d'une prestation de services.

15. Cette clause de résiliation de plein droit est d'une efficacité juridique importante car elle permet de mettre fin au contrat sans recourir au juge. Rappelons que seul un juge statuant au fond peut prononcer la résiliation d'un contrat ; le juge de référé n'ayant pas la capacité de le faire. Il peut en résulter une difficulté sérieuse en termes de délai. La présente clause est donc essentielle. Elle peut aboutir à mettre fin prématurément au contrat de résidence.
16. Le bilan partagé fait notamment état des points forts de la résidence, de ses axes d'amélioration et des éventuelles difficultés rencontrées par L'ARTISTE-AUTEUR ou par LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE.
17. Ici les parties choisissent de privilégier ou non le recours à la médiation avant toute action judiciaire. Il est rappelé qu'une médiation a toujours lieu à court délai, qu'elle peut être interrompue librement à tout moment et qu'elle aboutit souvent avec succès à une solution amiable.

## Qu'est-ce que la médiation ?

La médiation est une pratique ou une discipline qui vise à définir l'intervention d'un tiers pour faciliter la circulation d'informations, éclaircir ou rétablir des relations, dans un cadre confidentiel. Ce tiers neutre, indépendant et impartial, est appelé médiateur. Il est soumis à un code national de déontologie.

La médiation est un mode de résolution des litiges par le dialogue. Elle est plus rapide, moins onéreuse et moins lourde qu'une procédure judiciaire. Les parties restent libres de suivre ou non l'avis du médiateur. Grâce à la médiation, nombre de différends ou de situations de blocage trouvent rapidement une issue partagée entre les parties.

La médiation est soit conventionnelle, soit judiciaire. La médiation conventionnelle est un processus amiable de résolution des conflits, initiée à la demande des parties, soit parce qu'une clause du contrat à l'origine du différend la prévoit, soit parce qu'elles choisissent d'y recourir expressément et librement. Si la médiation aboutit, ce qui est souvent le cas, elle se termine généralement par un protocole transactionnel conclu en application des articles 2044 et suivants du code civil. Ce protocole a l'autorité de la chose jugée. Le litige en cause ne peut plus être porté devant un juge.

La médiation judiciaire est une mesure ordonnée par le juge civil ou commercial avec l'accord des parties. Le juge apprécie l'intérêt et l'opportunité de la mettre en œuvre dans le cadre des articles 131-1 à 131-15 du nouveau code de procédure civile. La durée initiale de la médiation judiciaire ne peut excéder trois mois. Cette mission peut être renouvelée une fois, pour une même durée, à la demande du médiateur, du juge ou des parties. La procédure judiciaire est suspendue durant la médiation. En cas de succès, les parties ont la possibilité de soumettre leur protocole transactionnel à l'accord du juge pour homologation, ce qui lui confère un caractère exécutoire.

Il est recommandé de recourir à des médiateurs formés et agréés par un Centre de médiation. Les principaux Centres de médiation nationaux :

AME : [www.mediateurseuropeens.org](http://www.mediateurseuropeens.org)

Cmap : [www.cmap.fr](http://www.cmap.fr)

CMC : [www.centredemediationculture.com](http://www.centredemediationculture.com)

IEAM : [www.ieam.eu](http://www.ieam.eu)

## Répertoire de sites Internet ressources



## Institutions

### Centre national des arts plastiques (Cnap)

Le Centre national des arts plastiques est l'un des principaux opérateurs de la politique du ministère de la Culture et de la Communication dans le domaine des arts visuels. Le site Internet du Cnap propose une base de données de plus de 2200 structures de l'art contemporain : lieux d'exposition, écoles supérieures d'art, réseaux professionnels, prix, bourses, résidences. Les responsables de chaque lieu répertorié ont la possibilité de publier directement leurs appels à candidatures. Une centaine de propositions sont accessibles depuis la page d'accueil, dans la rubrique « Appels à candidature et offres d'emploi ». Les appels à candidatures peuvent aussi être envoyés à :  
[info.cnap@culture.gouv.fr](mailto:info.cnap@culture.gouv.fr)  
[www.cnap.fr](http://www.cnap.fr)

**Ministère de la Culture  
et de la Communication**  
[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)

## Syndicats et organisations professionnelles

### AFD (Alliance française des designers)

Ce syndicat professionnel représente les designers quelles que soient leurs disciplines et leur forme juridique. Le site Internet répertorie, sous l'onglet « Actions/Blog », des « Appels d'offres : liste blanche », des « Listes noires des appels d'offres et concours » ainsi que des « Listes noires des mauvais payeurs ».  
[www.alliance-francaise-des-designers.org](http://www.alliance-francaise-des-designers.org)

### Aica France (Association internationale des critiques d'art)

Cette association représente les critiques des arts visuels. Son site Internet diffuse des actualités et informations professionnelles ainsi que des ressources bibliographiques.  
[www.aicafrance.org](http://www.aicafrance.org)

### Caap (Comité des artistes-auteurs plasticiens)

Ce syndicat professionnel représente les auteurs d'arts visuels (arts graphiques, plastiques, photographiques, etc.). Le site Internet

regroupe, sous l'onglet « Ressources », une rubrique « Appel à projets, résidences, emplois » accessible aux adhérents du Caap. Sa page publique Facebook signale dans ses actualités les appels d'offres et les concours abusifs destinés aux artistes-auteurs (rubrique « art-naque »).  
[caap.asso.fr](http://caap.asso.fr)  
[www.facebook.com/caapartsvisuels](https://www.facebook.com/caapartsvisuels)

### C-E-A / Commissaires d'exposition associés

Cette association regroupe les personnes exerçant une activité de commissaire d'expositions d'art contemporain en France. Des appels à candidatures sont diffusés sur la page d'accueil de son site Internet.  
[www.c-e-a.asso.fr](http://www.c-e-a.asso.fr)

### SMdA-CFDT (Solidarité Maison des artistes-CFDT)

Ce syndicat professionnel représente les artistes-auteurs des arts visuels et de l'écrit.  
[www.solidaritemda.com](http://www.solidaritemda.com)

### Snaa-FO (Syndicat national des artistes-auteurs-Force ouvrière)

[www.snaa-fo.org](http://www.snaa-fo.org)

### Snap-CGT (Syndicat national des artistes plasticiens-CGT)

[www.snapcgt.org](http://www.snapcgt.org)

### SNP (Syndicat national des photographes)

Ce syndicat professionnel représente l'ensemble des photographes (indépendamment de leur usage du média photographique, de leur statut juridique et de leurs diffuseurs).  
[snp.photo](http://snp.photo)

### SNSP (Syndicat national des sculpteurs et plasticiens)

Ce syndicat professionnel représentant les sculpteurs et plasticiens fournit à ses adhérents, via la page d'accueil de son site Internet, des annonces et des informations diverses dans les « Rubriques réservées aux adhérents ».  
[www.sculpteurs-plasticiens.org](http://www.sculpteurs-plasticiens.org)

### Unpi (Union nationale des peintres illustrateurs)

[www.unpi.net](http://www.unpi.net)

### UPP (Union des photographes professionnels/auteurs)

Cette organisation professionnelle défend les droits des photographes auteurs et des

photo-journalistes. Le site Internet fournit des informations statutaires, d'ordres fiscal, social et juridique. Des modèles de bon de commande, de bordereau de contrat, de pige et de note de frais sont aussi téléchargeables librement. [www.upp-auteurs.fr](http://www.upp-auteurs.fr)

### Usopav (Union des syndicats et organisations professionnelles des arts visuels)

Cette intersyndicale, créée en 2005, regroupe la Caap (Comité des artistes-auteurs plasticiens), le Self (Syndicat des écrivains de langue française), le SNP (Syndicat national des photographes), le SNSP (Syndicat national des sculpteurs et plasticiens) et l'Unpi (Union nationale des peintres illustrateurs). Le site Internet de l'Usopav met régulièrement à disposition des modèles, téléchargeables gratuitement, de contrat de commande, d'édition, d'exposition et de cession de droits d'auteur. [www.usopav.org](http://www.usopav.org)

## Autres organismes et réseaux professionnels

### ANdÉA (Association nationale des écoles supérieures d'art)

Cette association fédère la totalité des 46 écoles supérieures d'art publiques délivrant des diplômes nationaux de niveau BAC+3 et BAC+5 et défend la spécificité des enseignements supérieurs artistiques. L'association diffuse sur son site Internet les appels à candidatures des écoles supérieures d'art (dans la catégorie « Ressources », sous l'onglet « Bourses et résidences »). [www.andea.fr](http://www.andea.fr)

### Arts en résidence – Réseau national

Cette association fédère 21 structures d'accueil en résidence d'artiste, de commissaire d'expositions, de critique d'art, ou de toute personne développant un projet s'inscrivant dans le champ des arts visuels, en France. [www.artsenresidence.fr](http://www.artsenresidence.fr)

### Cipac (Fédération des professionnels de l'art contemporain)

Cette organisation fédère 23 associations, dont notamment Aica France, ANdÉA, Arts en résidence – Réseau national, C-E-A, d.c.a.

Réseau Diagonal et Réseau documents d'artistes. Des appels à candidatures sont diffusés sur son site Internet dans la rubrique « Offres d'emploi », sous l'onglet « Appels à projets et résidences ». [www.cipac.net](http://www.cipac.net)

### d.c.a. (Association française de développement des centres d'art)

Cette association fédère les centres d'art contemporain en France. Son site Internet rassemble des « Appels à projets » (y compris internationaux) dans une rubrique du même nom, accessible depuis l'onglet « Annonces / offres d'emploi ». [www.dca-art.com](http://www.dca-art.com)

### Fraap (Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens)

Cette fédération représente les associations et collectifs d'artistes plasticiens sur le plan national. Sa liste de diffusion permet aux artistes plasticiens, sur inscription en ligne, de recevoir gratuitement les appels à résidences. Avant leur diffusion, les différentes annonces sont étudiées et vérifiées, afin d'éviter de relayer des offres peu pertinentes et/ou non professionnelles, voire non respectueuses des droits des artistes plasticiens. Les structures peuvent envoyer les appels à candidatures à [goodnews@fraap.org](mailto:goodnews@fraap.org) [www.fraap.org](http://www.fraap.org)

## Sociétés de perception et de répartition des droits (SPRD) du domaine des arts visuels

La mission de ces deux sociétés civiles est de percevoir et de répartir les droits d'auteur dans le domaine des arts graphiques et plastiques (architectes, designers, dessinateurs et scénaristes de bande dessinée, graphistes, illustrateurs, plasticiens, peintres, photographes, sculpteurs). Elles gèrent l'ensemble des droits patrimoniaux reconnus aux auteurs (droit de suite, droit de reproduction, droit de représentation, droits collectifs), pour tous les modes d'exploitation : livre, presse, publicité, produits dérivés, enchères, vente en galerie, télévision, vidéo à la demande, sites Internet, etc.

### ADAGP (Société des auteurs dans les arts graphiques et plastiques)

[www.adagp.fr](http://www.adagp.fr)

### Saif (Société des auteurs des arts visuels et de l'image fixe)

[www.saif.fr](http://www.saif.fr)

## Régime de sécurité sociale des artistes-auteurs et des auteurs

### Agessa (Association pour la gestion de la sécurité sociale des auteurs)

Elle a pour mission la gestion de la sécurité sociale des auteurs d'œuvres littéraires, photographiques, audiovisuelles et musicales. [www.agessa.org](http://www.agessa.org)

### MdA (Maison des artistes) – Sécurité sociale

Elle a pour mission la gestion de la sécurité sociale des auteurs d'œuvres graphiques et plastiques. [www.mda-securitesociale.org](http://www.mda-securitesociale.org)

## Réseaux régionaux

De nombreux sites Internet régionaux recensent l'actualité et les appels à candidatures des lieux d'art contemporain de la zone géographique qu'ils couvrent.

### 50° nord

Le site Internet de ce réseau transfrontalier franco-belge diffuse des appels à candidatures via l'onglet « Ressource » puis la sous-catégorie « Annonces ». [www.50degresnord.net](http://www.50degresnord.net)

### ACB (Art contemporain en Bretagne)

Le site Internet recense, par département, les lieux d'art contemporain en Bretagne, les appels à candidatures sont diffusés à la fois dans les rubriques « Actualité » et « Ressources ». [www.artcontemporainbretagne.org](http://www.artcontemporainbretagne.org)

### Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord

Les « Résidences de l'art en Dordogne » sont présentées dans la rubrique « Le programme », sous l'onglet « Artistes en création » du site Internet. [www.culturedordogne.fr](http://www.culturedordogne.fr)

### Art contemporain en Languedoc-Roussillon

Outre un annuaire de lieux, le site Internet présente les appels à résidences de la région sous l'onglet « Informations professionnelles ». [www.artcontemporain-languedocroussillon.fr](http://www.artcontemporain-languedocroussillon.fr)

### Art contemporain en Rhône-Alpes

Le site Internet dispose d'un annuaire des lieux sous forme de carte interactive. La consultation est possible par département ou par type de structure (par exemple « Résidence »). [www.ac-ra.eu](http://www.ac-ra.eu)

### Art Flox

Ce portail d'information sur l'art contemporain à Bordeaux et en Aquitaine diffuse des appels à candidatures et annonce des événements liés aux résidences via la rubrique « Communiqués », dans la catégorie « Résidence d'artiste ». [art-flox.com](http://art-flox.com)

### Arts visuels en région Centre

Les lieux de résidence de la région sont présentés sous l'onglet « Annuaire », dans la catégorie « Résidences d'artistes ». Une carte permet de visualiser leur situation géographique. Les appels à candidatures sont recensés sous l'onglet « Actualités professionnelles » du site Internet. [aar.fr](http://aar.fr)

### BOTOXS, Réseau d'art contemporain de la Côte d'Azur

Sous l'onglet « Les événements », le site Internet répertorie certaines résidences en cours, passées et à venir, ainsi que les événements associés. [www.botoxs.fr](http://www.botoxs.fr)

### CINQ 25 / Réseau art contemporain en Limousin

Le site Internet propose une carte interactive des lieux d'art contemporain de la région, avec la mention « résidence » le cas échéant. Les appels à candidatures sont recensés sous l'onglet « Actualités ». [cinqvingtcinq.org](http://cinqvingtcinq.org)

### La belle revue

Le site Internet de cette revue (à la fois numérique et papier), qui entend défendre un territoire associant plusieurs départements du grand centre de la France, dispose d'une page « Appel à projets ». [www.labellerevue.org](http://www.labellerevue.org)

### Mapraa (Maison arts plastiques/visuels Auvergne – Rhône-Alpes)

Ce centre de ressources recense sur son site Internet, via l'onglet « Bloc-Notes le mensuel », l'actualité des arts plastiques ainsi que des appels à candidatures de la région Auvergne – Rhône-Alpes.

[www.mapraa-art.org](http://www.mapraa-art.org)

### Marseille expos

Le réseau des galeries et lieux d'art contemporain à Marseille peut être visualisé au moyen d'une carte interactive sur son site Internet. Celui-ci répertorie par ailleurs les appels à candidatures dans la rubrique « Agenda », sous l'onglet « Vue par catégories ». Une recherche via le mot clé « résidence » est également possible.

[www.marseilleexpos.com](http://www.marseilleexpos.com)

### On The Move (OTM)

Cette plateforme européenne d'information dédiée à la mobilité culturelle diffuse des appels à candidatures sur sa page « Mobility News ».

[on-the-move.org](http://on-the-move.org)

### Pôle arts visuels Pays de la Loire

Ce site Internet propose un annuaire des lieux de l'art contemporain dans la région et recense, dans une rubrique « Ressources », un certain nombre d'aides et de subventions, de guides et d'informations professionnelles.

[poleartsvisuels-pdl.fr](http://poleartsvisuels-pdl.fr)

### Réseau Diagonal

Ce réseau national et européen de structures de diffusion de la photographie contemporaine propose sur son site Internet, via l'onglet « Ressources », un calendrier annuel des appels à candidatures de résidence (toutes disciplines confondues), qui est téléchargeable au format PDF.

[www.reseau-diagonal.com](http://www.reseau-diagonal.com)

### Réseau documents d'artistes

Cette plateforme de ressources numériques compte près de 400 dossiers d'artistes présents dans les différents sites régionaux (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Bretagne, Auvergne – Rhône-Alpes, Aquitaine). Sous l'onglet « Ressources » sont présentés des lieux de résidence et des appels à candidatures.

[www.reseau-dda.org](http://www.reseau-dda.org)

[documentsdartistes.org](http://documentsdartistes.org)

(Provence-Alpes-Côte d'Azur)

[ddab.org](http://ddab.org) (Bretagne)

[dda-ra.org](http://dda-ra.org) (Auvergne – Rhône-Alpes)

[dda-aquitaine.org](http://dda-aquitaine.org) (Aquitaine)

### Tram (Réseau art contemporain Paris / Île-de-France)

La rubrique « Appels à projets » du site Internet, accessible depuis l'onglet « Ressources professionnelles », présente les appels des structures membres du réseau.

[www.tram-idf.fr](http://www.tram-idf.fr)

### Versant Est

Le site Internet du réseau de l'art contemporain en Alsace dispose d'un onglet « Appels à projet et candidatures » accessible depuis la rubrique « Les ressources ».

[versantest.org](http://versantest.org)

## Écoles supérieures d'art

Les sites Internet des écoles d'art suivantes publient des appels à candidatures pour des résidences (d'autres adressant des lettres de diffusion électroniques à leurs étudiants, actuels et anciens).

### École supérieure d'arts & médias de Caen-Cherbourg

Le site Internet diffuse des appels à candidatures sous l'onglet « Actualités », dans la rubrique « L'école buissonnière ».

[www.esam-c2.fr](http://www.esam-c2.fr)

### Eesab – Brest, Lorient, Quimper, Rennes (École européenne supérieure d'art de Bretagne)

Le site Internet rassemble des appels à candidatures sous l'onglet « Ressources », dans la rubrique « Appels à projet / Résidences ».

[www.eesab.fr](http://www.eesab.fr)

### Ensba Lyon – École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon

Le site Internet recense des appels à candidatures sous l'onglet « Ressources », dans la rubrique « Annonces ».

[www.ensba-lyon.fr](http://www.ensba-lyon.fr)

### Villa Arson

Le site Internet de ce lieu, à la fois école supérieure d'art, centre d'art, résidence d'artistes et bibliothèque spécialisée, diffuse des appels à candidatures sous l'onglet « À suivre », dans la rubrique « Appels à projets | Professionnalisation ».

[www.villa-arson.org](http://www.villa-arson.org)

## Organismes et réseaux internationaux

### Aica International (Association internationale des critiques d'art)

Cette association promeut la critique d'art en tant que discipline, protège les intérêts professionnels et éthiques de ses membres, dont elle coordonne le réseau. Sous l'onglet « News » de son site Internet sont notamment diffusés des appels à candidatures.

[www.aicainternational.org](http://www.aicainternational.org)

### Alliance of artists communities

Cette plateforme d'échanges et d'actualités présente un panel des résidences d'artistes, sous l'onglet « Residencies ». Cette page permet d'accéder à différents types d'information, appels à candidatures et conseils pour y répondre. Conçu pour un public d'artistes, étudiants et autres professionnels américains, il recense un grand nombre de résidences aux États-Unis.

[www.artistcommunities.org](http://www.artistcommunities.org)

### Arte-sur

Le site Internet de cette association consacrée aux échanges culturels entre l'Europe et l'Amérique latine permet de consulter les appels à candidatures classés par pays.

[www.arte-sur.org](http://www.arte-sur.org)

### Berliner Künstler-Programm des DAAD / artists-in-Berlin Programme

Le site Internet diffuse l'actualité de toutes les disciplines de la création contemporaine à Berlin et affiche des liens vers certaines résidences d'artistes en Allemagne ainsi que des programmes curatoriaux.

[www.berliner-kuenstlerprogramm.de](http://www.berliner-kuenstlerprogramm.de)

### DutchCulture | TransArtists

Cette plateforme se conçoit comme un guide des résidences d'artistes internationales, sur laquelle partager connaissances et expériences concernant les programmes de résidence, la mobilité internationale et autres sujets connexes. La page « Residencies » du site apporte des informations sur ce que sont les résidences (ainsi qu'un historique et une typologie des programmes) et permet de procéder à une sélection par pays et par discipline (présentations détaillées des lieux avec photographies). L'onglet « Resources » renvoie

en outre vers des plateformes classées par pays (notamment pour trouver des financements).

[www.transartists.org](http://www.transartists.org)

### e-flux

Cette plateforme de projets artistiques et curatoriaux publie des appels à candidatures sous l'onglet « Archive » et via sa lettre de diffusion électronique.

[www.e-flux.com](http://www.e-flux.com)

### Institut français

Pour soutenir la création et la diffusion de la culture française à l'international, l'Institut français recense des appels à projets dans toutes les disciplines artistiques (accessibles depuis la page d'accueil du site). Une rubrique « Résidences » est dédiée aux « grands programmes » internationaux et français.

[www.institutfrancais.com](http://www.institutfrancais.com)

### KulturKontakt

Ce centre de ressources européennes basé en Autriche organise plusieurs programmes de résidence pour des artistes internationaux, présentés sous un onglet dédié : « Artists-in-Residence-Programm ».

[www.kulturkontakt.or.at](http://www.kulturkontakt.or.at)

### Pépinières européennes pour jeunes artistes

Le site Internet de ce réseau favorisant la mobilité des jeunes artistes en Europe diffuse régulièrement des appels à projets.

[www.art4eu.net](http://www.art4eu.net)

### Raav (Regroupement des artistes en arts visuels du Québec)

La mission de cette association est principalement de travailler à l'amélioration des conditions de vie et de pratique professionnelles des artistes. Son site dispose d'une rubrique « Appels de dossiers » sous l'onglet « Espace artistes ».

[www.raav.org](http://www.raav.org)

### Res Artis

Ce réseau mondial de résidences d'artistes entend les représenter et défendre leurs intérêts sur la scène internationale. Son site Internet est une plateforme d'échanges d'expériences dans ce domaine. Sous l'onglet « Residencies », il propose des informations sur ce qu'est une résidence, une liste de programmes d'accueil, des appels à candidatures ainsi que des ressources bibliographiques.

[www.resartis.org](http://www.resartis.org)

### Réseau Art Actuel

Le site de ce portail visant à présenter la multiplicité des activités et des pratiques du secteur de l'art actuel et contemporain au Québec, au Canada et sur la scène internationale diffuse des appels à candidatures sous l'onglet « espace professionnel », dans la rubrique « Programmes de résidence ». Sont notamment recensées de nombreuses résidences croisées.

[www.rcaaq.org](http://www.rcaaq.org)

## Répertoire de résidences

## Avertissements

Ce guide répertorie les structures ayant répondu positivement aux questions du Centre national des arts plastiques et ainsi affirmé leur volonté d'y apparaître. La responsabilité des informations qui y figurent revient aux organisateurs des résidences.

Une grande précision a été demandée dans les réponses au formulaire du Cnap (adressé à près de huit cents structures) et les programmes ne présentant pas les garanties suffisantes du respect des critères fondamentaux de définition d'une résidence, identifiés par le groupe de travail réuni pour la conception de ce guide, n'ont pas été retenus. Ont notamment été exclues les « résidences-missions », en tant qu'elles relèvent d'ateliers de pratiques artistiques.

Chaque résidence étant singulière et les attentes des artistes diverses et spécifiques, nous avons fait le choix d'offrir un large éventail en référençant des programmes qui ne remplissent pas forcément l'ensemble des conditions optimales d'organisation d'une résidence déterminées par le groupe de travail. Aussi, malgré l'attention portée aux contenus publiés, le Centre national des arts plastiques ne saurait être tenu pour garant de la qualité des résidences présentées dans le répertoire. Si des éléments se révélaient caducs ou erronés, merci de nous en informer par courriel à l'adresse suivante : [info.cnap@culture.gouv.fr](mailto:info.cnap@culture.gouv.fr)

Afin de proposer un panorama le plus complet possible, cette publication inclut notamment des résidences dont l'existence est parfois très récente et d'autres ne publiant pas systématiquement d'appel à candidatures, mais sollicitant directement des résidents. Ce choix est motivé par la volonté de limiter le caractère exclusif de ces résidences en rendant possible l'envoi de candidatures spontanées.

Sont également référencées certaines résidences organisées par des structures étrangères, qui sont exclusivement réservées à des résidents étrangers. Il en existe peut-être d'autres, dont, malgré notre vigilance, nous n'avons pu avoir connaissance (toutes

ne sont pas identifiées par les réseaux professionnels et leurs appels à candidatures sont rarement diffusés en France).

Un répertoire de sites Internet ressources français et internationaux (p. 31) permet néanmoins d'assurer une veille concernant ce type de résidence en France et également de prendre connaissance d'offres de résidence à l'étranger.

Le séjour en résidence est un engagement dans un processus d'échange. Afin d'éviter certains écueils, il revient donc à l'artiste, au commissaire d'expositions, au critique, au théoricien et à l'historien de l'art souhaitant être accueilli en résidence la responsabilité de prendre directement contact avec la ou les structures ayant retenu son attention, ainsi qu'avec les précédents résidents (dont la liste est disponible dans la rubrique « Guide / Annuaire » du site Internet du Centre national des arts plastiques, [www.cnap.fr](http://www.cnap.fr), sous réserve que celle-ci ait été transmise par les organisateurs).

Il est recommandé d'examiner avec minutie les conditions d'accueil en résidence telles que décrites ci-avant, en étant particulièrement attentif aux sommes perçues et à leurs différentes destinations, à la nature des éventuelles actions culturelles attendues (nombre d'heures total, rémunération, encadrement assuré ou non par l'équipe de la structure et matériel fourni, etc.), ainsi qu'à la durée du séjour (en particulier pour la réalisation d'œuvres dans un contexte donné, voire *in situ*, dans le cadre d'événements publics comme certains festivals, sentiers d'art en paysage ou symposiums, encore trop souvent associés à des résidences).

Le futur résident est également invité à se renseigner auprès des Directions régionales des affaires culturelles du ministère de la Culture et de la Communication et des Services culturels des collectivités territoriales.

Enfin, le résident peut bénéficier, en amont de la résidence et avant signature de tout contrat, de l'expérience et des conseils des syndicats d'artistes-auteurs d'arts visuels et de l'écrit, mais aussi de leur soutien en aval, en cas de difficultés dans le déroulement de la résidence (voir « Répertoire de sites Internet ressources » p. 31).

## Mode d'emploi

Conçu comme un outil pratique et donc facilement consultable, le guide *223 Résidences d'arts visuels en France* rassemble les informations essentielles concernant les dispositifs d'accueil en résidence : coordonnées complètes, nom du ou des contact(s), discipline(s), durée, modalités de sélection, conditions d'accueil. Les structures répertoriées sont triées selon le critère de l'ordre alphabétique de région, de département, de ville, d'arrondissement et de nom de résidence.

Le recensement renvoie au site Internet de la structure, lequel explicite généralement son programme dans sa globalité et apporte tous les éléments utiles sur les conditions de déroulement de la ou des résidences.

Les informations exhaustives relatives à chaque résidence (récoltées par le Centre national des arts plastiques dans le cadre de la préparation de cette publication) sont par ailleurs disponibles dans la rubrique « Guide / Annuaire » du site [www.cnap.fr](http://www.cnap.fr), dans laquelle les données sont régulièrement mises à jour par les structures elles-mêmes. Les appels à candidatures, autres sources de renseignements actualisés, sont consultables depuis la page d'accueil ou sous l'onglet « Profession artiste » du site Internet.

## AUVERGNE - RHÔNE-ALPES

### Allier (03)

#### DomaineM

10, rue Henri-Barbusse – 03350 Cérilly  
T. +33 (0)4 70 66 38 73  
[www.ledomainem.com](http://www.ledomainem.com)

**Contact :** Michel Cegara, directeur artistique  
**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels, arts sonores, pratiques hybridées  
**Durée :** de 2 à 4 mois en continu ou non  
**Modalités de sélection :** par appel à candidatures et sur sollicitation • Résidence de recherche, d'expérimentation et de création  
**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Matériel, équipements : bibliothèque, atelier destiné à l'estampe (gravure, lithographie) • Exposition • Publication d'un livret monographique et d'un journal annuel  
**Moyens financiers :** bourse de résidence / Frais pris en charge : repas / Contrat de résidence

#### La résidence

Place des Trois-Platanes  
03290 Dompierre-sur-Besbre  
T. +33 (0)4 70 34 69 35  
[www.dompierre-sur-besbre.fr](http://www.dompierre-sur-besbre.fr)

**Contact :** Marine Petit, coordinatrice de la résidence  
**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels  
**Durée :** de 2 semaines à 1 mois [1], 3 mois au minimum [2]  
**Modalités de sélection :** par appel à candidatures • Résidence de création • Thématique privilégiée : programme en lien avec le territoire et les ressources locales  
**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel • Exposition [2] • Catalogue [2] • Rencontres et débats avec les publics • Autres actions culturelles / activités annexes : actions pédagogiques en milieu scolaire, conférences, visites, etc.  
**Moyens financiers :** bourse de résidence / Rémunération des ateliers pédagogiques / Contrat de résidence

## Shakers lieux d'effervescence

93, rue de l'Abbaye  
03100 Montluçon  
T. +33 (0)4 70 02 49 88  
[www.residenceshakers.com](http://www.residenceshakers.com)

**Contacts :** Michel Dubecq, président ; Lucie Bisson, médiatrice culturelle  
**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels  
**Nom du programme :** « Pépinières d'artistes Shakers »  
**Durée :** 3 mois [1], 6 mois à raison de 3 semaines par mois [2], 1 an [3]  
**Modalités de sélection :** par appel à candidatures • Limite d'âge : 35 ans [2] • [1] Résidence de recherche et d'expérimentation, effectuée en binôme • [2] Résidence de création destinée aux jeunes diplômés d'écoles d'art • [3] Résidence pour des artistes locaux avec mise à disposition d'un atelier  
**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Matériel, équipements : presse à graver de voyage, chambre noire, perceuse à colonne, petit équipement d'atelier • Exposition [2], expositions hors les murs dans l'Allier et en Auvergne [3] • Catalogue [2] • Ateliers ouverts, rencontres avec le public [3] • Autres actions culturelles / activités annexes : projets artistiques et culturels avec des écoles et partenaires culturels et sociaux  
**Moyens financiers :** bourse de résidence [1 et 2] Budget de réalisation [1 et 2] / Rémunération des interventions pédagogiques / Contrat de résidence

### Ardèche (07)

#### Sur le sentier des lauzes

Le Villard – 07260 Saint-Melany  
T. +33 (0)4 75 35 53 92  
[www.surlesentierdeslauzes.fr](http://www.surlesentierdeslauzes.fr)  
[www.atelierrefuge.fr](http://www.atelierrefuge.fr)

**Contact :** Anouck Durand-Gasselin, conseillère artistique  
**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels, écriture, architecture, paysagisme, musique, danse, sciences humaines  
**Nom du programme :** « Résidences Labos »  
**Durée :** de 1 semaine à 1 mois  
**Modalités de sélection :** par appel à candidatures • Résidence de recherche

et d'expérimentation • Thématique privilégiée : résidence ouverte à tout chercheur « du paysage »  
**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement au cas par cas • Présentation du travail possible • Publication d'une trace de la recherche sur le blog de l'atelier refuge  
**Moyens financiers :** bourse de résidence / Frais pris en charge : transports / Contrat de résidence

## Drôme (26)

### Art 3

8, rue de Sabaterie  
 26000 Valence  
 T. +33 (0)4 75 55 31 24  
 www.art-3.org  
**Contact :** Sylvie Vojik, directrice  
**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels  
**Nom du programme :**  
 « Programme international de résidences »  
**Durée :** 2 mois [1] ; 3 mois [2]  
**Modalités de sélection :** par appel à candidatures • Limite d'âge : 40 ans • Avoir fait ses études dans la région Auvergne-Rhône-Alpes ou y résider • Résidence croisée • [1] art3 (Valence) | Homesession (Barcelone) : résidence de recherche et d'expérimentation • [2] Région Rhône-Alpes | Land du Bade-Wurtemberg : résidence de création  
**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement de la recherche ; insertion dans le milieu professionnel régional [2] • Exposition [2] • Catalogue [2] • Temps de restitution de la résidence selon les choix de l'artiste en collaboration avec la structure d'accueil [1]  
**Moyens financiers :** bourse de résidence et budget de réalisation / Contrat de résidence

## Haute-Savoie (74)

### L'artepes - espace d'art contemporain

MJC Teppes  
 Place des Rhododendrons  
 74000 Annecy

T. +33 (0)4 50 57 56 55  
 www.lartepes.org  
**Contact :** Olivier Godeux, responsable  
**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels  
**Durée :** 4 mois en continu  
**Modalités de sélection :** par appel à candidatures • Résidence de création et d'intervention • Thématique privilégiée : concevoir une œuvre en relation avec les usagers de la MJC, en prenant en compte leur environnement social, culturel et urbain.  
**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Exposition en début de résidence  
**Moyens financiers :** bourse de résidence et budget de réalisation / Contrat de résidence et contrat d'exposition

### Pôle Land Art départemental - ESAT ferme de Chosal

Route de l'Usine  
 74350 Copponex  
 T. +33 (0)4 50 44 12 82  
 www.fermedechosal.org  
**Contacts :** Emmanuel Mosse, directeur ; Régine Raphoz, directrice artistique  
**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels  
**Nom du programme :** « Naturellement ! »  
**Durée :** variable  
**Modalités de sélection :** par appel à candidatures et parfois sur sollicitation • Thématique privilégiée : Land Art, installations *in situ* ; orientation participative en lien avec des établissements médico-sociaux ; les résidences peuvent s'inscrire dans un programme transfrontalier du Conseil régional franco-genevois.  
**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail  
**Moyens financiers :** bourse de résidence / Contrat de résidence

## Isère (38)

### Moly-Sabata / Fondation Albert-Gleizes

1, rue Moly-Sabata  
 38550 Sablons  
 T. +33 (0)4 74 84 28 47  
 www.moly-sabata.com

**Contact :** Pierre David, directeur  
**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels, écriture  
**Durée :** de 1 à 6 mois  
**Modalités de sélection :** sur sollicitation • Résidence de réalisation destinée à des artistes ou à des écrivains et organisée dans le cadre de partenariats  
**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement technique et professionnel • Matériel, équipements : mise à disposition de matériel • Exposition possible • Publication • Participation aux événements de la structure d'accueil et de ses partenaires • Autres actions culturelles / activités annexes : éventuels stages pour amateurs  
**Moyens financiers :** bourse de résidence / Frais pris en charge : transports, repas / Rémunération des activités annexes / Contrat de résidence

## Puy-de-Dôme (63)

### Centre culturel le Bief - manufacture d'images

23, rue des Chazeaux - 63600 Ambert  
 T. +33 (0)4 73 82 16 59  
 www.lebief.org  
**Contacts :** Frédérique Bouche, directrice ; Ben Quène, chargé de mission  
**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels, estampe  
**Durée :** 6 semaines fractionnables  
**Modalités de sélection :** par appel à candidatures • Résidence de création • Thématique privilégiée : éditions utilisant la sérigraphie, la typographie, la gravure ou la lithographie  
**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement technique • Matériel, équipements : ateliers de sérigraphie, typographie, presses pour linogravure, xylogravure, taille-douce, etc. ; équipement informatique • Exposition possible en aval de la résidence • Édition • Présentation du travail au public en fin de résidence • Autres actions culturelles / activités annexes : temps de rencontre (médiation) avec les publics et particulièrement les scolaires  
**Moyens financiers :** bourse de résidence et budget de réalisation / Contrat de résidence

## Artistes en résidence

Unité 9  
 29, rue Georges-Besse  
 63000 Clermont-Ferrand  
 T. +33 (0)6 99 67 42 46  
 www.artistesenresidence.fr  
**Contact :** Martial Déflacieux, coordinateur  
**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels  
**Nom du programme :** « Artistes en résidence »  
**Durée :** 3 mois en moyenne, en continu ou non  
**Modalités de sélection :** par appel à candidatures • Résidence de recherche et d'expérimentation • Résidence croisée  
**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel par le coordinateur ; organisation d'échanges avec différents acteurs de l'art contemporain • Utilisation possible de l'espace curatorial du lieu avec comme unique contrainte de ne jamais présenter ses propres travaux  
**Moyens financiers :** bourse de résidence

### École supérieure d'art de Clermont Métropole (ESACM)

25, rue Kessler  
 63000 Clermont-Ferrand  
 T. +33 (0)4 73 17 36 10  
 www.esacm.fr  
**Contacts :** Muriel Lepage, directrice ; Cédric Loire, coordinateur de la recherche  
**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels, sciences humaines  
**Nom du programme :**  
 « La Coopérative de recherche »  
**Durée :** 10 mois, de septembre à juin, de façon discontinue (6 jours ouvrables au minimum par mois)  
**Modalités de sélection :** par appel à candidatures • Résidence de recherche et d'expérimentation  
**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Participation aux séminaires des groupes de recherche et aux commissions de recherche • Moyens humains : accompagnement par la directrice, le coordinateur de la recherche et l'ensemble des équipes de l'école  
**Moyens financiers :** bourse de résidence / Contrat de résidence



## Hôtel Fontfreyde – Centre photographique

34, rue des Gras  
63000 Clermont-Ferrand  
T. +33 (0)4 73 42 31 80  
www.clermont-ferrand.fr/-Hotel-Fontfreyde-Centre-Photographique-.html  
**Contact** : Francine Lotte, responsable de site  
**Discipline** : photographie  
**Nom du programme** :  
« Résidence photographique de la Ville de Clermont-Ferrand »  
**Durée** : 8 semaines fractionnables  
**Modalités de sélection** : par appel à candidatures • Thématique privilégiée : le territoire et les habitants de la cité clermontoise • Résidence de création  
**Conditions d'accueil** : hébergement • Exposition • Catalogue • Rencontres avec les publics • Autres actions culturelles / activités annexes : actions de médiation auprès de tous les publics, dont des scolaires  
**Moyens financiers** : bourse de résidence / Contrat de résidence

## Vidéoformes

La Diode  
190-194, boulevard Gustave-Flaubert  
63000 Clermont-Ferrand  
T. +33 (0)4 73 17 02 17  
www.videoformes.com  
**Contact** : Gabriel Soucheyre, responsable  
**Disciplines** : arts plastiques / arts visuels, art vidéo et arts numériques  
**Durée** : 12 mois  
**Modalités de sélection** : par appel à candidatures et sur sollicitation • Habiter à Clermont Métropole • Résidence de création  
**Conditions d'accueil** : espace de travail • Moyens humains : accompagnement technique, formation au montage • Matériel, équipements : caméra, banc de montage, équipement informatique ; mise à disposition d'un fonds documentaire • Présentation au public, performances • Autres actions culturelles / activités annexes : intervention dans l'accompagnement de projets en milieu scolaire • Exposition collective lors de la manifestation internationale d'art vidéo « VIDEOFORMES » • Catalogue en ligne • Réalisation d'un portrait vidéo de l'artiste  
**Moyens financiers** : bourse de résidence / Rémunération des activités annexes selon les projets / Contrat de résidence

## Sancy Artense Communauté – Maison Garenne

Route de Bagnols  
63680 La Tour-d'Auvergne  
T. +33 (0)4 73 21 79 79  
www.sancy-artense.com  
**Contacts** : François Jonquères, directeur ; Claire Barbieux, agent de développement culturel  
**Disciplines** : arts plastiques / arts visuels  
**Nom du programme** :  
« Résidence d'artistes Sancy Artense »  
**Durée** : 3 mois en continu  
**Modalités de sélection** : par appel à candidatures • Résidence de création • Thématique privilégiée : programme en lien avec le territoire Sancy Artense  
**Conditions d'accueil** : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement technique et professionnel • Exposition • Publication • Dans la limite de 30% du temps de résidence : rencontres et débats avec les publics, visites d'atelier • Autres actions culturelles / activités annexes : ateliers de sensibilisation en direction des scolaires  
**Moyens financiers** : bourse de résidence / Contrat de résidence

## Rhône (69)

### AADN (Assemblée artistique des diversités numériques)

2, rue d'Arménie – 69003 Lyon  
T. +33 (0)9 50 21 85 21  
www.aadn.org  
**Contact** : Pierre Amoudruz, directeur artistique  
**Discipline** : arts numériques  
**Nom du programme** : « Videophonie »  
**Durée** : de 6 à 15 jours  
**Modalités de sélection** : par appel à candidatures • En partenariat  
**Conditions d'accueil** : hébergement • Espace de travail • Accueil dans une des structures partenaires du dispositif • Moyens humains : accompagnement technique et artistique • Restitution publique sous différentes formes • Présentation au public • Autres actions culturelles / activités annexes : temps de médiation possible selon les structures d'accueil

**Moyens financiers** : bourse de résidence / Frais pris en charge : transports / Contrat de résidence

## Galerie Tator

36, rue d'Anvers – 69007 Lyon  
T. +33 (0)4 78 58 83 12  
www.rogertator.com  
**Contacts** : Laurent Lucas, directeur ; Marie Bassano, chargée de projet  
**Disciplines** : arts plastiques / arts visuels, design, architecture  
**Durée** : de 1 semaine à 12 mois consécutifs [1] et 1 mois [2]  
**Nom du programme** :  
[1] « Factory »  
[2] « City Switch »  
(programme satellite de la Factory)  
**Modalités de sélection** : par appel à candidatures (et sur sollicitation pour des interventions sculpturales pérennes *in situ*, en parallèle du programme « Factory ») • En partenariat [2] • Résider dans la région Auvergne – Rhône-Alpes [1] ou dans une ville européenne partenaire [2] • Résidences de création • Résidence croisée avec des structures partenaires dédiées à l'art contemporain et au design, implantées dans de grandes villes européennes [2]  
**Conditions d'accueil** : espace de travail • Moyens humains : accompagnement logistique, assistance technique et mise en réseau • Présentation au public, environ quatre ouvertures d'atelier par an [1]  
**Moyens financiers** : budget de résidence pour les interventions sculpturales *in situ* / Contrat de résidence

## L'attrape-couleurs

5, place Henri-Barbusse  
69009 Lyon  
T. +33 (0)4 72 19 73 86  
www.attrape-couleurs.com  
**Contacts** : Gilles Maignaud, président ; Lucja Ramotowski-Brunet, coordination artistique et administrative  
**Disciplines** : arts plastiques / arts visuels  
**Nom du programme** : « Résidence 3x3x3 »  
**Durée** : de 3 semaines à 3 mois, en continu ou non  
**Modalités de sélection** : par appel à candidatures et sur sollicitation • En partenariat avec Artistes en résidence à Clermont-Ferrand et Lieu-Commun

à Toulouse • Thématique privilégiée : mise en relation de trois artistes différents venant de Clermont-Ferrand, de Toulouse et de Lyon afin qu'ils travaillent ensemble et se nourrissent des techniques des autres ; chaque programme de résidence a sa finalité propre : recherche, expérimentation ou création  
**Conditions d'accueil** : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement artistique • Conférences, performances, ouverture d'atelier • Exposition pour les résidences de création • Restitution de résidence possible pour les autres formats  
**Moyens financiers** : bourse de résidence / Frais pris en charge : transports en cas d'exposition / Contrat de résidence

## Le cap – Centre d'arts plastiques de Saint-Fons

Espace Léon-Blum  
Rue de la Rochette  
69195 Saint-Fons  
T. +33 (0)4 72 09 20 27  
www.lecap-saintfons.com  
**Contact** : Anne Giffon-Selle, directrice  
**Disciplines** : arts plastiques / arts visuels  
**Durée** : de 8 mois à 2 ans de façon discontinue, en fonction du projet  
**Modalités de sélection** : par appel à candidatures et sur sollicitation • Résidence de création et d'intervention • Thématique privilégiée : programme en lien avec le territoire et son contexte humain  
**Conditions d'accueil** : moyens humains : encadrement du projet • Exposition • Publication  
**Moyens financiers** : bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : transports, repas / Contrat de résidence

## URDLA / Centre international estampe & livre

207, rue Francis-de-Pressensé  
69100 Villeurbanne  
T. +33 (0)4 72 65 33 34  
www.urdl.com  
**Contact** : Cyrille Noirjean, directeur  
**Disciplines** : arts plastiques / arts visuels, estampe  
**Durée** : en fonction des nécessités techniques de création  
**Modalités de sélection** : par appel à candidatures • Thématique privilégiée :



pratique des techniques de l'estampe dans la création contemporaine, plastique et graphique  
**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement technique assuré par des imprimeurs pour les éditions • Matériel, équipements : ateliers de lithographie, taille-douce, typographie et équipement informatique ; mise à disposition du Centre de documentation • Conférences, présentation au public • Édition • Exposition  
**Moyens financiers :** budget de réalisation / Contrat d'édition

## Savoie (73)

### La conciergerie

17, montée Saint-Jean  
 73290 La Motte-Servolex  
 T. +33 (0)4 79 65 17 78  
 www.conciergerie-art.com  
**Contact :** Serge Helies, directeur artistique  
**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels, arts numériques  
**Durée :** de 1 semaine à 1 mois  
**Modalités de sélection :** par appel à candidatures et sur sollicitation • Résidence de recherche et d'expérimentation ou de création • Thématique privilégiée : pour chaque programme les modalités sont fixées par le commissaire d'expositions en accord avec l'artiste sélectionné  
**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement technique et professionnel • Matériel, équipements : mise à disposition de matériel • Exposition • Présentation au public et ouverture d'atelier • Autres actions culturelles / Activités annexes : rencontres avec des groupes scolaires, médiation ; animation d'ateliers de pratiques artistiques ; travail en public en fonction du projet et de la durée de la résidence  
**Moyens financiers :** budget de réalisation / Rémunération des éventuels ateliers et actions culturelles / Contrat de résidence

## BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ

### Côte-d'Or (21)

#### Les ateliers Vortex

71-73, rue des Rotondes  
 21000 Dijon  
 T. +33 (0)9 72 43 68 71  
 www.lesateliersvortex.com  
**Contacts :** Thomas Fontaine, Fiona Lindron, Lisbeth Løvbak Berg, Sylvain Marchand, Annelise Ragno, artistes fondateurs  
**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels  
**Durée :** 3 mois dont 6 semaines de présence effective  
**Modalités de sélection :** par appel à candidatures • Résidence s'adressant plutôt à la jeune création • Résidence de création ou de recherche et d'expérimentation  
**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement artistique, partage de compétences et organisation de rencontres avec des professionnels • Matériel, équipements : outillage et matériel de fabrication bois et métal et nombreux équipements (textile, impression, sérigraphie, image photo et vidéo, moulage, etc.) • Exposition • Échanges avec les publics • Autres actions culturelles / activités annexes : accueil de publics scolaires avec l'accompagnement de l'équipe de l'association  
**Moyens financiers :** bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements, *per diem*, etc. / Contrat de résidence

#### Crane lab

Château de Chevigny  
 21140 Millery  
 T. +33 (0)6 58 21 29 17  
 www.cranelab.fr  
**Contact :** Jean Voguet, directeur  
**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels, peinture, musique acousmatique, etc.  
**Nom du programme :**  
 « Crane lab – Résidence croisée »  
**Durée :** variable, mais continue  
**Modalités de sélection :** sur candidatures

examinées tout au long de l'année et sur sollicitation • Résidence croisée de recherche et d'expérimentation ou de création • Thématique privilégiée : pratiques interdisciplinaires  
**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : formation professionnelle technologique et accompagnement artistique et technique en cas de commande • Expositions (commandes éventuelles), concerts ou performances à la suite de certaines résidences • Éditions de livres, catalogues, vidéos, etc. • Présentations publiques du travail effectué ou publication des rapports de recherche • Autres actions culturelles / activités annexes : participation de certains résidents à des échanges internationaux initiés par le Crane lab avec des festivals en Asie, en Afrique et en Amérique du Nord.  
**Moyens financiers :** bourse de résidence / Invitation officielle et contrat en cas d'exposition

### Doubs (25)

#### Fonds régional d'art contemporain, Frac Franche-Comté

Cité des Arts  
 2, passage des Arts  
 25000 Besançon  
 T. +33 (0)3 81 87 87 40  
 www.frac-franche-comte.fr  
**Contact :** Sylvie Zavatta, directrice  
**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels, critique d'art, commissariat d'expositions  
**Durée :** de 3 à 12 mois, consécutifs ou non  
**Modalités de sélection :** par appel à candidatures et sur sollicitation • Résidence de recherche et d'expérimentation sans obligation de restitution  
**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel par l'équipe du Frac, mise en relation avec différentes structures partenaires ainsi qu'avec des entreprises locales si nécessaire • Matériel, équipements : prêt de matériel si nécessaire • Restitution selon projet • Temps de rencontre avec les Amis du Frac  
**Moyens financiers :** bourse de résidence / Contrat de résidence

## Institut supérieur des beaux-arts de Besançon / Franche-Comté

12, rue Denis-Papin  
25000 Besançon  
T. +33 (0)3 81 87 81 30  
www.isba-besancon.fr

**Contacts :** Laurent Devèze, directeur ;  
Nathalie Gentilhomme, directrice adjointe

**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels

**Nom du programme :** « Le 12 rue Denis Papin »

**Durée :** 2 mois environ

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures et sur sollicitation • En partenariat avec le palais des Paris Takasaki (Japon), l'École des beaux-arts d'Athènes, l'université de Bellas Artes de Valencia (Espagne), l'École d'art de Porto Rico et l'Alliance française de Chittagong (Bangladesh) • Résidence croisée de création • Thématique privilégiée : champ de recherche de l'Institut, Fronts/Frontières

**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : invitation à tous les événements en et hors école •

Matériel, équipements : ateliers techniques de l'établissement • Exposition (en fonction du calendrier) • Le programme s'inscrit dans la vie pédagogique et la programmation culturelle de l'établissement

**Moyens financiers :** bourse de résidence / Frais pris en charge : transport / Contrat de résidence

## Jura (39)

### Espace arts plastiques - artothèque de La Fraternelle

Maison du Peuple  
12, rue de La Poyat  
39200 Saint-Claude  
T. +33 (0)3 84 45 77 32  
www.maisondupeuple.fr  
blogimprimeriefraternelle.tumblr.com

**Contact :** Sandra Tavernier,  
responsable de l'espace arts plastiques

**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels,  
arts graphiques

**Durée :** variable

**Modalités de sélection :** sur candidatures examinées tout au long de l'année et sur sollicitation • Résidence de création •

Thématique privilégiée : histoire ouvrière, utopie, politique, travail collaboratif donnant lieu à l'édition de multiples (estampes, posters, multiples, livres d'artistes, micro-éditions)

**Conditions d'accueil :** hébergement •

Espace de travail • Moyens humains : accompagnement et médiation techniques • Matériel, équipements : ateliers d'impression, outils des ateliers de sérigraphie et de typographie • Exposition • Édition(s) •

Inscription des œuvres produites au catalogue de l'Artothèque • Rencontres avec les publics et participation à la programmation du lieu (arts vivants et cinéma) et des structures culturelles partenaires, selon le souhait de l'artiste • Autres actions culturelles / activités annexes : possibilité d'ateliers avec différents publics (scolaires, centres sociaux, tout public) **Moyens financiers :** bourse de résidence possible / Rémunération des éventuels ateliers Contrats de résidence

## Nièvre (58)

### Parc Saint Léger, Centre d'art contemporain

Avenue Conti  
58320 Pougues-les-Eaux  
T. +33 (0)3 86 90 96 60  
www.parc-saintleger.fr

**Contacts :** Catherine Pavlovic, directrice ;  
Franck Bolland, chargé de la programmation hors les murs

**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels [1 et 3], design graphique, d'espace et de produit [2 à l'Esaab Nevers], métiers de la ferronnerie [2 au lycée professionnel Le Mont-Châtelet] • Nom des programmes :

[1] « Résidences secondaires »

[2] « Résidences "Label excellence des métiers d'art" »

[3] « Résidence à Bibracte (Centre archéologique européen) »

**Durée :** 3 mois [1] ; 6 semaines réparties sur 1 an [2] ; temps de présence réparti sur 1 an (en fonction des projets) [3]

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures [1 et 2] et sur sollicitation [3] • En partenariat avec le Drac Bourgogne [2] • Résidence de recherche et d'expérimentation [1] ; résidence de création et d'intervention [2] ; résidence de création [3] • Thématiques

privilégiées : contexte de formation aux métiers du design (graphique, espace et produit) à l'Esaab Nevers et aux métiers de la ferronnerie au lycée professionnel Le Mont-Châtelet, à Varzy (réalisation d'une œuvre en co-création avec les étudiants) [2] ; contexte spécifique d'un site archéologique faisant se rencontrer les méthodes d'investigations des archéologues et l'art contemporain, au musée de Bibracte et au centre de recherche de Glux-en-Glenne [3]

**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement artistique, technique et logistique [1, 2 et 3] ; accompagnement professionnel, mise en relation avec les réseaux nationaux et internationaux [1] • Matériel, équipements : moyens techniques et matériel [1, 2 et 3], véhicule [1] • Exposition [2 et 3] • Rencontres avec le public au choix de l'artiste (visites d'atelier, conférences ou restitution des travaux réalisés) [1] • Autres actions culturelles / activités annexes : résidence en milieu scolaire entièrement tournée vers la sensibilisation des effectifs aux pratiques plastiques contemporaines [2]

**Moyens financiers :** bourse de résidence [1 et 3] et budget de réalisation [2] / Frais pris en charge : Repas [3] / Contrat de résidence / Rémunération des activités annexes en fonction des actions mises en place

## Saône-et-Loire (71)

### Musée Nicéphore-Niépce

28, quai des Messageries  
71100 Chalon-sur-Saône  
T. +33 (0)3 85 48 41 98  
www.museeniepce.com

3, avenue Ampère  
78180 Montigny-le-Bretonneux

**Contacts :** conservateur ; Emmanuelle Vieillard, chargée de communication ;  
Maryse Bataillard, responsable du mécénat culturel, BMW France

**Discipline :** photographie

**Nom du programme :** « Résidence BMW au musée Nicéphore-Niépce »

**Durée :** 3 mois

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures • En partenariat avec BMW France • Résidence de création

**Conditions d'accueil :** hébergement •

Espace de travail • Moyens humains : accompagnement artistique et technique par l'équipe du musée et soutien de BMW • Matériel, équipements : appareils, studios photo, scanners, imprimantes, traceur et logiciels de calibration et de retouche numérique du laboratoire, collection d'images documentation du musée • Édition de trois lots identiques d'une sélection des œuvres réalisées (effectuée par l'artiste et la direction du musée), qui sont remis au résident, au musée et à BMW France • Exposition des œuvres aux Rencontres d'Arles et à Paris Photo (dans l'année qui suit la résidence) • Édition d'un livre et d'un film **Moyens financiers :** bourse de résidence et budget de réalisation / Contrat de résidence

## Yonne (89)

### L'Yonne en scène / Centre d'art contemporain

10, route de Saint-Georges  
89000 Perrigny  
T. +33 (0)3 86 72 85 36  
www.lyonne-en-scene.com

**Contact :** Jean-Pascal Vault, directeur

**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels

**Durée :** 6 semaines non continues

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures • Résidence de création et d'intervention • Thématique privilégiée : partage du processus de création

avec l'ensemble de la communauté scolaire

**Conditions d'accueil :** hébergement •

Espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel et logistique • Exposition • Édition d'un document de fin de résidence • Temps de rencontre en concertation avec la direction de l'établissement scolaire et le professeur référent

**Moyens financiers :** bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements (dans la limite d'un forfait) et repas du midi / Contrat de résidence

## BRETAGNE

## Côte-d'Armor (22)

## La fourmi-e

7, place de la Mairie – 22160 Carnoët  
T. +33 (0)7 81 02 51 88  
www.assolafourmie.worldpress.com

**Contact** : Aurélie Besenval, directrice artistique et coordinatrice

**Disciplines** : arts plastiques / arts visuels, installations éphémères, photographie, sérigraphie, etc. • **Nom des programmes** : [1] « Résidence à La Quincaille » [2] « Champ d'Expression – parcours d'art contemporain à la ferme »

**Durée** : 10 jours

**Modalités de sélection** : sur sollicitation • Résidences de création et d'intervention • Thématiques privilégiées : résidences hors les murs et/ou *in situ* portées par un « centre d'art nomade » et s'implantant dans des lieux spécifiques liés au projet de l'artiste [1] ou à ceux qui sont définis par La fourmi-e, comme pour la manifestation « Champ d'Expression », parcours d'art issu de six résidences menées au cœur de fermes bretonnes [2]

**Conditions d'accueil** : hébergement (chez l'agriculteur accueillant) • Espace de travail (dans la ferme) • Moyens humains : accompagnement par la directrice artistique et la médiatrice de l'association, organisation d'échanges avec la presse, présence des agriculteurs accueillant l'artiste • Matériel, équipements : propres à chaque accueil • Exposition • Édition d'un catalogue (qui peut être objet artistique) et de cartes postales • Rencontres avec les publics lors du vernissage et de visites de l'exposition • Autres actions culturelles / activités annexes : ateliers auprès de scolaires

**Moyens financiers** : bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements et repas [2] / Contrat de résidence / Rémunération des ateliers

## Centre d'art Gwinzegal

3, rue Auguste-Pavie  
22200 Guingamp  
T. +33 (0)2 96 44 27 78  
www.gwinzegal.com

**Contact** : Jérôme Sother, directeur artistique  
**Discipline** : photographie  
**Durée** : variable en fonction des propositions artistiques

**Modalités de sélection** : sur sollicitation • Résidence de création • Thématique privilégiée : travail sur le territoire à dominante rurale du pays de Guingamp  
**Conditions d'accueil** : hébergement • Restitutions possibles sous forme de livres et/ou d'exposition  
**Moyens financiers** : bourse de résidence / Frais pris en charge : déplacements et repas

## La résidence des arts de Moncontour

1, rue du Champ-à-l'Avoir  
22510 Moncontour  
T. +33 (0)2 96 58 35 74  
www.residenceartsmoncontour.fr

**Contact** : Karine Podvin, chargée du développement culturel

**Disciplines** : arts plastiques / arts visuels, arts sonores, artisanat d'art

**Durée** : de 1 à 2 mois

**Modalités de sélection** : par appel à candidatures • Résidence de création

**Conditions d'accueil** : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement technique • Matériel, équipements : trois ateliers et une cour extérieure avec un préau • Exposition • Édition d'affiches et de flyers • Autres actions culturelles / activités annexes : actions de sensibilisation auprès de publics scolaires (ateliers, rencontres) et de personnes âgées

**Moyens financiers** : budget de réalisation / Contrat de résidence / Rémunération possible des ateliers

## Finistère (29)

## Arts à la Pointe

9, rue Lamartine – 29770 Audierne  
T. +33 (0)2 98 70 28 72  
www.artsalapointe.com

**Contact** : Yvain Bornibus, directeur artistique  
**Disciplines** : arts plastiques / arts visuels  
**Durée** : de 2 à 3 mois  
**Modalités de sélection** : par appel à candidatures et sur sollicitation • Résidence de création et d'intervention • Thématique

privilegiée : en lien avec le patrimoine naturel, maritime, architectural du Cap Sizun (Pointe du Raz) et selon le thème de la manifestation estivale annuelle du Cap Sizun  
**Conditions d'accueil** : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : des bénévoles participent au projet selon les besoins • Matériel, équipements : moyens techniques et outillage, réalisation d'éléments de menuiserie, agencement, charpente marine, etc., au lycée des métiers Jean-Moulin de Plouhinec • Exposition • Catalogue • Autres actions culturelles / activités annexes : interventions dans les cours d'enseignement général du lycée des métiers Jean-Moulin de Plouhinec

**Moyens financiers** : bourse de résidence et budget de réalisation / Contrat de résidence

## Passerelle Centre d'art contemporain / Documents d'Artistes Bretagne

41, rue Charles-Berthelot  
29200 Brest  
T. +33 (0)2 98 43 34 95  
www.leschantiers-residence.com

**Contacts** : Étienne Bernard, directeur de Passerelle Centre d'art contemporain ; Christine Finizio, directrice de Documents d'Artistes Bretagne

**Disciplines** : arts plastiques / arts visuels

**Nom du programme** :

« Les Chantiers – Résidence »

**Durée** : 3 mois

**Modalités de sélection** : par appel à candidatures • Résidence réservée aux artistes récemment diplômés vivant et travaillant sur la région Bretagne • Résidence de création

**Conditions d'accueil** : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement artistique, critique, technique, juridique et social, organisation de visites d'atelier avec des professionnels • Matériel, équipements : régie technique du centre d'art • Exposition • Rédaction d'un texte par un(e) critique d'art • Archive documentaire de la résidence mise en ligne sur le site Internet dédié au programme, géré par Documents d'Artistes • Autres actions culturelles / activités annexes : animation d'ateliers avec l'aide du service des Publics pour penser les modalités de médiation de son projet  
**Moyens financiers** : bourse de résidence et budget de réalisation / Contrat de résidence

## Finis terrae

20, la Chapelle du Mur  
29610 Plouigneau  
T. +33 (0)6 80 05 94 17  
www.finis-terrae.fr

**Contacts** : Marcel Dinahet, président ; Ann Stouvenel, coordinatrice

**Disciplines** : arts plastiques / arts visuels, critique, théorie et histoire de l'art

**Nom du programme** : « Les résidences au sémaphore du Créac'h à Ouessant »

**Durée** : 1 mois, idéalement en un seul séjour

**Modalités de sélection** : sur sollicitation • Résidence de recherche et/ou de création ; résidence d'écriture • Thématique privilégiée : problématiques liées à la mer, la lumière, le littoral, l'horizon, l'insularité, le voyage ou le paysage, etc.

**Conditions d'accueil** : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement artistique et professionnel • Expositions • Édition possible • Conférences et rencontres avec le public • Autres actions culturelles / activités annexes : sans aucune obligation, partage d'expérience dans des centres d'art ou établissements scolaires  
**Moyens financiers** : bourse de résidence et budget de réalisation / Contrat de résidence / Rémunération des activités annexes en fonction des projets

## Art4Context

47, rue du Coteau-de-Kermabeuzen  
29000 Quimper  
T. +33 (0)6 73 65 11 67  
www.art4context.org

**Contacts** : Pascal Le Guennec, président ; Éric Le Vergé, directeur et responsable artistique

**Disciplines** : arts plastiques / arts visuels

**Durée** : trois ou quatre périodes de 1 ou 2 semaines environ, échelonnées sur une année

**Modalités de sélection** : sur sollicitation • Résidence de création et d'intervention • Thématique privilégiée : œuvres *in situ*  
**Conditions d'accueil** : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement artistique, professionnel, technique et logistique et assistance d'étudiants stagiaires de l'École européenne supérieure d'art de Bretagne • Moments de restitution • Blog dédié à chaque résidence • Conférences et rencontres publiques

**Moyens financiers :** bourse de résidence et budget de réalisation / Contrat de résidence / Rémunération possible des rencontres publiques

## Ille-et-Vilaine (35)

### Le village, site d'expérimentation artistique

10, rue de l'Église

35560 Bazouges-la-Pérouse

T. +33 (0)2 99 97 43 60

www.association-levillage.org

**Contact :** David Chevrier, direction artistique

**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels

**Nom du programme :** « Résidence cantonale »

**Durée :** 30 jours au maximum, consécutifs ou non

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures et sur sollicitation • Résidence de création et d'intervention • Thématique privilégiée : en lien avec le territoire

**Conditions d'accueil :** hébergement (chez l'habitant) • Espace de travail •

Exposition • Autres actions culturelles / activités annexes : animation d'ateliers, notamment auprès des habitants, de publics scolaires et d'adultes handicapés

**Moyens financiers :** bourse de résidence et budget de réalisation / Contrat de résidence Rémunération des ateliers

### L'aparté, lieu d'art contemporain

Lac de Trémelin – 35750 Iffendic

T. +33 (0)2 99 09 97 37

www.laparte-lac.com

**Contacts :** Éloïse Krause, responsable ; Sophie Marrey, chargée des publics et de la communication

**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels

**Durée :** environ 6 semaines consécutives

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures et sur sollicitation • Résidence de création

**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Matériel, équipements : matériel de base pour les montages d'exposition • Exposition • Une micro-édition peut être envisagée • Rencontres

avec les publics et/ou conférences •

Autres actions culturelles / activités annexes :

ateliers avec les publics adultes et scolaires

**Moyens financiers :** bourse de résidence

et budget de réalisation / Contrat

de résidence / Rémunération des actions

auprès du public scolaire

### 40mcube

128, avenue Sergent-Maginot

35000 Rennes

T. +33 (0)2 90 09 64 11

www.40mcube.org

**Contacts :** Anne Langlois, co-directrice de Generator ; Patrice Goasduff, co-directeur de GENERATOR ; Danièle Yvergnaux, responsable de la coordination entre Generator et l'École européenne supérieure d'art de Bretagne

**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels, commissariat d'expositions

**Nom du programme :** « Generator »

**Durée :** 7 mois [1] ; 1 mois [2]

**Modalités de sélection :** par appel

à candidatures • Programme porté conjointement avec l'École européenne supérieure d'art de Bretagne • Résidence de création [1] ; résidence de commissariat [2]

**Conditions d'accueil :** hébergement •

Espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel et technique, mise en place de modules pratiques et théoriques de professionnalisation, aide à la construction d'un réseau professionnel [1] ;

accompagnement théorique à travers l'organisation de rencontres avec des artistes et des professionnels divers à qui est présenté le travail du résident [2] •

Matériel, équipements : matériel nécessaire à la réalisation [1] et bureau équipé [1 et 2] •

Exposition(s) [1] • Rencontre avec le public et visites [1] • Autres actions culturelles / activités annexes : visites et/ou ateliers pour le public scolaire, *workshop* à destination d'étudiants, séminaires et conférences en école d'art [1] ; séminaires et conférences en école d'art [2]

**Moyens financiers :** bourse de résidence [1 et 2] et budget de réalisation [1] / Frais pris en charge : déplacements en Bretagne (dans la limite d'un forfait) [1] ; déplacements (dans la limite d'un forfait) [2] / Contrat de résidence / Rémunération des activités annexes

## Phakt Centre culturel Colombier

5, place des Colombes

35000 Rennes

T. +33 (0)2 99 65 19 70

www.phakt.fr

**Contacts :** Jean-Jacques Le Roux, directeur ; Richard Guilbert, responsable action culturelle

**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels, critique d'art, commissariat d'expositions

**Nom du programme :** « Résidence d'artiste »

**Durée :** variable

**Modalités de sélection :** par appel

à candidatures et sur sollicitation •

Résidence de création et d'intervention ;

résidence d'écriture / résidence

de commissariat • Thématique privilégiée :

en lien avec le quartier et la métropole rennaise

**Conditions d'accueil :** hébergement •

Possibilité de location d'un atelier • Exposition et projet hors les murs • Édition(s) • Temps de rencontre avec les publics • Autres actions culturelles / activités annexes : ateliers publics, ateliers scolaires, etc.

**Moyens financiers :** bourse de résidence, droits de présentation et budget de réalisation / Contrat de résidence / Rémunération des interventions scolaires, stages et conférences

## Artothèque de Vitré

52, rue de la Poterie

35500 Vitré

T. +33 (0)2 99 75 07 60

www.artotheques-adra.com

**Contact :** Isabelle Tessier, directrice

**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels, photographie

**Durée :** plusieurs semaines non consécutives

**Modalités de sélection :** par appel

à candidatures et sur sollicitation •

Résidence de création • Thématique

privilégiée : en lien avec le territoire

**Conditions d'accueil :** hébergement •

Moyens humains : accompagnement

professionnel • Exposition • Publication

possible • Échanges avec les publics •

Autres actions culturelles / activités annexes :

actions de sensibilisation auprès des publics scolaires notamment

**Moyens financiers :** budget de réalisation •

Frais pris en charge : déplacements et repas /

Contrat de résidence • Rémunération

des activités annexes

## Morbihan (56)

### Domaine de Kerguéhenec

56500 Bignan

T. +33 (0)2 97 60 31 84

www.kerguehenec.fr

**Contacts :** Olivier Delavallade,

directeur ; Angélique Rollo-Hamon, chargée de production

**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels (avec une attention particulière à la sculpture)

**Durée :** 3 mois en continu

**Modalités de sélection :** par appel

à candidatures et sur sollicitation •

Résidence de création • Thématique privilégiée :

relations art / architecture / paysage

**Conditions d'accueil :** hébergement •

Espace de travail • Moyens humains : accompagnement technique et logistique par le régisseur du centre d'art et le personnel technique du Domaine • Exposition possible sur le Domaine (parc, centre d'art) ou hors

les murs dans le département • Publication

possible • Autres actions culturelles /

activités annexes : le résident peut s'associer

à des projets de médiation en partenariat

avec un établissement d'enseignement

**Moyens financiers :** bourse de résidence

et budget de réalisation / Frais pris en charge :

déplacements / Rémunération des activités

de médiation

## CENTRE-VAL DE LOIRE

## Cher (18)

## Bandits-Mages

24, route de la Chapelle – 18000 Bourges  
T. +33 (0)2 48 50 42 47  
www.bandits-mages.com

**Contact :** Isabelle Carlier, directrice

**Disciplines :** media arts, arts vidéos et sonores, arts cinématographiques

**Nom du programme :** « EMAN#EMARE »

**Durée :** 2 mois

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures et sur sollicitation •

En partenariat avec le réseau européen EMAN # EMARE • Résidence croisée de création

**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement par la structure • Matériel, équipements : mise à disposition des moyens techniques de la structure • Expositions dans le cadre des Rencontres Bandits-Mages et dans plusieurs lieux et festivals partenaires • Autres actions culturelles / activités annexes : *workshop* ou présentation du travail sur le territoire local  
**Moyens financiers :** bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements (dans la limite d'un forfait) / Contrat de résidence

## École nationale supérieure d'art de Bourges

9-7, rue Édouard-Branly  
BP 297 – 18006 Bourges Cedex  
T. +33 (0)2 48 24 78 70  
www.box.ensa-bourges.fr

**Contacts :** Chloé Nicolas, coordination de La Box ; Véronique Frémio, responsable des résidences

**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels, commissariat d'expositions • Nom des programmes :

[1] « Résidences de La Box »

[2] « Programme curatoriale de La Box »

**Durée :** [1] 3 mois consécutifs

[2] celles des expositions proposées à La Box

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures • Limite d'âge : 40 ans • Résidence

destinée à un commissaire ou une équipe de commissaires [2] • Résidence de recherche et d'expérimentation [1] • Résidence de commissariat pour l'élaboration d'une partie de la programmation des expositions de La Box [2]

**Conditions d'accueil :** hébergement •

Espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel et travail possible avec les techniciens de l'école, les enseignants et les étudiants [1 et 2] • Matériel, équipements : ateliers techniques de l'établissement [1 et 2] • Expositions [2] • Édition (possibilité de faire participer les étudiants de l'Ensa) [1] •

Éditions liées au programme curatoriale [2] • Conférence devant les étudiants [1] • Atelier portes ouvertes [1] • Programme de conférences et d'événements liés à la programmation [2] • Autres actions culturelles / activités annexes : *workshop* obligatoire avec les étudiants de l'Ensa et autres activités annexes à l'appréciation du résident [1] ; *workshop* autour de la programmation curatoriale [2]  
**Moyens financiers :** bourse de résidence et budget de réalisation [1 et 2] / Frais pris en charge : déplacements (dans la limite d'un forfait) / Contrat de résidence

## La Borne – Centre céramique contemporaine

Village de La Borne – 18250 Henrichemont  
T. +33 (0)2 48 26 96 21  
www.residences.laborne.fr

**Contact :** Sophie Auger-Grappin, chargée de mission des résidences

**Discipline :** céramique

**Nom du programme :** « Résidences La Borne »

**Durée :** 1 an non continu

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures • Résidence de recherche, d'expérimentation et de création • Thématique privilégiée : partage de savoirs et de techniques avec un ou plusieurs céramistes associés dans un projet commun de co-réalisation d'œuvres

**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail (atelier du céramiste associé) • Moyens humains : accompagnement par la chargée de mission des résidences et par le céramiste associé • Matériel, équipements : mise à disposition des fours et de la salle du malaxeur du Centre céramique contemporaine • Exposition • Rencontres publiques • Autres actions culturelles / activités annexes : constitution d'une archive de la résidence

**Moyens financiers :** Subsidés et budget de réalisation • Frais pris en charge : déplacements (dans la limite d'un forfait) / Contrat de résidence • Rémunération du travail d'archives

## Indre (36)

## École municipale des beaux-arts de Châteauroux

10-12, place Sainte-Hélène  
36000 Châteauroux  
T. +33 (0)2 54 22 40 20  
www.chateauroux-metropole.fr/culture/les-beaux-arts-229.html

**Contact :** Nathalie Sécardin, directrice

**Disciplines :** toutes disciplines

**Durée :** 3 mois

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures • Limite d'âge : 25 ans • Résidence de création

**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement humain et technique • Matériel, équipements : moyens techniques de l'école • Exposition • Les étudiants de l'école suivent l'évolution de la démarche de l'artiste jusqu'à l'exposition de fin de résidence

**Moyens financiers :** bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : transport des œuvres / Contrat de résidence

## Musée de l'Hospice-Saint-Roch

Rue de l'Hospice-Saint-Roch  
BP 150 – 36105 Issoudun Cedex  
T. +33 (0)2 54 21 25 63  
www.museeissoudun.tv

**Contacts :** Patrice Moreau, conservateur ; Benoît Lamy de La Chapelle, attaché de conservation, chargé des résidences

**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels

**Nom du programme :**

« Atelier d'artiste d'Issoudun »

**Durée :** 3 mois consécutifs ou échelonnés sur une année

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures • Résidence destinée en priorité aux artistes en début de carrière • Résidence de création • Thématique privilégiée : tout projet difficilement réalisable autrement qu'en résidence

**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel par l'équipe

du musée de l'Hospice-Saint-Roch et assistance technique assumée par la Ville d'Issoudun • Matériel, équipements : imprimante, scanner, boîte à outils complète, outillage et matériel électrique de bricolage (perceuse, scie sauteuse, ponceuse, etc.) • Présentation du travail en fin de résidence • Publication présentant les créations antérieures de l'artiste et celle qui est réalisée durant la résidence ou création d'un site Internet • Atelier portes ouvertes possible • Autres actions culturelles / activités annexes : le projet peut inclure une démarche d'action culturelle en direction de différents publics, notamment des scolaires  
**Moyens financiers :** bourse de résidence et budget de réalisation / Contrat de résidence

## Indre-et-Loire (37)

## Ciclic

24, rue Renan, CS 70031  
37110 Châteaurenault  
T. +33 (0)2 47 56 08 08 – www.ciclic.fr  
Lieu de résidence : 3, allée de Yorktown  
41100 Vendôme (Loir-et-Cher)

**Contacts :** Philippe Germain, directeur ; Éric Réginaud, responsable Ciclic Animation

**Discipline :** cinéma d'animation

**Nom du programme :** « Ciclic Animation »

**Durée :** de 2 à 8 mois selon les techniques et les dispositifs (pouvant être scindés sur plusieurs périodes)

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures • Résidence destinée à des réalisateurs d'animation • Résidence de création ou résidence d'écriture

**Conditions d'accueil :** hébergement (forfait de participation demandé à la société de production) • Espace de travail (forfait de participation demandé à la société de production) • Matériel, équipements : banc-titre, plateau volume (divisible), atelier de menuiserie, salle de décoration, bureaux de production ou de post-production • Expositions possibles sur le travail graphique des résidents en lien ou non avec leur production cinématographique ou audiovisuelle • Rencontres avec le public • Autres actions culturelles / activités annexes : sollicitation possible pour des actions de médiation  
**Moyens financiers :** Aides à la production de courts-métrages d'animation, d'aides au développement de longs-métrages ou de séries TV et de bourses post-études / Contrat d'aide



## Atelier Calder

Place Alexander-Calder  
BP 59 – 37190 Saché  
T. +33 (0)2 47 45 29 29 – [www.atelier-calder.com](http://www.atelier-calder.com)  
**Contact** : Alfred Pacquement, président de l'Association pour l'animation de l'Atelier Calder  
**Disciplines** : arts plastiques / arts visuels, sculpture, installations  
**Nom du programme** : « Atelier Calder »  
**Durée** : 3 mois consécutifs  
**Modalités de sélection** : par appel à candidatures et sur sollicitation • Résidence destinée à des artistes au parcours professionnel établi et international • Résidence de création • Thématique privilégiée : œuvres en volume ou installations  
**Conditions d'accueil** : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement artistique et professionnel, mise en réseau avec d'autres structures régionales ou nationales (Frac, Centres d'art, monuments historiques, galeries, etc.) • Matériel, équipements : outillage générique (outillage électroportatif, outils fonctionnant à l'air comprimé, établis, engins de levage, etc.) • Exposition(s) en partenariat avec d'autres structures • Édition sous certaines conditions (avec une autre structure dans le cadre d'une exposition) • Visite d'atelier sur deux jours en fin de résidence, présentant les projets réalisés ou en cours de réalisation • Autres actions culturelles / activités annexes : actions de sensibilisation en milieu scolaire menées par le service de Médiation culturelle, généralement accompagnées d'une visite de l'Atelier Calder et d'une rencontre avec l'artiste en résidence ; conférences destinées aux étudiants des écoles d'art de la Région et/ou stages proposés à ces étudiants  
**Moyens financiers** : bourse de résidence et budget de réalisation / Contrat de résidence

## pOlau-pôle des arts urbains

20, rue des Grands-Mortiers  
37700 Saint-Pierre-des-Corps  
T. +33 (0)2 47 67 55 90 – [www.polau.org](http://www.polau.org)  
**Contact** : Maud Le Floch, directrice  
**Disciplines** : arts plastiques / arts visuels, conception urbaine • Nom des programmes : [1] « Résidences d'infusion » [2] « Pépinière artistique et urbaine » : 1 an [3] résidences de moyenne durée : de 2 à 4 semaines  
**Durée** : 3 jours [1], 1 an [2], de 2 à 4 semaines [3]  
**Modalités de sélection** : sur examen des

dossiers de candidature tout au long de l'année et sur sollicitation • Résidences d'écriture et résidences de recherche, d'expérimentation, de création et d'intervention • Thématique privilégiée : espace urbain et péri-urbain, rapport ville-fleuve, notion de frontière urbaine, délaissés, mobilités douces, etc. • *NB* : les modalités d'organisation sont définies avec les résidents  
**Conditions d'accueil** : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement artistique et professionnel, organisation de rencontres avec des chercheurs et praticiens urbains • Matériel, équipements : petit atelier technique, ateliers de construction (métal, bois, costumes), trois ateliers son/vidéo, salle de répétition • Présentation publique (grand public, professionnels) • Autres actions culturelles / activités annexes : invitation des résidents à prendre part aux projets urbains sur lesquels le pOlau est consulté ou associé  
**Moyens financiers** : budget de co-production possible / Frais pris en charge : transport et repas / Contrat de résidence / Rémunération des prestations artistiques sur les études urbaines

## Mode d'emploi

15, rue Paul-Gauguin – 37100 Tours  
T. +33 (0)6 84 72 82 66  
[www.mode-demploi.org](http://www.mode-demploi.org)  
Lieu de résidence : Les Octrois, 1 et 2, place Choiseul – 37100 Tours  
**Contact** : Marie-Claude Valentin, responsable  
**Disciplines** : arts plastiques / arts visuels  
**Nom du programme** : « Résidence croisée / jeunes artistes »  
**Durée** : de 2 à 3 mois consécutifs  
**Modalités de sélection** : par appel à candidatures • En partenariat • Résidences destinées à des artistes en début de carrière • Résidence croisée de création  
**Conditions d'accueil** : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement artistique et professionnel • Matériel, équipements : mise à disposition de matériel • Exposition • Présentation au public en milieu et fin de résidence • Autres actions culturelles / activités annexes : formation de médiateurs, rencontre avec des étudiants en histoire de l'art, des enfants d'un centre social ou des personnes en situation de handicap, selon le souhait de l'artiste  
**Moyens financiers** : budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements / Contrat de résidence / Rémunération des activités annexes

## Loiret (45)

### Centre hospitalier départemental Georges-Daumezon

1, route de Chanteau  
BP 62016 – 45402 Fleury-les-Aubrais  
T. +33 (0)2 38 60 59 58  
[www.ch-daumezon45.fr](http://www.ch-daumezon45.fr)  
**Contacts** : André Renaud, directeur ; Jean Delaunay, directeur des soins  
**Disciplines** : arts plastiques / arts visuels, architecture  
**Nom du programme** : « Résidence d'artiste CHD Daumézon / Frac Centre »  
**Durée** : 3 mois en continu  
**Modalités de sélection** : par appel à candidatures • En partenariat avec le Frac Centre • Résidence de création et d'intervention • Thématique privilégiée : le projet doit être adapté au contexte du centre hospitalier (architecture du lieu, environnement des services, relations avec les différents publics, engagement à respecter les droits des patients et des personnels)  
**Conditions d'accueil** : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement possible des services techniques du CHD • Matériel, équipements : mise à disposition de matériel informatique et d'un caméscope • Exposition au sein du CHD Daumézon et/ou au Frac Centre • Brochure présentant la résidence (le résident sera invité à fournir des éléments qui lui sembleront documenter au mieux son séjour) • Échanges ou rencontres avec les publics  
**Moyens financiers** : bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : repas du midi dans le self de l'établissement / Contrat de résidence

### La labomedia

108, rue de Bourgogne – 45000 Orléans  
T. +33 (0)2 38 62 48 31  
[www.labomedia.org](http://www.labomedia.org)  
**Contact** : Benjamin Cadon, directeur artistique  
**Disciplines** : arts numériques  
**Nom du programme** : « We Make Poems »  
**Durée** : 1 mois  
**Modalités de sélection** : par appel à candidatures • Résidence destinée à des artistes ou collectifs d'artistes • Résidence de recherche et d'expérimentation ou de création • Thématique

privilégiée : regard critique sur les outils numériques et leurs évolutions technologiques  
**Conditions d'accueil** : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement technique et professionnel dans la réalisation et la diffusion de l'œuvre • Matériel, équipements : accès illimité aux ressources de Labomedia, dont les espaces de développements multimédias sur logiciels libres et prototypage d'objets en volume et de circuits électriques, ateliers de fabrication bois, plastique et métal • Exposition ou, au minimum, temps de restitution en fin de résidence • Rencontres avec le public en début de résidence  
**Moyens financiers** : budget de réalisation (co-production possible entre plusieurs lieux / structures selon les projets) / Frais pris en charge : déplacements (dans la limite d'un forfait)

### La mire

20, rue des Curés – 45000 Orléans  
T. +33 (0)2 38 53 11 52  
[www.la-mire.fr](http://www.la-mire.fr)  
Lieu de résidence : GlogauAIR, Glogauer Str. 16 – 10999 Berlin (Allemagne)  
**Contacts** : Valérie Leray, directrice artistique, commissaire d'expositions ; Tilhou Nadejda, réalisatrice de film documentaire, présidente de l'association  
**Disciplines** : image fixe et en mouvement, image du son, installation  
**Nom du programme** : « A roof above your head, Artist In Residency Program, Berlin »  
**Durée** : 3 mois consécutifs  
**Modalités de sélection** : par appel à candidatures • En partenariat avec GlogauAIR, Berlin (Allemagne) • Résidence destinée à un artiste ayant achevé ses études • Résidence de création  
**Conditions d'accueil** : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement technique par les équipes des lieux de résidence et d'exposition • Exposition collective en fin de résidence à GlogauAIR, puis présentation en France, dans les lieux partenaires en région Centre-Val de Loire • Publication • Atelier portes ouvertes à GlogauAIR et présentation publique  
**Moyens financiers** : bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements, transport des œuvres et frais de séjour (dans la limite d'un forfait) / Contrat de résidence / Rémunération des temps de rencontres avec le public, si possible

## Lycée Voltaire

3, avenue Voltaire – 45072 Orléans Cedex 2  
T. +33 (0)2 38 63 36 20  
www.voltaire.com.fr

**Contacts :** Guy-Roger Meitingier, proviseur ;  
Laurence Artaud, proviseur adjoint

**Disciplines :** architecture,  
environnement, installation

**Nom du programme :** « Résidence  
d'architecte lycée Voltaire / Frac Centre »

**Durée :** 3 mois consécutifs

**Modalités de sélection :** par appel  
à candidatures • En partenariat avec le lycée  
des Métiers des Services Paul-Gauguin  
(La Source, Orléans) et le Frac Centre •  
Résidence de recherche, d'expérimentation  
et d'intervention • Thématique privilégiée :  
les relations entre le territoire et la cité scolaire ;  
ce programme s'inscrit dans la démarche  
qui a présidé à la conception de la cité scolaire  
par les architectes Andrault & Parat, marquée  
par la rencontre entre un idéal d'épa-  
nouissement individuel et communautaire  
et une mise en œuvre recourant à des solutions  
techniques innovantes

**Conditions d'accueil :** hébergement •

Espace de travail • Moyens humains :  
accompagnement technique par le personnel  
de l'établissement • Matériel, équipements :  
espaces techniques et outils de l'établissement •  
Restitution de la résidence pensée et adaptée  
à la spécificité du projet conçu par l'architecte •  
Édition possible • Autres actions culturelles /  
activités annexes : actions de sensibilisation  
en cohérence avec le projet de l'architecte  
afin de faire découvrir la discipline architecturale,  
le processus et les différentes étapes  
d'émergence d'un projet  
**Moyens financiers :** bourse de résidence  
et budget de réalisation / Frais pris en charge :  
repas au self de l'établissement / Contrat  
de résidence

## Réseau Centr'acteur

Direction régionale de l'alimentation,  
de l'agriculture et de la forêt  
du Centre-Val de Loire  
Cité administrative Coligny  
131, rue du Faubourg-Bannier  
45042 Orléans Cedex 01  
T. +33 (0)2 38 77 40 30 – www.centre.educagri.fr  
**Contact :** Claire Coulanges, chargée des actions  
culturelles-insertion-égalité pour l'enseignement  
agricole en région Centre-Val de Loire à la Draaf

**Disciplines :** arts plastiques /  
arts visuels, photographie

**Nom du programme :** « Résidence  
d'artiste dans les établissements d'enseignement  
agricole en région Centre-Val de Loire »

**Durée :** 3 mois consécutifs

**Modalités de sélection :** par appel  
à candidatures • Résidence de création  
et d'intervention • Thématique privilégiée :  
thématique fixée par l'établissement  
d'enseignement agricole d'accueil, l'artiste devant  
aussi prendre en compte le lieu et son public

**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace  
de travail • Moyens humains : accompagnement  
par un enseignant d'éducation socio-culturelle •  
Matériel, équipements : mise à disposition  
de matériel • Restitution de fin de résidence •  
Autres actions culturelles / activités annexes :  
actions de médiation ; participation à certains  
temps forts de l'établissement ; l'atelier  
de l'artiste doit rester ouvert pour rencontrer  
les jeunes et les personnels de l'établissement  
et leur faire découvrir son univers et son travail  
**Moyens financiers :** bourse de résidence  
et budget de réalisation / Frais pris en charge :  
repas et petits frais de fonctionnement /  
Contrat de résidence

## CORSE

### Mairie d'Ajaccio

BP 412-20304 Ajaccio Cedex  
T. +33 (0)4 95 50 40 98/80

**Contact :** Marie-Jeanne Nicoli, directrice  
de la culture et du patrimoine de la Ville d'Ajaccio

**Discipline :** arts plastiques / arts plastiques,  
écriture, théâtre

**Nom du programme :**

« Atelier de résidence de la Ville d'Ajaccio »

**Durée :** de 2 semaines à 1 mois

**Modalités de sélection :** par appel

à candidatures et sur sollicitation •  
Résidence de création et de réalisation en  
vue d'une exposition et résidence d'écriture

**Conditions d'accueil :** hébergement •  
Espace de travail • Exposition • Autres actions  
culturelles / activités annexes : organisation  
de *workshops*, notamment avec le Frac Corse,  
médiation et rencontre avec des scolaires  
**Moyens financiers :** contrat de résidence

## GRAND EST

### Aube (10)

#### Centre d'art contemporain / Passages

9, rue Jeanne-d'Arc – 10000 Troyes  
T. +33 (0)3 25 73 28 27  
www.cac-passages.com

**Contact :** Éric Fournel, directeur

**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels

**Durée :** de 6 mois à 1 an

**Modalités de sélection :** sur sollicitation  
**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace  
de travail • Moyens humains : accompagnement  
artistique • Matériel, équipements : variables  
et adaptables au projet de l'artiste • Exposition  
possible • Restitution de fin de résidence libre •  
Édition possible • Échanges possibles avec  
le public • Autres actions culturelles / activités  
annexes : au cas par cas et sans obligation,  
participation à des événements dont la structure  
est partenaire, actions de sensibilisation  
ou animations d'ateliers  
**Moyens financiers :** variables en fonction du  
projet de l'artiste / Rémunération des activités  
annexes le cas échéant / Contrat de résidence

### Bas-Rhin (67)

#### Agence culturelle / Fonds régional d'art contemporain, Frac Alsace

1, route de Marckolsheim  
BP 90025 – 67601 Sélestat Cedex  
T. +33 (0)3 88 58 87 55  
www.frac.culture-alsace.org

**Contact :** Francis Gelin, directeur général  
de l'Agence culturelle d'Alsace

**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels

**Nom du programme :**

« Résidence croisée Alsace, France /  
Saguenay-Lac-Saint-Jean, Québec »

**Durée :** 2 mois consécutifs

**Modalités de sélection :** par appel  
à candidatures • En partenariat avec le  
Centre d'art actuel Langage Plus à Alma,  
au Québec, l'Office franco-québécois

pour la jeunesse et le Centre européen  
d'actions artistiques contemporaines  
(CEEAC), à Strasbourg • Limite d'âge : entre  
25 et 35 ans • Résidence croisée de création  
et d'intervention • Thématique privilégiée :  
projet spécifique tenant compte des ressources  
mobilisables en Alsace, d'une part, et au  
Québec, d'autre part, autour des questions  
de nomadisme, de territoire, d'identité culturelle  
et d'actions urbaines

**Conditions d'accueil :** hébergement •  
Espace de travail • Moyens humains :  
accompagnement professionnel, logistique  
et technique, découverte de nouveaux  
environnements culturels, rencontres avec  
les partenaires du programme de la structure  
d'accueil • Matériel, équipements : matériel  
éventuel • Programmation d'au moins un  
événement public ou exposition • Catalogue •  
Rencontres avec le public  
**Moyens financiers :** budget de réalisation  
Frais pris en charge : déplacements et repas  
(*per diem*) / Contrat de résidence

#### Centre européen d'actions artistiques contemporaines, CEAAC

7, rue de l'Abreuvoir – 67000 Strasbourg  
T. +33 (0)3 88 25 69 70  
www.ceaac.org

**Contacts :** Évelyne Loux, directrice ;  
Élodie Gallina, chargée des relations  
internationales

**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels

**Nom du programme :**

« Résidence d'artistes du CEAAC »

**Durée :** de 1 à 3 mois consécutifs

**Modalités de sélection :** par appel  
à candidatures • En partenariat avec  
des institutions et des lieux de résidences  
professionnels – Budapest (Hongrie), Séoul  
(Corée du Sud), Alma (Québec), Prague  
(République Tchèque), Francfort-sur-le-Main,  
Stuttgart et Berlin (Allemagne) • Résidences  
à l'étranger réservées à des artistes de la région  
Alsace et résidences au CEEAC réservées  
à des artistes étrangers • Résidence croisée  
de création

**Conditions d'accueil :** hébergement •  
Espace de travail • Moyens humains :  
accompagnement professionnel et technique •  
Expositions à l'Espace international  
du CEEAC et à Francfort-sur-le-Main,  
Stuttgart, Alma et Séoul • Édition dans

la région du Bade-Wurtemberg et à Alma • Rencontres avec le public et ateliers ouverts  
**Moyens financiers** : bourse de résidence / Frais pris en charge : déplacements (dans la limite d'un forfait) / Contrat de résidence

## Horizome

28, boulevard Dostoïevski – 67200 Strasbourg  
 T. +33 (0)3 69 77 66 28  
 www.horizome.org

**Contacts** : Francis Gast, président ;  
 Mélanie Fresard, responsable administrative

**Disciplines** : arts plastiques / arts visuels

**Durée** : 2 mois consécutifs, au minimum

**Modalités de sélection** : par appel à candidatures • Résidence de création et d'intervention • Thématique privilégiée : art dans l'espace public, réalisation d'une œuvre collective, participation des acteurs associatifs et des habitants du quartier de HautePierre au processus de création

**Conditions d'accueil** : hébergement • Espace de travail possible • Moyens humains : accompagnement professionnel, mise en relation avec plusieurs réseaux strasbourgeois • Matériel, équipements : matériel • Exposition éventuelle • Temps de restitution en public • Autres actions culturelles / activités annexes : ateliers ouverts tout au long de la résidence dans un objectif de sensibilisation et de médiation  
**Moyens financiers** : bourse de résidence et budget de réalisation / Contrat de résidence

## La chambre

4, place d'Austerlitz – 67000 Strasbourg  
 T. +33 (0)3 88 36 65 38  
 www.la-chambre.org

**Contact** : Solenne Livolsi, directrice

**Discipline** : photographie

**Durée** : variable

**Modalités de sélection** : par appel à candidatures et sur sollicitation • Résidence de création et/ou d'intervention selon la volonté de l'artiste

**Conditions d'accueil** : moyens humains : accompagnement professionnel, mise en relation avec les partenaires et les structures culturelles du territoire • Modes de restitutions publiques spécifiques au projet • Autres actions culturelles / activités annexes : selon la volonté de l'artiste  
**Moyens financiers** : bourse de résidence et budget de réalisation / Contrat de résidence

## Haut-Rhin (68)

### Haute École des arts du Rhin à Mulhouse – HEAR

3, quai des Pêcheurs  
 68200 Mulhouse  
 T. +33 (0)3 69 77 77 20  
 www.hear.fr/arts-plastiques/art\_plateau.php

**Contact** : Bertrand Gauguier, enseignant

**Disciplines** : arts plastiques / arts visuels

**Nom du programme** : « SONIC, Programme de recherche sur les pratiques sonores »

**Durée** : 1 mois

**Modalités de sélection** : par appel à candidatures • Résidence de création • Thématique privilégiée : œuvres sonores  
**Conditions d'accueil** : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement technique par un assistant d'enseignement, participation possible des étudiants à la réalisation • Matériel, équipements : ateliers-studios, matériel sonore • Restitution de fin de résidence en partenariat avec La kunsthalle de Mulhouse • Conférences • Autres actions culturelles / activités annexes : une intervention éventuelle auprès des étudiants  
**Moyens financiers** : bourse de résidence / Frais pris en charge : déplacements (dans la limite d'un forfait) / Contrat de résidence

### La kunsthalle

16, rue de la Fonderie  
 68093 Mulhouse  
 T. +33 (0)3 69 77 66 47  
 www.kunsthallemulhouse.com

**Contact** : Sandrine Wymann, directrice

**Disciplines** : arts plastiques / arts visuels, écriture, commissariat d'expositions •

Nom des programmes :

[1] « Résidence AIR (Artist in Residency) Nord-Est »

[2] « Atelier Mondial »

[3] « Écrire l'art »

[4] « Résidence de commissariat »

[5] « Résidence universitaire »

**Durée** : 2 mois non consécutifs [1 et 5] ;

3 ou 6 mois consécutifs [2] ;

4 jours consécutifs [3] ; non contractualisée [4]

**Modalités de sélection** : par appel à candidatures [1, 2 et 5] • Sur sollicitation [3 et 4] • Résidence croisée de recherche [1] ;

résidence de recherche [2 et 5] ; résidence d'écriture [3] ; résidence de commissariat [4] ; résidence de création et d'intervention [5]

**Conditions d'accueil** : hébergement •

Espace de travail [1, 2 et 5] • Moyens humains : accompagnement professionnel [1, 2, 3, 4 et 5] et technique [1, 2, 4 et 5], rencontres avec des institutionnels et conseils de professionnels [1], mise en réseau avec d'autres partenaires [1 et 5], mise à disposition d'une équipe technique de deux personnes [4] • Une ou deux expositions le cas échéant [4] • Compte rendu publié sur le site Internet d'Atelier Mondial [2] ; édition(s) le cas échéant [4] • Rencontres avec les publics et des élus [1] ; restitution sous la forme d'une lecture publique [2] • Autres actions culturelles / activités annexes : rencontres avec les publics scolaires [1] ; actions pédagogiques auprès du public universitaire et des étudiants de la Haute École des arts du Rhin (HEAR) [5]

**Moyens financiers** : bourse de résidence [1, 3, 4 et 5] et budget de réalisation [4] / Frais pris en charge : déplacements [1, 2, 3, 4 et 5], hébergement des artistes sélectionnés par le commissaire [4], communication, réception et assurance des œuvres exposées [4] / Contrat de résidence

## Marne (51)

### Frac Champagne-Ardenne

1, place Museux – 51100 Reims  
 T. +33 (0)3 26 05 78 32  
 www.frac-champagneardenne.org

**Contact** : direction

**Disciplines** : arts plastiques / arts visuels, commissariat d'expositions

**Durée** : 3 mois consécutifs

**Modalités de sélection** : sur sollicitation • Résidence de recherche et d'expérimentation ou de création (à décider en amont de la résidence) ; résidence de commissariat

**Conditions d'accueil** : hébergement •

Moyens humains : accompagnement technique et logistique par le régisseur et le chargé des expositions • Exposition ou autre forme de restitution possible • Publication possible • Une rencontre avec le public local, au minimum

**Moyens financiers** : bourse de résidence / Contrat de résidence

## Meurthe-et-Moselle (54)

### Le cri des Lumières

Place de la Deuxième-Division-de-Cavalerie  
 Château des Lumières  
 54300 Lunéville  
 T. +33 (0)6 08 77 91 23  
 www.crideslumières.org

**Contact** : Éric Didym, directeur artistique

**Discipline** : photographie

**Durée** : variable

**Modalités de sélection** : Sur sollicitation • Résidence de création

**Conditions d'accueil** : hébergement • Moyens humains : accompagnement technique et professionnel • Exposition et/ou restitution de fin résidence • Catalogue ou autre(s) édition(s) • Rencontres avec les publics • Autres actions culturelles / activités annexes : médiation, animation d'ateliers et ateliers de pratique artistique, etc.  
**Moyens financiers** : bourse de résidence / Contrat de résidence

### Surface sensible

9, rue Jules-Ferry  
 54220 Malzéville  
 T. +33 (0)6 08 77 91 23  
 www.surface-sensible.fr

**Contact** : Éric Didym, directeur artistique

**Discipline** : photographie

**Durée** : variable

**Modalités de sélection** : sur sollicitation • Résidence de création

**Conditions d'accueil** : hébergement • Exposition • Catalogue ou autre(s) édition(s) • Actions culturelles / activités annexes : éventuel atelier pédagogique en lien avec la résidence  
**Moyens financiers** : bourse de résidence / Contrat de résidence / Rémunération des activités annexes le cas échéant

### Ergastule

24, rue Drouin – 54000 Nancy  
 T. +33 (0)9 52 36 97 05  
 www.ergastule.org

**Contacts** : Olivier Weber, président ;  
 Sébastien Gouju, trésorier

**Disciplines** : arts plastiques / arts visuels

**Nom du programme** : « multiple écho »

**Durée** : 1 mois environ



**Modalités de sélection :** par appel à candidatures et sur sollicitation • Résidence de création

**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement logistique et artistique (aide à la maîtrise d'une variété de techniques) • Matériel, équipements : équipement complet nécessaire au développement des techniques suivantes : moulage, céramique, verre coulé et formé, silicones, plâtre, métaux, photogravure, presse, taille-douce, linogravure, modelage virtuel, imagerie de synthèse, animation, numérisation et impression 3D, fraisage 3 axes, etc. • Exposition(s)

**Moyens financiers :** budget de réalisation  
Frais pris en charge : déplacements / Contrat de résidence

## Meuse (55)

### Le vent des forêts

21, rue des Tassons – Mairie  
55260 Fresnes-au-Mont  
T. +33 (0)3 29 71 01 95  
www.ventdesforets.org

**Contact :** Pascal Yonet, directeur

**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels

**Nom du programme :** « 100% Vent des Forêts »

**Durée :** 15 jours

**Modalités de sélection :** sur sollicitation • Résidence de création et d'intervention • Thématique privilégiée : réalisation d'une œuvre implantée dans ce centre d'art contemporain à ciel ouvert (environ 90 œuvres sur 45 km de sentiers), en lien avec les habitants comme les artisans locaux

**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail (en forêt ou chez un artisan) • Moyens humains : l'artiste peut être assisté d'un artisan (ébéniste, chaudronnier, maître verrier, etc.) qui lui apportera ses conseils et compétences, de personnes bénévoles auprès de l'association et d'étudiants en écoles d'art. • Matériel, équipements : dans le cadre de partenariats spécifiques, l'artiste pourra également réaliser tout ou partie de son œuvre dans l'atelier d'un artisan • Exposition • Édition d'un plan-guide • Échanges avec les publics dans le cadre du travail de réalisation

**Moyens financiers :** bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements / Contrat de résidence

## Moselle (57)

### Centre d'art contemporain La synagogue de Delme

33, rue Poincaré – 57590 Delme  
T. +33 (0)3 87 01 43 42  
www.cac-synagogedelme.org

**Contacts :** Marie Cozette, directrice ; Émeline Socheleau, coordinatrice des résidences

**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels

**Nom du programme :** « Résidence d'artistes, atelier de Lindre-Basse »

**Durée :** 3 mois consécutifs

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures • Résidence de création et d'intervention • Thématique privilégiée : relation avec le territoire (entendu au sens le plus large) et projets collaboratifs (entre artistes de même discipline ou de disciplines différentes)

**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Matériel, équipements : matériel de base, outillage, système de levage à télécommande et équipement informatique • Diffusion du travail possible • Rencontres ponctuelles avec la population locale dans le cadre d'actions de sensibilisation du centre d'art

**Moyens financiers :** bourse de résidence et budget de réalisation / Contrat de résidence

### Centre international d'art verrier (Ciav)

1, place Robert-Schuman  
57960 Meisenthal  
T. +33 (0)3 87 96 87 16 – www.ciav-meisenthal.fr

**Contacts :** Yann Grienberger, directeur ; Bernard Petry, directeur artistique

**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels

**Nom du programme :** « Verre traditionnel et questionnements contemporains »

**Durée :** de 2 à 12 mois non consécutifs

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures • Résidence de création • Thématique privilégiée : techniques traditionnelles du verre soufflé

**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement par le directeur artistique et par une équipe de verriers • Matériel, équipements : ceux des ateliers verriers • Exposition possible • Édition éventuelle d'un document de restitution du travail poursuivi •

Autres valorisations envisagées : prises de vue photographiques en studio, vidéo, coédition ou édition d'un multiple, co-production d'une installation, etc. • Rencontre avec le public et/ou démonstrations commentées de la production avec les verriers, table-ronde, etc. • Autres actions culturelles / activités annexes : travaux éventuels avec le jeune public

**Moyens financiers :** bourse de résidence et budget de réalisation / Contrat de résidence

### 49 nord 6 est – Frac Lorraine

1 bis, rue des Trinitaires – 57000 Metz  
T. +33 (0)3 87 55 20 02  
www.fraclorraine.org

**Contact :** la direction

**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels, critique d'art, histoire de l'art, commissariat d'expositions, écriture, philosophie, etc. • Nom des programmes :

[1] « Résidences Indisciplinées »

[2] « Résidences de critiques et de commissaires »

**Durée :** de 1 à 3 mois

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures [1] • Dossiers de candidature examinés toute l'année [2] • Résidence de recherche, d'expérimentation et de création ; résidence d'écriture / résidence de commissariat • Thématiques privilégiées : Réflexion sur la notion de « collectif » comme élément moteur des processus de création (échanges entre artistes / communautés / professionnels / amateurs / activistes de la région) [1] • Écriture : résidences internationales destinées à des critiques d'art, historiens de l'art, philosophes, écrivains, etc., invités à porter un regard spécifique sur la collection du Frac [2]

**Conditions d'accueil :** hébergement • Moyens humains : accompagnement professionnel, organisation de rencontres avec les acteurs culturels de la région Saarlorlux choisis en fonction des domaines de recherche du résident • Matériel, équipements : fonds documentaire pluridisciplinaire • Restitutions des étapes de travail (*workshops*, etc.) et de fin de résidence en fonction des projets [1] • Restitution de la réflexion menée sous la forme d'un texte ou d'un article [2] • Rencontre possible avec les publics

**Moyens financiers :** bourse de résidence / Frais pris en charge : déplacements / Contrat de résidence

### Laboratoire d'expression élastique (Le Leé)

24, rue Saint-Eucaire – 57000 Metz  
www.le-lee.com

**Contacts :** Roxane Lippolis, présidente ; Baptiste Verdoliva, trésorier

**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels, littérature

**Nom du programme :** « LEE résidents »

**Durée :** 2 mois au maximum

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures et sur sollicitation • Limite d'âge : 18 ans révolus • Résidence de création ; résidence d'écriture • Thématique privilégiée : expérimentations, collaborations et pratiques transversales

**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement par les artistes du Leé (partage de savoir-faire) • Matériel, équipements : matériel vidéo, presse, matériel nécessaire à la gravure • Exposition • Échanges avec le public

**Moyens financiers :** bourse de résidence et budget de réalisation (selon les subventions)  
Frais pris en charge : déplacements / Contrat de résidence

# HAUTS-DE-FRANCE

## Aisne (02)

### Le silo U1 / Pôle d'expositions temporaires

53, rue Paul-Doucet – 02400 Château-Thierry  
Adresse administrative :

Service culturel Place de L'Hôtel-de-Ville  
BP 20198 – 02405 Château-Thierry Cedex  
T. +33 (0)3 23 84 87 01 – [www.le-silo.net](http://www.le-silo.net)

**Contacts :** Bruno Henocque, directeur des affaires culturelles ; Thyphaine Granger, programmation et communication  
**Disciplines :** toutes disciplines (combinaisons hybrides) dont commissariat d'expositions

**Durée :** de 2 semaines à 3 mois

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures • Résidence de commissariat ; résidence de création et d'intervention • Thématique privilégiée : lien avec le territoire, notamment des établissements scolaires de la ville de Château-Thierry et de son agglomération, des centres sociaux et des structures culturelles

**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel par un agent de développement culturel ; organisation de rencontres avec les acteurs locaux • Matériel, équipements : outillage technique • Exposition des œuvres de l'artiste et des réalisations collectives des publics, possibilité d'expositions itinérantes par la suite • Ouverture de l'atelier au public sur demande préalable • Autres actions culturelles / activités annexes : actions de sensibilisation et ateliers de pratique artistique avec des publics, essentiellement scolaires et du champ social (de 8 à 12 heures par semaine)

**Moyens financiers :** bourse de résidence et budget de réalisation selon le projet / Frais pris en charge : fournitures nécessaires aux ateliers de pratique / Contrat de résidence

### Lizière, Centre de cultures et de ressources

11, allée Comte-de-Lostanges  
02140 Épaux-Bézu  
T. +33 (0)9 51 07 13 74 – [www.lizieres.org](http://www.lizieres.org)

**Contact :** Nadia Solano, coordinatrice générale

**Disciplines :** toutes disciplines artistiques

**Nom du programme :** « LIZIERES »

**Durée :** de 1 à 6 mois

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures • Résidence de recherche, d'expérimentation et de création • Thématique privilégiée : croisement des pratiques artistiques  
**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel, organisation de rencontres avec des professionnels • Matériel, équipements : studio d'enregistrement et salle de projection • Exposition • Rencontres avec différents publics • Proposition de stages et séminaires d'enseignement pluridisciplinaire  
**Moyens financiers :** bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements / Contrat de résidence et contrat de production

### Artothèque de l'Aisne / Arène Collection

Place Lionel-Lefèvre  
02700 Tergnier  
T. +33 (0)6 79 58 28 56  
[www.artotheque02.fr](http://www.artotheque02.fr)

**Contact :** Pomme Legrand, présidente  
**Disciplines :** gravure dans tous ses aspects, sérigraphie, photographie, image numérique

**Nom du programme :** « Une résidence d'artiste pour l'artothèque de l'Aisne »  
**Durée :** 30 heures de présence sur place, de façon non continue

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures • Résidence de création • Thématique privilégiée : édition de multiples ; création en écho avec les œuvres de la collection choisies par le résident ou bien en relation avec le contexte de l'artothèque, l'objectif étant de favoriser une nouvelle approche du fonds par les publics

**Conditions d'accueil :** hébergement • Moyens humains : accompagnement par les membres du comité de pilotage • Exposition • Édition de l'œuvre, qui intègre la collection de l'Artothèque • Projet de publication possible • Deux rencontres avec les emprunteurs • Autres actions culturelles / activités annexes : participation à un comité d'achat  
**Moyens financiers :** bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements et repas

## Nord (59)

### École d'art de Douai

75, rue des Wetz – 59500 Douai  
T. +33 (0)3 27 08 75 12  
[www.ecole-art-douai.com](http://www.ecole-art-douai.com)

**Contact :** Amélie Vidgrain, directrice

**Disciplines :** arts du feu, arts plastiques / arts visuels

**Nom du programme :** « Jeune talent résidence »

**Durée :** de 1 à 3 mois

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures • Limite d'âge : 40 ans • Résidence s'adressant à des artistes émergents • Résidence de création

**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement logistique et technique • Matériel, équipements : outils et matériaux de réalisation (céramique, verre, gravure, etc.) • Exposition • Participation aux événements propres à l'école d'art (dans et hors les murs) • Autres actions culturelles / activités annexes : actions de sensibilisation auprès d'un large public (élèves, stagiaires, intervenants, artistes, scolaires...) : rencontres, médiation, animation d'ateliers et atelier ouvert, établis en concertation avec l'artiste  
**Moyens financiers :** budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements / Contrat de résidence / Rémunération de l'animation de stage ou de *workshop* en direction de publics adultes

### Centre régional de la photographie Nord-Pas-de-Calais

Place des Nations – 59282 Douchy-les-Mines  
T. +33 (0)3 27 43 56 50  
[www.centre-photographie-npdc.fr](http://www.centre-photographie-npdc.fr)

**Contacts :** Jean-Marc Vantournhout, président ; Muriel Enjalran, directrice

**Disciplines :** photographie, film

**Durée :** de 6 à 8 semaines de résidence et 1 an et demi pour l'ensemble des modalités de l'échange

**Modalités de sélection :** sur sollicitation • En partenariat avec le Hyde Park Art Center / Jackman Goldwasser, à Chicago (États-Unis) • Accueil d'un artiste américain basé à Chicago au CRP et d'un artiste français vivant dans les Hauts-de-France au HPAC • Résidence croisée de création • Thématique privilégiée : les territoires du CRP et du HPAC (« HPAC / Jackman

Goldwasser Residency Program »), qui partagent un passé industriel ; la découverte et la stimulation des scènes artistiques des lieux d'accueil

**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel, mise en relation avec des artistes, des universitaires, des chercheurs, des urbanistes, des historiens et d'autres praticiens pour faciliter la recherche • Exposition • Ouvrage imprimé • Rencontres avec les publics et différentes communautés culturelles et sociales, projections cinématographiques autour d'une problématique ou thématique du travail de l'artiste  
**Moyens financiers :** bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements / Contrat de résidence

### Direction des Musées de Dunkerque - Laac (Lieu d'art et d'action contemporaine) et musée des Beaux-Arts

302, avenue des Bordées – 59140 Dunkerque  
T. +33 (0)3 28 29 56 00  
[www.musees-dunkerque.eu](http://www.musees-dunkerque.eu)

**Contact :** Sophie Warlop, conservateur

**Disciplines :** photographie, Intervention dans l'espace public, installation

**Durée :** de 1 semaine à 1 an

**Modalités de sélection :** sur sollicitation • Résidence de création d'une ou de plusieurs œuvres (jusqu'à 40) • Thématique privilégiée : en lien avec le territoire

**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement d'une équipe technique en fonction des projets • Matériel, équipements : matériel éventuel • Exposition ou restitution publique (rencontres) • Édition • Acquisition d'œuvres réalisées en résidence par les musées • Autres actions culturelles / activités annexes : rencontres éventuelles avec des habitants  
**Moyens financiers :** bourse de résidence / Frais pris en charge : déplacements / Contrat de résidence • Rémunération possible des activités annexes

### Fructose

Port 2456  
Route du Quai-Freycinet 4 – Môle 1  
59140 Dunkerque  
T. +33 (0)3 28 64 53 89  
[www.fructosefructose.fr](http://www.fructosefructose.fr)

**Contact :** Alexandra Davenne, coordinatrice  
**Disciplines :** sculpture, peinture, photographie, peinture [1] ; arts plastiques / arts visuels, spectacle vivant, musique, écriture, etc. [2]  
**Durée :** 1 an [1] ; de 3 semaines à 2 mois [2]  
**Modalités de sélection :** par appel à candidatures et sur sollicitation • Résidences s'adressant aux artistes, professionnels ou en voie de professionnalisation • Résidences de création [1 et 2] ; résidences d'écriture [2] • Résidences au sein d'anciens entrepôts portuaires réaménagés, annuelles [1] ou courtes, dont certaines dans le cadre de la Biennale Watch This Spacel, portée par le réseau 50° nord [2]  
**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail (électricité payante [1 et 2] ; loyer [1]) • Moyens humains : accompagnement artistique, logistique et technique, échanges avec les autres artistes de la fabrique • Matériel, équipements : parc de matériel spécifiquement lié à la technique du spectacle et de l'outillage de construction [1 et 2], ateliers « volumes » [1] et « Plateau Test », espace scénique de 80 m<sup>2</sup> (plancher, tapis de danse professionnel) [2] • Exposition ou autre temps de restitution publique • Rencontres avec les publics, participation aux POAA (Portes ouvertes des ateliers d'artistes), événement conduit par le Conseil départemental du Nord • Autres actions culturelles / activités annexes : actions de sensibilisation  
**Moyens financiers :** bourse de résidence / Contrat de résidence / Rémunération possible des activités annexes

## La plate-forme, laboratoire d'art contemporain

67-69, rue Henri-Terquem  
 59140 Dunkerque  
 T. +33 (0)3 28 58 25 66  
 www.laplateforme-dunkerque.com  
**Contacts :** Marc Dumoulin, président ; Albert Clermont, vice-président  
**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels  
**Durée :** de 1 à 3 mois  
**Modalités de sélection :** par appel à candidatures • Résidence de création  
**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Matériel, équipements : matériel vidéo et technique • Exposition • Édition • Rencontre avec le public, conférence  
**Moyens financiers :** bourse de résidence / Frais pris en charge : déplacements / Contrat de résidence

## Galerie Robespierre

Place de l'Europe – 59760 Grande-Synthe  
 T. +33 (0)3 28 28 90 20  
 www.ville-grande-synthe.fr/galerie  
**Contact :** Samuel Bernard, responsable de la galerie  
**Discipline(s) :** arts plastiques / arts visuels  
**Durée :** de 2 semaines à 6 mois  
**Modalités de sélection :** par appel à candidatures et sur sollicitation • Résidence de création et d'intervention • Thématique privilégiée : résonance avec les caractéristiques du territoire (humaines, sociales, économiques, culturelles, géographiques et locales)  
**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement artistique, logistique et technique • Matériel, équipements : ressources matérielles et techniques de la Ville, équipement informatique et d'impression de l'école d'art • Exposition (présentation des recherches et/ou des réalisations) • Catalogue • Conférence et rencontres avec les publics • Autres actions culturelles / activités annexes : ateliers de sensibilisation à destination de scolaires, publics spécifiques et tout public, ateliers 2D et 3D, cours et sensibilisation à l'histoire de l'art en lien avec les expositions ; possibilité d'événements en lien avec l'exposition et de collaborations avec des structures de la Ville  
**Moyens financiers :** bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge / Contrat de résidence

## La chambre d'eau

Moulin des Tricoteries  
 61, rue du Moulin – 59550 Le Favril  
 T. +33 (0)3 27 77 09 26  
 www.lachambredeau.com  
**Contacts :** Vincent Dumesnil et Benoît Ménéboo, co-directeurs  
**Disciplines :** toutes disciplines, dont histoire de l'art, commissariat d'expositions et sciences humaines • Nom des programmes : [1] « Résidences labo » [2] « Résidences ateliers ouverts » [3] « Résidences dites de commande »  
**Durée :** de 1 à 2 semaines consécutives [1], de 2 à 5 semaines consécutives ou non [2], plusieurs semaines consécutives ou non [3]  
**Modalités de sélection :** par appel à candidatures • Résidence de recherche / résidences d'écriture / résidences de commissariat [1] ; résidence de création

et d'intervention [2] • Thématique privilégiée : relation étroite avec le territoire et ses problématiques [2] • Résidence de création d'une ou de plusieurs œuvres dans le cadre de la Biennale Eclectic Campagne(s) [3]  
**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement artistique et technique [3] • Matériel, équipements : matériel [2 et 3] • Exposition [2 et 3] • Présentation de la démarche artistique, ou d'une étape de travail dans le cadre d'un rendez-vous mensuel [1] • Rencontres publiques [2] • Présentation publique de la création [3] • Autres actions culturelles / activités annexes : actions de sensibilisation et de lien avec les habitants (ateliers, collaborations, présentations d'œuvres, étapes de travail, etc.) [2] ; actions de médiation [3]  
**Moyens financiers :** bourse de résidence [3] ; droits de présentation et budget de réalisation [2 et 3] / Frais pris en charge : déplacements et repas / Contrat de résidence / Rémunération des activités annexes en fonction des projets

## La malterie

42, rue Kuhlmann – 59000 Lille  
 T. +33 (0)3 20 15 13 21 – www.lamalterie.com  
**Contact :** Élise Jouvancy, chargée du développement des projets artistiques, coordinatrice arts visuels  
**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels  
**Durée :** de 1 à 3 mois consécutifs  
**Modalités de sélection :** par appel à candidatures • En partenariat, actuellement avec le BWA Wroclaw (Pologne) et le FKSE de Budapest (Hongrie) • Résidence croisée de recherche et d'expérimentation ou de création  
**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel ; l'artiste bénéficie des services du Centre ressource arts visuels et de la présence des artistes sur place • Matériel, équipements : équipement vidéo et son • Exposition ou temps de restitution publique pour les résidences de recherche • Édition possible d'un livret de résidence (avec commande d'un texte critique à un auteur et traduction) • Rencontres avec les acteurs, les partenaires et le public du lieu, imaginées avec l'artiste en fonction du projet • Autres actions culturelles / activités annexes : rencontres possibles avec des étudiants en art  
**Moyens financiers :** bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements / Contrat de résidence

## Acte de naissance / Galerie-Ateliers L'H du Siège

15, rue de l'Hôpital-de-Siège  
 59300 Valenciennes  
 T. +33 (0)3 27 36 06 61 – www.hdusiege.org  
**Contacts :** Philippe Bétrancourt, président ; Pascal Pesez, directeur  
**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels  
 Nom des programmes : [1] « Grande Résidence » [2] « Résidence Coup de Pouce »  
**Durée :** 3 mois consécutifs  
**Modalités de sélection :** par appel à candidatures • Résidence s'adressant à des artistes confirmés [1] • Résidence réservée à de jeunes plasticiens récemment diplômés des écoles d'art [2] • Résidence de création conformément à un projet établi [1] • Résidence de recherche et d'expérimentation [2]  
**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement logistique et technique [1 et 2] ; organisation de rendez-vous avec des professionnels du secteur [2] • Matériel, équipements • Exposition [1] • Édition d'une plaquette [1] • Rencontre publique le temps d'un week-end (ouverture d'atelier) [2]  
**Moyens financiers :** bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements / Contrat de résidence

## Oise (60)

### École d'art du Beauvaisis

Espace culturel François-Mitterrand  
 43, rue de Gesvres – 60000 Beauvais  
 T. +33 (0)3 44 15 67 06  
 www.ecole-art-du-beauvaisis.com  
**Contact :** Clotilde Boitel, directrice  
**Disciplines :** terre, céramique et techniques mixtes  
**Nom du programme :** « Résidence autour du matériau "terre" »  
**Durée :** 3 mois consécutifs  
**Modalités de sélection :** par appel à candidatures et sur sollicitation • Résidence orientée vers les jeunes artistes émergents • NB : présence quotidienne indispensable • Un projet spécifique est défini après la visite du lieu de la résidence et après un échange avec la direction de l'école et les enseignants du pôle Volume • Résidence de création

**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : conseils possibles par les enseignants et assistants du pôle Volume ; aide au montage pour les installations ou œuvres *in situ* • Matériel, équipements : matériel spécifique aux ateliers, salles de modelage, tournage, émaillage et espace « fours » • Une ou plusieurs expositions selon le projet ou les partenariats, qui peuvent être associées à d'autres événements (performances, projections, etc.) • Catalogue • Présentations publiques du travail antérieur sous forme de conférence • Autres actions culturelles / activités annexes : temps de sensibilisation et échanges réguliers avec les enseignants, étudiants en classe préparatoire et adultes usagers des ateliers Volume ; selon le souhait de l'artiste, possibilité de mettre en place un Contrat local d'éducation artistique (Cléa) et d'encadrer des visites d'atelier ou un *workshop*

**Moyens financiers :** bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements / Contrat de résidence / Rémunération des activités annexes

## Diaphane, Pôle photographique en Picardie

16, rue de Paris – 60600 Clermont  
T. +33 (0)9 83 56 34 41 – [www.diaphane.org](http://www.diaphane.org)

**Contacts :** Fred Boucher et Adriana Wattel, co-directeurs

**Discipline :** photographie

**Durée :** de 5 à 6 semaines réparties sur une année

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures et sur sollicitation • Résidences de création • Thématique privilégiée : en lien avec le territoire, ses villes et paysages

**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Exposition • Édition d'un livre • Rencontres avec les publics • Autres actions culturelles / activités annexes : actions de médiation

**Moyens financiers :** bourse de création et frais de réalisation / Contrat de résidence / Rémunération des actions de médiation dans certains cas

## Parc Jean-Jacques-Rousseau – Centre culturel de rencontre

1, rue René-de-Girardin – 60950 Ermenonville  
T. +33 (0)3 44 10 45 75 – [www.parc-rousseau.fr](http://www.parc-rousseau.fr)

**Contact :** Corinne Charpentier, directrice  
**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels,

peinture, design, arts du paysage, danse, histoire de l'art, philosophie, littérature, botanique  
**Durée :** de 1 à 3 mois [1] ; de 1 à 6 mois [2]  
**Modalités de sélection :** par appel à candidatures et sur sollicitation • Résidences au sein d'un parc de 63 hectares, selon les projets et leur inscription dans le site, différentes formes peuvent être envisagées :

[1] résidence de création, dont celles qui sont organisées avec un réseau de 6 structures culturelles et résidence d'écriture  
[2] Résidence croisée de création dans le cadre du programme « Odyssée », dispositif pour artistes étrangers

**Conditions d'accueil :** hébergement • Moyens humains : accompagnement professionnel, recherche de ressources logistiques et documentaires, mise en réseau, conseils, etc. • Matériel, équipements : équipements du Parc Jean-Jacques-Rousseau, Centre de ressources documentaires, bibliothèque, véhicule • Participation au Festival des Fabriques • Restitution écrite • Édition • Autres actions culturelles / activités annexes : les résidents peuvent être invités à participer à la saison artistique et culturelle du Parc Jean-Jacques-Rousseau ou à des projets de médiation culturelle  
**Moyens financiers :** bourse de résidence / Frais pris en charge : déplacements / Contrat de résidence / Rémunération des activités annexes

## Ateliers d'artistes de Sacy

1, rue Verte – 60190 Sacy-le-Petit  
T. +33 (0)3 44 29 09 14  
[www.chateaudesacy.com](http://www.chateaudesacy.com)

**Contacts :** Hermine Williams, présidente ; Ron Suffield, vice-président

**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels *in situ*

**Nom du programme :** « Résidences d'artistes de Sacy »

**Durée :** 1 mois

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures • Accueil de deux artistes par an, dont l'un est britannique • Exigence de cinq années d'expérience professionnelle • Résidence de création • Thématique privilégiée : œuvre(s) *in situ* en milieu rural

**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement par des assistants volontaires • Exposition • Catalogue ou plaquette • Rencontre-débat avec le public  
**Moyens financiers :** bourse de résidence / Contrat de résidence

## Pas-de-Calais (62)

### Espace 36

36, rue Gambetta – 62500 Saint-Omer  
T. +33 (0)3 21 88 93 70  
[www.espace36.free.fr](http://www.espace36.free.fr)

**Contact :** Benoît Warzée, directeur

**Discipline :** arts plastiques / arts visuels

**Nom du programme :** « Résidence annuelle »

**Durée :** 1 an  
**Modalités de sélection :** par appel à candidatures et sur sollicitation • Résidence de création et d'intervention • Thématique privilégiée : l'image, visuelle et sonore, du milieu audomarois (patrimoine de la ville, de la nature, notamment les marais) et lien avec les habitants

**Conditions d'accueil :** moyens humains : accompagnement logistique • Exposition • Catalogue • Rencontres avec les publics • Autres actions culturelles / activités annexes : selon les projets et les partenariats, mise en place d'actions complémentaires, comme des ateliers de pratiques artistiques

**Moyens financiers :** bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : défraiement et hospitalité (dans la limite d'un forfait) / Contrat de résidence

### Maison de l'art et de la communication de Sallaumines

Rue Arthur-Lamendin  
62430 Sallaumines  
T. +33 (0)3 21 67 00 67  
[mac.ville-sallaumines.fr](http://mac.ville-sallaumines.fr)

**Contact :** Sébastien Naërt, chargé de mission arts plastiques

**Discipline(s) :** arts plastiques / arts visuels

**Durée :** 3 mois

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures • Résidence de création et d'intervention

**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement technique, logistique et artistique • Matériel, équipements : selon le projet • Exposition • Catalogue • Restitution au public

**Moyens financiers :** budget de réalisation  
Frais pris en charge : déplacements, transport des œuvres, repas / Contrat de résidence

## Somme (80)

### Abbaye royale de Saint-Riquier Centre culturel de rencontre

80135 Saint-Riquier  
T. +33 (0)3 22 99 96 25

[www.ccr-abbaye-saint-riquier.fr](http://www.ccr-abbaye-saint-riquier.fr)

**Contacts :** Anne Potié, directrice générale ; Ariane Kveld Jaks, chargée du développement international et de la recherche

**Disciplines :** photographie, arts numériques, arts plastiques / arts visuels, commissariat d'expositions, recherche, littérature, musique, etc. • Nom des programmes :

[1] « Programme de l'abbaye royale de Saint-Riquier Baie de Somme »

[2] « Programme "Odyssée" de résidences d'artistes étrangers »

**Durée :** de 1 à 6 mois

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures • Résidence d'écriture ; résidence de commissariat ; résidence d'expérimentation et de recherche et/ou de création •

Thématiques privilégiées : écritures à l'ère du numérique, ainsi qu'une saison culturelle à thème, la valorisation du patrimoine, les musiques classiques et contemporaines, l'art des jardins et des vergers à l'ère du développement durable et le programme « Odyssée » de résidences d'artistes étrangers

**Conditions d'accueil :** hébergement •

Espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel, logistique et technique, soutien linguistique en anglais, allemand, suédois et dans d'autres langues le cas échéant • Matériel, équipements : projecteur, écran, matériel informatique, etc. • Présentation et partage du travail à travers une publication (pouvant être bilingue ou trilingue), une installation, une performance, une exposition, un spectacle (pour les musiciens, participation possible au cycle de concerts de juillet à la fin de septembre), une application numérique, etc. • Rencontres, ateliers, causeries, excursions, conférences • Autres actions culturelles / activités annexes : médiation artistique vers un public jeune, notamment pour ce qui concerne les applications numériques, etc., conçues sur mesure lors de séances de travail en amont et pendant la résidence

**Moyens financiers :** bourse de résidence / Contrat de résidence



# ÎLE-DE-FRANCE

## Hauts-de-Seine (92)

### École municipale des beaux-arts | Galerie Édouard-Manet

3, place Jean-Grandel  
92230 Gennevilliers  
T. +33 (0)1 40 85 67 40  
www.ville-gennevilliers.fr

**Contact :** Lionel Balouin, directeur  
**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels  
**Durée :** 9 mois

**Modalités de sélection :** sur sollicitation • Résidence de création

**Conditions d'accueil :** espace de travail • Moyens humains: matériel, équipements: ateliers (céramique, numérique, photographie, volume) et matériel de l'école • Exposition • Brochure • Rencontres avec le public et les partenaires de l'école • Autres actions culturelles / activités annexes: échanges avec les élèves, notamment de la classe préparatoire, *workshops* ou projets pédagogiques  
**Moyens financiers :** contrat de résidence  
Rémunération des activités annexes

### Art 3000 - Le cube

20, cours Saint-Vincent  
92130 Issy-les-Moulineaux  
T. +33 (0)1 58 88 30 00  
www.lecube.com

**Contacts :** Hélène Gestin, directrice ; Carine Le Malet, directrice de la programmation  
**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels, spectacle vivant, littérature, musique, etc.  
Nom des programmes: [1] « Le Labo » [2] « Écritures numériques »

**Durée :** de 1 semaine à 1 mois  
**Modalités de sélection :** par appel à candidatures • Sur sollicitation • En partenariat avec Rhizome au Québec (Canada) • Résidence destinée à un artiste québécois [2] • Résidence de recherche et d'expérimentation ou de création [1] ; résidence croisée de recherche et d'expérimentation ou de création [2] • Thématique privilégiée: développer de nouvelles formes de présentation et de diffusion à travers le numérique

**Conditions d'accueil :** hébergement possible • Espace de travail • Moyens humains: accompagnement professionnel et technique personnalisé • Matériel, équipements: équipement de projection HD, système son avec possibilité de sons multicanal, lumières 8 circuits, trois ordinateurs équipés de Resolume, Isadora, MaxMSP, Unity, suite Adobe, Final Cut et Premières, Module8, Pure Data, Blender, etc., des arduinos, une carte DMX, etc. ; fonds documentaire constitué de plus de 4 000 références dédiées aux cultures numérique ; salle de spectacle modulable • Restitution publique selon projet • Rencontres avec les publics • Autres actions culturelles / activités annexes: possibilité de participer aux événements organisés au Cube et à la Maison de la littérature  
**Moyens financiers :** droits de diffusion en cas de sortie de résidence publique / Contrat de résidence

### Maison des arts de Malakoff

105, avenue du 12-Février-1934  
92240 Malakoff  
T. +33 (0)1 47 35 96 94  
maisondesarts.malakoff.fr

**Contact :** Aude Cartier, directrice  
**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels  
**Nom du programme :** « Résidence d'artiste »  
**Durée :** 4 mois consécutifs

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures • Résidence ouverte à un(e) artiste plasticien(ne) professionnel(le) né(e) et/ou vivant en France et plus particulièrement hors de la région Île-de-France, ayant terminé ses études • Résidence de création • Thématique privilégiée: en lien avec le territoire  
**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains: accompagnement intellectuel, technique et logistique, aide aux recherches et mise en relation avec les acteurs et habitants du territoire • Matériel, équipements: matériel audiovisuel et outils techniques du centre d'art • Exposition ou autre forme de restitution • Édition possible • Rencontres avec le public • Autres actions culturelles / activités annexes: interventions éventuelles, en lien avec le projet de l'artiste, dans des écoles et collèges de la ville de Malakoff ainsi qu'auprès du public du centre d'art  
**Moyens financiers :** bourse de résidence et budget de réalisation / Contrat de résidence

## Sèvres - Cité de la céramique

2, place de la Manufacture  
92310 Sèvres  
T. +33 (0)1 46 29 22 00  
www.sevresciteceramique.fr

**Contact :** Romane Sarfati, directrice générale  
**Discipline :** céramique  
**Durée :** variable

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures et sur sollicitation • Résidence de création • Thématique privilégiée: œuvre en céramique (porcelaine ou grès) de Sèvres destinée à être diffusée et commercialisée par la Cité de la céramique

**Conditions d'accueil :** hébergement dans certaines conditions • Espace de travail • Moyens humains: accompagnement professionnel et technique • Matériel, équipements: matériel, matières premières, fours pour cuisson • Exposition dans certains cas • Un exemplaire de l'œuvre réalisée en résidence peut rejoindre les collections nationales du musée

**Moyens financiers :** budget de réalisation / Contrat de cession de droit pour l'édition d'une œuvre en céramique

## Paris (75)

### L'observatoire de l'espace

2, place Maurice-Quentin  
75001 Paris  
T. +33 (0)6 80 93 12 33  
www.cnes-observatoire.net

**Contact :** Gérard Azoulay, responsable de l'Observatoire de l'espace du Cnes  
**Discipline :** toutes disciplines

**Nom du programme :** « Création et imaginaire spatial »

**Durée :** 1 an renouvelable  
**Modalités de sélection :** par appel à candidatures • Résidence de création • Thématique privilégiée: l'univers spatial

**Conditions d'accueil :** moyens humains: accompagnement logistique et technique, mise en relation éventuelle avec des acteurs du monde spatial • Matériel, équipements: ressources documentaires spatiales (archives sonores, films, textes officiels et documents de travail, photographies, articles de presse, etc.) et, si nécessaire, accès à des lieux clés de l'activité spatiale (laboratoires, centres

spatiaux, etc.) • Expositions dans le cadre de partenariats (Nuit Blanche à Paris, la Faune de l'Espace au Grand T, la Biennale internationale de Céramique de Vallauris, etc.) • Présentation des travaux au public pendant le Festival des imaginaires spatiaux Sidération, organisé annuellement au sein du Cnes • Catalogue et publication dans la revue annuelle de création et de littérature Espace(s)  
**Moyens financiers :** budget de réalisation / Contrat de résidence

### Cité internationale des arts

18, rue de l'Hôtel-de-Ville  
75004 Paris  
T. +33 (0)1 42 78 71 12  
www.citedesartsparis.fr

**Contacts :** Henri Loyrette, président ; Bénédicte Alliot, directrice  
**Disciplines :** arts littéraires, arts plastiques / arts visuels, arts vivants, cinéma, commissariat d'expositions

**Durée :** de 2 mois à 1 an  
**Modalités de sélection :** deux modalités pour intégrer la résidence Cité internationale des arts: 70% des ateliers sont souscrits par les 124 opérateurs étrangers et français qui désignent les résidents selon des modalités qui leur sont propres [1], 30% des ateliers sont réservés aux candidatures individuelles [2] • Les modalités de sélection, d'accompagnement et d'accueil varient d'un opérateur à l'autre • Résidences de création ; résidences de commissariat

**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains: accompagnement artistique et professionnel, coordination de rencontres et de visites des ateliers des résidents par des groupes de professionnels et de collectionneurs • Matériel, équipements: auditorium de 128 places comprenant un piano à queue et un orgue, studios de répétition pour les musiciens, ateliers de sérigraphie et de gravure à usage collectif et un four à céramique • Expositions • Présentation(s) et rencontre(s) avec le public, atelier portes ouvertes, performances, projection, concerts, etc., selon le souhait des résidents  
**Moyens financiers :** bourse de résidence en fonction des modalités de l'opérateur / Frais pris en charge: en fonction des modalités de l'opérateur / Contrat de résidence en fonction des modalités de l'opérateur

## Dena Foundation for Contemporary Art

2, quai des Célestins – 75004 Paris  
T. +33 (0) 9 81 03 34 75

www.denafoundation.com

Lieu de résidence: Centre international d'accueil et d'échanges des Récollets – 150-154, rue du Faubourg Saint-Martin – 75010 Paris

**Contact:** Valentine Meyer, directrice du programme de résidence pour artistes et commissaires d'expositions

**Disciplines:** arts plastiques / arts visuels, commissariat d'expositions

**Durée:** de 3 à 6 mois

**Modalités de sélection:** sur sollicitation •

Limite d'âge: 30 ans • Résidence de recherche, d'expérimentation et de création; résidence de commissariat • Thématique privilégiée: mobilité de jeunes artistes sur la scène internationale

**Conditions d'accueil:** hébergement •

Espace de travail • Moyens humains: accompagnement professionnel par la directrice du programme de résidence, mise en relation avec les professionnels du monde de l'art, visites des ateliers et visites des lieux artistiques dédiés à la jeune création • Exposition de fin de résidence pour les artistes • Stage dans une institution culturelle parisienne pour les commissaires d'expositions • Autres actions culturelles / activités annexes: participation aux activités de la Dena Foundation (tables-rondes, conférences, etc.)

**Moyens financiers:** bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge: déplacements (dans la limite d'un forfait) / Contrat de résidence

## Beaux-Arts de Paris (École nationale supérieure des beaux-arts de Paris)

14, rue Bonaparte – 75006 Paris  
T. +33 (0)1 47 03 50 22 – www.ensba.fr

**Contact:** Kathy Alliou, chef du département du Développement scientifique et culturel

**Disciplines:** arts plastiques / arts visuels

**Nom du programme:** « Résidence Alexandre Lenoir – Patrimoine et Création aux collections et à la bibliothèque des Beaux-Arts de Paris »

**Durée:** 1 an

**Modalités de sélection:** par appel à candidatures • Résidence s'adressant aux artistes diplômés ou ayant étudié aux Beaux-Arts de Paris (année d'étude, programme

d'échange, etc.) • Résidence de création •

Thématique privilégiée: recherche dans les collections

**Conditions d'accueil:** espace de travail •

Moyens humains: accompagnement à la recherche par le personnel spécialiste des collections • Matériel, équipements: l'ensemble du patrimoine de l'école (œuvres, ouvrages et ressources documentaires) et lieux de conférence • Expositions possibles • Présentation du travail lors de manifestations culturelles organisées par les Beaux-Arts de Paris, conférences • Autres actions culturelles / activités annexes: rencontres possibles à destination des étudiants et du public (interventions dans les ateliers, invitations de spécialiste, accrochages, etc.)

**Moyens financiers:** bourse de résidence / Contrat de résidence

## Terra Foundation for American Art

121, rue de Lille – 75007 Paris  
T. +33 (0)1 43 20 82 69

www.terraamericanart.org

Lieu de résidence:

82, rue Claude-Monet – 27620 Giverny

**Contact:** Veerle Thielemans, directrice des programmes académiques, Europe

**Disciplines:** arts plastiques / arts visuels, histoire de l'art, théorie de l'art

**Nom du programme:**

« Terra Summer Residency »

**Durée:** 9 semaines

**Modalités de sélection:** par appel à candidatures • Artistes émergents ou doctorants en histoire de l'art des États-Unis • Maîtrise de l'anglais nécessaire • Résidence de recherche et/ou de création / résidence d'écriture • Thématique privilégiée: programme de résidence interdisciplinaire; pour les historiens et théoriciens de l'art, travail sur la thèse de doctorat en histoire de l'art américain ou de son rôle dans le contexte d'échanges artistiques internationaux avant 1980

**Conditions d'accueil:** hébergement • Espace de travail • Moyens humains: le programme est rythmé par les interventions d'invités internationaux afin d'élargir les recherches et horizons créatifs des résidents • Présentation du travail effectué par les artistes en fin de résidence • Participation attendue aux événements et séminaires programmés

**Moyens financiers:** bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en

charge: déplacements (dans la limite d'un forfait) et demi-pension (tickets repas pour le déjeuner) / Contrat de résidence

## Fondation d'entreprise Hermès

24, rue du Faubourg-Saint-Honoré  
75008 Paris

T. +33 (0)1 40 17 46 43

www.fondationentreprisehermes.org

**Lieux de résidence:** manufactures de la maison Hermès en France: maroquinerie, pôle Textile en région lyonnaise, Puiforcat à Pantin, cristallerie de Saint-Louis, en Lorraine, etc.

**Contacts:** Pierre-Alexis Dumas, président; Catherine Tsekenis, directrice

**Disciplines:** arts plastiques / arts visuels

**Nom du programme:** « Résidences d'artistes dans les manufactures Hermès »

**Durée:** 6 mois non consécutifs

**Modalités de sélection:** sur sollicitation

par l'un des trois artistes « parrains » des résidences • Résidence destinée à des artistes émergents • Résidence de création • Thématique privilégiée: création artistique dans une manufacture d'Hermès; l'artiste en résidence réalise au minimum une œuvre (il ne s'agit pas d'un objet ou d'un produit commercialisable par la manufacture) en deux exemplaires identiques ou similaires; l'un des exemplaires revient à l'artiste à l'issue de la résidence, l'autre revenant à la Fondation d'entreprise Hermès

**Conditions d'accueil:** hébergement •

Espace de travail • Moyens humains: accompagnement artistique par l'artiste « parrain »; formation, assistance et réalisation assurées par un responsable technique et des artisans • Matériel, équipements: matériaux et équipements des manufactures • Expositions collectives • Publication d'un *Cahier de résidence* en co-édition avec Actes Sud, illustré par un reportage photographique et accompagné d'un film retraçant les grandes étapes de la production • Deux présentations à l'attention des salariés de la manufacture d'accueil (en début et en fin de résidence) • Autres actions culturelles / activités annexes: l'artiste peut être sollicité pour participer au montage de son œuvre pour des événements de médiation et de communication y afférents

**Moyens financiers:** bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge: déplacements et transports des œuvres / Contrat de résidence

## La petite escalère

4, boulevard de Strasbourg – 75010 Paris  
T. +33 (0)9 51 63 77 56 – www.lpe-jardin.org

Lieu de résidence: sur les rives de l'Adour, à la frontière des Landes et du Pays basque français

**Contact:** Mathilde Simian, responsable du programme de résidences

**Disciplines:** arts plastiques / arts visuels, paysage, écriture, critique d'art, histoire de l'art

**Nom du programme:**

« Résidences de La petite escalère »

**Durée:** de 2 à 4 semaines consécutives

**Modalités de sélection:** par appel à candidatures • Résidence de recherche et d'expérimentation sans obligation de réalisation •

Thématique privilégiée: la question du paysage, de la nature et les liens qu'ils entretiennent avec l'art peuvent constituer des pistes de réflexion

**Conditions d'accueil:** hébergement • Espace de travail • Moyens humains: accompagnement professionnel, organisation de rencontres avec des professionnels du territoire • Matériel,

équipements: bibliothèque d'art d'environ 2500 ouvrages, imprimante, matériel de projection, jardin de sculptures, véhicule •

Publications dans le blog de LPE et participation à la réalisation du carnet consacré aux résidences • Autres actions culturelles / activités annexes: temps de partage du travail avec le public (groupes scolaires, étudiants, associations du champ médico-social, etc.)

**Moyens financiers:** bourse de résidence /

Frais pris en charge: déplacements (dans la limite d'un forfait) / Contrat de résidence

## Glassbox

4, rue Moret – 75011 Paris  
T. +33 (0)1 75 51 99 46 – www.glassbox.fr

**Contact:** Clémence Agnez, directrice

**Disciplines:** arts plastiques / arts visuels

**Nom du programme:** « L'estive »

**Durée:** 1 mois en continu

**Modalités de sélection:** par appel à candidatures • Résidence destinée à des artistes émergents • Résidence de création

**Conditions d'accueil:** espace de travail •

Moyens humains: accompagnement professionnel et technique • Exposition • Rencontres avec le public, atelier ouvert •

Autres actions culturelles / activités annexes: actions de sensibilisation et échanges dans le quartier de l'espace du 4, rue Moret

**Moyens financiers:** bourse de résidence / Contrat de résidence

## SAM Art Projects

7 bis, rue Cassini – 75014 Paris  
T. +33 (0)1 43 25 49 17 – [www.samartprojects.org](http://www.samartprojects.org)  
Lieu de résidence: Cité internationale des arts  
18, rue de l'Hôtel de Ville – 75004 Paris  
**Contacts**: Sandra Mulliez, fondatrice ;  
Jessie Charbonneau, directrice  
**Disciplines**: arts plastiques / arts visuels  
**Nom du programme**: « Résidences SAM »  
**Durée**: 2 mois consécutifs  
**Modalités de sélection**: sur sollicitation •  
Résidence destinée aux artistes étrangers  
(hors pays d'Europe et d'Amérique du Nord) •  
Résidence de création • Thématique  
privilegiée: promotion du travail d'artistes  
sur la scène internationale  
**Conditions d'accueil**: hébergement •  
Espace de travail • Moyens humains:  
accompagnement artistique et professionnel  
par un(e) commissaire d'expositions du Palais  
de Tokyo et par la directrice de l'association  
et son assistante • Matériel, équipements:  
matériel et équipements du Palais de Tokyo •  
Exposition au Palais de Tokyo  
**Moyens financiers**: budget de réalisation / Frais  
pris en charge: *per diem* / Contrat de résidence

## Immanence

21, avenue du Maine – 75015 Paris  
T. +33 (0)1 42 22 05 68 – [www.art-immanence.org](http://www.art-immanence.org)  
**Contact**: Cannelle Tanc, directrice artistique  
**Disciplines**: tous médiums  
**Durée**: de 2 à 3 mois consécutifs  
**Modalités de sélection**: sur sollicitation •  
Résidence de création  
**Conditions d'accueil**: espace de travail •  
Moyens humains: accompagnement technique  
professionnel • Restitution de résidence  
sous forme d'atelier ouvert • Exposition  
selon le projet • Catalogue selon le projet  
**Moyens financiers**: budget de réalisation selon  
le projet / Frais pris en charge: déplacements  
selon le projet / Contrat de résidence

## Institut français

8-14 rue du Capitaine-Scott – 75015 Paris  
T. +33 (0)1 53 69 83 00 / +33 (0)1 53 69 35 08  
[www.institutfrancais.com](http://www.institutfrancais.com)  
**Contacts**: Palmira d'Ascoli, responsable  
du pôle Résidences de l'Institut français ; Fanny  
Rolland, chargée de mission pôle Résidences  
**Nom du programme**:  
[1] « Programme de résidences

de l'Institut français et du MCC  
à la Cité internationale des arts »  
[2] « Programme de résidences  
au Centre international des Récollets »  
[3] « Résidence croisées France-Québec »  
**Disciplines**: arts numériques [1 et 3], arts  
plastiques / arts visuels [1 et 2], écriture [2],  
architecture/paysage/urbanisme, arts de la rue/  
cirque/m Marionnettes, arts plastiques, bande  
dessinée, cinéma/film/vidéo, commissariat  
d'expositions, danse/performance, design,  
graphisme, littérature, livre jeunesse, métiers  
d'art, musiques actuelles et jazz, musiques  
classique et contemporaine, performance  
en art contemporain, photographie, théâtre [1]  
**Durée du séjour**: 3 ou 6 mois consécutifs [1],  
3 mois consécutifs [2 et 3].  
**Modalités de sélection**: par appel  
à candidatures • Résidence de recherche  
et/ou de création • Résidences destinées  
à des artistes étrangers exclusivement [1 et 2] •  
Résidences croisées [3]  
**Conditions d'accueil**: hébergement •  
Espace de travail • Accompagnement humain  
**Moyens financiers**: Bourse de résidence /  
Contrat de résidence

## Palais de Tokyo, site de création contemporaine

13, avenue du Président-Wilson – 75116 Paris  
T. +33 (0)1 47 23 54 01 – [palaisdetokyo.com](http://palaisdetokyo.com)  
**Contacts**: Ange Leccia, directeur ; Fabien  
Danesi, responsable du programme ; Chloé  
Fricout, coordinatrice et chargée de production  
**Disciplines**: arts plastiques / arts visuels,  
architecture, musique, cinéma, danse  
**Nom du programme**:  
« Pavillon Neufilze OBC, laboratoire  
de création du Palais de Tokyo »  
**Durée**: 8 mois consécutifs  
**Modalités de sélection**: sur sollicitation •  
Résidence de création • Thématique  
privilegiée: programme orienté selon trois axes:  
voyage et *workshop* à l'étranger donnant lieu  
à des échanges, découvertes et réalisations  
d'œuvres (exposition sur place, en collaboration  
avec une institution partenaire) ; réalisation  
individuelle dans le cadre de la programmation  
du Palais de Tokyo ; approche pluridisciplinaire  
lors d'une création collective en partenariat  
avec d'autres institutions  
**Conditions d'accueil**: hébergement • Espace  
de travail • Moyens humains: accompagnement  
artistique par la coordinatrice, le directeur,

le responsable du programme et par un  
commissaire d'expositions, accompagnement  
technique trois jours par semaine, organisation  
de rendez-vous réguliers avec des acteurs  
du monde de l'art et de visites dans des  
institutions dédiées, ou non, à la création  
contemporaine, en France et en Europe •  
Matériel, équipements: équipement  
bureautique, espace de visionnage, station  
de montage de films • Expositions • Autres  
actions culturelles / activités annexes:  
activités hors programme du Pavillon selon  
les demandes des résidents  
**Moyens financiers**: bourse de résidence  
et budget de réalisation / Frais pris en charge:  
déplacements et hébergements hors de Paris /  
Contrat de résidence / Rémunération des  
activités hors programme du Pavillon

## Kadist Art Foundation

21, rue des Trois-Frères – 75018 Paris  
T. +33 (0)1 42 51 83 49 – [www.kadist.org](http://www.kadist.org)  
**Contacts**: Émilie Villez, directrice ;  
Léna Monnier, communication et collections ;  
Sophie Potelon, production et médiation  
**Disciplines**: arts plastiques / arts visuels,  
commissariat d'expositions, critique d'art  
**Durée**: 3 mois  
**Modalités de sélection**: sur sollicitation •  
Résidence dédiée à des artistes, commissaires  
d'expositions et critiques étrangers • Résidence  
de création ; résidence de commissariat ;  
résidence d'écriture  
**Conditions d'accueil**: hébergement • Espace  
de travail • Moyens humains: accompagnement  
professionnel et technique, mise en réseau avec  
des professionnels • Matériel, équipements:  
équipement bureautique, matériel de régie •  
Présentation publique: exposition le plus  
souvent • Autres actions culturelles / activités  
annexes: participation au dispositif de médiation  
(programmation d'événements notamment)  
**Moyens financiers**: budget de réalisation /  
Frais pris en charge: déplacements / Contrat  
de résidence

## Le centquatre-Paris

104, rue d'Aubervilliers / 5, rue Curial  
75019 Paris  
T. +33 (0)1 53 35 50 01 – [www.104.fr](http://www.104.fr)  
**Contacts**: José-Manuel Gonçalves, directeur ;  
Julie Sanerot, directrice de production  
**Disciplines**: arts plastiques / arts visuels,  
théâtre, cirque, danse, musique, peinture •

Nom des programmes: [1] « Résidence d'essai »  
[2] « Résidence de production »  
[3] « Résidence artistes associés »  
**Durée**: de 15 jours à 3 semaines [1] ;  
plusieurs mois [2 et 3]  
**Modalités de sélection**: par appel  
à candidatures • Résidence de création  
**Conditions d'accueil**: hébergement  
(réservé en priorité aux artistes étrangers) •  
Espace de travail • Moyens humains:  
accompagnement artistique et technique,  
partage de savoir-faire avec les nombreux  
résidents • Matériel, équipements:  
plateaux de fabrication et de production,  
matériel technique en fonction du projet •  
Restitution publique • Ateliers portes  
ouvertes • Autres actions culturelles /  
activités annexes: projets optionnels  
**Moyens financiers**: contrat de résidence /  
Rémunération des actions culturelles  
éventuelles

## Seine-et-Marne (77)

### Suddenly Residencies

3, chemin de Persigny  
77560 Beauchery-Saint-Martin  
T. +33 (0)7 82 02 11 05  
[www.suddenlyresidencies.com](http://www.suddenlyresidencies.com)  
**Contacts**: Camille Debray  
et Laurent Isnard, directeurs  
**Disciplines**: arts plastiques / arts visuels,  
commissariat d'expositions, théorie de l'art,  
critique d'art, histoire de l'art  
**Durée**: 2 semaines consécutives  
**Modalités de sélection**: par appel  
à candidatures ou sur sollicitation selon  
les années • Résidence de création ; résidence  
d'écriture ; résidence croisée • Thématique  
privilegiée: thématique spécifique proposée  
chaque année  
**Conditions d'accueil**: hébergement •  
Espace de travail • Moyens humains:  
accompagnement artistique et technique  
par l'équipe curatoriale, organisation de visites  
d'exposition ou d'événement • Les modes  
de restitution varient selon la thématique:  
exposition(s), table-ronde, publication,  
site Internet, concert, etc.  
**Moyens financiers**: bourse de résidence  
variable et budget de réalisation / Frais pris  
en charge: déplacements et repas / Contrat  
de résidence

## Parc culturel de Rentilly

1, rue de l'Étang – Domaine de Rentilly  
Communauté d'agglomération de Marne  
et Gondoire – 77607 Bussy-Saint-Martin  
T. +33 (0)1 60 35 46 72

www.parculturelrentilly.fr

**Contact :** Armelle Thévenot, directrice générale adjointe en charge de la culture et du patrimoine

**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels, littérature, danse, musique

**Durée :** de 3 à 7 mois

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures • Résidence de recherche, d'expérimentation et de création •

Thématique privilégiée : réalisation d'une création spécifique inspirée par son immersion dans le parc de Rentilly

**Conditions d'accueil :** espace de travail • Moyens humains : accompagnement artistique • Matériel, équipements : plateau technique et matériel • Exposition à partir des œuvres antérieures de l'artiste • Autres actions culturelles / activités annexes : actions de sensibilisation au processus de création auprès des publics scolaires, associatifs et des visiteurs individuels

**Moyens financiers :** bourse de résidence / Contrat de résidence / Rémunération des activités annexes

## Cpif, Centre photographique d'Île-de-France

La Ferme Briarde  
107, avenue de la République  
77340 Pontault-Combault  
T. +33 (0)1 70 05 49 80 – www.cpif.net

**Contact :** Nathalie Giraudeau, directrice

**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels, photographie

**Nom du programme :**

« Atelier de recherche et de postproduction »

**Durée :** 3 mois

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures • Résidence de création • Thématique spécifique : réalisation nécessitant le recours aux outils photographiques numériques

**Conditions d'accueil :** espace de travail • Moyens humains : accompagnement artistique et technique (par un professionnel de l'image) • Matériel, équipements : Laboratoire de développement numérique complet (ordinateurs équipés d'écrans Eizo, scanner

Imacon Flextight X1, traceur Epson Stylus pro 9880 de 110 cm de largeur, etc.) • Présentation au public dont la forme est fonction de l'avancée de la recherche • Exposition possible  
**Moyens financiers :** budget de réalisation / Contrat de résidence

## Seine-Saint-Denis (93)

### Les laboratoires d'Aubervilliers

41, rue Lécuyer – 93300 Aubervilliers  
T. +33 (0)1 53 56 15 90 – www.leslaboratoires.org

**Contacts :** Alexandra Baudelot, Dora Garcia et Mathilde Villeneuve, direction collégiale

**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels, danse, peinture, théâtre, cinéma, littérature, etc.

**Durée :** variable

**Modalités de sélection :** sur sollicitation • Résidences de recherche et d'expérimentation et/ou de création ; résidences d'écriture •

Thématique privilégiée : relations fortes entre projets artistiques, territoires et personnes

**Conditions d'accueil :** espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel, artistique et logistique • Matériel, équipements : matériel, atelier de répétition et bibliothèque des Laboratoires (fonds de 3000 ouvrages dédiés à l'art contemporain) • Exposition possible et modes de visibilité publics différents de ce seul principe • Édition possible • Rencontres avec le public • Autres actions culturelles / activités annexes : en fonction du projet  
**Moyens financiers :** budget de réalisation / Contrat de résidence

### La capsule, résidence création photos

Centre culturel André-Malraux  
10, avenue Francis-de-Pressensé  
93350 Le Bourget  
T. +33 (0)1 48 38 50 14

<https://sites.google.com/site/lacapsule93>

**Contact :** Arnaud Lévênes, responsable

**Discipline :** photographie

**Durée :** 1 an

**Modalités de sélection :** sur examen des dossiers de candidature tout au long de l'année et sur sollicitation • Résidence de création

**Conditions d'accueil :** espace de travail • Moyens humains : accompagnement artistique et technique • Matériel, équipements : studio photo, laboratoire traditionnel noir et blanc,

laboratoire pour le développement de films et le traitement des procédés anciens, salle informatique pour le traitement de l'image numérique • Expositions, projections et/ou édition en ligne ou papier, selon les souhaits de l'artiste • Rencontres-débat avec le public • Autres actions culturelles / activités annexes : actions de sensibilisation auprès de publics divers (associations, scolaires, familles, etc.), en collaboration avec l'équipe du lieu  
**Moyens financiers :** budget de réalisation / Contrat de résidence / Rémunération des activités annexes

### Espace Khiasma

15, rue Chassignolle – 93260 Les Lilas  
T. +33 (0)1 43 60 69 72 – www.khiasma.net

**Contacts :** Aline Caillet, présidente ; Olivier Marboeuf, directeur artistique et commissaire

**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels, peinture, littérature

**Nom du programme :** « Résidence Khiasma »

**Durée :** variable

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures • En partenariat avec des structures de résidence en Allemagne et en Autriche [2] • Limite d'âge : 18 ans révolus • Résidence de création et d'intervention [1] ; résidence croisée de création et d'intervention [2] ; résidence d'écriture • Thématique privilégiée : dialogue entre les différentes formes artistiques, confrontation de l'exigence des écritures contemporaines avec une sensibilité aux enjeux de l'action culturelle

**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement technique et logistique • Matériel, équipements :

banc de montage et matériel • Exposition • Rencontres publiques et conférences • Autres actions culturelles / activités annexes : visites et animation d'ateliers à destination de scolaires allant de la maternelle aux écoles supérieures ; investissement dans les projets de la résidence et de la structure en général  
**Moyens financiers :** frais pris en charge : déplacements / Contrat de résidence / Rémunération des activités annexes selon les financements

### La maison populaire

9 bis, rue Dombasle – 93100 Montreuil  
T. +33 (0)1 42 87 08 68 – www.maisonpop.fr

**Contacts :** Annie Agopian, directrice ; Rose-Marie Forcinal, présidente

**Disciplines :** art numérique et transmédia [1], commissariat d'expositions [2] •

Nom des programmes :

[1] « Résidence d'artiste numérique sur invitation »

[2] « Résidence de commissaire d'exposition sur appel à candidatures »

**Durée :** 9 mois non consécutifs

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures [2] et sur sollicitation [1] • Résidences ouvertes à un artiste ou un collectif [1] et à un commissaire d'expositions vivant en France ou un collectif [2] • Limite d'âge : 45 ans [2] • Résidence de création et d'intervention [1] ; résidence de commissariat [2] • Thématiques privilégiées : œuvre transmédia, dans certains cas en résonance avec l'hypothèse de travail du commissaire en résidence [1] ; thématique annuelle pour la réalisation d'un projet complet de trois expositions favorisant l'accès à la culture pour tous et l'ouverture aux différents champs de la création actuelle, y compris celui du multimédia [2]

**Conditions d'accueil :** espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel, logistique et technique • Matériel, équipements : matériel de la structure • Exposition(s) • Édition • Présentations publiques [1] ; rencontres avec les publics et les partenaires de la Maison populaire en lien avec la programmation artistique [2] • Autres actions culturelles / activités annexes : animation d'actions de sensibilisation, dont ateliers participatifs ; selon les projets, participation à d'autres dispositifs départementaux en direction de publics spécifiques, par le biais notamment du dispositif « la culture et l'art au collège » [1]

**Moyens financiers :** bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements [1] / Contrat de résidence / Rémunération possible des activités annexes en fonction des financements

### Pépinières européennes pour jeunes artistes

5, rue François-Debergue – 93100 Montreuil  
T. +33 (0)1 55 86 08 80 – www.art4eu.net

**Contacts :** Patrice Bonnaffé, directeur ;

Cyprien Vallette, coordinateur ;

Valentine Busquet, responsable de la production et de la communication

**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels, danse, musique, design, etc., transdisciplinarité

**Nom du programme :**

« MAP (mobility in art process) »



**Durée :** 2 mois consécutifs ; 4 mois consécutifs pour l'École de danse de Montréal  
**Modalités de sélection :** par appel à candidatures • Résidences destinées à des artistes émergents, peu connus • Résidence croisée de recherche et d'expérimentation ou de création • Thématique privilégiée : les résidences MAP s'inscrivent dans un programme d'échange européen visant à promouvoir la mobilité et à accompagner la professionnalisation des jeunes artistes européens sur la scène internationale  
**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel, artistique et technique, mise en réseau • Matériel, équipements : plateau de 800 m<sup>2</sup>, studio d'enregistrement, salle de répétition (danse) ou tout autre matériel nécessaire au projet • Restitution de fin de résidence au choix des artistes (exposition, spectacle, projection ou rencontre avec des professionnels) • Rencontres, présentation au public et ateliers portes ouvertes  
**Moyens financiers :** bourse de résidence et budget de réalisation • Frais pris en charge : déplacements / Contrat de résidence

## Périphérie

87 bis, rue de Paris – 93100 Montreuil  
 T. +33 (0)1 41 50 01 93  
 www.peripherie.asso.fr  
**Contacts :** Michèle Souignac, directrice ; Gildas Mathieu, coordinateur de « Cinéastes en résidence »  
**Discipline :** film documentaire  
**Nom du programme :** « Cinéastes en résidence »  
**Durée :** de 12 à 14 semaines consécutives ou non (à déterminer une fois le projet retenu)  
**Modalités de sélection :** par appel à candidatures • Résidence de création en phase de montage  
**Conditions d'accueil :** espace de travail • Moyens humains : accompagnement artistique et technique • Matériel, équipements : trois salles de montage équipées en Final Cut Pro, une salle de projection  
**Moyens financiers :** contrat de résidence

## La galerie, centre d'art contemporain

1, rue Jean-Jaurès – 93130 Noisy-le-Sec  
 T. +33 (0)1 49 42 67 17  
 www.lagalerie-cac-noisyselec.fr

**Contacts :** Émilie Renard, directrice ; Nathanaëlle Puaud, coordinatrice artistique des expositions et des résidences  
**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels [1], commissariat d'expositions [2], critique d'art, théorie de l'art, histoire de l'art [3] • Nom des programmes : [1] « Résidence d'artiste » [2] « Résidence de commissaire d'exposition étranger(ère) » [3] « Résidence d'auteur »  
**Durée :** 7 mois [1] ; 3 mois [2] ; 2 mois [3]  
**Modalités de sélection :** par appel à candidatures [1 et 2] et sur sollicitation [3] • Résidences ouvertes à des artistes, des commissaires étrangers ou des auteurs ayant achevé leurs études • Résidence de création et d'intervention [1] ; résidence de commissariat [2] ; résidence d'écriture [3] • Thématiques privilégiées : axe de recherche développé sur une saison qui fédère l'ensemble des activités du centre d'art et prise en considération du territoire (ses acteurs, ses structures culturelles et scientifiques) [1] ; découverte de la scène artistique française en privilégiant la recherche et l'expérimentation, afin de pouvoir éventuellement inclure dans l'exposition ou le programme culturel des artistes ou des auteurs rencontrés en début de résidence [2] ; « fiction-critique » : travail d'écriture qui allie les domaines de la littérature avec l'écriture critique sur l'art  
**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement intellectuel [1, 2 et 3], logistique et technique [1 et 2] par la directrice, la coordinatrice artistique (interlocutrice dédiée), le régisseur et des techniciens ; organisation de rencontres avec des professionnels (artistes, critiques d'art, commissaires d'expositions, personnels des institutions, etc.) • Matériel, équipements : matériel du centre d'art [1 et 2] et matériel de location si nécessaire [2] • Exposition [1 et 2] • Édition [1 et 2] et édition bilingue [3] ; texte éventuel dans le journal de l'exposition de rentrée ou édition papier et en ligne sur le site Internet de La galerie [3] • Présentations des œuvres réalisées aux différents publics de La galerie [1] • Conception du programme d'événements autour de son exposition par l'auteur accueilli (deux ou trois événements), présentation ponctuelle de l'exposition à des publics adultes (Taxi Tram, Parcours Est), participation à une table-ronde sur l'exposition avec certains artistes [2] • Interventions de l'auteur en

résidence dans le cadre du programme culturel de La galerie sur l'ensemble de la saison [3] • Voyages de prospection pour l'exposition et pour rencontrer des artistes en résidence dans d'autres structures en France [2] • Autres actions culturelles / activités annexes : actions de sensibilisation auprès de publics spécifiques (scolaires, enseignement supérieur, champ social, etc.) variables selon l'implication de l'artiste [1] ; animation éventuelle d'ateliers d'écriture / lectures auprès des habitants de Noisy-le-Sec, notamment en relation avec les usagers de la médiathèque Roger-Gouhier [3]  
**Moyens financiers :** bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements (dans la limite d'un forfait) [1, 2 et 3] et transport des œuvres [1 et 2] / Contrat de résidence [1, 2 et 3], contrat de production [1], contrat de cession de droits d'auteur [3]

## Synesthésie

1<sup>er</sup> ter, place du Caquet – 93200 Saint-Denis  
 T. +33 (0)1 40 10 80 78 – www.synesthesie.com  
**Contact :** Estelle Paçes, présidente  
**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels, arts numériques, critique d'art, littérature  
**Durée :** 6 mois au minimum  
**Modalités de sélection :** par appel à candidatures et sur sollicitation • Résidence de création et d'intervention ; résidence d'écriture et d'intervention • Thématique privilégiée : usage de technologies numériques et projet impliquant des actions de sensibilisation  
**Conditions d'accueil :** moyens humains : accompagnement technique, logistique et administratif • Matériel, équipements : moyens matériels • Exposition ou autre forme de restitution de fin de résidence selon le projet • Rencontres avec des publics, conférences • Autres actions culturelles / activités annexes : animation d'ateliers, entre autres et selon les projets  
**Moyens financiers :** bourse de résidence et budget de réalisation / Contrat de résidence / Rémunération des activités annexes en fonction des projets

## Mains d'œuvres

1, rue Charles-Garnier – 93400 Saint-Ouen  
 T. +33 (0)1 40 11 25 25 – www.mainsdoeuvres.org  
**Contact :** Ann Stouvenel, responsable des arts visuels  
**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels, design graphique, commissariat d'expositions, critique d'art • Nom des programmes :

[1] « Résidence – accueil création »  
 [2] « Atelier – recherche et structuration »  
**Durée :** de 15 jours à 6 mois [1] ; de 1 à 3 ans [2]  
**Modalités de sélection :** par appel à candidatures et sur sollicitation • Résidence concernant exclusivement les artistes émergents [1] • Résidence s'adressant aux auteurs franciliens et aux professionnels qui souhaitent développer leur activité et leur structure • Résidence de création [1] ; résidence de recherche et d'expérimentation / résidence d'écriture [2]  
**Conditions d'accueil :** espace de travail (participation minimale aux frais [2]) • Moyens humains : accompagnement professionnel, technique et logistique [1 et 2] ; échanges critiques, montage de dossiers de subvention, aide à la communication et à la diffusion, liens avec les professionnels, etc. [1] • Matériel, équipements : studio d'enregistrement, salle de danse, salles de conférence et de projection, Exposition incluant des mises en perspective avec des œuvres d'artistes reconnus [1] • Édition possible [2] • Temps de rencontre entre les résidents de Mains d'œuvres de toutes disciplines (arts visuels, théâtre, danse, musique, cultures numériques) proposés chaque trimestre • Autres actions culturelles / activités annexes : actions culturelles spécifiques proposées aux résidents qui le souhaitent (dans le cadre scolaire ou de spectacles en appartement, etc.)  
**Moyens financiers :** bourse de résidence en fonction des projets et budget de réalisation / Contrat de résidence / Rémunération des activités annexes le cas échéant

## Val-de-Marne (94)

### cac-La traverse

9, rue Traversière – 94140 Alfortville  
 T. +33 (0)1 56 29 37 21 – www.cac-lataverse.com  
**Contacts :** Bettie Nin et Cédric Taling, co-directeurs  
**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels  
**Nom du programme :** « Résidence *in situ* »  
**Durée :** 2 mois  
**Modalités de sélection :** sur sollicitation • Résidence de création  
**Conditions d'accueil :** espace de travail • Moyens humains : accompagnement logistique • Exposition • Tenu d'un journal de la résidence • Autres actions culturelles / activités annexes : rencontre

avec des lycéens, travail en public et retransmission en direct sur Internet  
**Moyens financiers**: bourse de résidence et budget de réalisation / Contrat de résidence

## Savoire au présent

63, rue du Général-Leclerc  
 94270 Le Kremlin-Bicêtre  
 T. +33 (0)1 46 71 69 61 – savoireaupresent.fr

**Contact**: Lise Didier Moulouquet, secrétaire générale

**Disciplines**: arts plastiques / arts visuels

**Nom du programme**: « Pôles d'Art »

**Durée**: de 6 à 9 mois

**Modalités de sélection**: par appel à candidatures • Résidence de recherche et d'expérimentation • Thématique privilégiée: résidence dans un contexte d'entreprise

**Conditions d'accueil**: espace de travail • Moyens humains: accompagnement de la démarche artistique • Matériel, équipements: équipement de l'entreprise d'accueil • Diffusion de la résidence via des initiatives d'acteurs culturels, sociaux et éducatifs des alentours de l'entreprise  
**Moyens financiers**: bourse de résidence / Contrat de résidence

## Mac Val / Musée d'art contemporain du Val-de-Marne

Place de la Libération – CS 10022  
 94400 Vitry-sur-Seine Cedex  
 T. +33 (0)1 43 91 64 28 – www.macval.fr

**Contact**: Valérie Labayle, chargée des commandes et des résidences

**Disciplines**: arts plastiques / arts visuels

**Durée**: de 1 à 3 mois

**Modalités de sélection**: sur sollicitation • En partenariat avec l'Institut français • Résidence croisée de création

**Conditions d'accueil**: hébergement • Espace de travail • Moyens humains: accompagnement technique par les trois régisseurs du musée • Exposition • Notice publiée dans le catalogue du parcours des collections permanentes • Participation aux saisons organisées par l'Institut français • Rencontres avec le public sous une forme déterminée en concertation avec l'artiste • Autres actions culturelles / activités annexes: actions culturelles avec la Direction des archives départementales, le service des Relations internationales et la Biennale des Poètes

**Moyens financiers**: bourse de résidence et budget de réalisation / Contrat de résidence / Rémunération des activités annexes

## Val-d'Oise (95)

### La source – Villarceaux

Domaine de Villarceaux – 95710 Chaussy  
 T. +33 (0)1 34 67 78 83  
 www.associationlasource.fr

**Contacts**: Gérard Garouste, président fondateur ; François Louvard, directeur

**Disciplines**: arts plastiques / arts visuels

**Nom du programme**: « Résidence d'artiste: arts plastiques, arts visuels »

**Durée**: 3 mois

**Modalités de sélection**: sur examen des dossiers de candidature tout au long de l'année • Résidence de création et d'intervention • Thématique privilégiée: développement

d'un travail personnel tout en menant des actions d'éveil à la créativité et d'éducation auprès d'enfants, d'adolescents et d'adultes

**Conditions d'accueil**: hébergement •

Espace de travail • Moyens humains: accompagnement technique • Matériel, équipements: fournitures d'atelier et outillage de l'association • Exposition • Édition possible • Participation à un événement grand public • Autres actions culturelles / activités annexes: ateliers de pratique artistique (temps périscolaire sur la commune de Chaussy, une semaine pendant les vacances scolaires, les mercredis après-midi sur 3 mois)  
**Moyens financiers**: bourse de résidence / Contrat de résidence

## Yvelines (78)

### Château éphémère – Fabrique sonore et numérique

470, avenue W.-K.-Vanderbilt  
 78955 Carrières-sous-Poissy  
 T. +33 (0)1 39 79 29 93  
 www.chateuephemere.org

**Contacts**: Frédérique Magal, présidente du Château éphémère ; Sébastien Campos, coordinateur général du Château éphémère ; Glenda Laporte, pôle Résidences de l'Institut français

**Disciplines**: art sonore, arts numériques, nouvelles écritures

**Nom du programme**: « France / Québec – arts numériques »

**Durée**: de 15 jours à 3 mois

**Modalités de sélection**: par appel à candidatures • En partenariat avec l'Institut français dans le cadre du dispositif « France-Québec » • Résidence destinée à un artiste québécois • Résidence croisée de recherche et d'expérimentation ou de création

**Conditions d'accueil**: hébergement • Espace de travail • Moyens humains: accompagnement artistique et technique • Matériel, équipements: outils de production du Vanderlab (Fab Lab) (découpe-laser, imprimante 3D, fraiseuse numérique, outils de menuiserie classique), quatre studios de musique • Temps forts durant la résidence • Accueil et proposition d'un événement dans le cadre du Festival Némé Biennale internationale d'art contemporain numérique portée par Arcadi • Rencontres avec les publics et ateliers portes ouvertes • Autres actions culturelles / activités annexes: une action de médiation

**Moyens financiers**: bourse de résidence et budget de réalisation / Contrat de résidence / Rémunération possible des activités annexes

### cneai = Centre national édition art image

Île des impressionnistes  
 2, rue du Bac – 78400 Chatou  
 T. +33 (0)1 39 52 45 35  
 www.cneai.com

**Contacts**: Sylvie Boulanger, directrice ; Anais Déléage, directrice-adjointe

**Disciplines**: arts plastiques / arts visuels, son, peinture, vidéo, cinéma, édition, écriture, commissariat d'expositions, théorie de l'art

**Nom du programme**: « Maison flottante »

**Durée**: variable (séjours possibles sur plusieurs années)

**Modalités de sélection**: sur sollicitation •

En partenariat avec l'Institut français d'Allemagne et le Goethe Institut pour le programme « Jeunes commissaires » • Résidence

de recherche, d'expérimentation et de création ; résidence d'écriture ; résidence de commissariat

**Conditions d'accueil**: hébergement •

Espace de travail • Moyens humains: accompagnement professionnel, artistique, éditorial et technique ; organisation de *workshops* • Matériel, équipements: presse,

matériel et réseau de production du centre d'art • Modalités de présentations publiques variables en fonction du projet: exposition, édition, conférences, séminaires  
**Moyens financiers**: bourse de résidence et budget de réalisation en fonction des projets / Contrat de résidence

### La graineterie, centre d'art de la Ville de Houilles

27, rue Gabriel-Péri  
 78800 Houilles  
 Adresse postale:  
 16, rue Gambetta  
 BP120 – 78805 Houilles Cedex  
 T. +33 (0)1 39 15 92 10  
 lagraineterie.ville-houilles.fr

**Contacts**: Maud Cosson, responsable du centre d'art ; Gilles Dresse, directeur des affaires culturelles

**Disciplines**: arts plastiques / arts visuels, arts numériques, démarches pluridisciplinaires

**Nom du programme**: « Un(e) artiste en ville »

**Durée**: de 1 à 6 mois non consécutifs

**Modalités de sélection**: par appel à candidatures pour la Biennale de la Jeune Création et par un jury pour le lauréat accueilli en résidence • Résidence destinée à un artiste ou à un collectif lauréat de la Biennale de la Jeune Création • Limite d'âge: 35 ans • Résidence de création • Thématique privilégiée: expérimentations et rencontres dans le cadre d'un ancrage spécifique, celui du territoire

**Conditions d'accueil**: espace de travail •

Moyens humains: accompagnement professionnel, technique et logistique par l'équipe du centre d'art • Matériel, équipements: matériel, ateliers menuiserie • Exposition • Catalogue comprenant un texte critique • Carte blanche pour composer une programmation pluridisciplinaire à l'occasion du vernissage de l'exposition • Rencontres avec le public sous des formes diverses et souhaitées par l'artiste • Autres actions culturelles / activités annexes: selon le souhait de l'artiste, *workshop*, actions artistiques ou pluridisciplinaires à destination de différents publics

**Moyens financiers**: bourse de résidence et/ou budget de réalisation / Frais pris en charge: déplacements, défraiements divers, transport d'œuvres et hébergement le cas échéant / Contrat de résidence et d'exposition / Rémunération des activités annexes / Contrat de travail

# NORMANDIE

## Calvados (14)

### L'artothèque, Espaces d'art contemporain

Palais ducal  
Impasse Duc-Rollon – 14000 Caen  
T. +33 (0)2 31 85 69 73  
www.artotheque-caen.net  
**Contacts :** Claire Tangy, directrice ;  
Patrick Roussel, assistant  
**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels  
**Durée :** 3 mois consécutifs  
**Modalités de sélection :** sur sollicitation •  
Résidence destinée aux artistes émergents •  
Résidence de création et d'intervention •  
Thématique privilégiée : accompagner  
les résidents dans les débuts de leur vie  
professionnelle  
**Conditions d'accueil :** hébergement •  
Espace de travail à l'École supérieure d'art  
et médias de Caen/Cherbourg • Moyens  
humains : accompagnement professionnel  
par l'équipe de l'artothèque (insertion dans  
le réseau artistique régional et national)  
et accompagnement par les techniciens  
des ateliers de l'Ésam de Caen/Cherbourg •  
Matériel, équipements : équipements  
des ateliers de l'Ésam • La restitution du  
travail est envisagée cas par cas • Rencontres  
avec le public constituant une part essentielle  
du programme de résidence • Autres  
actions culturelles / activités annexes :  
ateliers de pratiques artistiques à destination  
des scolaires ou rencontres avec les étudiants  
de l'Ésam de Caen/Cherbourg envisageables  
**Moyens financiers :** bourse de résidence /  
Frais pris en charge : déplacements possibles /  
Rémunération des éventuels ateliers

### L'unique

4, rue Caponière – 14000 Caen  
T. +33 (0)622654474  
www.lunique.info  
**Contact :** Vincent Auvray, directeur  
**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels,  
art urbain, design, art numérique  
**Nom du programme :** « Les Bains »  
**Durée :** de quelques jours à 1 an

**Modalités de sélection :** sur examen  
des candidatures spontanées ou sur  
sollicitation • Résidences de création •  
Thématique privilégiée : en lien avec trois  
projets dans l'espace public de la Ville  
de Caen : La vitrine, consacrée aux arts  
numériques, La pépinière, jardin d'artiste dans  
le quartier de la Guérinière et le Festival de  
design et d'art contemporain Autour du Jardin  
(accueil sur un temps long dans le quartier  
de la Guérinière et sur un temps plus court  
pour les projets de La vitrine comme pour  
le Festival Autour du Jardin)  
**Conditions d'accueil :** hébergement •  
Espace de travail • Moyens humains :  
appui logistique de techniciens qualifiés  
pour la construction et le montage • Matériel,  
équipements : atelier équipé pour le travail  
du bois et du métal • Exposition  
**Moyens financiers :** bourse de résidence  
et budget de réalisation / Frais pris en charge :  
déplacements et repas / Contrat de résidence

### Station Mir

6, route d'Ifs – 14000 Caen  
www.festival-interstice.net  
**Contacts :** David Dronet, directeur  
artistique ; Luc Brou, directeur  
développement et publics  
**Disciplines :** art numérique, arts  
plastiques / arts visuels, art sonore  
**Durée :** variable  
**Modalités de sélection :** sur sollicitation •  
Résidences de création et d'intervention •  
Thématique privilégiée : en lien avec  
un ensemble de structures (scientifique,  
de médiation scientifique, de production  
artistique, école d'art, etc.)  
**Conditions d'accueil :** hébergement possible •  
Espace de travail selon les partenaires •  
Moyens humains : accompagnement technique,  
mise en réseau, échange de compétences  
et recherche avec les structures partenaires •  
Matériel, équipements : matériel • Une ou  
plusieurs restitutions préliminaires envisagées •  
Exposition et/ou performance à la fin  
de la résidence • Rencontres publiques • Autres  
actions culturelles / activités annexes : *workshop*  
et/ou lecture à différentes étapes de la résidence  
avec les étudiants de l'Ésam Caen/Cherbourg ;  
documentation continue de la résidence  
**Moyens financiers :** budget de réalisation /  
Frais pris en charge : transport / Contrat  
de résidence

### La mue

7, rue de Villons – 14610 Cairon  
T. +33 (0)6 71 57 43 32  
www.lamue-karinesaporta.com  
**Contact :** Karine Saporta, présidente  
**Disciplines :** littérature, philosophie, cinéma,  
audiovisuel, spectacle vivant, photographie,  
arts plastiques / arts visuels  
**Durée :** de 1 à 4 semaines non consécutives  
**Modalités de sélection :** par appel  
à candidatures et sur examen des candidatures  
spontanées tout au long de l'année • Résidence  
de création et d'intervention • Thématique  
privilégiée : thématique annuelle, en dehors  
de laquelle il est toutefois envisageable  
de se porter candidat  
**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace  
de travail • Moyens humains : accompagnement  
professionnel au cas par cas • Matériel,  
équipements : matériel de scénographie  
et de projection, véhicule • Mode de restitution  
au cas par cas selon la discipline • Présentation  
au public au cas par cas selon la discipline  
**Moyens financiers :** frais pris en charge :  
déplacements locaux / Contrat de résidence

## Eure (27)

### Moulin d'Andé Centre des écritures cinématographiques

65, rue du Moulin – 27430 Andé  
T. +33 (0)2 32 59 70 02  
www.moulinande.com  
**Contacts :** Suzanne Lipinska, présidente ;  
Fabienne Aguado, responsable du Céci –  
Centre des écritures cinématographiques  
**Disciplines :** cinéma, audiovisuel  
**Durée :** 60 jours au maximum,  
consécutifs ou non  
**Modalités de sélection :** par appel  
à candidatures • Résidence destinée à des  
scénaristes, dialoguistes, auteurs-réalisateurs,  
binômes auteur-réalisateur et compositeur,  
écrivains, critiques-essayistes et chercheurs •  
Expérience professionnelle significative  
requis • Résidence d'écriture • Thématique  
privilégiée : projet cinématographique original  
(pratiques collaboratives soutenues à travers  
un encadrement pédagogique stimulant)  
**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace  
de travail si besoin • Moyens humains : suivi

personnalisé, accompagnement de projet,  
parrainage d'un professionnel confirmé,  
mise en relation avec des contacts extérieurs  
(sociétés de productions notamment) •  
Matériel, équipements : accès à l'ensemble  
de l'infrastructure et des installations  
informatiques et vidéos • *Carnet de projets*  
édité chaque année • Bilan complet du travail  
accompli à remettre au Céci • Lectures et/ou  
séances de projection-critique organisées selon  
le souhait des résidents • Invitation à partager  
et à animer la vie culturelle de l'association  
**Moyens financiers :** frais pris en charge :  
déplacements et pension complète / Contrat  
de résidence

### Terra Foundation for American Art

82, rue Claude-Monet – 27620 Giverny  
Adresse administrative :  
121, rue de Lille – 75007 Paris  
T. +33 (0)1 43 20 82 69  
www.terraamericanart.org  
**Contact :** Veerle Thielemans, directrice  
des programmes académiques, Europe  
**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels,  
histoire de l'art, théorie de l'art  
**Nom du programme :**  
« Terra Summer Residency »  
**Durée :** 9 semaines  
**Modalités de sélection :** par appel  
à candidatures • Artistes émergents  
ou doctorants en histoire de l'art des États-  
Unis • Maîtrise de l'anglais nécessaire •  
Résidence de création / résidence d'écriture •  
Thématiques privilégiées : programme de  
résidence interdisciplinaire ; pour les historiens  
et théoriciens de l'art, travail sur la thèse  
de doctorat en histoire de l'art américain  
ou de son rôle dans le contexte d'échanges  
artistiques internationaux avant 1980  
**Conditions d'accueil :** hébergement •  
Espace de travail • Moyens humains :  
le programme est rythmé par les interventions  
d'invités internationaux afin d'élargir les  
recherches et horizons créatifs des résidents •  
Présentation du travail effectué par les artistes  
en fin de résidence • Participation attendue  
aux événements et séminaires programmés  
**Moyens financiers :** bourse de résidence  
et budget de réalisation / Frais pris en charge :  
transport (sur présentation de justificatifs)  
et demi-pension (tickets repas pour  
le déjeuner) / Contrat de résidence

## La source-La Guéroulde

3, rue de la Poulrière  
27160 La Guéroulde  
T. +33 (0)2 32 35 91 41  
www.associationlasource.fr

**Contact :** François Louvard, directeur

**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels, vidéo  
**Durée :** 3 mois

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures • Résidence de création et d'intervention • Thématique privilégiée : en relation avec un public d'enfants et d'adolescents

**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel • Matériel, équipements : laboratoire photographique, forge • Exposition (frais de réalisation à la charge de l'artiste) • Publication possible • Autres actions culturelles / activités annexes : ateliers de pratiques artistiques le mercredi et durant les vacances scolaires  
**Moyens financiers :** bourse de résidence / Contrat de résidence

## Manche (50)

### Carrefour des arts

Le Bourg, La Chapelle-Urée  
50370 Brecey  
T. +33 (0)2 33 58 72 39  
www.ateliers-artistiques.com

**Contact :** Sophie Brillon, directrice

**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels, métiers d'art, design

**Nom du programme :**

« Programmation annuelle »

**Durée :** de 1 semaine à 2 mois

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures et sur sollicitation • Résidence de création et d'intervention • Thématique privilégiée : création *in situ* ; l'artiste devra laisser une œuvre de son choix à la structure pour le fonds Artothèque

**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel • Exposition • Conférence, rencontre avec le public, etc. • Autres actions culturelles / activités annexes : actions de sensibilisation et d'échanges éventuels avec les publics, dont des scolaires (ateliers, etc.)  
**Moyens financiers :** bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris

en charge : transports et forfait restauration / Contrat de résidence / Rémunération possible des activités annexes

### Le point du jour - Centre d'art / Éditeur

107, avenue de Paris  
50100 Cherbourg-Octeville  
T. +33 (0)2 33 22 99 23  
www.lepointdujour.eu

**Contacts :** David Barriet, David Benassayag, Béatrice Didier, co-directeurs

**Discipline :** photographie

**Durée :** variable

**Modalités de sélection :** sur sollicitation • Résidence de création • Thématique privilégiée : projet spécifique en lien avec le territoire

**Conditions d'accueil :** hébergement • Moyens humains : accompagnement artistique et professionnel visant le développement d'un réseau • Exposition • Édition d'un livre • Rencontres avec le public • Autres actions culturelles / activités annexes : *workshops* ou ateliers avec des publics  
**Moyens financiers :** bourse de résidence variable

### Art plume

165, rue du Mesnilcroc – 50000 Saint-Lô  
T. +33 (0)2 33 05 03 26  
www.artplume.org

**Contacts :** Fabien LeGoupil, président de l'association ;

Lisa Retoux, chargée des résidences

**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels, arts du spectacle

**Durée :** 2 mois au minimum

**Modalités de sélection :** sur dossiers de candidature examinés une fois par mois • Résidence de création • Thématique privilégiée : mixité des disciplines artistiques  
**Conditions d'accueil :** hébergement possible • Espace de travail (location 30 euros par mois) • Moyens humains : accompagnement professionnel, logistique et technique • Restitution de fin de résidence le plus souvent sous la forme d'une exposition ; exposition lors du Festival Les Hétéroclites dans le cadre d'un appel à projets Land Art • Possibilité de rencontres, échanges avec le public • Autres actions culturelles / activités annexes : possibilité d'ateliers de sensibilisation artistique  
**Moyens financiers :** bourse de résidence possible / Contrat de résidence

## Usine Utopik

Centre de création contemporaine  
Relais culturel régional  
La Minoterie – Route de Pont-Farcy  
50420 Tessy-sur-Vire  
T. +33 (0)2 33 06 01 67  
www.usine-utopik.com

**Contact :** Xavier Gonzalez, directeur

**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels, critique d'art

**Nom du programme :**

« Programme international de résidences France / Corée du Sud » [2]

**Durée :** 6 semaines consécutives

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures • En partenariat [2] • Résidence destinée à un artiste de Corée du Sud [2] • Deux artistes accueillis simultanément •

Véhicule conseillé • [1] Résidence de création et d'intervention • [2] Résidence croisée de création en partenariat avec la With Artist Foundation, fondation d'art contemporain basée à Séoul (Corée du Sud) : [3] Résidence d'écriture, [4] Résidence de création •

Thématiques privilégiées : un artiste coréen est accueilli à Usine Utopik et un artiste normand en Corée du Sud [2] ; critique d'art dans le cadre du Festival des Bords de Vire (art environnemental) (tous les deux ans) [3] ; création d'une œuvre monumentale à l'échelle du paysage durant le Festival des Bords de Vire (tous les deux ans) [4]

**Conditions d'accueil :** hébergement •

Espace de travail • Moyens humains : accompagnement artistique et technique, partage de compétences et de savoir-faire, mise en contact avec des professionnels • Matériel, équipements : plateaux techniques spécifiques (fonderie pour le travail du bronze, ateliers métal, pierre, gravure, céramique) • Exposition • Brochure réalisée pour chaque artiste (éditée à 1 000 exemplaires) • Rencontres avec le public et présentation du projet artistique dans l'espace d'exposition (donnant lieu à des actions avec le public animées par la médiatrice) • Autres actions culturelles / activités annexes : ateliers de pratique artistique pour des scolaires, centres médico-sociaux, centres de loisirs, etc.

**Moyens financiers :** bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : repas / Contrat de résidence

## Orne (61)

### Les bains-douches

151, avenue de Courteille – 61000 Alençon  
T. +33 (0)2 33 29 48 51  
www.bainsdouches.net

**Contact :** Sophie Vinet, directrice

**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels

**Durée :** de 15 à 30 jours

**Modalités de sélection :** sur sollicitation • Résidence de création

**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Matériel, équipements : outillage matériel • Exposition • Rencontre avec le public • Autres actions culturelles / activités annexes : présentation éventuelle du travail aux scolaires

**Moyens financiers :** bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements / Contrat de résidence et contrat d'exposition

### Zangles

11, rue Schnetz – 61100 Flers  
T. +33 (0)2 33 64 29 51  
www.zangles.org

**Contacts :** Jérôme Letinturier, chargé de mission arts plastiques ; Marine Costard, chargée de mission danse contemporaine

**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels

**Durée :** 25 jours consécutifs

ou échelonnés sur un an

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures et sur sollicitation • Résidence de création • Thématique privilégiée : lien avec un environnement, une ville et une population  
**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : aide au montage / régie d'exposition et aide administrative sur demande • Matériel, équipements : mise à disposition d'atelier de fabrication et de petit outillage électroportatif, caméra numérique, vidéos-projecteurs, moniteur LCD, logiciels PAO et vidéo, amplificateur son • Exposition • Catalogue édité à 500 exemplaires, dont 100 offerts à l'artiste • Rencontres avec les publics, conférences • Autres actions culturelles / activités annexes : ateliers avec les scolaires  
**Moyens financiers :** bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : repas / Contrat d'adhésion entre l'artiste et Zangles / Rémunération des ateliers avec les scolaires



## Seine-Maritime (76)

### Insa (Institut national des sciences appliquées) Rouen

685, avenue de l'Université  
76801 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex  
T. +33 (0)2 32 95 97 00  
www.insa-rouen.fr

**Contact :** Anne Caldin, responsable du service Culture et Patrimoine

**Disciplines :** art/science, art numérique, arts plastiques / arts visuels, danse, musique, théâtre, cinéma, photographie, etc.

**Nom du programme :** « Résidence art/science »

**Durée :** de 4 à 6 semaines sur un semestre (période calquée sur le calendrier pédagogique)

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures • En partenariat avec la Drac Haute-Normandie • Résidence destinée à un artiste ou à une compagnie • Résidence de création et d'intervention • Thématique privilégiée : cadre expérimental pour un projet nécessitant des compétences et/ou des connaissances scientifiques particulières ; le travail de création est mené en lien direct avec les étudiants encadrés par un/des enseignant(s)-chercheur(s)

**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement par les enseignants-chercheurs • Matériel, équipements : petit matériel, logiciels, si nécessaire • Restitution de fin de résidence • Autres actions culturelles / activités annexes : actions de sensibilisation en direction des publics internes et externes (scolaire ou non ; publics de proximité)

**Moyens financiers :** bourse de création / Frais pris en charge : forfait pour les transports et forfait pour le matériel si nécessaire / Contrat de résidence

### Galerie Duchamp

7, rue Percée – 76190 Yvetot  
T. +33 (0)2 35 96 36 90  
www.galerie-duchamp.com

**Contacts :** Séverine Duhamel, directrice ; Pascale Rompteau, chargée des résidences en milieu scolaire

**Disciplines :** installations, photographie, vidéo, œuvres participatives [1, 2 et 3] ; arts plastiques / arts visuels [4] •

Nom des programmes :

[1] « Résidence à Yvetot »

[2] « Résidence Culture à l'hôpital »

[3] « Résidence Culture – handicap »

[4] « Résidences Iconoclasses »

**Durée :** variable

**Modalités de sélection :** sur sollicitation • Résidences de création et d'intervention

**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail dans le lieu d'exposition pour les projets *in situ* • Moyens humains : accompagnement professionnel et concours possible de services techniques • Exposition • Catalogue • Échanges avec les publics, médiation au sein de l'exposition et travail en public lors d'installations en extérieur •

Autres actions culturelles / activités annexes : rencontres avec des amateurs, des scolaires et des publics spécifiques (handicap, public de structures sociales), travail en public dans les écoles partenaires et animation d'ateliers à l'école d'arts plastiques

**Moyens financiers :** budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements / Contrat de résidence et de production d'œuvre / Rémunération des rencontres avec amateurs et scolaires

## NOUVELLE AQUITAINE

### Charente (16)

#### La Cité internationale de la bande dessinée et de l'image – la maison des auteurs

121, rue de Bordeaux  
BP 72308 – 16023 Angoulême  
T. +33 (0)5 45 22 86 10

www.citebd.org

**Contact :** Pili Muñoz, directrice de la maison des auteurs

**Disciplines :** narration graphique (bande dessinée, cinéma d'animation, multimédia)

**Nom du programme :** « la maison des auteurs »

**Durée :** de quelques mois à 2 ans

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures • Résidence de création ; Résidence d'écriture ; Résidence croisée selon les années • Thématique privilégiée : développement d'un projet de narration graphique

**Conditions d'accueil :** hébergement (pour 1 an au maximum ; fluides à la charge des résidents) • Espace de travail (location 150 euros par an) • Moyens humains : Accompagnement professionnel (séances d'informations juridiques et sur le statut social de l'artiste, rencontres avec des représentants de sociétés d'auteurs, des éditeurs, des juristes, etc.) • Matériel, équipements : Tables à dessin, tables lumineuses, ordinateurs équipés de logiciels de création graphique ; centre de ressources techniques et documentaires • Exposition • Événements possibles lors de la publication d'un ouvrage ou pour clôturer une résidence

**Moyens financiers :** des bourses peuvent être attribuées par le Centre national du livre, la Saif (Société des auteurs des arts visuels et de l'image fixe) ou l'Association Beaumarchais (SACD) / Contrat de résidence

### Charente-Maritime (17)

#### Centre Intermondes

11 bis, rue des Augustins – 17000 La Rochelle  
T. +33 (0)5 46 51 79 16  
www.centre-intermondes.com

**Contact :** Édouard Mornaud, directeur  
**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels, danse, musique, littérature/écritures contemporaines

**Nom du programme :** « centre Intermondes »

**Durée :** de 1 à 3 mois

**Modalités de sélection :** sur sollicitation et en partenariat • Limite d'âge : 18 ans révolus • Résidences de création et/ou de recherche accueillant des artistes étrangers, notamment dans le cadre de résidences croisées et de résidences d'écriture

**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : mise en relation avec les structures culturelles et les artistes régionaux ; aide d'un régisseur en fonction des partenariats • Exposition en fonction des partenariats • Rencontres avec les publics en fonction des partenariats • Autres actions culturelles / activités annexes : ateliers possibles auprès de publics scolaires et interventions éventuelles à l'université de La Rochelle  
**Moyens financiers :** bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements nationaux / Contrat de résidence / Rémunération des ateliers à l'université de La Rochelle

#### Captures – Centre d'art contemporain

Palais des Congrès  
BP 102 – 17206 Royan  
T. +33 (0)5 46 23 95 91 – www.agence-captures.fr

**Contacts :** Jean-Marc Lacabe ; Frédéric Lemaigre

**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels, cinéma, architecture, critique d'art, commissariat d'expositions, etc. (interdisciplinarité)

**Nom du programme :** « Résidences Captures »

**Durée :** variable en fonction des disponibilités des artistes

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures • Résidence de création • Thématique privilégiée : les rapports au quotidien, à la ville, à la citoyenneté, à l'autre, à l'espace public •

[1] résidences individuelles ou collectives pour plasticiens, architectes, photographes, prenant la forme d'aides à l'écriture pour les cinéastes et écrivains (résidence d'écriture)

[2] résidences de plasticiens en lycée dans les académies de Poitou-Charentes et d'Aquitaine

[3] résidence de commissaire d'expositions ou de critique d'art (conception et réalisation d'un projet) (résidence d'écriture)

**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel • Matériel, équipements : matériel audiovisuel, vidéo-projecteurs, etc. • Restitution de fin de résidence sous la forme d'un support adapté au travail : exposition, film, livre, etc. • Rencontres et conférences avec le public et atelier ouvert certains jours  
**Moyens financiers :** bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements / Contrat de production et de diffusion

## Corrèze (19)

### Chamalot-Résidence d'artistes

19300 Moustier-Ventadour  
 T. +33 (0)5 55 93 05 90  
 www.chamalot-residart.fr  
**Contacts :** Stéphane Muracciole, président ; Olivier Sers, secrétaire  
**Discipline :** peinture exclusivement  
**Durée :** 1 mois en continu  
**Modalités de sélection :** par appel à candidatures (dossier de candidature double, les artistes étant accueillis en binôme) • Limite d'âge : 45 ans • Permis de conduire obligatoire  
 Résidence de création • Thématique privilégiée : favoriser le croisement des pratiques  
**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement favorisant la professionnalisation, mise en relation avec divers professionnels de l'art (personnels des Frac, Drac ou lieux d'exposition, critiques, galeristes, etc.) • Matériel, équipements : matériel courant, bibliothèque, véhicule • Exposition l'hiver selon la résidence au Centre d'art contemporain de Meymac • Catalogue • Rencontres avec le public lors d'ateliers portes ouvertes • Autres activités culturelles / activités annexes : selon le souhait des résidents, présentation du travail à un ou à deux groupes de lycéens  
**Moyens financiers :** bourse de résidence / Frais pris en charge : déplacement / Contrat de résidence / Rémunération des activités annexes au cas par cas

### Treignac projet

2, rue Ignace-Dumergue, Vieux Pont  
 19260 Treignac  
 T. +33 (0)7 83 50 15 49  
 www.treignacprojet.org

**Contact :** Sam Basu, président  
**Disciplines :** toutes disciplines  
**Nom du programme :** « Programme de résidence »  
**Durée :** de 1 à 2 semaines (séjours plus longs possibles)  
**Modalités de sélection :** sur sollicitation et sur examen des candidatures spontanées • Thématique privilégiée : résidence conçue pour des projets internationaux et collectifs en conformité avec des thèmes de recherches connectés au programme d'exposition de la structure  
**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : l'équipe accompagne le développement des projets dans le cadre de la thématique de son programme d'expositions

### Merveilleux Prétexte

Cerice – 19000 Tulle  
 T. +33 (0)7 86 20 90 27  
 merveilleuxpretexte.blogspot.fr  
 Lieu de résidence : lycée Caraminot  
 28, avenue de Ventadour  
 19300 Égletons  
**Contacts :** Antoine Colrat, secrétaire et coordinateur de la résidence au lycée Caraminot ; Frédéric Fournier, coordinateur de l'association Merveilleux Prétexte  
**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels, peinture, musique improvisée  
**Durée :** de 1 à 3 mois  
**Modalités de sélection :** par appel à candidatures et sur sollicitation • En partenariat • Résidence destinée à un artiste coréen pour l'échange France Corée [3] • Résidences de création et d'intervention [1 et 2] • Thématiques privilégiées : [1] résidence en milieu scolaire au lycée Caraminot à Égletons [2] résidence en milieu hospitalier dans le cadre du programme « Culture à l'hôpital » [3] résidence croisée avec la Corée du Sud  
**Conditions d'accueil :** hébergement (dortoir du lycée [1] ; chez l'habitant [2 et 3] • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement technique et logistique [1] • Exposition • Édition de flyers et d'affiches ainsi que d'une publication pour certains projets • Atelier ouvert à tous les publics • Autres actions culturelles / activités annexes : activités périscolaires et extra-scolaires, événements lors des journées du Patrimoine, nombreuses activités

pédagogiques au sein du lycée Caraminot [1], rencontres avec des patients [2]  
**Moyens financiers :** bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements et repas / Contrat de résidence / Rémunération des activités annexes [1 et 2]

### Peuple et Culture Corrèze

51 bis, rue Louis-Mie – 19000 Tulle  
 T. +33 (0)5 55 26 32 25  
 http://perso.wanadoo.fr/pec19  
**Contact :** Manée Teyssandier, responsable  
**Discipline :** photographie (dominante)  
**Durée :** de 2 à 3 ans non continus  
**Modalités de sélection :** sur sollicitation • Résidence de création • Thématique privilégiée : en lien avec le territoire et ses habitants  
**Conditions d'accueil :** hébergement • Exposition • Rapport d'étapes • Publication éventuelle • Échanges avec les publics • Autres actions culturelles / activités annexes : ateliers et actions de médiation possibles selon le souhait des artistes  
**Moyens financiers :** bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements / Contrat de résidence

### Musée du Pays d'Ussel

12, rue Michelet – 19200 Ussel  
 T. +33 (0)5 55 72 54 69  
 www.ussel19.fr/activités/musee-du-pays-dussel  
**Contacts :** Élisabeth Dravet, directrice du musée ; Patrick Sauvat, artiste lithographe  
**Disciplines :** lithographie, gravure, typographie  
**Durée :** 2 mois  
**Modalités de sélection :** par appel à candidatures • Résidence de création • Thématique privilégiée : édition d'art  
**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement technique par l'artiste lithographe • Matériel, équipements : presses de type Brisset, presse à taille-douce Magnon (XIX<sup>e</sup> siècle), presse à éprouve pour typographie ou gravure en relief et tous les outils et fournitures nécessaires à la pratique de la lithographie • Exposition • Autres actions culturelles / activités annexes : participation à des ateliers de pratique artistique, animation de l'atelier de lithographie seul ou en collaboration avec l'artiste lithographe  
**Moyens financiers :** bourse de résidence et budget de réalisation / Contrat de résidence

## Creuse (23)

### La pommerie

23340 Lachaud  
 T. +33 (0)6 38 68 39 32  
 www.lapommerie.org  
**Contact :** Elie Kongs, président  
**Discipline :** création sonore  
**Nom du programme :** « Les résidences de La Pommerie »  
**Durée :** 2 mois en continu  
**Modalités de sélection :** par appel à candidatures et sur sollicitation • Résidence de création • Thématique privilégiée : sensibilité à l'environnement (résidence en milieu rural)  
**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel et technique, mise en réseau • Exposition(s), performances ou concerts • Rencontres publiques • Autres actions culturelles / activités annexes : proposition d'ateliers en fonction du souhait des artistes  
**Moyens financiers :** bourse de résidence et budget de réalisation / Contrat de résidence / Rémunération des activités annexes, le cas échéant

### La métive

2, rue Simon-Bauer  
 23150 Moutier-d'Ahun  
 T. +33 (0)5 55 62 89 – lametive.fr  
**Contacts :** Laurine Malengreau, directrice administrative ; Christophe Givois, directeur artistique  
**Disciplines :** toutes disciplines, en particulier projets pluri- et transdisciplinaires  
**NB :** à l'avenir, La Métive sera amenée à accueillir des chercheurs  
**Nom du programme :** « MEET HIVES PROJECT Programme Institut français / Région Limousin »  
**Durée :** de 3 semaines à 3 mois, consécutifs ou non  
**Modalités de sélection :** sur sollicitation • Résidence de recherche et d'expérimentation • Thématique privilégiée : en lien avec le territoire et ses habitants  
**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement technique et professionnel, encouragement à utiliser et à promouvoir

les ressources matérielles et les savoir-faire artisanaux du territoire, mise en relation avec les diffuseurs et éditeurs locaux • Matériel, équipements : matériel et salle de répétition • Exposition ou autre restitution de fin de résidence selon le souhait de l'artiste • Publication possible • Échanges avec le public • Autres actions culturelles / activités annexes : en concertation avec l'artiste et au service du projet artistique, participation aux événements et actions de médiation organisés par La Métive

**Moyens financiers :** budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements et repas (dans la limite d'un forfait) / Contrat de résidence / Rémunération des activités annexes uniquement en cas de projet spécifique

## Deux-Sèvres (79)

### CACP Villa Pérochon

64, rue Paul-François-Proust  
BP 59135 – 79061 Niort Cedex 9  
T. +33 (0)5 49 24 58 18  
www.pourlinstant.com

**Contact :** Patrick Delat, directeur artistique  
**Discipline :** photographie

**Nom du programme :** « Les Rencontres de la Jeune Photographie internationale »

**Durée :** 2 semaines consécutives

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures • Résidence de création

**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement par un artiste de renommée internationale participant au festival, par une équipe technique professionnelle et par une équipe de bénévoles • Matériel, équipements : pôle technique équipé d'un laboratoire argentique noir et blanc et d'un atelier numérique • Une exposition en amont et une autre en aval de la résidence • Catalogue bilingue (français/anglais), dont dix exemplaires sont remis à chaque résident • Présentation ouverte au public le premier jour de la résidence afin de favoriser l'aide aux résidents par les Niortais

**Moyens financiers :** budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements sur le territoire français pour les résidents étrangers, petits déjeuners et dîners

## Dordogne (24)

### Pôle expérimental métiers d'art de Nontron et du Périgord vert

Château, avenue du Général-Leclerc  
24300 Nontron  
T. +33 (0)5 53 60 74 17  
www.metiersdartperigord.fr

**Contacts :** Sophie Rolin, responsable du Pema ; Hélène Clavaud, responsable des publics

**Discipline :** design

**Nom du programme :** « Résidence design et métiers d'art » dans le cadre des « Résidences de l'Art en Dordogne » (coordination par l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord)

**Durée :** 3 mois répartis sur 1 an et demi

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures • Résidence de création • Thématique privilégiée : créations liées à une thématique donnée, voire à l'édition de nouveaux produits, en collaboration avec des professionnels des métiers d'art

**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement logistique par une personne-relais, accompagnement artistique et technique par des professionnels des métiers d'art ; organisation de rencontres avec les entrepreneurs locaux • Expositions de présentation et de fin de résidence • Catalogue ou édition en ligne possible • Commande d'un texte et d'une conférence à un intervenant extérieur • Conférence-rencontre avec le public • Autres actions culturelles / activités annexes : actions de sensibilisation auprès de publics scolaires étroitement associés à la résidence (*workshops*, conférences pédagogiques, ateliers, etc.)

**Moyens financiers :** bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements / Contrat de résidence et contrat de cession de droits d'auteur / Rémunération des ateliers pédagogiques

### Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord

Espace culturel François-Mitterrand  
2, place Hoche – 24000 Périgueux  
T. +33 (0)5 53 06 40 00  
www.culturedordogne.fr

**Contacts :** Isabelle Pichelin, directrice ; Violaine Marolleau, chargée de mission Arts visuels

**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels, design

**Nom du programme :** « Résidences de l'Art en Dordogne »

*NB :* l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord coordonne ce programme et organise l'accueil de trois artistes par an en partenariat avec plusieurs structures

**Durée :** 3 mois consécutifs

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures et sur sollicitation • Résidence de création • Thématique privilégiée : recherche nourrie par les projets culturels et les ressources de chaque site

**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel et technique • Exposition • Publication selon les partenariats • Conférence de présentation de l'artiste et de son œuvre, temps d'immersion et de rencontres avec les habitants, ouverture de l'atelier en fin de résidence • Autres actions culturelles / activités annexes : ateliers de pratiques artistiques auprès de publics scolaires et/ou groupes d'enfants et d'adultes

**Moyens financiers :** bourse de résidence et budget de réalisation / Contrat de résidence et contrat de cession de droits d'auteur

Rémunération des ateliers de pratiques artistiques

### Le jardin d'Héllys-œuvre

Route départementale 705  
Domaine des Gissoux  
24160 Saint-Médard-d'Excideuil  
T. +33 (0)5 53 52 78 78  
www.lejardindhelys-oeuvre.fr

**Contacts :** Alain Piot Di Massimo, Claude Piot, LO-renzo, Michel Piot et Moniqa Ray-Bool, co-fondateurs

**Disciplines :** arts du feu, arts plastiques / arts visuels, bande dessinée, commissariat d'expositions, créations sonores, danse, design, design graphique, écriture, métiers d'art, mode et textile, nouvelles technologies, photographie, théâtre, théorie et critique d'art, vidéo

**Durée :** variable

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures et sur sollicitation • Résidence d'écriture ; résidence de commissariat ; résidence de création • Thématique privilégiée :

lien avec le processus de transformation du jardin d'Héllys en œuvre d'art

**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement technique, mise en relation avec les partenaires institutionnels et l'environnement local • Exposition • Possibilité en début et/ou en fin de résidence de proposer une ouverture au public • Autres actions culturelles / activités annexes : atelier de recherche et de création hors les murs

**Moyens financiers :** bourse de résidence / Contrat de résidence / Rémunération des activités annexes

## Gironde (33)

### Zébra3

2, rue Marc-Sangnier  
(Fabrique Pola – Cité numérique)  
33130 Bègles  
T. +33 (0)9 52 18 88 29 – www.zebra3.org

**Contacts :** Candice Pétrillo, directrice ; Louise Couffignal, assistante de direction et communication

**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels

**Nom du programme :** « Bordeaux / Montréal : Mobilité & coopérations culturelles »

**Durée :** 8 semaines consécutives

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures • En partenariat avec une structure québécoise • Résidence réservée à un artiste aquitain au Québec et à un artiste québécois en France • Résidence croisée de création

**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel, aide d'un assistant sur demande et en fonction du projet • Matériel, équipements : outillage • Exposition • Présentation au public / visite d'atelier • Autres actions culturelles / activités annexes : rencontre / présentation auprès d'étudiants en art

**Moyens financiers :** budget de réalisation

Frais pris en charge : déplacements (dans la limite d'un forfait) et *per diem* / Contrat de résidence

### CACP Musée d'art contemporain de Bordeaux

7, rue Ferrère – 33000 Bordeaux  
T. +33 (0)5 56 00 64 24  
www.capc-bordeaux.fr



**Contact :** Romaric Favre, service Expositions, chargé des événements

**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels, recherche théorique (dont commissariat d'expositions, critique d'art, théorie de l'art, histoire de l'art) • Nom des programmes : [1] « La Fabrique des images » [2] « Résidence de commissaire / Centre de recherche »

**Durée :** 4 mois consécutifs [1] ; 2 mois consécutifs [2]

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures [1] • Programme réservé aux étudiants ou aux diplômés depuis moins de trois ans d'une école d'art d'Aquitaine (ouverture prochaine à tous les jeunes artistes vivant à Bordeaux ou en Aquitaine, sous réserve) [1] • En partenariat avec SOMA, Mexico (Mexique) [1] • Sur sollicitation [2] • Résidence croisée de création [1] ; résidence de recherche / résidence de commissariat [2] • Thématique privilégiée : initier un dialogue entre les deux artistes accueillis, l'un en France, l'autre au Mexique [1]

**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel, logistique et technique [2] ; mise en relation avec le réseau professionnel local (étudiants en art, artistes, commissaires d'expositions, etc.) [1 et 2] • Matériel, équipements : ressources techniques de l'institution d'accueil • État des lieux en fin de séjour, sous la forme d'un « journal de travail » (écrits, enregistrements sonores ou vidéos, impression et production d'images, conférences, etc.) [1] • Possible organisation/production d'événements (projections, performances, etc.) [1 et 2] • Participation aux activités de l'institution d'accueil [1] • Autres actions culturelles / activités annexes : implication dans les projets culturels de valorisation de l'institution d'accueil [1 et 2] ; éventuels ateliers éducatifs au CAPC [2]

**Moyens financiers :** bourse de résidence [1 et 2] et budget de réalisation [1] / Frais pris en charge : déplacements [1 et 2] / Contrat de résidence

## Espace29

29, rue Fernand-Marin – 33000 Bordeaux  
T. +33 (0)5 56 51 18 09  
www.espace29.com

**Contact :** Marion Cabanne, présidente

**Disciplines :** arts numériques, arts plastiques / arts visuels, création sonore

**Nom du programme :** « Résidence ESPACE29 »

**Durée :** de 1 mois à 1 mois et demi

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures • Artistes ou collectifs émergents privilégiés • Résidence de création • Thématique privilégiée : création *in situ*

**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement par l'équipe de l'Espace29 • Matériel, équipements : set design de treize pièces en bois • Exposition • Livret de médiation élaboré avec l'équipe de l'Espace29 • Rencontres avec les publics lors de visites commentées • Autres actions culturelles / activités annexes : actions de sensibilisation ; animation d'ateliers avec le jeune public autour de l'exposition

**Moyens financiers :** bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements et nourriture / Contrat d'exposition / Rémunération de l'animation d'ateliers selon le projet

## Institut culturel Bernard-Magrez – Château Labottière

16, rue de Tivoli – 33000 Bordeaux  
T. +33 (0)5 56 81 72 77  
www.institut-bernard-magrez.com

**Contact :** Maaïke Hamerlinck, chargée de production artistique

**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels

**Nom du programme :** « Résidence d'artistes »

**Durée :** 3 mois au minimum, en continu ou non

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures • Résidence de création

**Conditions d'accueil :** espace de travail • Exposition • Une œuvre de l'artiste est intégrée à la collection • Conférences régulières et visites d'ateliers proposées aux acteurs culturels bordelais et aux adhérents de l'Institut culturel Bernard Magrez

**Moyens financiers :** bourse de résidence / Contrat de résidence

## Haute-Vienne (87)

### Centre international d'art et du paysage de l'île de Vassivière

Île de Vassivière – 87120 Beaumont-du-Lac  
T. +33 (0)5 55 69 27 27  
www.ciapiledvassiviere.com

**Contacts :** Marianne Lanavère, directrice ; Lucie You, coordination des résidences

**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels, écriture, critique d'art, design, graphisme, paysagisme, ethnobotanique, architecture, chorégraphie, etc.

**Nom du programme :** « Résidences de recherche et de création »

**Durée :** 4 mois dont au minimum 60 jours sur place, consécutifs ou non

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures • Candidats ayant achevé leur formation • Permis de conduire recommandé • Résidence recherche et/ou de création ; résidence d'écriture • Thématique privilégiée : lien avec le paysage de Vassivière tant dans sa portée esthétique que dans son histoire sociale et environnementale, résidences ouvertes simultanément à trois créateurs et/ou chercheurs (qui postulent séparément ou en équipe et peuvent collaborer s'ils le souhaitent)

**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement intellectuel, technique et logistique • Matériel, équipements : matériel et véhicule • Temps d'ouverture du lieu de vie et de travail programmé afin de présenter les recherches, projets ou réalisations • Autres actions culturelles / activités annexes : selon leurs disponibilités, il est demandé aux résidents d'imaginer, en lien avec l'équipe du Centre d'art, des modes d'échanges avec les publics (atelier portes ouvertes, conférences, lectures, performances, interventions pédagogiques, etc.)

**Moyens financiers :** bourse de résidence et éventuellement budget de réalisation

Frais pris en charge : déplacements / Contrat de résidence

## Landes (40)

### La forêt d'art contemporain

Écomusée de Marquèze  
40630 Sabres  
T. +33 (0)6 78 11 23 31  
www.laforetdartcontemporain.com

**Contacts :** François Dumont, commissaire d'expositions ; Lydie Palaric, plasticienne chargée du projet

**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels

**Nom du programme :** « La forêt d'art contemporain »

**Durée :** variable

**Modalités de sélection :** sur sollicitation et sur étude des dossiers de candidature spontanée • Résidence de création • Thématique privilégiée : œuvres *in situ* dans le cadre d'un itinéraire d'art contemporain sur le territoire du parc naturel des Landes de Gascogne

**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement technique au cas par cas • Matériel, équipements : au cas par cas, l'association recherche le matériel nécessaire à la réalisation • Exposition • Événements et visites organisés afin de faire vivre l'œuvre pendant et après la résidence • Publications de plans et cartes postales • Présentation publique de la démarche artistique et du projet en début de résidence et lors du vernissage communal en fin de résidence afin de présenter l'œuvre réalisée, ainsi qu'à l'occasion du vernissage itinérant de l'exposition de toutes les œuvres du site avec le commissaire • Autres actions culturelles / activités annexes : une ou plusieurs rencontres avec un public de scolaires

**Moyens financiers :** bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements / Contrat de résidence

## Lot-et-Garonne (47)

### Pollen

25, rue Sainte-Marie – 47150 Monflanquin  
T. +33 (0)5 53 36 54 37  
www.pollen-monflanquin.com

**Contacts :** Denis Driffort, directeur ; Sabrina Prez, médiatrice

**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels

**Nom du programme :** « Pollen, résidence d'artistes à Monflanquin »

**Durée :** 3 mois consécutifs

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures • Résidence de création

**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel et artistique, mise en relation avec d'autres artistes et des opérateurs culturels • Exposition • Rencontres, échanges avec les publics • Autres actions culturelles / activités annexes : rencontres éventuelles avec le public scolaire, dans la limite de cinq séances d'une heure

**Moyens financiers :** bourse de résidence / Contrat de résidence

## Pyrénées-Atlantiques (64)

### Le bel ordinaire, espace d'art contemporain

Allée Montesquieu – 64140 Billère

T. +33 (0)5 59 72 25 85

belordinaire.agglo-pau.fr

**Contacts :** Florence de Mecquenem, directrice ; Claire Oyallon, assistante de direction, en charge de l'accueil en résidence

**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels, design graphique

**Durée :** 3 mois au maximum

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures

[1] résidences de création

[2] résidences de recherche et d'expérimentation

[3] résidences de création « coup de pouce »

**Conditions d'accueil :** hébergement •

Espace de travail (participation aux frais) •

Moyens humains : accompagnement technique

et administratif • Matériel, équipements :

atelier de peinture avec cabine sous pression,

atelier de sérigraphie, machines outils pour

le travail du bois et du métal • Exposition [1] •

Rencontres avec les publics et atelier portes

ouvertes • Autres actions culturelles / activités

annexes : visites d'atelier avec des groupes

**Moyens financiers :** bourse de résidence /

Contrat de résidence

### NEKaTOENEa CPIE littoral basque, Domaine d'Abbadia

2, rue Armatonde

64700 Hendaye

T. +33 (0)5 59 20 37 20

www.nekatoenea.eu

**Contacts :** Pascal Clerc, directeur ;

Elke Roloff, responsable de l'association,

du programme de résidence

et de la médiation Aintzane Lasarte,

responsable des projets transfrontaliers

et du pôle EAC

**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels

**Nom du programme :**

« NEKaTOENEa résidences d'artistes »

**Durée :** 4 mois, en deux temps si besoin [1] ;

de 2 à 3 mois consécutifs [2] ;

2 mois consécutifs [3]

**Modalités de sélection :** par appel

à candidatures • Artiste au parcours affirmé

ayant achevé ses études depuis au moins 3 ans

et n'ayant pas bénéficié récemment d'une

résidence en Aquitaine [1] • [1] résidence

de création • [2] résidence de création

et d'intervention • [3] résidence de création

dans le cadre d'une commande artistique •

Thématiques privilégiées : résidences dans un

Centre permanent d'initiative à l'environnement

(dont les activités sont développées dans

les domaines de la science, de la culture

et de l'éducation, également influencées par

les notions de frontières) doté d'un programme

de sensibilisation ; thématique annuelle liée

au site [2] ; thématique annuelle pour des

œuvres éphémères dans le cadre de la Fête

de la Corniche [3]

**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace

de travail • Moyens humains : accompagnement

professionnel et logistique, mise en relation avec

des professionnels du secteur culturel, partage

de connaissances scientifiques par l'équipe et

les bénévoles du CPIE • Matériel, équipements :

possibilité d'emprunter outils et matériel des

ateliers • Exposition ou autre dispositif en fin

de résidence • Édition d'un témoignage (édition

imprimée, virtuelle ou multimédia, écrit d'auteur,

vidéo, etc.) [1 et 2] • Présentation du travail

aux acteurs culturels et au public, de part et

d'autre de la frontière ; ateliers portes ouvertes •

Autres actions culturelles / activités annexes :

un atelier, encadré par la structure, à destination

d'un public d'enfants ; animation d'ateliers

auprès de publics divers [2] ; éventuellement

conférence ou *workshop* avec les écoles d'art

**Moyens financiers :** bourse de résidence

et budget de réalisation / Frais pris

en charge : déplacements (dans la limite

d'un forfait) [1 et 2] / Contrat de résidence /

Rémunération des ateliers et activités en dehors

du programme de sensibilisation

### Groupement européen de coopération territoriale-GECT espace Pourtalet

Col du Pourtalet

RD-934. PR 575

64440 Laruns

T. +34 974 997 000

www.espalet.eu

**Contact :** Santiago Fabregas,

directeur du GECT

**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels

**Nom du programme :**

« Résidence d'artiste *Transfrontalière* »

**Durée :** 3 mois au maximum

**Modalités de sélection :** par appel

à candidatures • En partenariat avec

le Conseil départemental des Pyrénées-

Atlantiques et le Gouvernement d'Aragon •

Limite d'âge : 18 ans révolus • L'artiste doit

être domicilié dans les Pyrénées-Atlantiques

ou en Aragon (Espagne) depuis au moins

un an • Résidence croisée de création •

Thématique privilégiée : accueil simultané

d'un artiste des Pyrénées-Atlantiques et d'un

artiste d'Aragon, qui doivent chacun proposer

un projet en adéquation avec la dimension

transfrontalière du lieu et ses objectifs

de développement durable, ainsi qu'un

travail commun (échange des savoirs, œuvre

commune, page Facebook partagée, etc.)

**Conditions d'accueil :** hébergement •

Espace de travail • Moyens humains :

accompagnement pour développer le réseau

d'échanges d'expériences des artistes •

Exposition • Compte rendu de résidence •

Conférences possibles • Autres actions

culturelles / activités annexes : actions

de sensibilisation des publics et d'éducation

culturelle et artistique bilingues selon

le souhait de l'artiste

**Moyens financiers :** bourse de résidence /

Contrat de résidence

## Vienne (86)

### Centre d'art contemporain, ateliers de l'imprimé

2, rue de La Taupanne

86100 Châtelleraut

T. +33 (0)5 49 93 03 12

www.agglo-chatelleraut.fr/culture/ecole-

d-arts-plastiques/centre-d-art-contemporain

**Contact :** Gildas Le Reste, directeur

**Discipline :** estampe

**Durée :** de 2 à 4 jours non consécutifs

**Modalités de sélection :** sur sollicitation

et sur candidature spontanée tout au long

de l'année • Résidence de création

**Conditions d'accueil :** hébergement •

Espace de travail • Moyens humains :

accompagnement technique par un artiste

et par un maître d'art pour la sérigraphie •

Matériel, équipements : matériel complet

pour la sérigraphie, la lithographie,

la photolithographie et la gravure • Exposition

envisageable • Éditions • Présentation au public

**Moyens financiers :** bourse de résidence

et budget de réalisation / Frais pris en charge :

repas / Contrat de résidence

# OCCITANIE

## Ariège (09)

### Caza d'oro, résidence d'artistes

3 et 15, rue du Temple  
09290 Le Mas-d'Azil  
T. +33 (0)5 34 01 18 83  
www.cazadoro.org

**Contact :** Claus Sauer, directeur

**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels, arts numériques, peinture, photographie

**Durée :** 3 mois consécutifs

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures et sur sollicitation • Résidences de recherche et de création qui peuvent être des résidences croisées selon les partenariats  
**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement artistique, scientifique et logistique, mise en réseau avec des artistes, artisans d'art, industries, universitaires, scientifiques, galeries, centres d'art, musées et collectionneurs • Matériel, équipements : atelier hors les murs adapté à la sculpture monumentale, bibliothèque de plus de 10 000 ouvrages, centre de ressources et salle de projection publique • Exposition • Catalogue, publication, guide • Rencontres avec le public et conférences • Autres actions culturelles / activités annexes : interventions en milieu scolaire, ateliers pédagogiques  
**Moyens financiers :** bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements, transport des œuvres / Contrat de résidence / Rémunération des activités annexes

## Aude (11)

### Arca Le rideau vert

Principauté de Villarzans  
Route de Saint-Martin-le-Vieil  
11150 Bram  
T. +33 (0)4 68 76 29 86  
www.villarzans.com

**Contacts :** Ève Delrieu, présidente  
Thierry Gravelle, directeur

**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels, photographie, vidéo

**Durée :** variable, 1 semaine au minimum  
**Modalités de sélection :** par appel à candidatures et sur sollicitation • Résidence de création • Thématique privilégiée : notion de microterritoire, archéologie contemporaine, utopie et évolution du paysage (plus particulièrement œuvres en extérieur)  
**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Matériel, équipements : outillage, véhicule utilitaire • Exposition • Publication  
**Moyens financiers :** budget de réalisation / Contrat de résidence

## Aveyron (12)

### L'atelier Blanc

5, rue Sainte-Émilie-de-Rodat  
12200 Villefranche-de-Rouergue  
T. +33 (0)6 30 53 37 92  
www.atelier-blanc.org

**Contact :** Pierrette Villemagne, présidente

**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels

**Durée :** de 1 mois à 1 mois et demi

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures • Limite d'âge : moins de 33 ans spécifiquement dans le cadre du prix de la Jeune Création • Résidences de création, soit libre, soit en vue d'une exposition, soit dans l'espace public  
**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel • Exposition selon projet • Documents pédagogiques selon projet • Rencontres avec le public  
**Moyens financiers :** bourse de résidence / Frais pris en charge : déplacements

## Gard (30)

### Artelinea

11, place du Jeu-de-Paume  
30111 Congénies  
T. +33 (0)4 66 80 23 95  
www.artelinea.com

**Contact :** Muriel Zaninetti, présidente

**Disciplines :** sculpture, céramique

**Nom du programme :**

« Résidence d'artistes chez Artelinea, programme (+année) »

**Durée :** de 3 à 4 semaines, en une ou deux sessions

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures et sur sollicitation • Résidence de création  
**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement artistique, professionnel et technique • Matériel, équipements : outillage général de type perceuse, ponceuse, meuleuse, diverses scies sauteuses et circulaires, etc. ; outillage spécifique au modelage (dont un four à grès et une croûteuse) et au moulage • Édition d'une carte postale • Ateliers ouverts ponctuellement aux professionnels en accord avec l'artiste, rencontres avec le public • Autres actions culturelles / activités annexes : possibilité d'ateliers de pratiques artistiques et/ou de conférences en écoles d'art  
**Moyens financiers :** budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements et repas / Contrat de résidence / Rémunération des activités annexes

### Office culturel

15, rue du Docteur-Blanchard  
30700 Saint-Quentin-la-Poterie  
T. +33 (0)4 66 22 74 38  
www.officeculturel.com

Lieu de résidence :

rue du 4-Septembre  
30700 Saint-Quentin-la-Poterie

**Contacts :** Sylvie Carre, présidente ; Adeline Gorrichon, chargée de mission projets culturels

**Discipline :** céramique

**Durée :** de 1 à 3 mois

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures • Résidence de création

**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Matériel, équipements : 2 fours électriques de 220 litres basse et haute température, pernettes, matériel d'enfournement basse et haute température, une croûteuse, deux tours, un séchoir, table de « battage », table d'émaillage, seaux, tamis, spatules, gants de défournement et outillages divers • L'artiste a le choix de proposer le mode de présentation de son travail au public (stage autour d'une technique particulière, création d'un projet commun avec les habitants, conférence, exposition...)  
**Moyens financiers :** contrat de résidence

## Gers (32)

### Centre d'art et photographie de Lectoure

Maison de Saint-Louis  
8, cours Gambetta – 32700 Lectoure  
T. +33 (0)5 62 68 83 72  
www.centre-photo-lectoure.fr

**Contact :** Marie-Frédérique Hallin, directrice

**Disciplines :** photographie, spectacle vivant, arts plastiques / arts visuels

**Durée :** variable

**Modalités de sélection :** sur sollicitation • Résidence de création

**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement technique et professionnel • Exposition • Rencontres avec le public • Autres actions culturelles / activités annexes : selon le projet

**Moyens financiers :** bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge déplacements et repas / Contrat de résidence / Rémunération des activités annexes selon le projet

## Haute-Garonne (31)

### Le pavillon blanc, médiathèque | Centre d'art de Colomiers

1, place Alex-Raymond  
BP 30330 – 31770 Colomiers  
T. +33 (0)5 61 63 50 00  
www.pavillonblanc-colomiers.fr

**Contacts :** Martine Blanchet, directrice ; Arnaud Fourrier, responsable du centre d'art

**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels, design graphique, design

**Nom du programme :**

« Résidence d'artiste aux Fenassiers »

**Durée :** 3 mois consécutifs

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures • Résidence de création et d'intervention • Thématique privilégiée : résidence orientée vers un projet collaboratif avec les habitants

**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel et technique par l'équipe du pavillon blanc et les

personnels des maisons citoyennes • Matériel, équipements : petit matériel • Exposition dans le cadre de l'événement culturel estival de la ville intitulé « 1 été 1 quartier »  
**Moyens financiers** : bourse de résidence et budget de réalisation / Contrat de résidence

## Maison Salvan

1, rue de l'Ancien-Château – 31670 Labège  
 T. +33 (0)5 62 24 86 55  
 www.maison-salvan.fr

**Contact** : Paul de Sorbier, directeur

**Disciplines** : arts plastiques / arts visuels  
**Durée** : variable

**Modalités de sélection** : par appel à candidatures et sur sollicitation • Résidence de création

**Conditions d'accueil** : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel • Matériel, équipements : matériel de construction et de diffusion sonore • Exposition • Édition possible • Autres actions culturelles / activités annexes : activités de médiation et de sensibilisation, organisées par le médiateur de la structure en concertation avec l'artiste  
**Moyens financiers** : bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements et repas / Contrat de résidence

## BBB centre d'art

96, rue Michel-Ange – 31200 Toulouse  
 T. +33 (0)5 61 13 37 14  
 www.lebbb.org

**Contacts** : Cécile Poblou, directrice ; Carine Cognet-Vene, directrice administrative

**Disciplines** : arts plastiques / arts visuels, commissariat d'expositions, théorie et critique d'art, histoire de l'art • Nom des programmes : [1] « Programme "création x médiation – Place publique" du BBB centre d'art »

[2] « Programmes de coopération à l'international »

[3] « Action culturelle (dispositif ministériel "culture à l'hôpital") »

[4] « Programme de recherche »

(pour commissaire d'expositions, critique d'art, théoricien de l'art, historien de l'art)

**Durée** : de 2 à 6 mois

**Modalités de sélection** : par appel à candidatures • Résidences de création [1] • Résidence croisée de création [2] • Résidence de création et d'intervention [3] • Résidence de recherche / résidence d'écriture / résidence

de commissariat [4] • Thématiques privilégiées : Action culturelle en milieu hospitalier [3] Pratiques émergentes [4]

**Conditions d'accueil** : hébergement • Moyens humains : accompagnement artistique, professionnel et technique ; mise en réseau • Exposition (selon le programme) • Édition (selon le projet)

**Moyens financiers** : bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements et repas / Contrat de résidence

## Lieu-commun, artist run space

25, rue d'Armagnac – 31500 Toulouse  
 T. +33 (0)5 61 23 80 57  
 www.lieu-commun.fr

**Contacts** : Manuel Pomar, directeur artistique ; Aurore Houlès, directrice administrative

**Disciplines** : arts plastiques / arts visuels, musique, danse • Nom des programmes : [1] « De l'autre côté du bord (Québec) »

[2] « 3x3x3 (Toulouse – Lyon – Clermont-Ferrand) »

[3] « Passage (Düsseldorf) »

**Durée** : variable • Résidence croisée de création  
**Modalités de sélection** : par appel à candidatures et sur sollicitation • Limite d'âge : variable selon le programme • Résidence orientée vers la jeune création

**Conditions d'accueil** : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement technique par une régisseuse et accompagnement artistique • Matériel, équipements : outillage de régie • Exposition • Rencontres avec les publics • Autres actions culturelles / activités annexes : actions de sensibilisation possibles

**Moyens financiers** : en fonction du projet / Contrat de résidence / Rémunération des activités annexes en fonction du projet

## Hérault (34)

### La panacée – Centre de culture contemporaine de Montpellier

14, rue de l'École-de-Pharmacie  
 34000 Montpellier  
 T. +33 (0)4 34 88 79 79

www.lapanacee.org

**Contacts** : Nicolas Bourriaud, directeur ; Delphine Goutes, directrice adjointe et coordinatrice du projet artistique et culturel

**Disciplines** : arts plastiques / arts visuels, écriture, recherche en art, commissariat d'expositions

**Nom du programme** : « ETAC.

Espace transfrontalier d'art contemporain »

**Durée** : 8 semaines

**Modalités de sélection** : par appel à candidatures • En partenariat avec l'ETAC. Espace transfrontalier d'art contemporain • Résidence croisée de recherche, de création et d'intervention entre cinq centres

d'art de l'Eurorégion : Bòlit, Centre d'Art Contemporani (Gérone [Espagne]), musée de l'Empordà (Figueres [Espagne]), Centre d'art Le LAIT (Albi), La Panacée (Montpellier), Addaya, Centre d'art contemporani (Alaró, Majorque [Espagne]) • Thématique privilégiée : une thématique annuelle permettant de porter une attention particulière aux contextes territoriaux des lieux transfrontaliers de l'ETAC

**Conditions d'accueil** : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement logistique, technique et artistique, insertion dans la vie artistique de la ville de résidence • Présentation des résultats faisant suite à une rencontre entre tous les artistes en résidence croisée • Rencontres avec le public • Autres actions culturelles / activités annexes : activités éducatives ou médiation  
**Moyens financiers** : bourse de résidence / Frais pris en charge : déplacements / Contrat de résidence

### Maison de l'image documentaire

3, rue Raspail – 34200 Sète  
 T. +33 (0)4 67 18 27 54

www.la-mid.fr / www.imagesingulieres.com

**Contacts** : Valérie Laquittant, directrice ; Gilles Favier, directeur artistique

**Discipline** : photographie

**Nom du programme** : « Résidence de photographie documentaire pour le Festival ImageSingulières »

**Durée** : 6 semaines en moyenne

**Modalités de sélection** : sur sollicitation • Résidence de création dans le cadre du Festival ImageSingulières • Thématique privilégiée : carte blanche de photographie documentaire sur la ville de Sète

**Conditions d'accueil** : hébergement • Moyens humains : accompagnement artistique et professionnel • Matériel, équipements : laboratoire argentique et de développement numérique • Exposition lors du Festival

ImageSingulières • Édition d'un livre • Rencontre avec le public • Autres actions culturelles / activités annexes : un atelier de pratique photographique pendant le festival ImageSingulières

**Moyens financiers** : bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements / Contrat de résidence / Rémunération des activités annexes : variable en fonction de la notoriété de l'artiste

## Lot (46)

### Maisons Daura MAGP / centre d'art contemporain et résidences

134, avenue Germain-Canet – 46160 Cajarc  
 T. +33 (0)5 65 40 78 19 – www.magp.fr

Lieu de résidence :

Le Bourg, Saint-Cirq-Lapopie

**Contact** : Martine Michard, directrice

**Disciplines** : arts plastiques / arts visuels

**Nom du programme** : « Résidence croisée »

**Durée** : 3 mois consécutifs au printemps et de 6 à 8 semaines à l'automne

**Modalités de sélection** : sur sollicitation d'un collectif d'artistes pour la période de printemps et de jeunes artistes en lien avec les écoles d'art pour la période d'automne

**Conditions d'accueil** : hébergement •

Espace de travail • Moyens humains : accompagnement artistique • Exposition •

Catalogue selon le projet • Ateliers portes

ouvertes, rencontres avec le public •

Autres actions culturelles / Activités annexes :

participation à divers événements dont la structure est partenaire, conférences

**Moyens financiers** : bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements (dans la limite d'un forfait) / Contrat de résidence / Rémunération des activités annexes

### Les ateliers des Arques, résidence d'artistes

Le Presbytère – 46250 Les Arques  
 T. +33 (0)5 65 22 81 70

www.ateliersdesarques.com

**Contacts** : Anaïs Chapalain, administration ; Clémence Laporte, chargée des publics et de l'action de culturelle

**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels  
**Nom du programme :** « Ateliers des Arques »  
**Durée :** 3 mois (6 semaines de présence au minimum)

**Modalités de sélection :** sur sollicitation, les Ateliers des Arques ne reçoivent pas de candidatures spontanées • Résidence de création et/ou d'intervention • Thématique privilégiée : tous les ans, un directeur artistique extérieur orchestre les activités de création et donne à chaque cycle de résidences de nouvelles orientations

**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement artistique • Matériel, équipements : outillage, fonds documentaire en art contemporain et design, véhicule • Exposition • Publication • Rencontres avec le public • Autres actions culturelles / activités annexes : actions de médiation en milieu scolaire ou médicalisé ; résidences d'artistes en collèges et en lycées ; initiations à l'art contemporain pour tous les publics, visite commentée des expositions, ateliers d'arts plastiques

**Moyens financiers :** bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements (dans la limite d'un forfait) / Contrat de résidence

## Lozère (48)

### Le vallon du Villaret Association L'enfance de l'art

48190 Bagnols-les-Bains  
 T. +33 (0)4 66 47 63 76  
 www.levallon.fr

**Contact :** Guillaume Sonnet, chargé de mission

**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels  
**Durée :** variable

**Modalités de sélection :** sur sollicitation • Résidence de création • Thématique privilégiée : réalisation d'une œuvre *in situ* dans une vallée de 10 hectares (n'excluant pas d'autres projets personnels)

**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement logistique • Matériel, équipements : outillage • Présentation publique  
**Moyens financiers :** bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements et repas / Contrat de résidence

## Pyrénées-Orientales (66)

### Shandynamiques

Malibu village  
 134, résidence Turquoise  
 66140 Canet-en-Roussillon  
 T. +33(0)6 86 86 85 54  
 shandynamiques.wix.com/association  
 Lieu de résidence : 66140 Cerbère

**Contacts :** Georges Cazenove, président ; Karine Vonna Zürcher, directrice artistique

**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels, recherche, théorie et critique d'art, commissariat d'expositions

**Nom du programme :** « RAS / Résidences Artistiques Shandynamiques »

**Durée :** 15 jours au minimum  
**Modalités de sélection :** par appel à candidatures et sur sollicitation • Résidence de recherche et/ou de création, résidence d'écriture, résidence de commissariat •

Thématique privilégiée : art public, art infra-mince, insurrections poétiques, travail de mémoire sur les acteurs et ou auteurs liés à la région (Walter Benjamin ou Les Transbordeuses, par exemple)

**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : assistance technique des services municipaux de Cerbère • Exposition ou intervention (selon projet) • Publications (selon projet) • Présentation publique • Participation à la programmation du lieu à travers des rencontres avec le public et des conférences

**Moyens financiers :** bourse de résidence / Contrat de résidence

### Lumière d'encre

47, rue de la République  
 66400 Céret  
 T. +33 (0)4 68 87 29 19  
 www.lumieredencre.fr

**Contacts :** Claude Belime, photographe et président ; Marc Gourmelon, photographe ; Jean-Claude Liehn, photographe

**Discipline :** photographie

**Nom du programme :** « Résidence d'artiste à Céret »

**Durée :** de 6 à 12 semaines consécutives ou non, en fonction du planning prévisionnel établi avec l'artiste

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures • Résidence de création • Thématique privilégiée : définit chaque année, en général autour du paysage et de la géographie

**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement technique, logistique et artistique • Matériel, équipements : laboratoire photographique noir et blanc et laboratoire numérique (sauf imprimante) • Expositions (en début et en fin de résidence) • Ouvrage • Présentations publiques, deux ateliers « portes ouvertes » et rencontres avec le public •

Autres actions culturelles / activités annexes : des classes à projet artistique et culturel et des ateliers artistiques peuvent être mis en place avec une ou plusieurs écoles primaires et/ou secondaires comme avec des lycées

**Moyens financiers :** bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements et une partie des repas / Contrat de résidence / Contrat spécifique pour les stages de sensibilisation à la photographie / Rémunération des activités annexes

## Tarn (81)

### Centre d'art Le LAIT

6, rue Jules-Rolland – 81000 Albi  
 T. +33 (0)9 63 03 98 84  
 www.centredartlelait.com  
 ETAC. Espace transfrontalier d'art contemporain  
 www.etac-eu.org

**Contact :** Jackie-Ruth Meyer, directrice

**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels  
**Nom du programme :** « ETAC. Espace transfrontalier d'art contemporain »

**Durée :** 8 semaines  
**Modalités de sélection :** par appel à candidatures • En partenariat avec l'ETAC et l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée •

Résidence croisée de recherche, de création et d'intervention entre cinq centres d'art de l'Eurorégion : Bòlit, Centre d'Art Contemporani (Gérone [Espagne]), musée de l'Empordà (Figueres [Espagne]), Centre d'art Le LAIT (Albi), La Panacée (Montpellier), Addaya, Centre d'art contemporani (Alaró, Majorque [Espagne]) • Thématique privilégiée : thème de réflexion annuel et commun aux cinq programmes

**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement logistique et professionnel • Matériel, équipements : outils de bureautique, outillage de régie, véhicule • Présentation publique • Documentation du processus de recherche • Autres actions culturelles / activités annexes : les artistes doivent collaborer avec les centres d'art pour faire des propositions novatrices à destination de différents publics à partir de leurs recherches artistiques  
**Moyens financiers :** bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements / Contrat de résidence

### Afiac (Association fiacoise d'initiatives artistiques contemporaines)

2, rue du Colombier  
 81500 Fiac  
 T. +33 (0)6 73 19 86 32  
 www.afiac.org

**Contact :** Patrick Tarres, directeur artistique

**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels, art performance, installations, art sonore, nouveaux médias

**Nom du programme :** « Des artistes chez l'habitant »

**Durée :** 1 mois environ  
**Modalités de sélection :** sur sollicitation •

En partenariat avec Les Abattoirs/Frac Midi-Pyrénées • Résidence de création • Thématique privilégiée : thématique annuelle pour la réalisation d'œuvres chez l'habitant qui accueille l'artiste

**Conditions d'accueil :** hébergement (chez l'habitant) • Espace de travail (chez l'habitant) • Moyens humains : accompagnement logistique et technique par un régisseur professionnel avec l'aide d'étudiants en école d'art et de bénévoles • Matériel, équipements : matériel son et vidéo, outillages divers • Exposition • Rencontres avec le public • Catalogue  
**Moyens financiers :** bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : repas / Contrat de résidence



# PAYS DE LA LOIRE

## Loire-Atlantique (44)

### Fonds régional d'art contemporain, Frac Pays de la Loire

24 bis, boulevard Ampère  
La Fleuriaye  
44470 Carquefou  
T. +33 (0)2 28 01 50 00  
www.fracdespaysdelaloire.com  
**Contact** : Laurence Gateau, directrice  
**Disciplines** : arts plastiques / arts visuels  
**Nom du programme** : « Ateliers internationaux du Frac des Pays de la Loire »  
**Durée** : 2 mois  
**Modalités de sélection** : sur sollicitation par la directrice du Frac ou par un commissaire invité • Résidence de création • Thématique privilégiée : programme incluant une réalisation collective  
**Conditions d'accueil** : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel et technique, organisation de rencontres avec des acteurs du monde de l'art (conservateurs, critiques d'art, galeristes) et du monde de l'entreprise, ainsi qu'avec des étudiants des universités et des écoles d'art de la région qui assistent les résidents • Matériel, équipements : machines et outillage variés (gérés par le régisseur) • Exposition • Catalogue • S'ils le souhaitent, les artistes sont invités à présenter leur travail aux étudiants des écoles d'art de la région ; d'autres projets peuvent être organisés avec des partenaires institutionnels ou associatifs (performances, projections, etc.)  
**Moyens financiers** : bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements et transport retour des œuvres / Contrat de résidence et contrat de production / Rémunération de la présentation éventuelle aux étudiants des écoles d'art

### Maison des arts

26, rue de Saint-Nazaire  
44800 Saint-Herblain  
T. +33 (0)2 28 25 25 80  
maisondesarts.saint-herblain.fr  
**Contacts** : Gwenola Saillard-Calvez,

responsable du département Arts plastiques ; Jérôme Binet, responsable du pôle Action culturelle  
**Disciplines** : arts plastiques / arts visuels  
**Nom du programme** : « Résidence de création »  
**Durée** : 6 mois consécutifs  
**Modalités de sélection** : par appel à candidatures • Résidence s'adressant à des artistes (ou collectifs) pouvant témoigner d'une expérience artistique solide • Résidence de création et d'intervention (en lien avec les usagers de la Maison des arts ou les habitants de la ville)  
**Conditions d'accueil** : espace de travail • Moyens humains • Matériel, équipements : tous les équipements techniques de la Maison des arts, dont atelier numérique, presse, matériel de sérigraphie, labo photo, four à céramique, etc. • Restitution de fin de résidence • Rencontres avec les publics • Autres actions culturelles / activités annexes : participation aux actions de médiation et de sensibilisation, animation d'ateliers  
**Moyens financiers** : bourse de résidence / Contrat de résidence / Rémunération des actions pédagogiques

### Le grand café

Place des Quatre-Z'horloges  
44600 Saint-Nazaire  
T. +33 (0)2 44 73 44 00  
www.grandcafe-saintnazaire.fr  
**Contact** : Sophie Legrandjacques, directrice  
**Disciplines** : arts plastiques / arts visuels [1], théorie et histoire de l'art [2]  
**Durée** : de 2 à 3 mois non consécutifs [1] ; 2 ans au minimum, non consécutifs [2]  
**Modalités de sélection** : sur sollicitation [1 et 2] et par appel à candidatures à partir de 2017 [2] • Résidence destinée aux doctorants en histoire de l'art contemporain [2] • Résidences de création [1] ; résidence de recherche / Résidence d'écriture [2] • Thématiques privilégiées : œuvres en relation avec le lieu ou la ville (interventions possibles dans l'espace public) [1] ; inscription du sujet de thèse accompagné dans les problématiques du projet artistique « générique et spécifique » développé par Le grand café (récits de la ville, frontières, savoirs, modernité, mondialisation, etc.)  
**Conditions d'accueil** : hébergement [1 et 2] • Espace de travail [1] • Moyens humains : accompagnement professionnel et technique [1] ; accompagnement professionnel [2] • Matériel,

équipements : matériel [1] • Exposition [1] • Éditions [1] • Publication de textes [2] • Rencontres avec le public [1] • Plusieurs temps de diffusion / restitution des recherches soit à destination d'un large public, soit à destination de publics initiés dans le cadre de journées d'étude, de séminaires, de publications, de rencontres, etc. [2]  
**Moyens financiers** : bourse de résidence et frais de réalisation [1] / Bourse annuelle de recherche et/ou aides à la mobilité (pour voyage d'étude, consultation d'archives, etc.) [2] / Frais pris en charge : déplacements [1] / Contrat de résidence [1 et 2] / Rémunération des restitutions publiques et des éditions de texte [2]

## Maine-et-Loire (49)

### Centre hospitalier universitaire d'Angers

4, rue Larrey  
49933 Angers Cedex 9  
T. +33 (0)2 41 35 78 60  
www.chu-angers.fr  
Lieu de résidence :  
43, rue des Claveries  
49124 Saint-Barthélémy-d'Anjou  
**Contacts** : Delphine Belet, attachée culturelle, CHU Angers ; Claude Boudierlique, présidente, association Entr'Art  
**Disciplines** : arts plastiques / arts visuels  
**Nom du programme** : « Résidence de création en milieu hospitalier »  
**Durée** : 6 mois (à concurrence de 48 jours)  
**Modalités de sélection** : par appel à candidatures • Résidence de création et d'intervention • Thématique privilégiée : résidence en milieu hospitalier  
**Conditions d'accueil** : hébergement • Espace de travail • Restitution de la résidence au sein du service • Exposition à Angers, en partenariat • Édition monographique tirée à 400 exemplaires • Proposition d'une œuvre de l'artiste au comité d'acquisition de l'Artothèque des musées d'Angers • Autres actions culturelles / activités annexes : atelier ouvert en après-midi aux visiteurs et personnels hospitaliers et ponctuellement à des personnes extérieures (habitants du quartier, étudiants de l'Esba TALM [École supérieure des beaux-arts Tours Angers Le Mans], par exemple)  
**Moyens financiers** : bourse de résidence

et budget de réalisation / Frais pris en charge : une partie des repas / Contrat de résidence / Rémunération des activités annexes

### Université d'Angers / Direction de la culture

4, allée François-Mitterrand  
49100 Angers  
T. +33 (0)2 41 96 23 34  
www.univ-angers.fr  
**Contact** : Lucie Plessis, responsable des galeries  
**Disciplines** : arts plastiques / arts visuels  
**Nom du programme** : « Accueil en résidence »  
**Durée** : 3 mois  
**Modalités de sélection** : sur proposition du Frac Pays de la Loire et après examen d'une note d'intention par un comité de sélection • Résidence destinée à des artistes en binôme • Résidence de création et d'intervention • Thématique privilégiée : travail avec un groupe d'étudiants volontaires  
**Conditions d'accueil** : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement technique par un régisseur • Matériel, équipements : ateliers de l'École supérieure des beaux-arts Tours Angers Le Mans, site d'Angers • Exposition • Autres actions culturelles / activités annexes : interventions auprès des étudiants (cours)  
**Moyens financiers** : bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements entre Angers et Nantes / Contrat de résidence / Rémunération des cours auprès des étudiants

### Fontevraud La scène

BP 24 - 49590 Fontevraud-L'Abbaye  
T. +33 (0)2 41 40 40 11  
www.fontevraud.fr  
Site Internet dédié à La résidence Ackerman + Fontevraud La scène [1] : www.ackerman-fontevraud.com  
Site Internet dédié à La résidence Festivini + Fontevraud La scène [2] : www.festivini-fontevraud.fr  
**Contacts** : David Martin, directeur général de l'abbaye royale de Fontevraud ; Emmanuel Morin, chargé de projets arts visuels  
**Disciplines** : arts plastiques / arts visuels [1] ; arts graphiques [2] • Nom des programmes : [1] « La résidence Ackerman + Fontevraud La scène » [2] « La résidence Festivini »

+ Fontevraud La scène »

**Durée :** 3 mois [1] ; 1 mois [2]

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures • Résidences de création • Thématiques privilégiées : création d'une œuvre éphémère qui prendra place dans l'une des caves troglodytiques de la Maison Ackerman (conditions techniques spécifiques à prendre en compte) [1] ; création de deux objets plastiques autonomes : quatre étiquettes (qui seront apposées sur 7 000 bouteilles), des affiches et l'exposition de Fontevraud La Cuvée ainsi que la création graphique pour le Festival Festivini [2]

**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement artistique et technique • Exposition • Rencontres avec les vignerons, la presse et les partenaires [2] • Autres actions culturelles / activités annexes : médiation, encadrée par l'équipe de Fontevraud La Scène, au cours de la réalisation de la pièce ; atelier ouvert aux familles ; rencontres et ateliers possibles avec les scolaires  
**Moyens financiers :** bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : *per diem* / Contrat de résidence

## Mayenne (53)

### Centre d'art contemporain de Pontmain

8 bis, rue de la Grange  
53220 Pontmain  
T. +33 (0)2 43 05 08 29  
www.centredartpontmain.fr

**Contacts :** Annaïk Besnier, directrice ; Stéphanie Miserey, chargée de communication et médiation

**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels

**Nom du programme :** « Résidences d'artistes »

**Durée :** 6 semaines

(pouvant être fractionnées en deux temps)

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures • Résidence destinée à des artistes accueillis en binôme • Véhicule indispensable • Résidence de création

**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement artistique et technique • Exposition • Catalogue comprenant un texte par un critique d'art • Rencontres avec la presse • Présentation publique et atelier ouvert sur une soirée •

Autres actions culturelles / activités annexes : rencontre avec des élus et avec deux classes de primaire ; ateliers d'arts plastiques possibles  
**Moyens financiers :** bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements / Contrat de résidence / Rémunération des ateliers d'arts plastiques

## Sarthe (72)

### Centre d'art de l'île MoulinSart

Rue du Canal – 72210 Fillé-sur-Sarthe  
T. +33 (0)2 43 57 05 10  
www.ile-moulinsart.fr

**Contact :** Communauté de communes du Val de Sarthe, administration et régie directe

**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels

**Durée :** de 5 à 8 semaines, consécutives ou non

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures et sur sollicitation •

Résidence destinée à des artistes ou collectifs •

Résidence de création et d'intervention

**Conditions d'accueil :** hébergement •

Espace de travail • Exposition • Édition d'un catalogue, d'une affiche et d'une carte postale • Présentation publique • Autres actions

culturelles / activités annexes : interventions en milieu scolaire (ateliers artistiques) ou interventions participatives auprès d'acteurs

des différentes communes du territoire du Val de Sarthe ; visites accompagnées

**Moyens financiers :** bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements (dans la limite d'un forfait) / Contrat de résidence

### Piacé le radieux, Bézard – Le Corbusier

Moulin de Blaireau – 72170 Piacé  
T. +33 (0)2 43 33 47 97  
www.piaceleradieux.com

**Contacts :** Benoît Hérisson, président ; Nicolas Hérisson, directeur artistique

**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels, design, architecture

**Durée :** variable

**Modalités de sélection :** sur sollicitation •

Résidence de création et d'intervention •

Thématique privilégiée : projet spécifique lié à la structure ainsi qu'à l'identité et l'histoire du territoire local

**Conditions d'accueil :** hébergement •

Espace de travail • Moyens humains : accompagnement artistique et technique • Matériel, équipements : mise à disposition du matériel et des outils de la structure • Exposition possible • Catalogue possible  
**Moyens financiers :** budget de réalisation

## Vendée (85)

### École municipale d'arts plastiques de La Roche-sur-Yon

Place des Éraudières  
La Généraudière  
85000 La Roche-sur-Yon  
T. +33 (0)2 51 05 04 02  
www.ville-larochesuryon.fr

**Contact :** Hélène Galdin, directrice

**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels

**Nom du programme :**

« Art/Impression/Jeunesse »

**Durée :** variable

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures • Résidence de création et d'intervention • Thématique privilégiée : multiples papier, édition ; intégration du processus de recherche formel de l'édition d'artiste dans un partenariat avec les élèves

**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace

de travail • Matériel, équipements : ateliers d'édition de l'école • Édition(s) • Conférence et atelier ouvert possibles • Autres actions

culturelles / activités annexes : intervention dans les ateliers de pratique amateur ou enfants de l'école, en fonction du souhait des artistes

**Moyens financiers :** bourse de résidence et budget de réalisation / Contrat de résidence

### La maison du Site Saint-Sauveur

Place Saint-Sauveur  
85620 Rocheservière  
T. +33 (0)2 51 48 23 56  
www.sitesaintsauveur.fr

**Contacts :** Marina Pirot, responsable du Site Saint-Sauveur et de sa programmation artistique ; Marina Charrier, médiatrice culturelle

**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels

**Nom du programme :** « Les résidences d'artistes de la Maison du Site Saint-Sauveur »

**Durée :** 2 mois consécutifs

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures • Véhicule recommandé • Résidence de création et d'intervention •

Thématique privilégiée : le fil, le textile, le geste, le temps de la création, en résonance avec l'œuvre brodée de la chapelle du Site Saint-Sauveur et en lien avec le territoire, son patrimoine et ses habitants  
**Conditions d'accueil :** hébergement •

Espace de travail • Moyens humains : accompagnement artistique et professionnel par la responsable du site, organisation de rencontres avec les professionnels des institutions locales) et aide par les techniciens de la communauté de communes • Matériel,

équipements : centre de documentation •

Exposition (en amont de la résidence) •

Édition d'un ouvrage présentant le travail de l'artiste durant la résidence (comprenant un texte critique) • Réalisation d'une vidéo

« portrait d'artiste » • Rencontres, lectures, conférences, projections vidéo (films) •

Autres actions culturelles / activités annexes : participation à diverses actions culturelles au sein l'atelier (pour rencontrer l'artiste au travail), en complément des ateliers scolaires menés par la médiatrice, etc. (trois rencontres avec le public, au minimum)

**Moyens financiers :** bourse de résidence /

Frais pris en charge : déplacements (dans la limite d'un forfait) / Contrat de résidence



# PROVENCE-ALPES- CÔTE D'AZUR

## Alpes-Maritimes (06)

### Musée Picasso, Antibes-Centre international de Valbonne

Place Mariejol – 06600 Antibes

T. +33 (0)4 92 90 54 20

www.antibes-juanlespins.com

Centre international de Valbonne (CIV)

BP 97 – 06902 Sophia Antipolis Cedex

T. +33 (0)4 92 96 52 00

www.civfrance.com

**Contacts :** Jean-Louis Andral, conservateur en chef du musée Picasso ;  
Éric Petit, proviseur du CIV

**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels

**Nom du programme :**

« Résidence d'artiste – Musée Picasso, Antibes / Centre international de Valbonne »

**Durée :** 3 mois

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures • Résidence de création et d'intervention • Thématique privilégiée : résidence au sein du Centre international de Valbonne (CIV), impliquant des projets d'éducation artistique et culturelle ainsi que le renforcement du lien entre la création contemporaine et le musée Picasso

**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel par un professeur relais, référent au CIV pour l'éducation artistique et culturelle • Matériel, équipements : possibilité de travailler en extérieur • Exposition éventuelle au CIV • Brochure imprimée • Rencontres avec des publics, conférence/projection publique • Autres actions culturelles / activités annexes : participation à des projets d'éducation artistique et culturelle permettant la mise en contact des élèves avec le processus de la création ; projet culturel à l'attention des publics du musée Picasso, articulé avec des actions de médiation au musée

**Moyens financiers :** budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements (dans la limite d'un forfait), repas et matériel nécessaire à la réalisation des séances

auprès des élèves / Contrat de résidence / Rémunération du projet culturel à l'attention de publics du musée Picasso

### Atelier expérimental

Villa Les Vallières

228, avenue des Vallières – 06420 Clans

T. +33 (0)6 76 11 43 41

www.atelier-experimental.org

**Contact :** Isabelle Sordage, directrice artistique

**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels

**Durée :** de 1 à 4 semaines (voire plus)

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures et sur sollicitation •

Résidence de recherche et d'expérimentation • Thématique privilégiée : démarche de recherche dans un dialogue ouvert avec le village de Clans

**Conditions d'accueil :** hébergement •

Espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel, notamment par les artisans et les techniciens du village • Matériel, équipements : gros matériel sur demande ; salle d'écoute, cinéma, salles municipales • Il est demandé à l'artiste de laisser une trace faisant état de sa réflexion durant cette résidence (document écrit, image ou réalisation plastique) et qui restera sur place sous forme de dépôt • Rencontre(s) avec le public • Autres actions culturelles / activités annexes : ateliers de pratique et d'initiation en milieu scolaire ; *workshops* **Moyens financiers :** bourse de résidence / Contrat de résidence / Rémunération des activités annexes

### La Napoule Art Foundation / Château de La Napoule

Avenue Henry-Clews

06210 Mandelieu-La-Napoule

T. +33 (0)4 93 49 95 05

www.chateau-lanapoule.com

**Contact :** Nelcy Mercier, responsable de la résidence d'artistes

**Disciplines :** toutes disciplines (dont arts plastiques / arts visuels, écriture)

**Nom du programme :**

« Artists in Residence Program »

**Durée :** 4 semaines

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures et sur sollicitation • Frais de dossier : 30 US\$ • Résidence de recherche et d'expérimentation ; résidence d'écriture

**Conditions d'accueil :** hébergement •

Espace de travail • Moyens humains : mise en relation avec les contacts de La Napoule Art Foundation • Matériel, équipements : variable selon la demande • Exposition possible au cas par cas • Rencontres professionnelles au cas par cas **Moyens financiers :** frais pris en charge : majorité des repas et certaines sorties

### L'espace de l'art concret – Centre d'art contemporain

Château de Mouans – 06370 Mouans-Sartoux

T. +33 (0)4 93 75 71 50

www.espacedelartconcret.fr

**Contacts :** Régine Para Tracy, administratrice ;  
Fabienne Grasser Fulchéri, directrice

**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels, écriture, danse

**Durée :** 3 mois au maximum

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures • Résidence de création ; résidence d'écriture • Thématique privilégiée : pratiques artistiques ancrées dans la ligne de conduite de l'art concret

**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel • Matériel, équipements : possibilité d'utiliser l'atelier de l'assistant technique •

Restitution de la résidence • Autres actions culturelles / activités annexes : en lien avec l'équipe pédagogique, l'artiste propose ateliers et groupes de travail avec le jeune public

**Moyens financiers :** bourse de résidence / Frais pris en charge : déplacements (dans la limite d'un forfait)

### Villa Arson

20, avenue Stephen-Liégeard – 06105 Nice

T. +33 (0)4 92 07 73 73 – www.villa-arson.org

**Contact :** Jean-Pierre Simon, directeur

**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels, commissariat d'expositions •

Nom des programmes :

[1] « Résidence d'artistes »

[2] « Résidence de commissaire »

**Durée :** 3 mois consécutifs [1]

**Modalités de sélection :** sur sollicitation • Résidence destinée à de jeunes commissaires [2] • Résidence de création [1] • Résidences d'écriture / résidences de commissariat [2] • Thématique privilégiée : écriture et préparation de projets d'exposition [2]

**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement

artistique, professionnel et technique par l'équipe du centre d'art et les enseignants responsables des ateliers techniques de l'École nationale supérieure d'art [1] ; accompagnement professionnel et organisation de rencontres en lien avec les recherches du résident [2] • Matériel, équipements : accès aux ateliers techniques de l'École nationale supérieure d'art [1] ; fonds de la bibliothèque [2] • Exposition selon projet [1] • Édition selon projet [1] • Rencontres avec les publics et conférence [1] • Rencontres avec de jeunes artistes issus de la Villa Arson [2] • Présentation possible du travail de recherche à l'occasion d'une conférence [2] • Autres actions culturelles / activités annexes : *workshop* auprès des étudiants ; actions de médiation possibles, en lien avec le service des Publics [1] **Moyens financiers :** bourse de résidence [1] / Contrat de résidence / Rémunération des actions de médiation à destination de publics extérieurs à la Villa Arson

## Bouches- du-Rhône (13)

### 3 bis f, Lieu d'arts contemporains

Hôpital psychiatrique Montperrin

109, avenue du Petit-Barthélémy

13617 Aix-en-Provence

T. +33 (0)4 42 16 17 75 – www.3bisf.com

**Contacts :** Sylvie Gerbault, directrice générale ;  
Diane Pigeau, responsable des arts visuels

**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels, théâtre, danse, écriture • Nom des programmes : [1] « Résidence de recherche »

[2] « Résidence de création »

**Durée :** 11 mois [1] ; de 1 à 4 mois [2]

**Modalités de sélection :** sur dossiers de candidature examinés tout au long de l'année et sur sollicitation • Résidence de recherche, d'expérimentation et d'intervention / résidence d'écriture (sans obligation de réalisation) [1] ; résidence de création et d'intervention [2] • Thématique privilégiée : résidences en milieu hospitalier • *NB :* un accueil en résidence de recherche [1] est réservé au partenariat Nouveaux Regards

**Conditions d'accueil :** hébergement possible [1] ; hébergement [2] • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement technique par les régisseurs du centre d'art •

Matériel, équipements : matériel informatique, photo, vidéo, audio, son, et lumière ; studio de danse, espace extérieur, salle de spectacle • Exposition [2] • Rencontres avec les publics, conférences • Autres actions culturelles / activités annexes : prise en charge d'un atelier de pratique collective intra- et extra-hospitalière [1] ; ateliers [2]

**Moyens financiers :** bourse de résidence et budget de réalisation / Contrat de résidence

## École supérieure d'art d'Aix-en-Provence

Rue Émile-Tavan – 13100 Aix-en-Provence  
T. +33 (0)4 42 91 88 70 – [www.ecole-art-aix.fr](http://www.ecole-art-aix.fr)

**Contacts :** Jean-Paul Ponthot, directeur ; Dalia Messara, secrétaire générale

**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels, arts numériques, art sonore

**Nom du programme :**

« Accueil dans un cadre pédagogique »

**Durée :** de 2 à 6 mois

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures et sur sollicitation • Résidence de recherche et d'expérimentation • Thématique privilégiée : recherche artistique dans un contexte pédagogique (projet d'atelier associant étudiants et/ou enseignants) ; en lien éventuel avec le troisième cycle Locus Sonus

**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement technique par les assistants des départements de l'école • Matériel, équipements : studios technologiques • Exposition sans obligation  
**Moyens financiers :** bourse de résidence / Frais pris en charge : selon le contrat / Contrat de résidence

## M2F créations / Lab-Gamerz

Patio du Bois de l'Aune  
1, place Victor-Schoelcher  
13090 Aix-en-Provence  
T. +33 (0)4 88 05 05 67 – [www.lab-gamerz.com](http://www.lab-gamerz.com)

**Contacts :** Quentin Destieu et Sylvain Huguet, direction

**Disciplines :** pratiques numériques, vidéo 3D, robotique, hologramme, immersion 3D, programmation

**Nom du programme :**

« Projets Europe Créative »

**Durée :** 1 mois

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures et sur sollicitation •

En partenariat avec Europe Créative • Résidence croisée de création

**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel, logistique et technique • Matériel, équipements : ordinateurs, interfaces électroniques, imprimante 3D, capteurs, casques d'immersion, équipement vidéo 3DS, studio 3D holographique, etc. • Exposition dans le cadre du Festival GAMERZ et autres expositions possibles • Catalogue • Conférences possibles • Autres actions culturelles / activités annexes : ateliers / *workshops* possibles

**Moyens financiers :** bourse de résidence et budget de réalisation (en fonction du projet et des subventions accordées) / Contrat de production et de diffusion / Rémunération des ateliers / *workshops*

## Voyons voir

1, place Victor-Schoelcher  
Le Patio – 13090 Aix-en-Provence

T. +33 (0)4 42 38 73 46 – [voyonsvoir.org](http://voyonsvoir.org)

**Contact :** Bernadette Clot-Goudard, présidente

**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels

**Durée :** 1 mois

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures et sur sollicitation • Résidence de création et d'intervention • Thématique privilégiée : le paysage, une thématique est toutefois définie chaque année

**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement artistique et technique • Exposition dans le cadre d'itinéraires de découverte dans les vignobles, les sites naturels et patrimoniaux du pays d'Aix, des Alpilles, et les villes d'Aix et de Marseille • Rencontres avec les publics  
**Moyens financiers :** bourse de résidence et budget de réalisation / Contrat de résidence

## The Camargo Foundation

1, avenue Maurice-Jermini – 13260 Cassis  
T. +33 (0)4 42 01 11 57

[www.camargofoundation.org](http://www.camargofoundation.org)

**Contacts :** Julie Chénot, directrice des programmes ; Cécile Descloux, administratrice

**Disciplines :** toutes disciplines artistiques, recherche, théorie

**Nom du programme :**

« Programme de résidence Camargo »

**Durée :** 8 semaines (session d'automne) ; 4, 8 ou 11 semaines (session de printemps)

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures • Résidence individuelle ou collective (3 personnes au maximum) • Résidence de recherche et d'expérimentation et/ou de création / résidence d'écriture ; résidence croisée de recherche et d'expérimentation et/ou de création en partenariat avec Hermitage (Floride, États-Unis) pour un artiste par an • *NB :* autres résidences organisées en partenariat avec des structures de recherche ou des établissements culturels régionaux, nationaux ou internationaux (LabexMed d'Aix-Marseille Université, MuCEM [Marseille], Goethe-Institut, Art Matters NYC [États-Unis])

**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel ; organisation de rencontres avec des professionnels du territoire en fonction des souhaits du résident • Matériel, équipements : laboratoire photographique, espace pour compositeur avec un piano demi-queue ; travail possible en extérieur • Restitution de fin de résidence non obligatoire • Présentations et échanges avec les autres résidents • Autres actions culturelles / activités annexes : actions de sensibilisation possibles en fonction des souhaits du résident  
**Moyens financiers :** bourse de résidence / Frais pris en charge : déplacements (dans la limite d'un forfait) / Lettre d'engagement

## Cirva (Centre international de recherche sur le verre et les arts plastiques)

62, rue de la Joliette – 13002 Marseille  
T. +33 (0)4 91 56 11 50 – [www.cirva.fr](http://www.cirva.fr)

**Contact :** Isabelle Reiher, directrice

**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels, design

**Durée :** 2 ans en moyenne, non consécutifs (en fonction du projet et du planning de l'atelier)

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures et sur sollicitation • Résidence de recherche, d'expérimentation et de création le plus souvent • Thématique privilégiée : projet fondé sur le matériau verre mais pouvant impliquer également d'autres éléments ou matériaux

**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement artistique et technique par une équipe de quatre verriers et une coordonnatrice d'atelier • Matériel, équipements : équipements pour le travail du verre • Exposition possible •

Édition possible • Rencontres avec le public possible • Autres actions culturelles / activités annexes : l'artiste peut être amené à rencontrer des étudiants d'une école d'art ou de design dans le cadre de *workshops*

**Moyens financiers :** budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements (dans la limite d'un forfait) / Contrat de résidence

## Les ateliers d'artistes de la Ville de Marseille

Direction de l'action culturelle  
40, rue Fauchier

13233 Marseille Cedex 20  
T. +33 (0)4 91 14 53 58  
[www.ateliersvilledemarseille.fr](http://www.ateliersvilledemarseille.fr)

Lieux des résidences :

1, place de Lorette – 13002 Marseille, et 19, boulevard Boisson – 13004 Marseille

**Contacts :** Sébastien Cavalier, directeur de l'action culturelle, Ville de Marseille ; Jacqueline Nardini, conseillère arts plastiques, Ville de Marseille

**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels

**Nom du programme :**

« Ateliers d'artistes de la Ville de Marseille »

**Durée :** 23 mois

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures • Limite d'âge : 35 ans • Résidence réservée aux artistes domiciliés à Marseille (éventuellement chez un tiers) • Résidence de création • Thématique privilégiée : professionnalisation

**Conditions d'accueil :** espace de travail (loyer modéré) • Moyens humains : accompagnement professionnel et formation juridique et sociale ; mise en réseau avec des professionnels ; accompagnement critique (entretien, rédaction de textes par des auteurs spécialisés, *workshop* avec un artiste « Ambassadeur », etc.) • Expositions (dont une dans le cadre du prix des Ateliers de la Ville de Marseille) • Ateliers portes ouvertes  
**Moyens financiers :** contrat de résidence / Rémunération des éventuelles activités annexes

## Les ateliers de l'image

2, rue Vincent-Leblanc – 13002 Marseille  
T. +33 (0)4 91 90 46 76

[www.ateliers-image.fr](http://www.ateliers-image.fr)

**Contact :** Erick Gudimard, directeur

**Discipline :** photographie

**Nom du programme :** « Pytheas »

**Durée :** 2 ans consécutifs ou non, au choix du résident

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures • Résidence de création et d'intervention • Thématique privilégiée : œuvre collective dans le domaine de la photographie et des nouveaux médias photographiques autour de la représentation d'un territoire, dans les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> arrondissements de Marseille

**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement artistique, professionnel et technique • Matériel, équipements : en fonction du projet • Exposition • Rencontres avec les publics • Autres actions culturelles / activités annexes : atelier participatif  
**Moyens financiers :** bourse de résidence et budget de réalisation / Contrat de résidence

## Alphabetville

Friche la Belle de Mai  
41, rue Jobin – 13003 Marseille  
T. +33 (0)4 95 04 96 23  
www.alphabetville.org

**Contacts :** Rémy Fenzy, président ; Colette Tron, directrice artistique

**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels, littérature, poésie, philosophie, recherche théorique

**Nom du programme :** « Les micro-résidences d'Alphabetville »

**Durée :** 5 jours environ

**Modalités de sélection :** sur sollicitation • Résidence d'écriture • Thématique privilégiée : commande de textes issus de l'expérience du résident • **NB :** la résidence peut avoir lieu à la Friche La Belle de Mai, en concertation avec la Villa des auteurs, ou bien dans un lieu partenaire

**Conditions d'accueil :** hébergement • Moyens humains : accompagnement logistique et professionnel (notamment pour des rencontres avec des professionnels et des acteurs du développement territorial) • Matériel, équipements : moyens techniques, documentation • Commande de textes issus de l'expérience de l'invité pour une publication numérique et une publication papier à terme • Mise en ligne d'entretiens avec le résident • Rencontres publiques, conférences thématiques ou lectures grand public  
**Moyens financiers :** bourse de résidence / Frais pris en charge : déplacements et repas / Contrat de résidence

## Astérides

Friche la Belle de Mai  
41, rue Jobin – 13003 Marseille  
T. +33 (0)4 95 04 95 01  
www.asterides.org

**Contact :** Mathilde Guyon, directrice

**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels, commissariat d'expositions, critique d'art •

Nom des programmes :

[1] « Résidences à Marseille »  
[2] « Zone d'expérimentation »  
[3] « Résidence croisée Astérides (Marseille) – Fonderie Darling (Montréal) »

**Durée :** de 4 à 6 mois consécutifs [1] ; 15 jours non consécutifs [2] ;

2 mois consécutifs [3]

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures [1 et 3] • En partenariat avec la Fonderie Darling, Montréal (Canada) [3] • Sur sollicitation [2] • Résidence de recherche et d'expérimentation et/ou résidence de création [1] ; résidence de recherche et d'expérimentation / résidence d'écriture / résidence de commissariat [2] ; résidence croisée / résidence d'écriture / résidence de commissariat [3] • Thématiques privilégiées : temps de recherche commun entre le critique d'art et les artistes en résidence [2] ; favoriser les échanges artistiques entre deux scènes artistiques (Montréal [Canada] et Marseille [France]) et faire connaître la scène artistique marseillaise à un critique ou à un commissaire à l'international [3]

**Conditions d'accueil :** hébergement [2 et 3] • Espace de travail [1 et 2] • Moyens humains : accompagnement artistique et professionnel et mise en réseau [1, 2 et 3] ; organisation de visites d'atelier avec des professionnels, rencontre et travail avec un critique d'art en résidence, conseils de techniciens ou d'autres professionnels [1] • Matériel, équipements : petit matériel [1] • Exposition possible [1 et 3] • Publication de textes critiques [1] • Réalisation d'une publication commune [2] • Rencontre avec les publics lors d'une soirée portes ouvertes [1] • Autres actions culturelles / activités annexes : atelier de pratiques artistiques et/ou atelier portes ouvertes possibles selon le choix du résident [1]

**Moyens financiers :** bourse de résidence [1, 2 et 3] et budget de réalisation [1] ; budget d'édition [2] / Frais pris en charge : déplacements [2 et 3] / Contrat de résidence

## Sextant et plus

Friche la Belle de Mai  
41, rue Jobin – 13003 Marseille  
T. +33 (0)4 95 04 95 94  
www.sextantetplus.org

Lieux de résidence :

59, boulevard Henri-Barnier – 13015 Marseille (cité de la Bricarde)

Boulevard de Fonscolombes – 13005 Marseille (cité de Fonscolombes)

**Contact :** Léo Guy-Denarcy, coordinateur

**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels, art dans l'espace public

**Nom du programme :** « Les Ateliers de la Cité »

**Durée :** 1 an

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures • En partenariat : la Fondation d'entreprise Logirem initie les résidences, qui sont coordonnées par Sextant et plus • Résidence de création et d'intervention • Thématique privilégiée : réalisation d'une œuvre trace, en lien avec le contexte de création, et les habitants

**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel • Autres actions culturelles / activités annexes : actions de sensibilisation et de médiation (en coopération avec l'École supérieure d'art et de design Marseille Méditerranée, la Friche la Belle de Mai et le Frac Paca) ; ateliers de pratique artistique hebdomadaires  
**Moyens financiers :** bourse de résidence et budget de réalisation / Contrat de résidence Rémunération des activités annexes

## Triangle France

Friche la Belle de Mai  
41, rue Jobin – 13003 Marseille  
T. +33 (0)4 95 04 96 11  
www.trianglefrance.org

**Contact :** Céline Kopp, directrice

**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels

**Nom du programme :** « Résidence Triangle France »

**Durée :** 3 mois et demi

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures • En partenariat pour les résidences croisées (avec le Glasgow Sculpture Studio [Royaume-Uni] notamment), spécifiquement réservées aux artistes du territoire Marseille-Provence • Artistes n'habitant pas sur le territoire Marseille-Provence, de préférence, pour les résidences au sein de Triangle •

Résidences de recherche et d'expérimentation ou de création et résidence croisée de recherche et d'expérimentation ou de création

**Conditions d'accueil :** hébergement (100 euros de charges locatives mensuelles) • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel et mise en réseau avec des curateurs, conservateurs, critiques, collectionneurs, etc., régionaux, nationaux et internationaux ; aide logistique par le régisseur de Triangle France • Matériel, équipements : petit matériel de montage et matériel informatique • Exposition possible dans le cas de réalisation(s) • Rencontres avec des groupes de fondations, amis de musées, de Frac, etc. et avec tout type de publics (dont des familles) • Ateliers portes ouvertes • Autres actions culturelles / activités annexes : événements *workshops* avec des étudiants en écoles d'art et des enfants (associés à des actions de médiation)  
**Moyens financiers :** bourse de résidence et budget de réalisation / Contrat de résidence Rémunération des *workshops* avec des étudiants en écoles d'art

## Rond-Point Projects

54, rue Ferrari – 13005 Marseille  
T. +33 (0)6 15 07 06 13  
www.rondpointprojects.org  
Lieu de résidence :

36, rue Ferrari – 13005 Marseille

**Contact :** Camille Videcoq, présidente

**Disciplines :** commissariat d'expositions, critique d'art, écriture littéraire ou expérimentale sur l'art

**Nom du programme :** « Entrée Principale, résidence internationale de pratique et de recherche curatoriale et critique »

**Durée :** de 12 à 14 mois consécutifs ou non (35 jours au minimum)

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures et sur sollicitation • Résidence de recherche / résidence de commissariat / résidence d'écriture • Thématique privilégiée : recherche liée au territoire de Marseille et de la région environnante, une scène artistique et culturelle spécifique

**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel, logistique et technique ; mise en réseau avec différents acteurs du territoire (écoles d'art, laboratoires de recherches, festivals, musées, Frac et autres institutions) ; visites d'ateliers et de sites

culturels • Formalisation de la recherche par une ou plusieurs expositions, une publication ou des événements • Rencontres avec les publics • Autres actions culturelles / activités annexes : *workshops* possibles  
**Moyens financiers** : bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements et *per diem* (dans la limite d'un forfait) / Contrat de résidence / Rémunération des activités annexes au cas par cas avec les organisations bénéficiaires

## OÙ Association & Lieux d'expositions résidences

152, rue Paradis – 13006 Marseille  
 T. +33 (0)6 98 89 03 26  
 www.ou-marseille.com

[2] OÙ résidence Atlantique  
 37, rue de la Semie – 40130 Capbreton  
**Contacts** : Axelle Galtier, commissaire artistique et présidente de l'association OÙ ; Didier Larnac, commissaire artistique et coresponsable de l'association OÙ

**Disciplines** : arts plastiques / arts visuels, commissariat d'expositions, critique d'art, théorie de l'art, histoire de l'art

**Nom du programme** : « OÙ résidences / OÙ lieux d'expositions »

**Durée** : de 1 à 6 mois  
**Modalités de sélection** : par appel à candidatures et sur sollicitation • Résidence de recherche et d'expérimentation et/ou de création ; résidence de commissariat ; résidence d'écriture

**Conditions d'accueil** : hébergement • Espace de travail [1] • Moyens humains : accompagnement professionnel et mise en relation avec les réseaux d'OÙ • Matériel, équipements : petit matériel • Restitution de fin résidence ou non, sous des formes diverses (performances, expositions, conférences, films, entretiens écrits, etc.), en fonction des projets • Rencontres avec les publics, conférences, atelier portes ouvertes, travail en public • Autres actions culturelles / activités annexes : participation à divers événements dont la structure est partenaire, médiation, animation d'ateliers

## Dos mares

15, rue Fontaine-Sainte-Anne – 13012 Marseille  
 T. +33 (0)7 78 26 51 68 – www.2mares.org  
 Lieu de résidence : 5, rue Vian – 13006 Marseille

**Contact** : Ronald Reyes, directeur artistique  
**Disciplines** : arts plastiques / arts visuels, commissariat d'expositions, critique d'art, théorie de l'art, histoire de l'art, écriture / littérature • Nom des programmes :

[1] « Dos Mares Résidences Internationales », « Les résidences de recherche »  
 [2] « Dos Mares Résidences Internationales », « Les résidences pour Jeunes Artistes »  
 [3] « Dos Mares Résidences Internationales », « Les résidences croisées »

**Durée** : de 2 à 16 semaines (selon les programmes)

**Modalités de sélection** : par appel à candidatures et sur sollicitation • Limite d'âge : 18 ans révolus [1 et 3] ; entre 18 et 35 ans [2] • Résidences s'adressant aux artistes et théoriciens de l'art ainsi qu'aux étudiants en dernière année d'école d'art, d'université ou inscrits en post-diplôme [2] • Résidences de recherche et d'expérimentation [1] ; résidence de recherche et d'expérimentation et/ou de création / résidences de commissariat / résidences d'écriture [2] ; résidence croisée de création [3] • Thématique privilégiée : deux artistes portent, en miroirs, leur regard sur leurs pays réciproques et présentent leurs travaux en une exposition conjointe [3]

**Conditions d'accueil** : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel, logistique et technique ; mise en réseau avec des acteurs de l'art contemporain ayant une compétence technique ou intellectuelle • Matériel, équipements : studio photo et laboratoire équipé noir et blanc, espace répétition/performance, studio film ; petit matériel pour le travail du bois, métal et plâtre • Exposition [2 et 3] • Présentation publique de la recherche • Rencontres avec les publics • Ateliers portes ouvertes • Autres actions culturelles / activités annexes : rencontres avec des étudiants ou des classes de lycéens  
**Moyens financiers** : bourse de résidence / Contrat de résidence

## Hydrib

219, montée Pichou – 13016 Marseille  
 T. +33 (0)6 03 40 76 92 – www.hydrib.com  
 Lieu de résidence : Centre social et culturel La Castellane  
 216, boulevard Barnier – 13016 Marseille  
**Contact** : Lydie Marchi, directrice  
**Disciplines** : arts plastiques / arts visuels  
**Nom du programme** : « Résidence d'artistes à La Cité de La Castellane, Marseille »

**Durée** : 1 an  
**Modalités de sélection** : par appel à candidatures • Résidence réservée aux artistes diplômés depuis moins de cinq ans des écoles d'art de la région Paca • Résidence de création et d'intervention • Thématique privilégiée : réalisation spécifique prenant en compte les questions du participatif et du contexte  
**Conditions d'accueil** : espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel ; mise en réseau avec des professionnels, mise en relation éventuelle avec des techniciens • Valorisation de la résidence durant le Printemps de l'art contemporain • Exposition durant la rentrée culturelle à Marseille • Ateliers portes ouvertes pour les professionnels et les publics • Autres actions culturelles / activités annexes : animation d'ateliers au sein d'un centre aéré et éventuellement avec des groupes d'adultes fréquentant le Centre social et culturel  
**Moyens financiers** : bourse de résidence et budget de réalisation / Contrat de résidence / Rémunération des activités annexes / Contrat de travail CUI/CAE pour la médiation

## Hautes-Alpes (05)

### Fées d'hiver

Champ Rond – 05200 Crévoux  
 T. +33 (0)4 92 43 63 69  
 www.feesdhiver.fr

**Contact** : Erik Lorré, directeur artistique  
**Disciplines** : arts numériques, arts plastiques / arts visuels, théâtre, danse, musique, arts du cirque • Nom des programmes :  
 [1] « Résidences chez les Fées »  
 [2] « Résidences du LABo des Fées »

**Durée** : variable  
**Modalités de sélection** : par appel à candidatures et sur sollicitation • Résidences orientées vers de jeunes artistes, collectifs ou compagnies • Résidences de création • Thématique privilégiée : installations plastiques ou œuvres de spectacle vivant liées aux arts numériques (interactives et fondées sur des principes de coopération) et de préférence au territoire qui les accueillent [2]  
**Conditions d'accueil** : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement artistique et technique par les artistes qui gèrent le lieu et les artistes associés [2] • Matériel, équipements : matériel pour les arts numériques

(ordinateurs, capteurs, vidéo-projecteurs, lumières, sonorisation etc.) [1 et 2] ; accès au LABo des Fées, qui développe des outils de gestion et captation du geste en temps réel générant des événements visuels, sonores ou mécaniques [2] • Présentation du travail sous la forme souhaitée par le résident et sans obligation [1] • Présentation publique [2] • Co-réalisation possible uniquement avec les artistes membres de Fées d'hiver  
**Moyens financiers** : contrat de résidence

## Var (83)

### Fondation des Treilles

90, rue de Varenne  
 75007 Paris (siège social)  
 www.les-treilles.com  
 Lieu de résidence : 705, chemin des Treilles – 83690 Tourtour

**Contacts** : Anne Bourjade, directrice ; Dominique Laugé, chargé de prix de la Photographie

**Discipline** : photographie

**Durée** : de 1 à 8 mois

**Modalités de sélection** : par appel à candidatures • Résidence de création • Thématique privilégiée : le monde méditerranéen  
**Conditions d'accueil** : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement technique • Matériel, équipements : atelier de développement argentique et numérique : ordinateur professionnel, scanner, imprimante grand format ; atelier argentique : matériel complet pour le développement et le tirage ; agrandisseur multiformat, matériel de prise de vues 4x5 inches • Exposition ou publication selon le souhait du résident • Le résident donne un minimum de trois tirages destinés au fonds photographique de la Fondation, qui, à terme, sera l'objet d'étude et d'expositions • Rencontres avec des personnes invitées dans le cadre des autres activités de la Fondation (séminaires, séjours d'étude, résidence d'écriture)  
**Moyens financiers** : bourse de résidence / Frais pris en charge : déplacements (dans la limite d'un forfait) et repas / Contrat de résidence

# RÉUNION

## Lieu d'art contemporain (« Palais aux 7 portes »)

32, chemin Archimbaud  
Ligne des 400  
97432 Ravine des Cabris  
T. +262 27 76 78  
www.palais7portes.com

**Contacts :** Roselyne et Vincent Mengin, responsables

**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels, cinéma, critique d'art, commissariat d'expositions, histoire de l'art, etc.

**Durée :** de 15 à 20 jours

**Modalités de sélection :** sur sollicitation • Résidence de création ; résidence d'écriture

**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel et technique • Matériel,

équipements : ateliers peinture, céramique, sculpture et vidéo, plateau mur bleu, presse lithographie et presse gravure • Restitution de fin de résidence • Production d'une vidéo valorisant le travail du résident • Autres actions culturelles / activités annexes : rencontres avec des scolaires (du primaire au lycée)

**Moyens financiers :** budget de réalisation / Frais pris en charge : voyage Paris-Réunion

## La cité des arts de La Réunion

23, rue Léopold-Rimbaud  
97400 Saint-Denis de La Réunion  
T. +262 92 09 90  
www.citedesarts.re

**Contacts :** René-Louis Pestel, président-directeur général ; Raphaël Buhot, directeur général délégué

**Disciplines :** toutes les disciplines artistiques

**Nom du programme :**

« Les Résidences artistiques de La cité des arts – Saint-Denis de La Réunion »

**Durée :** de 1 semaine à 3 ans, de façon continue ou non

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures • Résidences de création

**Conditions d'accueil :** hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel et logistique, soutien des techniciens de la Cité, moyens de médiation • Matériel, équipements : ateliers techniques • Exposition • Restitutions intermédiaires et publiques • Autres actions

culturelles / activités annexes : actions de sensibilisation et d'échanges en direction de différents publics (l'inscription de La cité sur son territoire de proximité est déterminante)  
**Moyens financiers :** budget de réalisation / Contrat de résidence / Rémunération des interventions dans le cadre de dispositifs spécifiques

## Cheminement(s)

96, rue Fond-Généreuse  
97435 Saint-Gilles-les-Hauts  
T. +33 (0)6 92 05 61 30  
www.cheminements.org

**Contacts :** Jeanne Charreron, présidente ; Céline Bonniol, directrice

**Disciplines :** arts plastiques / arts visuels • Nom des programmes :

[1] « Résidence en territoire scolaire »

[2] « Résidence de quartier »

**Durée :** 2 semaines au minimum [1] ;

3 jours au minimum [2]

**Modalités de sélection :** par appel à candidatures et sur sollicitation • Résidences de création et d'intervention

**Conditions d'accueil :** hébergement possible en internat [1] ; hébergement possible à l'avenir

[2] • Espace de travail • Moyens humains : variables • Matériel, équipements : variables •

Exposition • Autres actions culturelles / activités annexes : présentation-discussion du projet de l'artiste en public et participation à l'événement Nuit d'art de Pleine Lune

**Moyens financiers :** bourse de résidence / Contrat de résidence

# Index



## Résidences d'arts visuels en France

	<b>2angles</b> Flers-de-l'Orne / Normandie	87
	<b>3 bis f. Lieu d'arts contemporains</b> Aix-en-Provence / Provence-Alpes-Côte d'Azur	109
	<b>40mcube</b> Rennes / Bretagne	54
	<b>49 nord 6 est - Frac Lorraine</b> Metz / Grand Est	65
<b>A</b>	<b>AADN (Assemblée artistique des diversités numériques)</b> Lyon / Auvergne - Rhône-Alpes	46
	<b>Abbaye royale de Saint-Riquier</b> Saint-Riquier / Hauts-de-France	71
	<b>Acte de Naissance - Galerie Ateliers L'H du Siège</b> Valenciennes / Hauts-de-France	69
	<b>Afiac (Association fiacoise d'initiatives artistiques contemporaines)</b> Fiac / Occitanie	103
	<b>Agence culturelle / Fonds régional d'art contemporain, Frac Alsace</b> Sélestat / Grand Est	61
	<b>Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord</b> Périgueux / Nouvelle Aquitaine	92
	<b>Alphabetville</b> Marseille / Provence-Alpes-Côte d'Azur	112
	<b>Arca Le rideau vert</b> Bram / Occitanie	98
	<b>art 3</b> Valence / Auvergne - Rhône-Alpes	44
	<b>Art 3000 - Le cube</b> Issy-les-Moulineaux / Île-de-France	72
	<b>Art4Context</b> Quimper / Bretagne	53
	<b>Artelinea</b> Congénies / Occitanie	98
	<b>Artistes en résidence</b> Clermont-Ferrand / Auvergne - Rhône-Alpes	45
	<b>Artothèque de l'Aisne / Arène Collection</b> Tergnier / Hauts-de-France	66
	<b>Artothèque de Vitré</b> Vitré / Bretagne	55
	<b>Art plume</b> Saint-Lô / Normandie	86
	<b>Arts à la Pointe</b> Audierne / Bretagne	52
	<b>Astérides</b> Marseille / Provence-Alpes-Côte d'Azur	112
	<b>Atelier Calder</b> Saché / Centre-Val de Loire	58
	<b>Atelier expérimental</b> Clans / Provence-Alpes-Côte d'Azur	108
	<b>Ateliers d'artistes de Sacy</b> Sacy-le-Petit / Hauts-de-France	70
<b>B</b>	<b>Bandits-Mages</b> Bourges / Centre-Val de Loire	56
	<b>BBB centre d'art</b> Toulouse / Occitanie	100
	<b>Beaux-Arts de Paris</b> Paris / Île-de-France	74
<b>C</b>	<b>cac-La traverse</b> Alfortville / Île-de-France	81
	<b>CACP Villa Pérochon</b> Niort / Nouvelle Aquitaine	92
	<b>CAPC Musée d'art contemporain de Bordeaux</b> Bordeaux / Nouvelle Aquitaine	93
	<b>Captures - Centre d'art contemporain</b> Royan / Nouvelle Aquitaine	89
	<b>Carrefour des arts</b> Brecey / Normandie	86
	<b>Caza d'oro</b> Le Mas-d'Azil / Occitanie	98
	<b>Centre culturel le Bief - manufacture d'images</b> Ambert / Auvergne - Rhône-Alpes	45
	<b>Centre d'art contemporain / Passages</b> Troyes / Grand Est	61
	<b>Centre d'art contemporain, ateliers de l'imprimé</b> Chatelleraut / Nouvelle Aquitaine	97
	<b>Centre d'art contemporain de Pontmain</b> Pontmain / Pays de la Loire	106
	<b>Centre d'art contemporain La synagogue de Delme</b> Delme / Grand Est	64
	<b>Centre d'art de l'île MoulinSart</b> Fillé-sur-Sarthe / Pays de la Loire	106
	<b>Centre d'art et photographie de Lectoure</b> Lectoure / Occitanie	99
	<b>Centre d'art Gwinzegal</b> Guingamp / Bretagne	52
	<b>Centre d'art Le LAIT</b> Albi / Occitanie	103
	<b>Centre européen d'actions artistiques contemporaines, CEAAC</b> Strasbourg / Grand Est	61
	<b>Centre hospitalier départemental Georges-Daumezon</b> Fleury-les-Aubrais / Centre-Val de Loire	59
	<b>Centre hospitalier universitaire d'Angers</b> Angers / Pays de la Loire	105
	<b>Centre intermondes</b> La Rochelle / Nouvelle Aquitaine	89
	<b>Centre international d'art et du paysage de l'île de Vassivière</b> Beaumont-du-Lac / Nouvelle Aquitaine	94



<b>Centre international d'art verrier (Ciav)</b> Meisenthal / Grand Est	64	<b>Hôtel Fontfreyde - Centre photographique</b> Clermont-Ferrand / Auvergne - Rhône-Alpes	46
<b>Centre régional de la photographie Nord-Pas-de-Calais</b> Douchy-les-Mines / Hauts-de-France	67	<b>Hydrib</b> Marseille / Provence-Alpes-Côte d'Azur	114
<b>Chamalot-Résidence d'artistes</b> Moustier-Ventadour / Nouvelle Aquitaine	90	<b>I</b>	
<b>Château éphémère - Fabrique sonore et numérique</b> Carrières-sous-Poissy / Île-de-France	82	<b>Immanence</b> Paris / Île-de-France	76
<b>Cheminement(s)</b> Saint-Gilles-les-Hauts / Réunion	116	<b>INSA Rouen</b> Saint-Étienne-du-Rouvray / Normandie	88
<b>Ciclic</b> Château-Renault / Centre-Val de Loire	57	<b>Institut culturel Bernard-Magrez - Château Labottière</b> Bordeaux / Nouvelle Aquitaine	94
<b>Cirva (Centre international de recherche sur le verre et les arts plastiques)</b> Marseille / Provence-Alpes-Côte d'Azur	111	<b>Institut français</b> Paris / Île-de-France	76
<b>Cité internationale des arts</b> Paris / Île-de-France	73	<b>Institut supérieur des beaux-arts de Besançon / Franche-Comté</b> Besançon / Bourgogne - Franche-Comté	50
<b>cneai = Centre national édition art image</b> Chatou / Île-de-France	83	<b>K</b>	
<b>Cpif, Centre photographique d'Île-de-France</b> Pontault-Combault / Île-de-France	78	<b>Kadist Art Foundation</b> Paris / Île-de-France	77
<b>Crane lab</b> Millery / Bourgogne - Franche-Comté	49	<b>L</b>	
<b>D</b>		<b>Laboratoire d'expression élastique (Le Leé)</b> Metz / Grand Est	65
<b>Dena Foundation for Contemporary Art</b> Paris / Île-de-France	74	<b>La borne - Centre céramique contemporaine</b> Henrichemont / Centre-Val de Loire	56
<b>Diaphane, Pôle photographique en Picardie</b> Clermont / Hauts-de-France	70	<b>La capsule, résidence création photos</b> Le Bourget / Île-de-France	78
<b>Direction des Musées de Dunkerque - Laac (Lieu d'art et d'action contemporaine)</b> et musée des Beaux-Arts Dunkerque / Hauts-de-France	67	<b>La chambre</b> Strasbourg / Grand Est	62
<b>Domaine de Kerguéhennec</b> Bignan / Bretagne	55	<b>La chambre d'eau</b> Le Favril / Hauts-de-France	68
<b>DomaineM</b> Cérilly / Auvergne - Rhône-Alpes	43	<b>La cité des arts de La Réunion</b> Saint-Denis de La Réunion / Réunion	116
<b>Dos mares</b> Marseille / Provence-Alpes-Côte d'Azur	114	<b>La Cité internationale de la bande dessinée et de l'image - la maison des auteurs</b> Angoulême / Nouvelle Aquitaine	89
<b>E</b>		<b>La conciergerie</b> La Motte-Servolex / Auvergne - Rhône-Alpes	48
<b>École d'art de Douai</b> Douai / Hauts-de-France	67	<b>La forêt d'art contemporain</b> Sabres / Nouvelle Aquitaine	95
<b>École d'art du Beauvaisis</b> Beauvais / Hauts-de-France	69	<b>La fourmi-e</b> Carnoët / Bretagne	52
<b>École municipale d'arts plastiques de La Roche-sur-Yon</b> La Roche-sur-Yon / Pays de la Loire	107	<b>La galerie, centre d'art contemporain</b> Noisy-le-Sec / Île-de-France	80
<b>École municipale des beaux-arts   Galerie Édouard-Manet</b> Gennevilliers / Île-de-France	72	<b>La graineterie, centre d'art de la Ville de Houilles</b> Houilles / Île-de-France	83
<b>École municipale des beaux-arts de Châteauroux</b> Châteauroux / Centre-Val de Loire	57	<b>La kunsthalle</b> Mulhouse / Grand Est	62
<b>École nationale supérieure d'art de Bourges</b> Bourges / Centre-Val de Loire	56	<b>La labomedia</b> Orléans / Centre-Val de Loire	59
<b>École supérieure d'art d'Aix-en-Provence</b> Aix-en-Provence / Provence-Alpes-Côte d'Azur	110	<b>La maison du Site Saint-Sauveur</b> Rocheservière / Pays de la Loire	107
<b>École supérieure d'art de Clermont Métropole (ESACM)</b> Clermont-Ferrand / Auvergne - Rhône-Alpes	45	<b>La maison populaire</b> Montreuil / Île-de-France	79
<b>Ergastule</b> Nancy / Grand Est	63	<b>La malterie</b> Lille / Hauts-de-France	69
<b>Espace29</b> Bordeaux / Nouvelle Aquitaine	94	<b>La métive</b> Moutier-d'Ahun / Nouvelle Aquitaine	91
<b>Espace 36</b> Saint-Omer / Hauts-de-France	71	<b>La mire</b> Orléans / Centre-Val de Loire	59
<b>Espace arts plastiques - artothèque de La Fraternelle</b> Saint-Claude / Bourgogne - Franche-Comté	50	<b>La mue</b> Cairon / Normandie	85
<b>Espace Khiasma</b> Les Lilas / Île-de-France	79	<b>La Napoule Art Foundation / Château de La Napoule</b> Mandelieu-La-Napoule / Provence-Alpes-Côte d'Azur	108
<b>F</b>		<b>La panacée - Centre de culture contemporaine de Montpellier</b> Montpellier / Occitanie	100
<b>Fées d'hiver</b> Crévoux / Provence-Alpes-Côte d'Azur	115	<b>L'aparté, lieu d'art contemporain</b> Iffendic / Bretagne	54
<b>Finis terrae</b> Plouigneau / Bretagne	53	<b>La petite escalère</b> Paris / Île-de-France ; lieu de résidence : sur les rives de l'Adour, à la frontière des Landes et du Pays basque français	75
<b>Fondation d'entreprise Hermès</b> Paris / Île-de-France	75	<b>La plate-forme, laboratoire d'art contemporain</b> Dunkerque / Hauts-de-France	68
<b>Fondation des Treilles</b> Tourtour / Provence-Alpes-Côte d'Azur	115	<b>La pommerie</b> Lachaud / Nouvelle Aquitaine	91
<b>Fontevraud La scène</b> Fontevraud-L'Abbaye / Pays de la Loire	105	<b>La résidence</b> Dompierre-sur-Besbre / Auvergne - Rhône-Alpes	43
<b>Frac Champagne-Ardenne</b> Reims / Grand Est	63	<b>La résidence des arts de Moncontour</b> Moncontour / Bretagne	52
<b>Frac Franche-Comté</b> Besançon / Bourgogne - Franche-Comté	49	<b>L'artepes - espace d'art contemporain</b> Annecy / Auvergne - Rhône-Alpes	44
<b>Frac Pays de la Loire</b> Carquefou / Pays de la Loire	104	<b>L'arthothèque, Espaces d'art contemporain</b> Caen / Normandie	84
<b>Fructose</b> Dunkerque / Hauts-de-France	67	<b>La source-La Guéroulde</b> La Guéroulde / Normandie	86
<b>G</b>		<b>La source - Villarceaux</b> Chaussy / Île-de-France	82
<b>Galerie Duchamp</b> Yvetot / Normandie	88	<b>L'atelier blanc</b> Villefranche-de-Rouergue / Occitanie	98
<b>Galerie Robespierre</b> Grande-Synthe / Hauts-de-France	68	<b>L'attrape-couleurs</b> Lyon / Auvergne - Rhône-Alpes	47
<b>Galerie Tator</b> Lyon / Auvergne - Rhône-Alpes	47	<b>Le bel ordinaire, espace d'art contemporain</b> Billère / Nouvelle Aquitaine	96
<b>Glassbox</b> Paris / Île-de-France	75	<b>Le cap</b> Saint-Fons / Auvergne - Rhône-Alpes	47
<b>Groupement européen de coopération territoriale-GECT Espace Pourtalet</b> Laruns / Nouvelle Aquitaine	96	<b>Le centquatre-Paris</b> Paris / Île-de-France	77
<b>H</b>		<b>Le cri des Lumières</b> Lunéville / Grand Est	63
<b>Haute École des arts du Rhin à Mulhouse - HEAR</b> Mulhouse / Grand Est	62	<b>Le grand café</b> Saint-Nazaire / Pays de la Loire	104
<b>Horizome</b> Strasbourg / Grand Est	62	<b>Le jardin d'Héllys-œuvre</b> Saint-Médard-d'Excideuil / Nouvelle Aquitaine	93
		<b>Le pavillon blanc, médiathèque   Centre d'art de Colomiers</b> Colomiers / Occitanie	99

<b>Le point du jour - Centre d'art / Éditeur</b> Cherbourg / Normandie	86	<b>Piacé le radieux, Bézard - Le Corbusier</b> Piacé / Pays de la Loire	106
<b>Les ateliers d'artistes de la Ville de Marseille</b> Marseille / Provence-Alpes-Côte d'Azur	111	<b>pOlau-pôle des arts urbains</b> Saint-Pierre-des-Corps / Centre-Val de Loire	58
<b>Les ateliers de l'image</b> Marseille / Provence-Alpes-Côte d'Azur	111	<b>Pôle expérimental métiers d'art de Nontron et du Périgord vert</b> Nontron / Nouvelle Aquitaine	92
<b>Les ateliers des Arques</b> Les Arques / Occitanie	101	<b>Pôle Land Art départemental - ESAT Ferme de Chosal</b> Copponex / Auvergne - Rhône-Alpes	44
<b>Les ateliers Vortex</b> Dijon / Bourgogne - Franche-Comté	49	<b>Pollen</b> Monflanquin / Nouvelle Aquitaine	95
<b>Les bains-douches</b> Alençon / Basse-Normandie	87	<b>R Réseau Centr'acteur</b> Orléans / Centre-Val de Loire	60
<b>Le silo U1</b> Château-Thierry / Hauts-de-France	66	<b>Rond-Point Projects</b> Marseille / Provence-Alpes-Côte d'Azur	113
<b>Les laboratoires d'Aubervilliers</b> Aubervilliers / Île-de-France	78	<b>S SAM Art Projects</b> Paris / Île-de-France	76
<b>L'espace de l'art concret - Centre d'art contemporain</b> Mouans-Sartoux / Provence-Alpes-Côte d'Azur	109	<b>Sancy Artense Communauté - Maison Garenne</b> La Tour d'Auvergne / Auvergne - Rhône-Alpes	46
<b>Le vallon du Villaret</b> Bagnols-les-Bains / Occitanie	102	<b>Savoir au présent</b> Le Kremlin-Bicêtre / Île-de-France	82
<b>Le vent des forêts</b> Fresnes-au-Mont / Grand Est	64	<b>Sèvres - Cité de la céramique</b> Sèvres / Île-de-France	73
<b>Le village, site d'expérimentation artistique</b> Bazouges-la-Pérouse / Bretagne	54	<b>Sextant et plus</b> Marseille / Provence-Alpes-Côte d'Azur	113
<b>Lieu-commun, artist run space</b> Toulouse / Occitanie	100	<b>Shakers lieux d'effervescence</b> Montluçon / Auvergne - Rhône-Alpes	43
<b>Lieu d'art contemporain (« Palais des 7 Portes »)</b> Ravine des Cabris / Réunion	116	<b>Shandynamiques</b> Canet-en-Roussillon / Occitanie	102
<b>Lizières, Centre de cultures et de ressources</b> Épaux-Bézu / Hauts-de-France	66	<b>Station Mir</b> Caen / Normandie	84
<b>L'observatoire de l'espace</b> Paris / Île-de-France	73	<b>Suddenly Residencies</b> Beauchery-Saint-Martin / Île-de-France	77
<b>Lumière d'encre</b> Céret / Occitanie	102	<b>Surface sensible</b> Malzéville / Grand Est	63
<b>L'unique</b> Caen / Normandie	84	<b>Sur le sentier des lauzes</b> Saint-Melany / Auvergne - Rhône-Alpes	43
<b>Lycée Voltaire</b> Orléans / Centre-Val de Loire	60	<b>Synesthésie</b> Saint-Denis / Île-de-France	81
<b>L'Yonne en scène / Centre d'art contemporain</b> Auxerre / Bourgogne - Franche-Comté	51	<b>T Terra Foundation for American Art</b> Paris / Île-de-France ; Giverny / Normandie	74, 85
<b>M M2F créations / Lab-Gamerz</b> Aix-en-Provence / Provence-Alpes-Côte d'Azur	110	<b>The Camargo Foundation</b> Cassis / Provence-Alpes-Côte d'Azur	110
<b>Mac Val / Musée d'art contemporain du Val-de-Marne</b> Vitry-sur-Seine / Île-de-France	82	<b>Treignac Projet</b> Treignac / Nouvelle Aquitaine	90
<b>Mains d'œuvres</b> Saint-Ouen / Île-de-France	81	<b>Triangle France</b> Marseille / Provence-Alpes-Côte d'Azur	113
<b>Mairie d'Ajaccio</b> Ajaccio / Corse	60	<b>U Université d'Angers</b> Angers / Pays de la Loire	105
<b>Maison de l'art et de la communication de Sallaumines</b> Sallaumines / Hauts-de-France	71	<b>URDLA / Centre international estampe &amp; livre</b> Villeurbanne / Auvergne - Rhône-Alpes	47
<b>Maison de l'image documentaire</b> Sète / Occitanie	101	<b>Usine Utopik</b> Tessy-sur-Vire / Normandie	87
<b>Maison des arts</b> Saint-Herblain / Pays de la Loire	104	<b>V Vidéoformes</b> Clermont-Ferrand / Auvergne - Rhône-Alpes	46
<b>Maison des arts de Malakoff</b> Malakoff / Île-de-France	72	<b>Villa Arson</b> Nice / Provence-Alpes-Côte d'Azur	109
<b>Maison Salvan</b> Labège / Occitanie	100	<b>Voyons voir</b> Aix-en-Provence / Provence Alpes Côtes d'Azur	110
<b>Maisons Daura MAGP / centre d'art contemporain et résidences</b> Cajarc / Occitanie	101	<b>Z Zébra3</b> Bègles / Nouvelle Aquitaine	93
<b>Merveilleux Prétexte</b> Tulle / Nouvelle Aquitaine	90		
<b>Mode d'emploi</b> Tours / Centre-Val de Loire	58		
<b>Moly-Sabata / Fondation Albert-Gleizes</b> Sablons / Auvergne - Rhône-Alpes	44		
<b>Moulin d'Andé</b> Andé / Normandie	85		
<b>Musée de l'Hospice-Saint-Roch</b> Issoudun / Centre-Val de Loire	57		
<b>Musée du Pays d'Ussel</b> Ussel / Nouvelle Aquitaine	91		
<b>Musée Nicéphore-Niépce</b> Chalons-sur-Saône / Bourgogne - Franche-Comté	51		
<b>Musée Picasso Antibes - Centre international de Valbonne</b> Antibes, Sophia Antipolis / Provence-Alpes-Côte d'Azur	108		
<b>N NEKaTOENEa</b> Hendaye / Nouvelle Aquitaine	96		
<b>O Office culturel</b> Saint-Quentin-la-Poterie / Occitanie	99		
<b>OÙ Association &amp; Lieux d'expositions résidences</b> Marseille / Provence-Alpes-Côte d'Azur	114		
<b>P Palais de Tokyo, site de création contemporaine</b> Paris, Paris / Île-de-France	76		
<b>Parc culturel de Rentilly</b> Bussy-Saint-Martin / Île-de-France	78		
<b>Parc Jean-Jacques-Rousseau - Centre culturel de rencontre</b> Ermenonville / Hauts-de-France	70		
<b>Parc Saint Léger, Centre d'art contemporain</b> Pouques-les-Eaux / Bourgogne - Franche-Comté	50		
<b>Passerelle Centre d'art contemporain / Documents d'Artistes Bretagne</b> Brest / Bretagne	53		
<b>Pépinières européennes pour jeunes artistes</b> Montreuil / Île-de-France	79		
<b>Périphérie</b> Montreuil / Île-de-France	80		
<b>Peuple et Culture Corrèze</b> Tulle / Nouvelle Aquitaine	91		
<b>Phakt Centre culturel Colombier</b> Rennes / Bretagne	55		

## Résidences d'écriture et résidences de commissariat

<b>3 bis f, Lieu d'arts contemporains</b> Aix-en-Provence / Provence-Alpes-Côte d'Azur	109
<b>40mcube</b> Rennes / Bretagne	54
<b>49 nord 6 est - Frac Lorraine</b> Metz / Grand Est	65
<b>A</b> <b>Abbaye royale de Saint-Riquier Baie de Somme</b> Saint-Riquier / Hauts-de-France	71
<b>Alphabetville</b> Marseille / Provence-Alpes-Côte d'Azur	112
<b>Astérides</b> Marseille / Provence-Alpes-Côte d'Azur	112
<b>B</b> <b>BBB centre d'art</b> Toulouse / Occitanie	100
<b>C</b> <b>CAPC - Musée d'art contemporain de Bordeaux</b> Bordeaux / Nouvelle Aquitaine	93
<b>Captures - Centre d'art contemporain</b> Royan / Nouvelle Aquitaine	89
<b>Centre Intermondes</b> La Rochelle / Nouvelle Aquitaine	89
<b>Centre international d'art et du paysage de l'île de Vassivière</b> Beaumont-du-Lac / Nouvelle Aquitaine	94
<b>Ciclic</b> Château-Renault / Centre-Val de Loire	57
<b>Cité internationale des arts</b> Paris / Île-de-France	73
<b>cneai = Centre national édition art image</b> Chatou / Île-de-France	83
<b>D</b> <b>Dena Foundation for Contemporary Art</b> Paris / Île-de-France	74
<b>Dos mares</b> Marseille / Provence-Alpes-Côte d'Azur	114
<b>E</b> <b>École nationale supérieure d'art de Bourges</b> Bourges / Centre-Val de Loire	56
<b>École supérieure d'art de Clermont Métropole (ESACM)</b> Clermont-Ferrand / Auvergne - Rhône-Alpes	45
<b>Espace Khiasma</b> Les Lilas / Île-de-France	79
<b>F</b> <b>Finis terrae</b> Plouigneau / Bretagne	53
<b>Frac Champagne-Ardenne</b> Reims / Marne	63
<b>Frac Franche-Comté</b> Besançon / Bourgogne - Franche-Comté	49
<b>Fructôse</b> Dunkerque / Hauts-de-France	67
<b>I</b> <b>Institut français</b> Paris / Île-de-France	76
<b>K</b> <b>Kadist Art Foundation</b> Paris / Île-de-France	77
<b>L</b> <b>Laboratoire d'expression élastique (Le Leé)</b> Metz / Grand Est	65
<b>La chambre d'eau</b> Le Favril / Hauts-de-France	68
<b>La Cité internationale de la bande dessinée et de l'image - la maison des auteurs</b> Angoulême / Nouvelle Aquitaine	89
<b>La galerie, centre d'art contemporain</b> Noisy-le-Sec / Île-de-France	80
<b>La kunsthalle</b> Mulhouse / Grand Est	62
<b>La maison populaire</b> Montreuil / Île-de-France	79
<b>La Napoule Art Foundation / Château de La Napoule</b> Mandelieu-La Napoule / Provence-Alpes-Côte d'Azur	108
<b>La panacée - Centre de culture contemporaine de Montpellier</b> Montpellier / Occitanie	100
<b>Le grand café</b> Saint-Nazaire / Pays de la Loire	104
<b>Le jardin d'Hély-œuvre</b> Saint-Médard-d'Excideuil / Nouvelle Aquitaine	93
<b>Le silo U1</b> Château-Thierry / Hauts-de-France	66
<b>Les laboratoires d'Aubervilliers</b> Aubervilliers / Île-de-France	78
<b>L'espace de l'art concret - Centre d'art contemporain</b> Mouans-Sartoux / Provence-Alpes-Côte d'Azur	109
<b>Lieu d'art contemporain (« Palais des 7 Portes »)</b> Ravine des Cabris / Réunion	116

<b>M</b> <b>Mains d'œuvres</b> Saint-Ouen / Île-de-France	81
<b>Mairie d'Ajaccio</b> Ajaccio / Corse	60
<b>Moly-Sabata / Fondation Albert-Gleizes</b> Sablons / Auvergne - Rhône-Alpes	44
<b>Moulin d'Andé</b> Andé / Normandie	85
<b>O</b> <b>OÙ Association &amp; Lieux d'expositions résidences</b> Marseille / Provence-Alpes-Côte d'Azur	114
<b>P</b> <b>Parc Jean-Jacques-Rousseau - Centre culturel de rencontre</b> Ermenonville / Hauts-de-France	70
<b>Phakt Centre culturel Colombier</b> Rennes / Bretagne	55
<b>pOlau-pôle des arts urbains</b> Saint-Pierre-des-Corps / Centre-Val de Loire	58
<b>R</b> <b>Rond-Point Projects</b> Marseille / Provence-Alpes-Côte d'Azur	113
<b>S</b> <b>Shandynamiques</b> Canet-en-Roussillon / Occitanie	102
<b>Suddenly Residencies</b> Beauchery-Saint-Martin / Île-de-France	77
<b>Sur le sentier des lauzes</b> Saint-Melany / Auvergne - Rhône-Alpes	43
<b>Synesthésie</b> Saint-Denis / Île-de-France	81
<b>T</b> <b>Terra Foundation for American Art</b> Giverny / Normandie	74, 85
<b>The Camargo Foundation</b> Cassis / Provence-Alpes-Côte d'Azur	110
<b>U</b> <b>Usine Utopik</b> Tessy-sur-Vire / Normandie	87
<b>V</b> <b>Villa Arson</b> Nice / Provence-Alpes-Côte d'Azur	110

## Résidences croisées

<b>A</b> <b>Agence culturelle / Fonds régional d'art contemporain, Frac Alsace</b> Sélestat / Grand Est	61
<b>art 3</b> Valence / Auvergne - Rhône-Alpes	
<b>Art 3000 - Le cube</b> Issy-les-Moulineaux / Île-de-France	44
<b>Artistes en résidence</b> Clermont-Ferrand / Auvergne - Rhône-Alpes	45
<b>Astérides</b> Marseille / Provence-Alpes-Côte d'Azur	112
<b>B</b> <b>Bandits-Mages</b> Bourges / Centre-Val de Loire	56
<b>BBB centre d'art</b> Toulouse / Occitanie	100
<b>C</b> <b>CAPC Musée d'art contemporain de Bordeaux</b> Bordeaux / Nouvelle Aquitaine	93
<b>Caza d'oro</b> Le Mas-d'Azil / Occitanie	98
<b>Centre d'art Le LAIT</b> Albi / Occitanie	103
<b>Centre européen d'actions artistiques contemporaines, CEAAC</b> Strasbourg / Grand Est	61
<b>Centre intermondes</b> La Rochelle / Nouvelle Aquitaine	89
<b>Centre régional de la photographie Nord - Pas-de-Calais</b> Douchy-les-Mines / Hauts-de-France	67
<b>Château éphémère - Fabrique sonore et numérique</b> Carrières-sous-Poissy / Île-de-France	82
<b>Crane lab</b> Millery / Bourgogne - Franche-Comté	49
<b>D</b> <b>Dos mares</b> Marseille / Provence-Alpes-Côte d'Azur	114
<b>E</b> <b>Espace Khiasma</b> Les Lilas / Île-de-France	79

<b>G</b>	<b>Galerie Tator</b> Lyon / Auvergne - Rhône-Alpes	47
	<b>Groupement européen de coopération territoriale-GECT Espace Pourtalet</b> Laruns / Pyrénées-Atlantiques	96
<b>I</b>	<b>Institut français</b> Paris / Île-de-France	76
	<b>Institut supérieur des beaux-arts de Besançon / Franche-Comté</b> Besançon / Bourgogne - Franche-Comté	50
<b>L</b>	<b>La Cité internationale de la bande dessinée et de l'image - la maison des auteurs</b> Angoulême / Nouvelle Aquitaine	89
	<b>La kunsthalle</b> Mulhouse / Grand Est	62
	<b>La malterie</b> Lille / Hauts-de-France	69
	<b>La panacée - Centre de culture contemporaine de Montpellier</b> Montpellier / Occitanie	100
	<b>Lieu-commun, artist run space</b> Toulouse / Occitanie	100
<b>M</b>	<b>M2F créations / Lab-Gamerz</b> Aix-en-Provence / Provence-Alpes-Côte d'Azur	110
	<b>Mac Val / Musée d'art contemporain du Val-de-Marne</b> Vitry-sur-Seine / Île-de-France	82
	<b>Maisons Daura MAGP / centre d'art contemporain et résidences</b> Cajarc / Occitanie	101
	<b>Merveilleux Prétexte</b> Tulle / Nouvelle Aquitaine	90
	<b>Mode d'emploi</b> Tours / Centre-Val de Loire	58
<b>P</b>	<b>Parc Jean-Jacques Rousseau - Centre culturel de rencontre</b> Ermenonville / Hauts-de-France	70
	<b>Pépinières européennes pour jeunes artistes</b> Montreuil / Île-de-France	79
<b>S</b>	<b>Suddenly Residencies</b> Beauchery-Saint-Martin / Île-de-France	77
<b>T</b>	<b>The Camargo Foundation</b> Cassis / Provence-Alpes-Côte d'Azur	110
	<b>Triangle France</b> Marseille / Provence-Alpes-Côte d'Azur	113
<b>U</b>	<b>Usine Utopik</b> Tessy-sur-Vire / Normandie	87
<b>Z</b>	<b>Zébra3</b> Bègles / Nouvelle Aquitaine	93

## Entretiens

# Arts en résidence – Réseau national

## Entretien avec Ann Stouvenel, présidente de l'association et responsable des arts visuels à Mains d'œuvres (Saint-Ouen)

### Comment le projet d'Arts en résidence est-il né ?

**Ann Stouvenel :** Des nombreuses discussions sur les enjeux des résidences, nourries notamment par les publications d'information aux professionnels et la circulaire du ministère de la Culture et de la Communication n° 2006/001 du 13 janvier 2006, relative au soutien à des artistes et à des équipes artistiques dans le cadre de résidences. Ainsi sommes-nous arrivés à un double constat : l'existence, dans des structures très diverses, de multiples programmes de résidence, qui constituaient une des formes de soutien à la création encore peu reconnue à la fin des années 2000, ainsi que l'isolement des responsables de ces lieux, dont Mathilde Guyon, au sein d'Astérides, à Marseille (13), et moi-même, aux Verrières Résidences-Ateliers de Pont-Aven (29), faisons alors l'expérience. Nous nous trouvions en effet très démunies en matière de gestion administrative et juridique et manquions de visibilité sur ce qui se pratiquait dans d'autres structures partageant les mêmes objectifs. Nous avions peu d'éléments sur leurs financeurs, ceux-ci cernant mal nos missions alors qu'ils connaissaient bien celles des lieux de diffusion comme les centres d'art. Le but premier d'une résidence consistant en effet à offrir à un artiste un espace, du temps et des moyens pour produire. C'est donc avec le projet de pallier ces absences de visibilité et d'outils professionnels que nous avons fondé l'association Arts en résidence, au début de l'année 2010.

### Quelles sont les actions de ce réseau national ?

**AS :** Le réseau agit dans trois domaines principaux.

1. Construction d'outils juridiques et structurels : nous avons travaillé à l'élaboration d'un contrat type et préparons une boîte à outils juridiques, sociaux et fiscaux relative à l'accueil d'artistes, de critiques d'art et de commissaires d'expositions étrangers, et plus largement aux échanges croisés avec l'international.
2. Fédération et mutualisation des moyens et des connaissances : cela nous permet de concevoir des actions communes.



3. Visibilité et relations internationales : la visibilité auprès des artistes, des critiques, des commissaires et autres prescripteurs ainsi que des partenaires est d'autant plus nécessaire que de nombreuses structures de résidence n'accueillent pas directement les publics.

Le développement de relations internationales permet de valoriser à l'étranger l'ensemble du tissu français des résidences, grâce au développement de notre site Internet, mais aussi à l'organisation de tables-rondes et d'échanges avec des réseaux étrangers similaires (à l'occasion de Journées de rencontres internationales notamment), etc. Nous constituons donc des groupes de travail pour développer plusieurs chantiers communs :

- L'organisation de formations et de journées d'information.  
Dès 2010, nous sommes intervenus dans des écoles d'art, des universités, au Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), auprès d'élus à la culture en France ou bien encore à l'étranger.
- L'élaboration d'une charte déontologique dont tous les membres sont signataires (qui affirme la singularité de la résidence comme lieu de recherche, d'expérimentation et de production).
- La construction d'un site Internet bilingue et la diffusion des actions des membres.
- La collaboration avec les partenaires publics sur l'établissement de textes de référence, d'annuaires, de chartes, de circulaires, etc., concernant les questions contractuelles, éthiques et organisationnelles de l'accueil de résidents.

### Comment sélectionnez-vous les membres du réseau ?

**AS :** Peuvent devenir membres les seules structures proposant des résidences de façon régulière et dont les programmes incluent obligatoirement un temps consacré à la recherche pour l'élaboration de projets personnels de l'artiste, un encadrement par une personne dédiée ainsi qu'un budget alloué aux frais de production et/ou aux honoraires versés au résident.

Nous sommes particulièrement attentifs à ce que le budget de production soit lié à l'activité de création en résidence et non à une exposition.

Ainsi avons-nous fixé que les activités annexes au travail personnel (rencontres avec les publics, actions de sensibilisation à la création, etc.), y compris celles qui sont conduites en vue de la préparation d'une exposition de fin de résidence, ne doivent pas excéder 30% du temps de ladite résidence. Nous avons notamment défini ces critères à la lecture de la circulaire interministérielle du 16 février 2011 relative aux revenus tirés d'activités artistiques<sup>1</sup>.

Chaque structure nous remet un dossier comprenant un exemple de contrat, un budget spécifique à la résidence pour l'année précédente et pour celle en cours, ainsi qu'une présentation de son fonctionnement en tant que résidence. Par ailleurs, afin d'affiner notre connaissance des programmes, nous interrogeons régulièrement d'anciens résidents.

### L'allocation ou bourse de résidence est-elle, pour Arts en résidence, un critère fondamental et nécessaire ?

**AS :** L'absence d'un dédommagement minimal est un problème car le résident doit, durant le temps même de résidence, s'acquitter des frais liés à sa vie quotidienne habituelle (son loyer, par exemple) ; sans compter qu'il peut avoir été dans l'obligation de quitter un emploi pour partir en résidence.

En outre, la résidence constituant un cadre professionnel, un minimum de rémunération semble être une évidence.

Au début de notre activité, nous avons intégré des structures ne proposant pas d'allocation, mais qui avaient tout de même un budget dédié à leur programme d'accueil. Il est de toute façon nécessaire que ces structures adoptent un budget attribué aux artistes-auteurs en résidence dans un délai de trois ans après avoir rejoint le réseau. Et les membres adhérents ne prenant pas encore en charge de frais de production doivent également s'attacher à mettre en œuvre cette aide financière à court terme. D'ailleurs, nous observons souvent un effet correctif par les structures elles-mêmes quant aux obligations légales ou en faveur de l'attribution d'un budget dédié.

### Comment avez-vous travaillé à ce contrat type conçu en collaboration avec d'autres organismes professionnels ?

**AS :** Les éléments des dossiers fournis par les membres adhérant au réseau nous ont permis de définir des engagements communs pour établir ce contrat type, en fonction de nos contrats respectifs.

Nous avons d'abord travaillé avec le Cipac (Fédération des professionnels de l'art contemporain), puis avons rencontré un représentant du Caap (Comité des artistes-auteurs plasticiens) afin d'étudier les divergences et les points

1. La circulaire interministérielle n° DSS/5B/2011/63 du 16 février 2011 relative aux revenus tirés d'activités artistiques relevant de l'article L. 382-3 du code de la sécurité sociale et au rattachement de revenus provenant d'activités accessoires aux revenus de ces activités artistiques, précise que : « S'agissant des revenus tirés des résidences, ceux-ci entrent intégralement dans le champ des revenus artistiques dès lors que, d'une part, le temps consacré à la conception ou à la réalisation de l'œuvre est égal ou supérieur à 70 % du temps total de la résidence, et que, d'autre part, l'ensemble des activités de l'artiste auteur réalisées dans le cadre de la résidence fait l'objet d'un contrat [les] énonçant [...] et le temps qui y est consacré. »

communs entre les contrats types de chacun. La Fraap (Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens) et d'autres partenaires comme l'Usopav (Union des syndicats et organisations professionnelles des arts visuels) ont ensuite rejoint notre groupe de travail, qui a bénéficié du concours d'un avocat.

## Comment qualifieriez-vous l'offre de résidences en France, actuellement ?

**AS :** Cette offre est très importante. Le nombre croissant de résidences est lié à l'évolution des politiques publiques en terme d'engagements financiers, du fait d'une meilleure connaissance des actions et des objectifs des structures de résidence.

Dans les années 1980, la vague de la décentralisation a eu pour effet l'éclosion de nombre d'associations (Le confort moderne à Poitiers [86], par exemple) et de structures financées par les Municipalités et les Directions régionales des affaires culturelles (comme la résidence de Pont-Aven).

Dans les années 2000 et 2010, des collectivités territoriales, comme le Département de la Dordogne, ont ainsi concouru au développement de nombreux lieux de résidence. En effet, considérant les retombées positives qu'elles pouvaient escompter, les collectivités ont eu envie de s'investir dans les lieux culturels, tels les Ateliers des Arques (46), La synagogue de Delme (57) ou le Centre international d'art et du paysage de l'île de Vassivière (87). Mais plutôt que de développer leurs propres résidences municipales, elles ont le plus souvent confié les budgets alloués à des centres d'art ou à d'autres structures artistiques locales – comme dernièrement les résidences financées par la Ville de Strasbourg et gérées par le CEAAC (Centre européen d'actions artistiques contemporaines), par exemple – ou encore à de nouveaux lieux de résidence. Cependant, nous constatons actuellement que les structures d'accueil rencontrent quelques difficultés à entrer en contact avec les élus locaux et à trouver de véritables interlocuteurs sur la question des résidences – en milieu rural le plus souvent, tous les territoires n'étant pas systématiquement concernés par ce problème.

Si les financements très restreints de l'année 2015 ont porté atteinte aux centres d'art, aux friches artistiques, etc., ce ne fut pas vraiment le cas pour les lieux strictement dévolus aux résidences, dont les budgets sont déjà extrêmement réduits. Les résidences constituent les seuls lieux de pure recherche pour la pratique personnelle des artistes, des lieux où la création est pensée, en amont de la production des œuvres, et sont le plus souvent des microstructures au coût de fonctionnement très peu élevé. Ils présentent en outre de nombreux aspects positifs et importants du point de vue des collectivités en terme de retombées économiques et sociales, au-delà même du seul effet artistique : ils attirent de nouveaux publics, permettent d'envisager différemment l'art et le paysage et favorisent aussi le tourisme culturel, l'installation de nouveaux habitants et le renforcement des liens dans le tissu social du territoire. Cet engouement est perceptible dans le développement de résidences croisées, portées notamment par les Villes de Strasbourg ou de Marseille.

## Comment expliquez-vous le nombre croissant de lieux d'accueil en résidence en France ?

**AS :** L'expansion des résidences au sein de lieux de diffusion a été considérable dans les années 1980-1990, ce qui constitue une véritable richesse française. Depuis les années 2000, les programmes de résidence au sein d'autres structures culturelles existantes ainsi que les lieux exclusivement dédiés à la résidence se développent à leur tour de façon exponentielle et doivent aussi s'atteler à la diffusion des propositions artistiques et des nouvelles pensées. Cela correspond à l'évolution des pratiques et aux besoins des artistes.

Les centres d'art touchent directement les publics, à la différence des lieux de résidence, dont ce n'est pas l'objectif premier, qui est d'installer dans des localités la création en train de se faire, pour un coût modéré.

La résidence comme lieu de recherche, de production et parfois de diffusion possède cette particularité et cette force de donner du temps et de l'espace aux artistes-auteurs, qui en manquent bien souvent. L'oisiveté créatrice, la prise de risque comme de recul et l'expérimentation sont ici essentielles et nous travaillons à détacher l'artiste-auteur invité des contraintes du quotidien, l'instant d'un séjour.

# Résidences fondées et portées par des artistes

Entretien avec Xavier Gonzalez, directeur, et Marie-Blanche Pron, assistante culturelle d'Usine Utopik, Centre de création contemporaine, Relais culturel régional (Tessy-sur-Vire), et avec Annelise Ragno et Thomas Fontaine, deux des artistes fondateurs des Ateliers Vortex (Dijon)

## Comment le projet d'accueil en résidence d'Usine Utopik est-il né ?

**Xavier Gonzalez et Marie-Blanche Pron :** À la suite d'un appel lancé en 2008 par la Région Basse-Normandie pour la création de Relais culturels régionaux, avec pour objectif la décentralisation de l'art contemporain en milieu rural, le croisement de plusieurs disciplines artistiques et la mise en place de résidences d'artistes notamment. Depuis 2007, le lieu était un atelier partagé par Xavier Gonzalez avec d'autres artistes, dans l'optique de créer une association pour formaliser cette synergie. L'appel de la Région correspondait donc à cette ambition. Restait à convaincre une Municipalité de porter le projet, condition *sine qua non* pour sa validation par la Région. C'est la Communauté de communes de Tessy-sur-Vire (aujourd'hui Agglomération de Saint-Lô) qui a permis l'inauguration d'Usine Utopik en tant que premier Relais de Basse-Normandie, en novembre 2009. Il est à noter que la Région a reçu un prix pour la mise en œuvre de ce dispositif dans le cadre des Trophées de l'innovation Régions Magazine. Ces Relais culturels sont nés après plusieurs assemblées des acteurs culturels de la région dans toutes les disciplines (arts plastiques, musique, danse, spectacle vivant), qui ont tous pointé le manque de lieux permettant aux artistes de se consacrer uniquement à la création, sans être submergés par la gestion administrative. Cinq Relais ont été créés, accueillant chacun des résidences dans deux disciplines (arts plastiques et écriture contemporaine pour Usine Utopik). Pour la première fois en 2015, la Direction régionale des affaires culturelles de Basse-Normandie a annoncé la dotation d'un budget pour les Relais.

## Comment le projet d'accueil en résidence de Vortex est-il né ?

**Annelise Ragno et Thomas Fontaine :** Les Ateliers Vortex ont été créés par cinq artistes : Thomas Fontaine, Fiona Lindron, Lisbeth Løvbak Berg, Sylvain Marchand et Annelise Ragno (quatre plasticiens alors diplômés de l'École nationale supérieure d'art de Dijon et une styliste). À la fin de notre bail en tant que locataires d'ateliers de la Ville de Dijon, nous étions dans l'obligation de trouver un lieu pour poursuivre nos activités. Nous avons alors découvert un bâtiment dans une ancienne friche industrielle située en périphérie de la ville, qu'il fallait entièrement réhabiliter. Les travaux ont duré un an, financés par nos propres moyens ainsi que par une aide de la Ville de Dijon et de la Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne – Franche-Comté. Très vite, la configuration du lieu (atelier de production et plateau d'exposition) nous a poussés à accueillir un artiste en résidence. En effet, il n'existait pas à Dijon de structure accueillant des artistes en résidence leur permettant de produire leurs œuvres sur place. Marie Aerts a été la première artiste à bénéficier de notre programme de résidence, en mai 2012.

## Comment vos programmes de résidence sont-ils nés ?

**XG/M-BP :** L'accueil en résidence faisait partie intégrante du cahier des charges de la Région pour les Relais culturels.

**AR/TF :** Le projet de résidence est inhérent à la configuration du lieu puisqu'il concrétise la mise à disposition des ateliers de production et constitue donc un rendez-vous régulier des Ateliers Vortex. La résidence s'inscrit chaque année au cœur d'une programmation d'une dizaine d'expositions. Notre saison débute en mars, avec des expositions monographiques ou collectives et des artistes sollicités sur invitation ou sélectionnés par appel à candidatures. L'association produit des multiples d'artistes ayant parfois exposé aux Ateliers. Nous disposons d'un atelier de sérigraphie pour produire des tee-shirts d'artistes en série limitée. Les sérigraphies sont réalisées à la main et sont présentées dans le cadre des « Apéro Multiples », en avril-mai. La période d'accueil en résidence débute ainsi au mois de juin et s'étend jusqu'à septembre. Une grande latitude est donc offerte aux résidents. À l'issue de la résidence, l'artiste bénéficie d'une exposition présentant les œuvres produites sur place.

## Quelles sont les spécificités de ces programmes d'accueil en résidence ?

**XG/M-BP :** Usine Utopik propose 365 jours de résidence par an, répartis dans les deux disciplines, selon trois programmes : des résidences d'artistes croisées

(une par an), des résidences d'artistes (trois par an avec deux artistes accueillis en même temps, cet accueil en binôme étant une spécificité du lieu) et des résidences d'écritures contemporaines (trois par an) – tout type d'écriture, non nécessairement liée aux arts plastiques : nouvelles, poésie, voire illustration... Un quatrième programme d'accueil (en sus du cahier des charges de l'appel à projets) est organisé dans le cadre du Festival des Bords de Vire (biennal), à l'occasion duquel une revue présente le travail d'écriture de critiques d'art en résidence. Usine Utopik offre un soutien financier aux résidents, avec une bourse élevée pour la création et le matériel de production, la mise à disposition d'ateliers et de plateaux techniques spécifiques très difficiles à trouver en dehors des écoles d'art (fonderie pour le travail du bronze, ateliers métal, pierre, gravure, céramique) et n'impose aucune thématique mais prône la liberté de travail de création. Nous étions persuadés que ces résidences d'artistes et d'auteurs sur un territoire vierge en matière d'art contemporain (Tessy-sur-Vire compte seulement 1 500 habitants!) apporterait une nouvelle visibilité, une nouvelle perception de ce territoire, et que cela fonctionnerait à court comme à long terme.

**AR/TF :** Cette résidence dure deux mois au cours desquels nous accompagnons au quotidien le résident et lui apportons nos compétences respectives si nécessaire. L'artiste bénéficie d'une bourse de 2 000 euros de production et de 500 euros *per diem*, financés par la Drac Bourgogne – Franche-Comté, la Ville de Dijon et le Conseil départemental de Côte-d'Or. Les artistes bénéficient des ateliers de production du rez-de-chaussée pour ensuite expérimenter les formes produites sur le plateau d'exposition à l'étage. Ainsi l'artiste Jérémy Liron, accueilli au printemps de 2015, a-t-il pu aborder à nouveau la question du volume dans son travail. L'architecture industrielle du lieu favorise une confrontation à l'espace dont l'artiste ne peut pas toujours faire l'expérience dans une pratique d'atelier.

### Quelles sont les spécificités de résidences organisées par des artistes et pour des artistes ou des théoriciens ?

**XG/M-BP :** L'idée de lieu vivant est essentielle ! Le bâtiment que nous occupons était à l'origine une serre horticole et la transparence du verre sur toute la surface a été préservée afin de ne pas créer de cloisonnement entre les pratiques, pour permettre le partage d'expériences, de compétences. En tant qu'artiste accueillant un autre artiste, je peux l'aider d'un point de vue technique dans ses réalisations, lui transmettre mes savoir-faire. En tant qu'artiste, je conçois l'accueil en résidence d'un jeune diplômé de l'école d'art de Caen (et bientôt de Rouen-Le Havre avec le passage à la grande région Normandie), une fois par an, comme la possibilité de rompre avec l'angoisse de solitude éprouvée à la sortie d'une école d'art, le sentiment d'être lâché dans la nature sauvage de la création contemporaine après avoir été porté durant cinq ans ! En tant

qu'ancien enseignant en école d'art, je considère que pour que le lieu demeure vraiment ouvert, il ne doit pas être exclusivement réservé aux jeunes diplômés. Il ne s'agit pas de les assister, mais de leur mettre le pied à l'étrier.

**AR/TF :** En partant de nos propres problématiques, nous avons tenté de créer un lieu idéal, espace de production, d'expérimentation, de réflexion et d'échange. Tout est possible dans cette structure gérée par des artistes pour des artistes. Il n'y a pas de limite quant aux désirs des résidents et nous nous faisons relais pour évaluer la faisabilité de leurs projets. Nous constituons ainsi un espace de liberté, d'envies communes, avec l'énergie d'un groupe comme soutien à la création.

### Organisez-vous des rencontres entre vos résidents et d'autres professionnels de la création contemporaine afin de les aider notamment à construire ou élargir leur réseau ?

**XG/M-BP :** Grâce à notre connaissance du maillage culturel en Basse-Normandie, nous apportons des conseils aux résidents pour les orienter vers d'autres mondes culturels que celui de l'art contemporain. Nous organisons par exemple des soirées avec d'autres créateurs pour favoriser le brassage de ces différents univers ainsi que des rencontres avec le directeur du Frac (Fonds régional d'art contemporain) ou le conseiller pour les arts plastiques de la Drac.

**AR/TF :** Nous essayons de créer des réseaux en organisant des rencontres avec des partenaires comme le Consortium, à Dijon, le Frac Bourgogne, la conseil-lère pour les arts plastiques de la Drac et l'Ensa Dijon, afin de diffuser le travail des résidents et de leur ouvrir des perspectives vers d'autres formats d'accueil pour l'avenir. Les artistes sont également mis en relation avec les graphistes et designers culinaires qui travaillent avec nous. En effet, depuis la création des Ateliers Vortex, nous collaborons avec deux types de partenaires quotidiens : les graphistes de l'atelier Tout va bien, qui gèrent notre communication et ont créé une identité graphique forte pour le lieu, ainsi que les designers culinaires ByeBye Peanuts, qui œuvrent pour tous nos vernissages en s'inspirant du travail des artistes exposés.

### Comment diffusez-vous vos appels à projets ?

**XG/M-BP :** Via les sites officiels tels que ceux de la Fraap (Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens), du Cipac (Fédération des professionnels de l'art contemporain), du Cnap (Centre national des arts plastiques), etc.

**AR/TF :** Via la Fraap, le Cnap, le Cipac et par des envois à nos contacts, mais peu par l'intermédiaire des réseaux sociaux.

## Le jury de sélection des résidents est-il exclusivement composé d'artistes ?

**XG/M-BP :** Non. Nous en sommes membres, ainsi que les directeurs d'autres structures d'art contemporain de la région comme 2angles ou Le radar, et des personnalités institutionnelles comme le directeur du Frac, un représentant de la Drac, un enseignant en école d'art, des représentants de la Région et du Département, et aussi un artiste membre de l'association Usine Utopik.

**AR/TF :** La formation du jury varie en fonction des appels à candidatures. Nous sollicitons souvent des représentants de structures partenaires à se joindre aux délibérations.

## Existe-t-il un réseau, officiel ou non, de résidences portées par des artistes ?

**XG/M-BP :** Il n'existe pas de réseau officiel à proprement parler. Pour le Festival des Bords de Vire, nous travaillons avec le département de l'Orne et partageons la communication de la manifestation dans un esprit d'économie solidaire. Il s'agit donc d'un réseau interne, amical, une sorte de réseau bis. L'échange avec la Corée est né d'une amitié avec un sculpteur coréen, donc, là encore, le réseau n'a rien d'officiel. En 2015, nous avons organisé notre quatrième résidence croisée et, l'an dernier, cet échange a été l'occasion d'une visite du directeur culturel de l'ambassade de Corée en France à Usine Utopik. De même, les relations avec des amis artistes ont permis d'accueillir cette année une artiste chinoise, toujours en dehors de tout réseau officiel de résidences portées par des artistes.

**AR/TF :** En juin 2015, nous avons participé aux Rencontres DE VISU, organisées à Lyon (69), par le ministère de la Culture et de la Communication et la Direction régionale des affaires culturelles Rhône-Alpes, dans le but de rassembler les responsables de lieux alternatifs, de formats différents, en France et en Europe. Nous avons ainsi pris contact avec différents lieux gérés par des artistes, dont le lieu culturel Metaxu, à Toulon (83), qui accueille également des résidences. La dernière édition des Rencontres DE VISU a eu lieu à Nantes (44) avec l'association MilleFeuilles. Par ailleurs, nous avons mis en place, il y a deux ans, un partenariat avec Le Générateur, à Gentilly (94), et la revue *Laura* (Tours [37]) pour les expositions « Disgrâce ».

## Qu'est-ce qui, selon vous, caractérise une résidence ?

**XG/M-BP :** Le partage ! Entre artistes puisqu'ils sont toujours accueillis en binôme, mais aussi avec le public et les responsables du programme. Une caractéristique fondamentale est la liberté laissée à la créativité des résidents. Les seuls freins doivent être les orientations indiquées au moment du mon-

tage de l'exposition et uniquement lorsque l'accrochage proposé par l'artiste le nécessite. La résidence est un élément clé pour la valorisation des territoires ruraux : la présence des artistes démontre aux habitants que des gens venant d'univers très différents du leur, avec d'autres savoir-faire, s'intéressent à leur territoire de vie, à travers leurs créations. Certaines réalisations ont un impact évident sur les populations : un nouveau public a franchi la porte d'Usine Utopik, qui ne l'aurait sans doute jamais fait sans l'existence des résidences.

**AR/TF :** L'expérimentation, l'immersion, le soutien apporté aux résidents par le travail bénévole des fondateurs, les repas organisés, qui permettent, entre autres choses, de construire une histoire humaine, de partager des discussions, des moments de vie, des moments joyeux.

## Et plus spécifiquement une résidence croisée et une résidence de critique, commissaire, théoricien ?

**XG/M-BP :** L'expérience permet de pressentir que tel ou tel artiste, selon sa démarche et son mode de fonctionnement, va s'acclimater à la résidence. L'artiste coréen accueilli en France est sélectionné par la Fondation en Corée et son homologue français est choisi par Usine Utopik. Tous les résidents partagent la même habitation comme ils partagent leur lieu de travail, dans l'optique de favoriser les temps en commun, très précieux pour ces grands solitaires !

## Quels sont les spécificités, les objectifs de vos programmes d'accueil en résidence ?

**XG/M-BP :** Il n'y a pas d'attentes spécifiques, ni aucune obligation. Et l'on ne demande pas de comptes aux résidents ! S'ils n'ont pas la volonté de proposer une exposition, d'autres modalités de restitutions sont possibles, mais jamais sans leur consentement. Nous avons le projet de lancer un appel numérique pour l'expérimentation de nouvelles technologies, et de mettre ainsi en place une rubrique « live » sur le site Internet de la résidence, dont les artistes pourraient s'emparer. Cela permettrait de mesurer jusqu'où l'on peut aller dans ce type de démarche « en direct ».

**AR/TF :** La question de la production sur place. Nous sommes en effet heureux quand une œuvre a été réalisée dans nos ateliers et qu'un artiste a pu explorer de nouvelles pistes de recherches. Il s'agit de prendre des risques, de parvenir à faire, même à l'échelle d'une certaine économie.

## Quelles sont, selon vous, les conditions de réussite d'un programme, d'un accueil en résidence (qu'il s'agisse des conditions de travail de création, de la liberté accordée,



## du rôle de l'expérimentation, de l'obligation, ou non, d'un travail visible et restitué, d'une collaboration imposée avec d'autres résidents... et plus largement de toutes formes de contrainte, par essence inhérente à la notion même de résidence)?

**XG/M-BP :** Être en mesure de répondre au mieux à toutes les attentes d'un artiste – qui peuvent être extrêmement nombreuses – et de l'aider à mener son projet à son terme, si folle que sa version initiale puisse paraître ! On peut parler de réussite lorsque les résidences constituent un nouvel outil dans des territoires un peu oubliés d'un point de vue culturel et qu'elles favorisent une nouvelle visibilité pour ces territoires dans le monde de l'art contemporain. Le projet doit être revu sans cesse afin d'être le plus équitable pour tout le monde.

**AR/TF :** Nos programmes d'accueil ne sont pas des résidences de recherche pure. À l'issue de chaque résidence, une exposition est attendue. Il s'agit de la concrétisation d'un temps de recherche et d'expérimentation.

## Quelle est l'importance, pour votre structure et pour vos résidents, d'un réseau local, national, international (réseaux d'artistes et d'autres professionnels de l'art contemporain)?

**XG/M-BP :** Par l'expérience des réseaux internationaux, on crée une envie de sortir de la sphère française – l'une des mieux loties dans le domaine des arts plastiques –, de découvrir de nouveaux viviers, de nouvelles façons de faire, par exemple à Séoul, en Corée du Sud. Ainsi, les résidents qui sont allés à Séoul viennent à l'Usine parler avec d'autres résidents de leurs expériences singulières là-bas – notamment des « villages d'artistes » ou même des villes de 3 000 habitants où se regroupent des créateurs de tous domaines ainsi que des galeries.

**AR/TF :** Nous mettons à la disposition du résident notre réseau local et notre connaissance du territoire. L'exposition permet à l'artiste de faire rayonner son travail. Toutes les œuvres produites aux Ateliers Vortex sont potentiellement vouées à être exposées dans d'autres lieux d'art contemporain nationaux et internationaux.

## Quels types de liens maintenez-vous avec vos anciens résidents ?

**XG/M-BP :** Globalement, les artistes nous tiennent au courant de leur actualité artistique (environ 25 sur les 36 résidents accueillis à ce jour).

**AR/TF :** Comme cela a été évoqué précédemment, nous favorisons une relation sur le long terme avec les anciens résidents. Les accueillir de nouveau pour des événements hors les murs, par exemple, nous permet de maintenir un lien avec l'artiste et son travail.

## Quelles sont vos relations éventuelles avec d'autres structures organisant des résidences (hors partenariats) ?

**XG/M-BP :** Nous n'entretenons pas de relations particulières avec d'autres structures de type partenariat, mais le fait d'appartenir à la Fraap nous permet de connaître d'autres lieux portés par des artistes et d'initier ainsi des discussions.

**AR/TF :** Les Rencontres DE VISU nous ont permis de rencontrer les responsables de différentes structures organisant des résidences. Nous avons ainsi pu échanger sur des problématiques et expériences communes.

## Comment qualifieriez-vous l'offre de résidences en France actuellement, par rapport à d'autres pays notamment ?

**XG/M-BP :** Cette offre est assez importante et cela est très positif en tant que cela permet aux artistes de pouvoir réaliser un travail spécifique ou de disposer d'un temps de recherche, ce qui serait impossible sans un tel soutien. L'offre de résidences est plus importante en France que dans d'autres pays européens notamment. En Espagne ou en Allemagne, il y a beaucoup moins de résidences. En France, l'offre a évolué dans le bon sens, surtout pour ce qui concerne l'appellation « résidence d'artiste » ! Mais il y a tout de même plusieurs qualités de résidence...

**AR/TF :** En France, plusieurs types de structure comme les centres d'art, les lycées, les associations proposent des résidences. Les attentes comme les cahiers des charges ne sont pas les mêmes ; c'est ce qui fait la richesse de cette offre. Certaines résidences ont mis en œuvre des échanges avec des structures similaires dans d'autres pays, comme les structures de Marseille avec celles du Québec.

## Quelles sont, d'après vous, les raisons de cette offre croissante en France ? Notamment au regard des budgets peut-être plus facilement alloués pour l'organisation de résidences que pour des expositions, par exemple ?

**XG/M-BP :** La principale raison est que tous les pouvoirs publics culturels, pour délivrer des budgets, imposent la résidence d'artiste, à laquelle s'ajoute l'appel au secours des artistes pour obtenir des lieux où travailler dans de bonnes



conditions. On peut se référer au formulaire Cerfa de la Drac concernant les demandes de subventions de n'importe quel projet d'association. On observe une forte incitation aux jumelages, à l'accueil en milieu scolaire ainsi qu'à l'organisation de résidences numériques...

**AR/TF** : La vie coûte cher ! D'où la nécessité d'une mise en commun, d'une mutualisation des espaces et des outils. De façon générale, dans les programmes de résidences, l'artiste doit accorder un certain temps à la médiation et la rencontre avec des scolaires. Certes, l'artiste crée du lien social, mais nous veillons, justement, à lui accorder un véritable temps de recherche. Nous assumons néanmoins le volet médiation auprès des publics scolaires. Il est parfois difficile pour l'artiste de répondre aux exigences de certaines résidences, dans lesquelles il lui est demandé de passer plus de temps auprès d'élèves qu'à son propre travail. Tout dépend de la nature de la structure invitant l'artiste.

### Quel(s) risque(s) cela pourrait-il impliquer selon vous, sachant que la résidence est presque devenue une ligne indispensable dans le CV d'un jeune artiste ?

**XG/M-BP** : Il existe une nouvelle façon de distribuer l'argent public pour la culture afin de répondre à la critique d'un financement pour « quelque chose qui n'est pas nécessaire ». Ainsi les structures de résidence incluent-elles le mot « travail » dans leurs appels à projets, arguant que l'artiste en résidence est « au travail », ce qui constitue une manière de justifier son financement. Le temps permettra une meilleure évaluation de la situation, une fois passée cette effervescence actuelle. L'artothèque de Caen, par exemple, a mis en place un programme de résidences alors que cela ne fait pas partie de ses missions premières et l'on peut se demander comment de tels cas évolueront à long terme et si l'on évitera des dérives ?

**AR/TF** : Cela n'est jamais négatif, il n'y a pas de risques. On observe en effet chez de nombreux artistes un fort besoin d'immersion, auquel répond la résidence. Ce temps de recherche apporte une grande liberté de création, contrairement aux enjeux d'une présentation en galerie d'art.

Le rythme des résidences annuelles pour un artiste est une question de mesure et de nécessité. L'artiste doit trouver des solutions à la fois pour vivre et pour continuer à créer.

### Quelle perception avez-vous de la connaissance que possèdent les étudiants ou jeunes diplômés des écoles d'art françaises en matière de résidence ?

**XG/M-BP** : La résidence constitue pour eux un moyen de reconnaissance. Mais un doute subsiste puisque à Usine Utopik, seuls trois jeunes diplômés (et pas nécessairement de l'année en cours ou tout juste passée), au grand maximum,

répondent aux appels à candidatures. L'on peut de ce fait s'interroger sur la perception qu'ils ont de cet outil-là. Il semble que certains pensent qu'il est nécessaire d'avoir accumulé plusieurs petites expériences avant de postuler.

**AR/TF** : Ils acquièrent cette connaissance dans les écoles d'art et sur les sites Internet comme ceux de la Fraap ou du Cnap. Cependant, chaque année, les équipes enseignantes doivent davantage relayer et expliciter ces informations.

## Résidences croisées

Entretien avec Mathilde Guyon, directrice d'Astérides (Marseille), et avec Élise Jouvancy, chargée du développement des projets artistiques, coordinatrice arts visuels de la malterie (Lille)

### Comment le projet d'accueil en résidence à Astérides est-il né ?

**Mathilde Guyon :** L'association est née en 1992, des volontés conjointes de quatre artistes (Gilles Barbier, Claire Maugeais, Jean-Christophe Nourisson, Sandrine Raquin) et de la Mairie de Marseille – qui avait récupéré le lieu de l'ancienne usine de la Seita dans le quartier de La Belle de Mai, où étaient déjà installées plusieurs compagnies – avec pour objectif la constitution d'un vivier artistique. Dans plus de 600 m<sup>2</sup>, les quatre artistes fondateurs ont installé leurs ateliers, les quatre autres étant occupés de manière ponctuelle. L'idée d'une ouverture vers l'international et de résidences croisées a très vite germé. Les premiers résidents inscrits en tant que tels ont été accueillis en 1994, alors qu'était mis en place un premier échange avec le Kunststichting de Rotterdam (Pays-Bas), qui a permis à des artistes marseillais de séjourner à Rotterdam et à des artistes de Rotterdam d'être reçus à Marseille. La même année, un échange franco-américain est organisé par l'Afaa (Association française d'action artistique, devenue aujourd'hui l'Institut français) et le Service culturel de l'ambassade de France à New York : un artiste américain a été accueilli six semaines au sein d'Astérides et un artiste marseillais pour le même temps en Virginie. Autour des années 2000, plusieurs échanges ont eu lieu avec le Hangar de Barcelone (Espagne) et le Studio de Budapest (Hongrie), puis avec l'IAAB (Internationales Austausch- und Atelierprogramm der Region Basel [« programme international d'échange et d'atelier de la Région de Bâle (Suisse) »]) durant plusieurs années. Ces programmes de résidence permettent de donner aux artistes les moyens de poursuivre leurs recherches artistiques, dans des territoires à découvrir, et favorisent les rencontres. Il s'agit de résidences de recherche, la production d'œuvres n'étant pas obligatoire. Les artistes peuvent toutefois participer à des projets d'exposition, d'accrochage de fin de résidence, de rencontre, à l'invitation de tout type de producteur.

### Comment le projet d'accueil en résidence à la malterie est-il né ?

**Élise Jouvancy :** L'objet central de l'association la malterie, fondée en 1995, est l'accompagnement de la professionnalisation des artistes. Elle a toujours été un lieu d'accueil puisque les ateliers de la structure constituent le lieu de travail habituel d'une trentaine d'artistes visuels locaux, disposant de conventions temporaires. En parallèle, les premières résidences « simples » ont été mises en place en 2004, pour des artistes d'autres régions, puis pour des artistes étrangers dans le cadre d'un programme européen de 2009 à 2012. L'objectif étant de susciter l'ouverture, un véritable appel d'air pour insuffler des visions nouvelles, des cultures nouvelles, des échanges et des rencontres au sein même du bâtiment. Les résidences croisées se sont développées par la suite.

### Comment le projet des résidences croisées France-Québec au sein d'Astérides est-il né ?

**MG :** Il est né en 2012, de la rencontre entre Astérides et la Fonderie Darling, de Montréal, dans le dessein commun de soutenir la recherche et la diffusion des artistes inscrits sur leurs territoires, en favorisant la rencontre et l'échange entre les scènes artistiques. À Marseille, un critique d'art-commissaire d'expositions et un artiste vivant à Montréal sont accueillis à Astérides et leurs homologues marseillais sont accueillis en résidence à la Fonderie Darling, à Montréal.

### Comment le projet de résidences croisées avec la Pologne et la Hongrie est-il né ?

**ÉJ :** La mobilité des artistes s'est imposée comme un axe essentiel de leur évolution professionnelle pour développer un réseau de contacts, tout particulièrement pour les plus jeunes. Aussi la malterie a-t-elle souhaité favoriser cette mobilité en recevant d'une part des artistes étrangers et d'autre part en envoyant les artistes qu'elle soutient en résidence à l'étranger. Les résidences croisées permettent de remplir plusieurs objectifs généraux de la structure : elles dynamisent l'accueil en résidence par la venue de créateurs étrangers, enrichissent l'accompagnement offert aux artistes des ateliers, contribuent au rayonnement de la structure et développent les compétences de l'équipe. Les multiples questions d'ordres fiscal, juridique et social qui se posent concernant les artistes étrangers bénéficient aussi aux artistes du territoire local, qui sont ainsi mieux informés sur les opportunités et sur les démarches à accomplir pour résider à leur tour à l'étranger. Le colloque consacré à la mobilité des artistes organisé en 2011 par la malterie au Fresnoy (Tourcoing [59]), avec tous ses partenaires, a véritablement été le déclencheur de la première résidence croisée.

### Quels sont les liens entre le programme de résidence croisée et les autres résidences

## proposées par Astérides à des artistes et à des critiques d'art-commissaires d'expositions ?

**MG :** Astérides accueille simultanément quatre artistes en résidence pour une période de six mois, durant laquelle ils occupent les ateliers situés à la Friche la Belle de Mai. Ils peuvent répondre à l'appel à candidatures diffusé deux fois par an et ouvert à tous les artistes, ou bien être sélectionnés dans le cadre des échanges avec l'étranger. Un critique d'art-commissaire d'expositions bénéficie d'un temps de résidence pour venir travailler avec ces artistes, dans le cadre du programme « Zone d'expérimentation ». Il s'agit de créer du lien entre les jeunes artistes résidents et la jeune génération de critiques d'art-commissaires d'expositions, au-delà des simples visites d'atelier qui ont lieu à chaque session de résidence. Un autre critique d'art-commissaire d'expositions vient également en résidence à Astérides dans le cadre de l'échange avec la Fonderie Darling. La durée de résidence est de deux mois, elle s'organise autour de visites d'atelier (les ateliers des artistes en résidence à Astérides et ceux d'artistes vivant dans la région), de visites d'exposition et d'une rencontre publique ou d'une exposition permettant au critique d'art-commissaire d'expositions de pouvoir présenter son travail de recherche. L'ensemble des programmes s'interpénètrent, par leur coexistence dans la même structure et par la mise en place de temps de rencontres (formelles ou informelles) et de visites d'atelier communes. Le résultat est très souvent visible après le temps de résidence, à travers la réalisation de projets d'exposition, de publication, de rencontres, associant artistes et commissaires qui se sont rencontrés à Astérides.

## Quels sont les spécificités, les objectifs de vos programmes d'accueil en résidence ?

**MG :** Pour « Zone d'expérimentation », il s'agit de donner des outils aux artistes (production d'un texte par le critique d'art invité, réalisation et diffusion de publications) ainsi qu'un retour critique sur leurs recherches et leurs travaux à travers les visites d'atelier réalisées avec les artistes et le critique d'art en résidence. Ils construisent alors une forme de critique d'art collaborative, qui se traduit par la réalisation d'une édition et de l'expérimentation de son format. Le travail a lieu entre les participants du programme, d'abord sur une durée de deux fois dix jours passés ensemble, puis se poursuit à distance, en lien avec un graphiste pour la finalisation de l'édition.

Les résidences internationales sont pensées en lien avec des structures de résidence à travers le monde, dont on connaît la qualité du travail et l'intérêt qu'elles peuvent avoir pour accueillir des artistes et commissaires d'expositions marseillais. Il est aujourd'hui de plus en plus difficile d'organiser des échanges avec l'étranger dans la durée, car les soutiens financiers spécifiques ne sont pas reconduits. Or, ce type de projet a besoin d'être pérennisé afin de soutenir les artistes et de favoriser les échanges à long terme. Hormis les soutiens spécifiques, je pense notamment aux conventions entre l'Institut français

et les collectivités territoriales (ici la Ville de Marseille ou la Région Paca), qui prennent fin après leur quatrième année, car les projets soutenus doivent se diversifier. De plus, pour obtenir aujourd'hui des soutiens de la part des collectivités, nous devons travailler avec des villes jumelées, ce qui implique que les choix des structures de résidence de qualité s'amenuisent. Heureusement, nous avons encore quelques idées ! Mais qu'en serait-il si l'association était implantée dans une ville plus petite ?

**ÉJ :** La résidence est conçue comme un soutien à la recherche et à la création, mais aussi comme une opportunité de développement professionnel. Elle s'accompagne donc d'une insertion au sein d'un réseau, via des rencontres proposées à l'artiste, qui lui permettent de mieux connaître le territoire d'accueil, avec l'ambition que ces contacts soient fructueux pour l'avenir. De même, le rapport au critique d'art, invité par la malterie à suivre la résidence de l'artiste étranger, est essentiel : leurs nombreux échanges aboutissent à une publication bilingue sur le travail de l'artiste, qui fait partie des outils qu'il pourra utiliser par la suite. En outre, cette rencontre donne souvent lieu à d'autres projets de collaboration, en rebond.

## Comment diffusez-vous vos appels à projets ?

**MG :** Via la lettre d'information d'Astérides, les sites Internet du Cnap, de la Fraap et du Cipac et via les réseaux sociaux. Le jury se réunit deux fois par an et sa composition est toujours différente. Nous recevons à chaque session entre 80 et 150 dossiers. Les artistes peuvent ainsi candidater régulièrement et le délai entre l'envoi d'un dossier et l'arrivée éventuelle en résidence est de moins de six mois. Dans le cadre des échanges, chaque structure reçoit les dossiers des ressortissants de son pays et un jury commun, composé de personnalités issues des deux pays, procède à la sélection.

**ÉJ :** Dans le cadre spécifique des résidences croisées, l'appel est rédigé en collaboration étroite avec le partenaire. Celui-ci le diffuse ensuite dans les réseaux de son pays et retient une dizaine de candidatures, parmi lesquelles la malterie choisit un résident. Il en est de même pour la sélection des artistes français accueillis par le partenaire. L'offre s'adresse aux artistes accueillis en atelier à la malterie, cela faisant partie du soutien spécifique qui leur est proposé.

## Qu'est-ce qui, selon vous, caractérise une résidence ?

**MG :** Du temps de recherche, des espaces de travail, un contexte, des soutiens (financier, humain), des moyens, une visibilité, des rencontres, des déplacements.

**ÉJ :** Du point de vue de l'artiste, c'est une disposition à l'ouverture, la découverte d'un nouveau contexte de travail – à n'importe quelle échelle qu'on le

conçoive. C'est un espace de création, de densification par ce temps consacré au seul travail artistique, en dehors du temps ordinaire. Une résidence est un dépaysement, une mise en cause de ses habitudes de pensée et de pratique et c'est donc un espace de liberté. Du point de vue de la malterie, c'est aussi un cadre économique souvent intéressant étant donné les conditions de travail des artistes visuels ainsi qu'une opportunité de rencontres, avec un nouveau public et avec des pairs, c'est-à-dire le développement potentiel de nouvelles collaborations. C'est un accueil, avec des outils (espace, équipements, technologies) dont l'artiste ne dispose pas forcément à titre individuel.

### **Qu'est-ce qui, selon vous, caractérise une résidence croisée ?**

**MG :** La résidence croisée favorise la mobilité des créateurs en leur offrant les moyens et les soutiens pour aller travailler dans une structure à l'étranger. Cela conduit à développer les échanges entre des scènes artistiques : le fait d'emporter ailleurs quelque chose de sa ville, de son pays, participe à la visibilité et au rayonnement des artistes et auteurs français. C'est tout particulièrement le cas pour les résidences de critiques d'art, qui visent véritablement la découverte d'une scène étrangère – sachant qu'il n'y a aucune obligation de production, si ce n'est un bilan rédigé du séjour (visites, rencontres, participations, etc.).

**ÉJ :** Tisser des liens réciproques entre deux territoires apporte une vraie plus-value sur la durée, pour les artistes, pour le rayonnement de nos structures et plus largement de nos territoires. C'est aussi un engagement à s'impliquer avec son partenaire dans une relation de partage de méthodes de travail et une disposition d'évolution de nos pratiques respectives.

### **Quelles sont, selon vous, les conditions de réussite d'un programme, d'un accueil en résidence (qu'il s'agisse des conditions de travail de création, de la liberté accordée, du rôle de l'expérimentation, de l'obligation, ou non, d'un travail visible et restitué, d'une collaboration imposée avec d'autres résidents... et plus largement de toutes formes de contrainte, par essence inhérente à la notion même de résidence) ?**

**MG :** De bonnes conditions d'accueil sont primordiales, en prenant en compte le fait que le résident s'installe dans une nouvelle ville. Il est nécessaire de susciter un dialogue, une qualité d'écoute entre la structure et le résident, de prêter attention à ce qu'il fait, à ses motivations, à sa capacité à percevoir ce que venir en résidence va lui apporter, de suivre ses recherches, le laisser expérimenter, mais aussi de vivre ensemble, c'est-à-dire créer une forme de proxi-

mité de vie (aller boire un verre, aller visiter une exposition, etc.).

**ÉJ :** Une des clés de la réussite réside dans la qualité de la préparation entre les partenaires. Celle-ci peut être longue, car il est complexe de trouver les bons partenaires opérationnels pour que le programme dure. De nombreux échanges sont nécessaires pour s'accorder sur les critères essentiels au projet, harmoniser le mode de sélection et les moyens humains comme financiers, trouver des lieux de travail adaptés et définir clairement les modalités de résidence. D'autant plus que les conditions d'accueil, les cultures et les méthodes de travail sont souvent différentes dans les autres pays. À l'Est, les équipes sont de plus très mobiles et les interlocuteurs changent souvent, obligeant alors à tout réexpliquer, réaffirmer... Il est important que les énergies déployées pour accompagner les artistes sur place soient équilibrées. Ce temps passé est décisif pour saisir la spécificité de chaque structure et ainsi pouvoir les décrire aux artistes qui y seront accueillis, les aider à bien se préparer, mais aussi à prévenir les éventuelles attentes décalées. Il faut enfin s'entendre artistiquement avec les partenaires d'une résidence croisée pour être en mesure de proposer des artistes qui pourront être accueillis dans chacun des lieux.

L'objectif de la malterie étant l'aide à la professionnalisation, aucune activité de médiation n'est demandée aux résidents. Il est néanmoins très important qu'ils rendent compte de leurs recherches, de ce qui s'est passé durant le temps de résidence. Cela peut prendre des formes très diverses, puisqu'il est possible qu'un artiste n'ait rien à montrer ou soit mal à l'aise à l'oral et opte alors pour la tenue d'un blog, par exemple ! Ce souci de rendre visible le travail de résidence est lié à son financement public, mais il est toujours le résultat d'un dialogue et en rapport avec le projet comme avec la personnalité de l'artiste.

### **Quelle est l'importance, pour votre structure et pour vos résidents, d'un réseau local, national, international ?**

**MG :** Les réseaux sont porteurs de projets fédérateurs et d'expériences partagées. Un réseau national comme Arts en résidence est absolument essentiel pour rencontrer d'autres professionnels mettant en place des programmes de résidence, pour nouer des échanges, construire des projets mutualisés et des partenariats. Il permet aussi de se lier à des réseaux internationaux afin de favoriser la visibilité des résidences en France. À l'échelle régionale, un acteur tel que Marseille expos suit et diffuse l'actualité des structures et des résidents qu'elles accueillent.

**ÉJ :** Ces réseaux locaux, nationaux, internationaux garantissent aux résidences une inscription dans un contexte actif et dynamique. Ils sont souvent très porteurs pour les projets. Mais ces regroupements de structures permettent aussi de défendre plus facilement des idées et de participer à faire évoluer le secteur (c'est par exemple le cas de la rédaction du modèle de contrat de résidence

appelé à encadrer cette pratique).

## Quels types de lien maintenez-vous avec vos anciens résidents ?

**MG :** Nous restons en contact avec la plupart des résidents, qui nous tiennent au courant de leurs actualités, que nous ne manquons pas de relayer. Ils nous arrivent aussi de les inviter lors de projets que l'association met en place tels que les expositions, les publications (comme ce fut le cas, pour le catalogue [*vingt ans après...*], édité en 2014) ou la production de multiples.

**ÉJ :** Formellement parlant, la convention de résidence inclut une obligation pour le résident de tenir la malterie au courant de son actualité et de l'exploitation des œuvres produites en résidence. Mais dans les faits, des liens amicaux naissent fréquemment, de même que des projets liés au territoire, qui amènent les résidents à revenir pour les développer (la malterie y étant alors parfois associée). Il arrive que l'avis d'anciens résidents soit demandé lors de la sélection de nouveaux artistes venant de la même ville. Dans tous les cas, nous les informons des noms des futurs résidents et ils les rencontrent très souvent afin de leur transmettre des informations. De la même manière, ils jouent naturellement un rôle d'accueillants dans leur ville pour les résidents français, dès lors qu'ils ont bénéficié de l'échange. Et cela se fait sans qu'il y ait de demande expresse.

## Quels sont vos relations éventuelles avec d'autres structures proposant des programmes de résidences croisées (hors partenariats) ?

**MG :** Nous sommes en lien avec les structures membres du réseau Arts en résidence ; nous nous rencontrons plusieurs fois par an. Ces échanges, au-delà du développement du réseau, sont très enrichissants pour connaître les modèles de fonctionnement, de soutien, de partenariat. Nous nous rendons compte que les structures de résidence sont très différentes, tant dans leurs fonctionnements que dans leurs statuts. À Marseille, nous sommes, de fait, en lien avec des structures de résidence comme Triangle France, qui exerce comme nous son activité à la Friche la Belle de Mai. Nous pilotons ensemble l'accompagnement des onze artistes installés dans les ateliers de la Ville de Marseille (cette mission nous a été confiée via le réseau Arts en résidence, qui a remporté le marché public lancé par la Ville). Il s'agit d'organiser des visites d'atelier, des formations, des portes ouvertes, une exposition dans un des musées de Marseille, la rédaction de textes critiques ainsi qu'un prix (le premier a été décerné en août 2015).

**ÉJ :** Nous échangeons sur les dispositifs de résidences croisées au sein du réseau Arts en résidence notamment. Un livre blanc remis au ministère de la Culture et de la Communication à l'occasion du dernier congrès du Cipac faisait par

exemple apparaître les difficultés rencontrées par les structures du réseau dans l'organisation des résidences croisées. Appartenir à un réseau permet de bâtir des projets d'accueil en commun et de partager les connaissances et les réflexions. Ainsi une boîte à outils est-elle actuellement en cours de constitution par Arts en résidence sur les différentes questions soulevées par la mobilité internationale, tant pour les artistes et auteurs étrangers accueillis en France, que pour les artistes et auteurs français accueillis à l'étranger : questions juridiques, fiscales, administratives (obtention de visa notamment), d'assurances (des personnes et des œuvres) ou encore de sécurité sociale, etc. L'objectif étant de faciliter l'accès à ces informations pour les structures qui accueillent des artistes étrangers.

## Comment qualifieriez-vous l'offre de résidences en France actuellement, par rapport à d'autres pays notamment ?

**MG :** Le nombre croissant de propositions de résidence très diverses est spécifique à la France, contrairement à l'impression que l'on pourrait avoir. Le guide des résidences en France publié par le Cnap est, certes, un outil de référence, mais l'édition de 2010 ne rendait pas suffisamment compte des conditions de confort de création pour les artistes. Une prise de conscience est aujourd'hui perceptible de la part des structures d'accueil pour améliorer ces conditions. Quant à savoir s'il existe un système français de résidences, il est difficile de l'affirmer car le modèle n'est pas bien vieux... Pour ce qui est d'Astérides, l'association est née d'un collectif d'artistes et c'est peut-être pour cette raison que ses programmes continuent d'être au plus proche de leurs besoins.

**ÉJ :** Elle est très importante et très disparate. Le terme résidence a ainsi de moins en moins de sens, tout le monde s'étant emparé de cet outil, mais pas toujours avec les bonnes pratiques ni nécessairement dans le respect des conditions de travail et de rémunération des artistes!... En Pologne, la malterie a accompagné une structure dans l'élaboration de son offre de résidence : les responsables avaient peu d'expérience et pas de référent en la matière sur place, mais un véritable souci de la qualité de l'accueil qu'ils allaient offrir. Alors que la structure hongroise avec laquelle nous travaillons pratique, elle, des résidences croisées dans le cadre de partenariats assez nombreux.

## Quelles sont, d'après vous, les raisons de cette offre croissante en France ?

**MG :** Cette offre croissante est peut-être d'abord liée à l'évolution des pratiques artistiques. En outre, les artistes ne vendent pas suffisamment d'œuvres pour louer un atelier et vivre : aujourd'hui, beaucoup n'ont ni logement, ni lieu de travail et la résidence apparaît alors comme une solution à ces deux manques. Le déplacement que permet la résidence répond aussi à un besoin de mobi-

lité des créateurs dans le contexte de l'internationalisation du monde de l'art. Par ailleurs, les temps de résidence peuvent permettre de réaliser des travaux spécifiques sur des territoires spécifiques, créant ainsi un lien entre la création contemporaine et la vie sociale.

**ÉJ :** Hormis quelques circulaires, le cadre législatif des résidences est léger. Il est donc très facile à une structure culturelle, mais aussi à une école ou à une prison, de proposer une résidence... Jusqu'à présent, il n'existait pas de cadre conventionnel pouvant servir de modèle pour de nouveaux porteurs et c'est pourquoi le réseau Arts en résidence, le Cipac, la Fraap et l'Usopav ont conçu et rédigé un contrat type accessible à tous (voir p. 15).

### **Quel(s) risque(s) cela pourrait-il impliquer selon vous, sachant que la résidence est presque devenue une ligne indispensable dans le CV d'un jeune artiste ?**

**MG :** Le risque premier est la multiplication des offres non conformes aux critères nécessaires des résidences, établis notamment par la charte élaborée par le réseau Arts en résidence (soutiens financier, humain et technique). Le terme résidence est aujourd'hui employé pour parler de simples ateliers à louer ou de programmes de résidence-mission, dans lesquels l'artiste a des obligations plus proches de celles d'un engagement salarié que de celles d'un accueil en résidence. La résidence ne doit pas être une ligne obligatoire sur un CV, elle doit correspondre et répondre à un besoin des artistes, pour le développement de leur pratique artistique (besoin de mobilité, d'espace, de soutien, d'accompagnement, etc.). Une solution pour éviter l'étape « obligatoire » de la résidence reste celle de la sédentarisation des artistes par la mise à disposition d'ateliers pour une somme modique, comme c'est le cas en région Auvergne – Rhône-Alpes par exemple (à hauteur de 80 euros par mois). En effet, une résidence doit impérativement correspondre à la pratique du candidat. Pour certains, l'obtention d'un atelier est une solution bien plus satisfaisante pour le développement de leur démarche artistique.

**ÉJ :** Une perte de sens!

### **Quelle perception avez-vous de la connaissance que possèdent les étudiants ou les jeunes diplômés des écoles d'art françaises en matière de résidences ?**

**MG :** Ils connaissent le guide du Cnap, qui leur est généralement diffusé, et je m'en sers très régulièrement lors de sessions de formation dans les écoles. Les étudiants considèrent souvent la résidence comme un passage obligé et sont

persuadés qu'il faut absolument en obtenir une pour leur sortie d'école. Or, il faut être autonome pour être accueilli en résidence, être en capacité de développer une pratique et une recherche dans un cadre professionnel qui diffère de celui de l'école. Et cette disposition se perçoit chez certains candidats...

**ÉJ :** Jusqu'à très récemment, le caractère concret de la vie professionnelle demeurait assez flou pour les étudiants avant la fin de leurs études en écoles d'art. À mesure que l'enjeu de la professionnalisation se fait une place au sein des lieux d'enseignement, on peut expliquer les réalités des résidences (comme d'autres contextes de travail). En région Hauts-de-France, le réseau 50° nord organise, notamment à l'occasion de sa biennale, des rencontres professionnelles entre étudiants et acteurs des structures du réseau. Cela permet de faire découvrir aux étudiants la variété des résidences ainsi que la diversité des points de vue et des façons de faire des organisateurs.



# Réseau documents d'artistes

## Entretien avec Christine Finizio (Bretagne), Lélia Martin-Lirot (Auvergne – Rhône-Alpes), Marceline Matheron (Provence-Alpes-Côte d'Azur) et Camille de Singly (Aquitaine)

### Existe-t-il des échanges spécifiques entre le Réseau documents d'artistes et des structures de résidence ?

**Réseau dda :** D'une façon générale, les publications du site Internet du Réseau documents d'artistes<sup>1</sup>, créé en 2013, ont pour objectif de mettre l'accent sur des œuvres et des parcours d'artistes ainsi que sur les réseaux professionnels qui les accompagnent, en France comme à l'étranger.

Le site comporte notamment une rubrique « Carnets de résidences », qui documente le travail de recherche et de production des artistes dans des contextes de résidence. À travers ces Carnets, nous avons souhaité proposer un nouvel angle d'approche du travail des artistes, le processus de création étant un aspect peu documenté. Ils peuvent être constitués de divers documents de travail (croquis, notes, textes d'intention, entretiens, vidéos, photos, etc.) qui témoignent de manière vivante de phases d'expérimentation et de recherche. Les Carnets ne sont pas réalisés de façon systématique puisque nous nous fondons sur l'intérêt, pour un artiste, de partager une étape de travail en cours. Nous en restituons le contexte de production spécifique et entrons ainsi en contact avec la structure d'accueil en résidence, en dehors d'une logique strictement territoriale.

Cette rubrique du site n'existe que depuis deux ans et figure déjà parmi les plus consultées de nos publications, la parole de l'artiste suscitant en effet un grand intérêt, d'autant plus lorsqu'elle se rapporte à un moment de son parcours généralement peu accessible.

Par ailleurs, le site propose des « Fiches Résidences » présentant des lieux ayant accueilli plusieurs artistes du Réseau dda et une rubrique « Ressources » diffusant une sélection d'appels à projets à destination des artistes.

### Les associations Documents d'artistes en régions entretiennent-elles des relations particulières avec les lieux d'accueil en résidence de leurs territoires respectifs ?

Les équipes Documents d'artistes en régions entretiennent des relations de travail suivies avec l'ensemble des structures de création, de résidence et de diffusion qui composent leurs scènes artistiques. Les sites annoncent également les actualités des artistes et de nombreuses œuvres ou expositions réalisées dans des contextes de résidence y sont documentées. Le Réseau dda joue aussi un rôle d'accompagnement des professionnels dans leurs démarches de prospection (rencontres, visites d'atelier, conseils...).

Avec Astérides et Triangle France (Marseille), Documents d'artistes Paca intervient dans l'accompagnement documentaire des artistes en résidence aux Ateliers de la Ville de Marseille.

Documents d'artistes Bretagne (DDAB) co-organise, avec Passerelle Centre d'art contemporain (Brest), la résidence Les Chantiers, qui est destinée aux artistes récemment diplômés. Les Chantiers accueillent chaque année deux jeunes artistes vivant et travaillant sur le territoire de la région Bretagne pour mener à bien un projet, avec l'appui des différents membres des équipes du centre d'art et de DDAB. À l'issue de la résidence, les œuvres produites font l'objet d'une exposition personnelle au centre d'art et une mise en perspective documentaire de la production artistique durant la résidence est développée avec l'artiste.

### Comment expliquez-vous le nombre croissant de résidences en France ces dernières années ?

**Camille de Singly :** Pour un certain nombre d'artistes, c'est une manière de pouvoir travailler, la résidence constituant une forme d'économie et un cadre, une « bulle de travail », dans lequel ils peuvent espérer une efficacité particulière, en assouvissant leur désir de déplacement et de rencontres nouvelles.

Du côté des structures d'accueil, la résidence est une manière de penser le travail d'un artiste par rapport à un territoire, une population. La générosité des artistes est essentielle à cet égard, car, même en l'absence d'obligation de mener des ateliers de pratique artistique ou autres actions pédagogiques, des liens se tissent avec la population : leur simple présence influe sur la vie d'un village, en sus des restitutions publiques ou autres expositions de fin de résidence, etc.

### Quelle perception avez-vous de la connaissance qu'ont les étudiants en écoles d'art ou les jeunes diplômés en matière de résidences ?

**Réseau dda :** À travers nos échanges en régions avec les futurs diplômés des écoles d'art ou les jeunes artistes, nous constatons que leur connaissance du maillage territorial comme du fonctionnement professionnel des lieux d'accueil en résidence est à optimiser.

## Les associations Documents d'artistes en régions agissent-elles pour une meilleure connaissance des résidences par les jeunes diplômés ?

**Réseau dda :** Depuis cinq ans, nous menons régulièrement des interventions dans les écoles d'art en ce sens. Nous y rappelons le principe de la résidence et l'intérêt (ou non) d'un travail dans un lieu d'accueil choisi.

Documents d'artistes Bretagne, en collaboration avec Chrysalide<sup>2</sup>, assure un travail de formation auprès des étudiants en fin de cursus des quatre sites de l'École européenne supérieure d'art de Bretagne, concernant les pratiques, l'environnement professionnel, l'écosystème artistique et culturel, les différents statuts juridiques et la question centrale de la multi-activité.

Les équipes de Documents d'artistes Paca (en collaboration avec Astérides dans le cadre de *workshops* auprès d'étudiants), Auvergne – Rhône-Alpes (avec l'Adéra<sup>3</sup>) et Nouvelle Aquitaine (avec la Fabrique Pola, de Bordeaux, pour la première fois en 2015) agissent également en faveur de la professionnalisation des jeunes artistes.

Documents d'artistes insiste sur l'importance de la documentation de leur travail et les initie à la constitution de dossiers de résidence, en prenant appui sur les candidatures d'anciens résidents et les interventions d'artistes qui ont expérimenté les différents types de résidence.

1. [www.reseau-dda.org](http://www.reseau-dda.org)
2. Développé avec Chrysalide (coopérative d'activités et d'emploi qui mène des actions en faveur de la professionnalisation des artistes en Bretagne), le module « Pratiques professionnelles » concourt à préparer les étudiants à l'exercice professionnel de leur pratique artistique.
3. Association des directeurs d'écoles supérieures d'art de Auvergne – Rhône-Alpes.

## Bibliographie

### Ouvrages

COMMISSION CULTURE DE LA CONFÉRENCE DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES CENTRES HOSPITALIERS UNIVERSITAIRES (CHU), *Humanités : 10 ans d'arts et de culture dans les CHU*, Paris, Conférence des directeurs généraux des CHU, 2010.

Olivier LE FALHER, « L'expertise : un prolongement du travail artistique par d'autres moyens », in Irina Kirchberg et Alexandre Robert (sous la direction de), *Faire l'art. Analyser les processus de création artistique*, Paris, L'Harmattan, « Logiques sociales », 2014, p. 77-93.

Romain LOUVEL et Nolwenn TROËL-SAUTON (sous la direction de), *Stratégies d'enquête et de création artistique : résidences d'artistes, de chercheurs et de pédagogues de rue en expédition*, Paris, L'Harmattan, 2014.

### Guides, annuaire et rapports

*Annuaire des arts plastiques et visuels Rhône-Alpes*, 7<sup>e</sup> édition, Lyon, Mapraa (Maison des arts plastiques Auvergne – Rhône-Alpes), 2015 (annuaire / papier et annuaire / Internet).

*Art & entreprise. Comment aborder une résidence d'artiste dans son entreprise ?*, Synthèse d'ateliers de réflexion développés par Mécènes du Sud, Marseille, Mécènes du Sud, juin 2015, gratuit sur demande.

*Étude sur les résidences d'artistes en arts visuels à Marseille*, Marseille expos (Olivier Le Falher, Erick Gudimard, Camille Videcoq, Laura Bayod), assistance à la maîtrise d'ouvrage commanditée par la Ville de Marseille, janvier 2015, diffusion à venir.

*Policy Handbook on Artists' residencies. Open method of coordination (OMC)*, Working Group of EU member States experts on Artists' residencies, European Agenda for Culture, Work plan for Culture 2011-2014, décembre 2014, disponible à l'adresse : [ec.europa.eu/culture/policy/cultural-creative-industries/documents/artists-residencies\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/culture/policy/cultural-creative-industries/documents/artists-residencies_en.pdf)

*Résidences Arts Visuels, Centre-Val de Loire*, Guide pratique 2015, sous la direction de Sylvie LE CLECH, directrice régionale des affaires culturelles du Centre-Val de Loire, Orléans, Direction régionale des affaires culturelles Centre-Val de Loire, 2015, disponible à l'adresse : [www.culturecommunication.gouv.fr/Ressources/Publications/Residences-arts-visuels-Centre-Val-de-Loire](http://www.culturecommunication.gouv.fr/Ressources/Publications/Residences-arts-visuels-Centre-Val-de-Loire)

### Article de périodique

Éric VILLAGORDO et Philippe DOMERGUE, « Au croisement des postures sociologique et artistique : la résidence d'artiste Processus / Découpe », *Tracés, Revue de Sciences humaines* [en ligne], n° 11, hors-série 2011, *À quoi servent les sciences humaines (III), Art contemporain et sciences humaines : usages réciproques*, Lyon, ENS Éditions, p. 29-45, ISSN 1963-1812 (numérique), disponible à l'adresse : [traces.revues.org/5240](http://traces.revues.org/5240)

### Travaux universitaires

Olivier LE FALHER, *Mettre en forme le travail artistique : les ressources de l'incertitude dans l'accueil en résidence d'artistes plasticiens*, thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, université d'Avignon, sous la direction de Daniel Jacobi, 2010.

Émilie VIAUT, *Trajectoires professionnelles d'artistes plasticiens. Étude de cas comparative. Espace29, France – Wonderful District, Vietnam*, thèse de doctorat en sociologie, université de la Sorbonne Nouvelle – Paris 3, sous la direction de Bruno Péquignot, 2012.

**Directeur de la publication**

Yves Robert, directeur du Centre national des arts plastiques

**Direction éditoriale**

Silvana Reggiardo, responsable du Centre de ressources en ligne, service de la communication, de l'information et des ressources professionnelles

**Groupe de travail**

Centre national des arts plastiques, Yves Robert et Silvana Reggiardo

Direction générale de la création artistique, ministère de la Culture et de la Communication, service des arts plastiques, Pascal Murgier, chef du département des artistes et des professions

Direction générale de la création artistique, ministère de la Culture et de la Communication, service des arts plastiques, inspection de la création artistique, collège arts plastiques, Sandra Cattini inspectrice

Usopav, Katerine Louineau (Caap), Harut Yekmalyan (SNSP)

Fraap, Camille Triquet

Cipac, Xavier Montagnon, secrétaire général

Cipac, Arts en résidence – Réseau national, Chloé Fricout (Palais de Tokyo, Paris) et Nathanaëlle Puaud (La galerie, centre d'art contemporain, Noisy-le-Sec)

Cipac, Réseau documents d'artistes, Christine Finizio (Documents d'artistes Bretagne) et Marceline Matheron (Documents d'artistes Provence-Alpes-Côte d'Azur).

Auteur : Aurélie Barnier  
Stagiaire : Milena Glicenstein  
Relecture : Katia de Azevedo  
Conception graphique : Julie Rousset

Service de la communication, de l'information et des ressources professionnelles : Perrine Martin-Benejam, chef de service  
Annabelle Oliveira, adjointe de la chef de service

Imprimé par Gibert Clarey Imprimeurs  
à Chambray-lès-Tours  
sur un papier Offset 90 g

*223 Résidences d'arts visuels en France*  
est composé avec la police de caractères Verlag, Hoefler & Frere-Jones

Octobre 2016

Centre national des arts plastiques  
Tour Atlantique  
1, place de la Pyramide  
92911 Paris La Défense  
T. 01 46 93 99 50

Le Centre national des arts plastiques est l'un des principaux opérateurs de la politique du ministère de la Culture et de la Communication dans le domaine des arts visuels. Acteur culturel et économique, il encourage la scène artistique dans toute sa diversité et accompagne les artistes ainsi que les professionnels par plusieurs dispositifs de soutien. Il enrichit, pour le compte de l'État, le Fonds national d'art contemporain, collection nationale qu'il conserve et fait connaître par des prêts en France et à l'étranger. Rassemblant aujourd'hui plus de 100 000 œuvres acquises depuis 225 ans auprès d'artistes vivants, cette collection constitue un fonds représentatif de la scène artistique contemporaine dans toute sa diversité.

*223 Résidences d'arts visuels en France* est publié dans la collection des guides de l'art contemporain, qui a pour vocation d'informer et d'accompagner les professionnels, mais aussi de valoriser les pratiques les plus diverses et d'ouvrir de nouvelles pistes de réflexion sur l'évolution de ce secteur.

*223 Résidences d'arts visuels en France*  
sur [www.cnap.fr](http://www.cnap.fr)

Diffusion gratuite  
Dépôt légal : novembre 2016  
ISSN : 2267-3075  
ISBN : 978-2-11-151639-7

